

## L'Allemagne sur la route

■ Cyclisme : à Jan Ullrich l'or de la course en ligne

■ Défaite de l'« invincible » lutteur russe Alexandre Kareline

■ Le bronze pour le tennisman français Arnaud Di Pasquale

Lire notre cahier spécial et la chronique de Pierre Georges page 40

## Ecole laïque et religions

LES FRANÇAIS sont majoritairement favorables (57 %) à l'enseignement de l'histoire des religions à l'école publique. C'est ce qu'indique un sondage CSA réalisé pour *Le Monde* et le magazine *Notre histoire*. Cette aspiration est partiellement prise en compte dans les programmes depuis 1996. Mais 55 % se déclarent hostiles à la distribution de menus spéciaux à certains élèves et 72 % aux dispenses de cours les jours de fêtes religieuses. Si le pluralisme religieux est accepté, les Français ne veulent pas remettre en cause le consensus sur lequel repose l'école laïque, qui apparaît comme un rempart contre les dérives intégristes et un facteur d'intégration des différences.

Lire page 12

## Quel avenir pour l'AFP ?



ÉRIC GIULLY

FAUTE d'avoir obtenu les moyens financiers nécessaires au développement de l'Agence France-Presse, Eric Giully, son PDG depuis dix-huit mois, a dû remettre sa démission. L'avenir de l'agence est au cœur de cette crise.

Lire page 24 et notre éditorial page 18

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suisse, 16 KR; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



## Affaire Méry : Chirac va-t-il parler ?

● Des proches du président le pressent de s'expliquer ● M. Devedjian l'invite à « tirer un trait sur ce passé funeste » des « financements illégaux » ● Sept Français sur dix pensent qu'il doit demander à être entendu par la justice ● Une information judiciaire est ouverte contre « DSK »

JACQUES CHIRAC et Lionel Jospin se sont retrouvés en tête à tête, mercredi 27 septembre, à l'Élysée, avant le conseil des ministres, pour la première fois depuis la publication par *Le Monde* du récit posthume de Jean-Claude Méry sur le financement du RPR et la mise en cause de Dominique Strauss-Kahn, qui a reconnu avoir détenu la cassette. Les proches du chef de l'Etat sont divisés sur l'attitude que ce dernier devrait adopter. Un premier groupe, composé notamment de Jérôme Monod, conseiller politique du président de la République, et Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, l'incite à intervenir publiquement pour proposer aux Français de « tirer un trait sur ce passé funeste » des « financements illégaux » de la vie politique, selon les termes employés par M. Devedjian, mercredi matin, sur RTL. « Ce serait salubre pour notre démocratie, pour le rang de notre pays », a-t-il ajouté.

Un second groupe de proches du chef de l'Etat, au premier rang duquel Dominique de Villepin, secré-



taire général de l'Élysée, estime que l'heure n'est pas à la trêve avec le premier ministre et la majorité. Ils recommandent au contraire à M. Chirac d'utiliser jusqu'au bout la mise en cause de M. Strauss-Kahn pour décrédibiliser les accusations de Jean-Claude Méry. Selon un sondage de l'IFOP, publié mercredi par *L'Express*, les trois quarts des personnes interrogées estiment que Jacques Chirac devrait s'expliquer devant les Français, et 70 % pensent qu'il devrait demander à être entendu par la justice.

Une information judiciaire a été ouverte, mardi 26 septembre, contre M. Strauss-Kahn pour « soustraction d'un document qui était de nature à faciliter la découverte d'une infraction et de contribuer à en apporter la preuve ». Une information est également ouverte mais, cette fois, « contre X » pour « trafic d'influence » à propos des circonstances dans lesquelles la cassette a été remise à M. Strauss-Kahn.

Lire pages 8 et 9



YOUGOSSAVIE

## Milosevic battu

L'opposition serbe conduite par Vojislav Kostunica a réaffirmé, mercredi 27 septembre, que celui-ci avait battu Slobodan Milosevic (photo) dès le premier tour de l'élection à la présidence de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) dimanche. Elle rejette les chiffres donnés par le pouvoir, qui reconnaît que M. Kostunica arrive en tête du premier tour (48,2 % des suffrages) et elle refuse un second tour. Dans *Le Monde*, Hubert Védrine salue le « courage » des électeurs serbes.

p. 2 et 3

## Un Exocet, 19 minutes d'égarement et la frégate « Sheffield » sombra aux Malouines

LE MINISTÈRE BRITANNIQUE de la défense n'a pas démenti, mardi 26 septembre, une enquête du quotidien *The Guardian*, qui affirme qu'un officier du porte-aéronefs *Invincible* a perdu dix-neuf minutes, le 4 mai 1982, avant de signaler à la frégate *Sheffield* qu'elle était la cible d'une attaque, pendant la guerre des Malouines, par un avion argentin Super-Etendard armé d'un missile air-surface Exocet. Le raid a provoqué la mort de vingt marins britanniques et en a blessé grièvement vingt-quatre autres. Six jours plus tard, le navire endommagé coulait.

David Forster, l'opérateur de l'*Invincible* qui avait repéré les échos du Super-Etendard argentin sur son radar et qui, aujourd'hui, vit en Australie, exige que l'officier - dont le ministère britannique de la défense se refuse à donner l'identité - admette les faits et présente ses excuses aux familles des marins tués. Les échos en question avaient été qualifiés de faux par l'officier, alerté par son opérateur radar à quatre reprises successives durant l'approche du Super-Etendard en direction de son objectif. Les contacts radar

situaient l'avion d'abord à 180 miles (290 kilomètres), puis 160 miles (250 kilomètres), encore 120 miles (230 kilomètres) et enfin à 80 miles (125 kilomètres), distance probable à laquelle le pilote du Super-Etendard commençait sa procédure pour se mettre en situation de tirer son missile air-surface Exocet. La frégate *Sheffield* n'était pas en alerte maximum et c'est apparemment une autre frégate, proche, qui a averti son équipage de l'imminence du danger.

A bord du porte-aéronefs, l'officier, tenu au courant de l'évolution de la menace, avait estimé que son opérateur radar « perdait son temps ».

« Il y avait des échos, admet aujourd'hui un porte-parole militaire britannique, mais il faut avoir à l'esprit la situation à l'époque. Cela ne faisait pas quatre jours que la flotte était arrivée sur zone et elle était en pleins préparatifs ». Le ministère britannique de la défense reconnaît que, si l'alerte avait été donnée correctement, le *Sheffield* aurait pris les mesures de sécurité supplémentaires qui s'imposaient.

L'Exocet du Super-Etendard a parcouru une vingtaine de kilomètres au ras des flots avant d'atteindre la frégate. Cette attaque est intervenue deux jours après le torpillage - qui fit 323 morts - du croiseur argentin *General Belgrano* par le sous-marin nucléaire britannique *Conqueror*.

Cet emploi par les Argentins du couple Super-Etendard/Exocet avait, à l'époque, compliqué les relations franco-britanniques, cet armement de conception française ayant été vendu, plusieurs années avant, à la marine argentine. Le gouvernement de Margaret Thatcher en a voulu à la France d'avoir été un pourvoyeur d'armes modernes de l'Argentine. La petite histoire rapporte cependant que les convois de navires de guerre britanniques, passant en Atlantique au large de la Bretagne pour gagner les Malouines, furent l'objet d'attaques simulées de Super-Etendard français de façon que la Royal Navy apprit comment ils opéraient avant de se heurter aux avions argentins sur les lieux des combats.

Jacques Isnard

## Les banlieues en rupture

LA BANLIEUE ne dérange plus, elle indiffère. La mort d'un jeune lors d'une intervention policière, comme celle qui a provoqué les violences dans la cité de la Grande-Borne, à Grigny (Essonne), paraît banale. Elle fait partie du quotidien d'un monde devenu à part, où les forces de l'ordre ont souvent le sentiment de défendre une ligne de front entre les cités et le reste de la société. Pour les policiers, essayer des tirs d'armes à feu dans des heurts avec des jeunes, comme à Grigny, n'est qu'un palier supplémentaire dans une logique de conflit qui pousse certains à revendiquer « un droit à l'erreur » en cas d'incident mortel.

Présenté sous l'effet des émeutes des années 90, le « malaise » des banlieues a été relégué à la rubrique des faits divers et des violences dites urbaines. Dans bien des cités, la fracture sociale est devenue un gouffre, mais elle ne fait plus recette au Journal de 20 heures et ne ressurgit dans les débats que le temps d'une campagne électorale. L'intérêt des médias et l'interpellation des pouvoirs publics passent désormais par un rituel aussi affligeant qu'éphémère : « bavure » policière, violence vengeresse et discours de « haine » des jeunes, appel au calme et propos lenifiant des élus.

Si l'écho de la banlieue dans le débat public est de plus en plus faible et, le plus souvent, déformé par un prisme sécuritaire, c'est que les affrontements entre police et jeunes des cités se généralisent, tout en traduisant une rupture que l'on ne veut pas s'avouer. Ils s'inscrivent presque toujours dans une logique de partage du territoire entre jeunes et forces de l'ordre, entre la cité et l'« extérieur ». Le plus souvent, les incidents ont lieu en réaction à une intervention ou à une interpellation policière, considérées comme une intrusion et une agression, qu'elles soient légitimes ou pas.

Les forces de l'ordre sont perçues par les jeunes comme les gardes-chiourme du système, comme les garants d'un « cordon sanitaire » entre la cité-ghetto et le reste de la société. « On a l'impression qu'on est enfermé dans une cage et que les policiers sont uniquement là pour la garder », résumait un jeune de Lille-Sud, pour expliquer les violences déclenchées par la mort d'un jeune de la cité, au mois d'avril.

L'anecdote, que se plaît à relater un responsable de la sécurité publique dans un département de la banlieue parisienne, indique bien à quel point la notion de territoire est enracinée dans les mentalités.

Frédéric Chambon

Lire la suite page 18

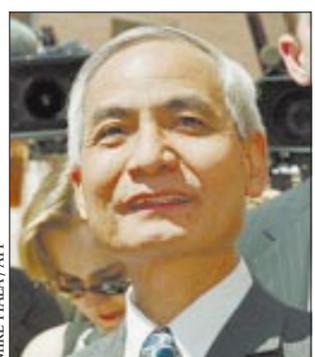


SOMMET DE L'OPEP

## Les prix du pétrole

Les chefs d'Etat de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se réunissent mercredi 27 septembre à Caracas, pour une rencontre célébrant le quarantième anniversaire du cartel. L'OPEP ne paraissait pas décidée à prendre des mesures susceptibles de réduire ou d'augmenter les prix du brut, alors que certains experts estiment la baisse inéluctable.

p. 20



SECRETS NUCLÉAIRES

## L'espion idéal

Il avait « la gueule de l'emploi », le profil idéal de l'espion. Wen Ho Lee (photo), Américain d'origine taïwanaise, chercheur au laboratoire de recherche sur les armements nucléaires de Los Alamos, a passé neuf mois en prison, soupçonné d'avoir livré des secrets nucléaires à la Chine. Avant d'être totalement innocenté et libéré, le 13 septembre. Récit d'une étrange « chasse à l'Asiatique ».

p. 17

International.....	2	Tableau de bord.....	25
France.....	8	Aujourd'hui.....	29
Société.....	12	Météorologie/Jeux.....	34
Régions.....	15	Culture.....	35
Carnet.....	16	Guide culturel.....	37
Horizons.....	17	Kiosque.....	38
Entreprises.....	20	Abonnements.....	38
Communication.....	24	Radio-Télévision.....	39

JEAN-JACQUES SCHUHL



INGRID CAVEN

roman

L'INFINI

GALLIMARD

**ÉLECTIONS** L'annonce, mardi 26 septembre, par la commission électorale, des résultats de l'élection présidentielle de dimanche en République fédérale de Yougoslavie a

provoqué de vives protestations. En annonçant la tenue d'un second tour le 8 octobre, la commission électorale le refus de Slobodan Milosevic de reconnaître sa défaite, alors

que le candidat de l'opposition Vojislav Kostunica a annoncé qu'il refusait « une offre qui insulte les citoyens ». ● **AU MONTÉNÉGR**, la population est partagée entre l'iro-

nie et la crainte des nouvelles en provenance de Belgrade sur fond de rumeurs diverses. ● **HUBERT VÉDRINE** estime, dans un entretien au *Monde*, que « l'Union européenne

doit être à la hauteur du courage que les Serbes ont montré dimanche ». ● **LES OCCIDENTAUX** se trouvent quelque peu désarmés face à cette crise.

## La crise est ouverte en République fédérale de Yougoslavie

Le refus de Slobodan Milosevic de reconnaître sa défaite à l'élection présidentielle plonge le pays dans une période d'incertitude. Le candidat de l'opposition, Vojislav Kostunica, a annoncé son refus de participer à un second tour

**L'ANNONCE**, mardi 26 septembre par la commission électorale, des résultats de l'élection présidentielle de dimanche en République fédérale de Yougoslavie a suscité une tempête de protestations tant à l'intérieur du pays que dans les capitales occidentales.

L'attribution de 40,2 % des voix à Slobodan Milosevic et de 48,2 % au candidat de l'opposition Vojislav Kostunica, ainsi que l'annonce d'un second tour le 8 octobre, ont été qualifiées par M. Kostunica d'« offre » qui « insulte tous les citoyens de ce pays ». « Il n'existe aucune raison », a expliqué le candidat de l'Opposition démocratique serbe (ODS), d'accepter que « la volonté électorale des citoyens soit bafouée de cette manière ». Zoran Djindjic, un des leaders de l'ODS, a lui aussi dénoncé « une fraude massive ». « Il n'y a aura pas de second tour sans qu'une preuve matérielle » nous soit soumise, a-t-il affirmé.

● **En Serbie**, des milliers de per-

sonnes continuaient, pour la troisième journée consécutive, à « célébrer la victoire » de l'ODS, annoncée par celle-ci aux élections de dimanche, a rapporté mardi l'agence Beta. A Novi Sad, 5 000 personnes, qui s'étaient réunies dans le centre du chef-lieu de la province de Voïvodine (nord), ont protesté lorsqu'un des conférenciers leur a communiqué l'annonce de la Commission électorale fédérale. Le rassemblement s'est déroulé sans incident.

A Cacak (sud-ouest), un membre du mouvement d'opposition Otpor (Résistance) a déclaré devant 20 000 personnes réunies dans le centre-ville qu'il était « désormais devenu possible de changer le pouvoir » par des élections. Dans le centre de la Serbie, 3 000 personnes à Jagodina et 2 000 à Cuprija ont célébré sans incident la victoire de l'ODS au niveau municipal. A Kragujevac (centre), plusieurs milliers de personnes ont hué la commission électorale.

● **Au Kosovo**, des opposants du président yougoslave Slobodan Milosevic ont estimé mardi que l'annonce par la commission électorale de la tenue d'un second tour pour l'élection présidentielle était « bien sûr, une supercherie ». « Nous nous y attendions », a déclaré le leader des Serbes du nord du Kosovo, Oliver Ivanovic, qui soutient le principal candidat présidentiel de l'opposition, Vojislav

Kostunica. M. Ivanovic a insisté sur le fait que l'annonce d'un second tour avait été faite par les partisans de M. Milosevic au sein de la commission électorale, sans qu'ils aient consulté auparavant les membres de l'opposition.

● **Aux Etats-Unis**, la Maison Blanche a jugé « suspecte » l'annonce par les autorités yougoslaves d'un second tour pour l'élection présidentielle, et apporté

son soutien à l'opposition démocratique qui annonce la victoire de son candidat, Vojislav Kostunica. « L'incapacité à reconnaître une victoire de l'opposition au premier tour est hautement suspecte, étant donné les informations crédibles dont nous disposons sur le vote », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart. « Nous pensons que le décompte officiel reflète la manipulation et la fraude » commises par le gouvernement, a affirmé par sa part un porte-parole du département d'Etat, Charles Hunter, ajoutant que pour Washington « il apparaît crédible que l'opposition soit en train de gagner ».

Interrogé sur la légitimité d'un second tour, un haut responsable du département d'Etat a été catégorique en affirmant que « la question ne se pose pas » car « nous pensons que l'opposition a gagné au premier tour ». « Il y a eu de la fraude du côté de Milosevic et même avec cela, le gouvernement admet qu'il est en retard d'au moins

huit points. Il est donc assez clair, même avec les résultats du gouvernement, que Kostunica a gagné », a-t-il ajouté.

● **En Europe**, le commissaire européen aux relations extérieures, Chris Patten, a souligné « l'impression écrasante » des observateurs indépendants pour les élections en Serbie. Les organisations non gouvernementales, les observateurs diplomatiques, la presse non inféodée à M. Milosevic et les électeurs « suggèrent que M. Kostunica a déjà gagné cette élection », a continué le commissaire européen. « Il paraît clair, je pense, à tout le monde à l'exception de M. Milosevic, que cette élection a déjà été décidée », a-t-il ajouté. « M. Milosevic est rejeté clairement par le peuple de Serbie, et rejeté de façon massive. J'espère que la question de la survie [politique] de M. Milosevic ne se pose pas. Cela ne doit certainement pas être le cas », avait déclaré juste auparavant le commissaire européen. - (AFP, Reuters.)

## Podgorica vit au rythme des rumeurs en provenance de Belgrade

**PODGORICA**

de notre envoyé spécial

Ils sont une poignée, l'air un peu égaré, à faire le pied de grue devant le siège du Parti socialiste populaire (SNP), la formation pro-serbe du premier ministre fédéral, Momir Bulatovic. Partisans du président yougoslave, Slobodan Milosevic, ils viennent, incrédules, « prendre des nouvelles, voir ce qui se passe », quelques minutes seulement après l'annonce, en catimini, au journal du soir de la télévision serbe, de l'organisation d'un second tour pour l'élection présidentielle.

Le portier est inflexible : « Il n'y a personne, pas de commentaires. » Le gardien du temple n'en dira pas plus : « Je ne vous respecte pas », lâche-t-il. Milosevic mis en échec par un « valet de l'Occident » comme la propagande officielle à Belgrade qualifie Vojislav Kostunica, le candidat de l'opposition serbe à la présidence fédérale ? Dragan a du mal à y croire, puis concède : « Si Milosevic a dit qu'il y aura un second tour, il faut lui faire confiance. On ne croit que lui. C'est la démocratie. » « Par contre, vous trouvez cela normal que le gouvernement [monténégrin] fasse pression sur les gens pour les empêcher d'aller voter ? », interroge-t-il.

La pilule a visiblement du mal à passer. Dragan prend des airs menaçants. « Je fais partie du septième bataillon », annonce-t-il crânement, en référence à cette unité de la deuxième armée fédérale yougoslave basée au Monténégro, présentée par le régime serbe comme une unité régulière d'élite et par le pouvoir monténégrin comme un ramassis de criminels paramilitaires entraînés à la guérilla urbaine pour déstabiliser le gouvernement pro-occidental de Milo Djukanovic. « Ce soir, s'il le faut, je suis prêt à me battre pour défendre mon pays, la Yougoslavie », assène-t-il, avant de lancer, agressif : « Maintenant que Kostunica n'a pas été élu au premier tour, est-ce que vous allez à nouveau nous envoyer

des avions pour nous bombarder ? »

A cette heure, Dragan ne sait pas encore que l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) a refusé de se voir privée de la victoire au premier tour qu'elle revendique en vertu de son propre comptage des voix. Ce jeune homme au crâne rasé avait commencé à prendre les résultats de son « candidat » au Monténégro pour argent comptant, comme le signe que l'homme fort de Belgrade n'avait pas perdu de sa superbe. Dans la matinée, le SNP avait en effet annoncé le score mirifique de Slobodan Milosevic dans la petite république yougoslave : près de 90 % des votes en sa faveur. « Ici, la démocratie a un goût amer », avait commenté Predrag Bulatovic, vice-président du SNP, qui a toutefois souligné « la bonne organisation et le déroulement régulier et pacifique du scrutin ».

« Le Monténégro est le seul pays où le taux de participation diminue au fil des jours de dépouillement (...). C'est parce qu'il n'ont pas réussi à bourrer les urnes comme ils l'entendaient »

L'appel au boycott lancé par la coalition au pouvoir a en effet réduit le taux de participation à une peau de chagrin pour les partisans de Slobodan Milosevic. Seulement 28,5 % des électeurs monténégrins se seraient en effet déplacés. Et encore, ce chiffre modeste serait gonflé, à en croire le représentant

de l'ODS au Monténégro, Dragan Vesic. Il affirme ainsi que pas plus de 23 % des électeurs inscrits se seraient déplacés dimanche 24 septembre. Mais, grand seigneur, il glisse rapidement sur « ces irrégularités et les fraudes », qui ne peuvent jouer qu'à la marge du scrutin étant donné la disproportion démographique entre la Serbie (7 millions d'habitants) et le Monténégro (600 000). Il préfère ironiser sur « le Monténégro, le seul pays où le taux de participation diminue au fil des jours de dépouillement ». Le SNP clamait, au soir du vote, un chiffre de 35 % avant de le revoir à la baisse. « C'est parce qu'il n'a pas réussi à bourrer les urnes comme il l'entendait. Certains membres dirigeants du SNP ont refusé de tricher de façon éhontée », ajoute M. Vesic.

Si les partisans de Belgrade au Monténégro n'expriment guère de doute sur la suite des événements – un second tour ponctué par la victoire de leur champion –, ceux qui soutiennent la coalition emmenée par Milo Djukanovic sont plus dubitatifs. « Il ne faut pas que l'opposition accepte d'aller au second tour. Ce serait donner une seconde chance à Milosevic », prétend Koca Pavlovic, rédacteur en chef de la télévision privée monténégrine Montena, et favorable à l'indépendance du Monténégro. Son téléphone sonne en permanence. Comme beaucoup, il vit depuis la fin du scrutin au rythme des rumeurs qui lui parviennent de Belgrade. Certaines lui disent que la police fait preuve d'une tolérance inhabituelle avec les partisans de l'opposition qui se réunissent dans les villes de Serbie. « C'est le signe que Milosevic est affaibli. Après deux jours de silence de leur président, les rats quittent le navire », commente-t-il.

Mercredi devait donc être un jour test avec l'appel de l'opposition à organiser une grande manifestation dans le centre de la capitale serbe. La rue pourrait alors demander purement et simple-

ment que Milosevic reconnaisse sa défaite au premier tour. Ce serait alors le bras de fer. Un coup fourré du président yougoslave n'est jamais exclu – recours à la force, annulation du scrutin –, mais la perspective, jamais aussi proche, de le voir quitter le pouvoir réjouit Koca Pavlovic. « Avec l'arrivée de [Vojislav] Kostunica, la menace d'intervention militaire au Monténégro disparaîtrait. On entrerait dans une phase de négociations, longue sans doute, pour réformer la fédération », estime-t-il.

Ils sont peu nombreux en tout cas à redouter une dérive violente au Monténégro. Une fois encore, tout dépend de l'attitude de Belgrade. Dans un entretien à la télévision allemande ARD, le président monténégrin, Milo Djukanovic, a annoncé, mardi 26 septembre au soir, que si Milosevic se maintenait au pouvoir, le pouvoir monténégrin organiserait un référendum sur l'indépendance. Or, Belgrade a toujours affirmé, par la voix de ses militaires, qu'elle ne permettrait pas une telle initiative.

En attendant, les rues de Podgorica ressemblent davantage à celles d'une paisible sous-préfecture qu'à celles d'une ville rebelle au bord de l'insurrection ou à la veille d'une reprise en main par les forces de l'armée fédérale, en partie cantonnée dans la capitale. Loin de jeter de l'huile sur le feu, Predrag Bulatovic, vice-président du SNP, appelle d'ailleurs « à la poursuite du dialogue avec le pouvoir » à Podgorica) pour préserver la paix ».

Mardi soir, comme les jours précédents, les militaires étaient de fait totalement invisibles et la police fidèle au président Djukanovic n'avait établi que quelques barrières routiers sélectifs à l'entrée de la ville. « C'est la routine. Nous n'appliquons aucune consigne particulière de sécurité », expliquait un policier.

Christophe Châtelot

## Les chiffres de la commission électorale

Selon les chiffres de la Commission électorale fédérale (CEF), cités mardi 26 septembre par la télévision d'Etat serbe (RTS), M. Kostunica arrive en tête avec 48,2 % des voix contre 40,2 % au président yougoslave sortant, Slobodan Milosevic. Le taux de participation était de 64,16 % des électeurs inscrits sur les listes électorales, a indiqué la CEF. Les trois autres candidats à la présidentielle arrivent largement derrière MM. Kostunica et Milosevic.

Tomislav Nikolic, du Parti radical (SRS, ultranationaliste), obtient 5,10 % des voix, Vojislav Mihailovic, du Mouvement du renouveau serbe (SPO), 2,59 %, et Miroslav Vidjokovic, candidat du Parti affirmatif, 0,80 %. Ces résultats portent sur le dépouillement de 10 153 bureaux (sur un total de 10 500). - (AFP)

## Les Occidentaux sont désarmés

LA CRISE est ouverte depuis mardi 26 septembre en Yougoslavie et les Occidentaux, qui suivent d'extrêmement près ce qui se passe à Belgrade, semblaient assez démunis

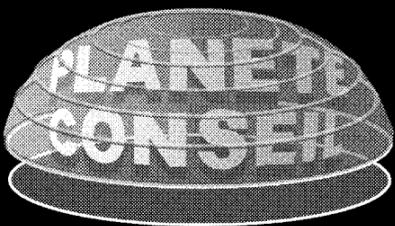
### ANALYSE

Le rêve d'une alternance aux allures libérales suspendu à deux inconnues

face aux derniers événements. Pendant toute la journée de mardi, ils avaient clamé sur tous les tons que pour eux c'était fait, que le candidat de l'opposition à la présidentielle, Vojislav Kostunica, avait gagné et que Milosevic devait se retirer. Mais Slobodan Milosevic n'est pas homme à céder ainsi. S'il a perdu toute légitimité chez lui depuis l'élection de dimanche, il n'a pas pour autant renoncé au pouvoir, en tout cas pas encore. La situation est, depuis mardi soir, passablement complexe, avec un président autoproclamé – Vojislav Kostunica – qui dit avoir recueilli les suffrages nécessaires au premier tour, et un président toujours en fonctions – Slobodan Milosevic – qui prétend se maintenir à ce poste en singeant le jeu de la légalité, en truquant les résultats du premier tour, mais pas trop, et en convoquant un second tour. Que faire ?

Lorsque la Commission électorale yougoslave annonça, en fin d'après-midi de mardi, les résultats du pre-

mier tour, savamment dosés par le pouvoir en place, on sentit une certaine hésitation dans les chancelleries. Que fallait-il conseiller à M. Kostunica, dont les partisans avaient proclamé la victoire quelques heures plus tôt avec 54 % des voix ? On put percevoir, à ce moment-là, que certains diplomates, à Paris notamment, étaient fortement tentés d'inviter M. Kostunica à jouer le jeu que proposait le président yougoslave : estourbi par le mouvement de contestation qui s'est emparé des Serbes, Milosevic n'était-il pas enfin en train de se résigner progressivement à la défaite ? La commission électorale yougoslave ne venait-elle pas de reconnaître une avance de 8 points à son adversaire au premier tour, ce qui pouvait laisser escompter une reconnaissance de la défaite de Milosevic au second ? Ne pouvait-on faire la grâce à Milosevic de cette sortie en deux étapes : un second tour avant de quitter la place. Ne valait-il pas mieux, d'ailleurs, pour l'avenir, que soient respectées les formes et que Vojislav Kostunica soit reconnu officiellement chez lui comme le vainqueur de l'élection présidentielle dans quinze jours ? Ce scénario n'aura pas résisté deux heures : M. Kostunica n'était pas disposé à se prêter à ce jeu de dupes, et les Occidentaux ont dû remballer sur-le-champ, avant même de l'avoir évoqué publiquement, leur rêve d'alternance aux allures libérales pour la Yougoslavie.



DES OPPORTUNITÉS DE CARRIERE ?

www.syntec-management.com



TOUT L'UNIVERS DU CONSEIL EN MANAGEMENT, SUR LE BOUT DES DOIGTS...



## TROIS QUESTIONS À...

## HUBERT VÉDRINE

1 **Ministre français des affaires étrangères, vous avez appelé, mardi, l'Union européenne à « une levée rapide des sanctions qui frappent la Yougoslavie », en estimant qu'il était d'ores et déjà « incontestable que Slobodan Milosevic a perdu et que Vojislav Kostunica a gagné ». Cette initiative et cette estimation n'étaient-elles pas prématurées ?**

L'Union européenne doit être à la hauteur du courage que les Serbes ont montré dimanche. Voici un peuple enfermé depuis des années dans une propagande communis-nationaliste et qui a trouvé en lui-même la force de secouer ce joug. Toutes les indications dont nous disposons concourent en effet à prouver que les Serbes ont voté massivement dimanche contre Milosevic. A Evian, les Quinze s'étaient engagés à une révision radicale de leur politique envers la Serbie en cas de changement vers la démocratie. Ils l'avaient confirmé le 18 septembre en annonçant la levée des sanctions dans cette hypothèse. Vojislav Kostunica nous a dit que ce message avait été entendu. Nous devons maintenir la pression sur Milosevic. J'ai donc demandé à la Commission de Bruxelles de nous faire des propositions afin que l'Union européenne soit en mesure de lever les sanctions, ce que l'Allemagne a d'ailleurs déjà réclâmé.

Propos recueillis par  
Claire Tréan

## face à la nouvelle situation

C'est la crise. Dès lors qu'ils se sont engagés aux côtés de M. Kostunica comme ils l'ont fait ces derniers jours, au-delà de ce que permettent les prudences diplomatiques en usage, les Occidentaux ne peuvent plus faire marche arrière et se contenter, comme avant, de gérer les affaires courantes en déplorant que la Serbie reste un « trou noir » sur la carte de l'Europe démocratique. C'est la crise, mais personne ne sait à vrai dire comment la gérer à ce stade.

L'initiative prise mardi par le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, d'engager les procédures devant aboutir à lever les sanctions économiques contre la Serbie, si elle peut constituer un nouveau signal d'encouragement à l'opposition serbe, n'est

2 **Vous semblez, au moment où vous avez pris cette initiative, exclure l'hypothèse selon laquelle Milosevic et Kostunica revendiqueraient tous deux la victoire à l'élection présidentielle et vous semblez aussi tenir M. Kostunica pour garant du rétablissement de la démocratie en Serbie...**

Je n'exclus aucune hypothèse mais, pour l'heure, notre priorité c'est de soutenir le choix du peuple serbe et de renforcer ce mouvement démocratique. Nous devons montrer que nous sommes prêts à tenir les engagements d'Evian sans condition supplémentaire. Sinon, on sous-estimerait ce qui s'est passé dimanche, on ferait peser la contrainte sur Kostunica et on laisserait Milosevic maître du jeu !

3 **Un responsable américain a fait savoir, mardi, que les Etats-Unis n'étaient pas encore prêts à envisager la levée des sanctions. Y a-t-il une divergence avec eux sur ce sujet ?**

Ma déclaration engage l'Union européenne dans sa politique vis-à-vis de la Serbie. Après que les Quinze ont pris leur initiative à Evian, les Américains s'y sont associés. Il y a un complet accord entre les Etats-Unis et l'Union européenne sur le soutien au changement démocratique en Serbie.

pas une solution. Elle ne pourra de toute façon pas se concrétiser tant que Milosevic restera aux commandes. Les Occidentaux n'ont pas d'armes pour intervenir dans la crise, sinon leur soutien politique à l'opposition.

## « DES MOYENS PACIFIQUES »

Deux inconnues demeurent, qui décideront du cours des choses dans les jours et les semaines qui viennent. La première porte sur l'éventualité de troubles violents. Dès avant les élections, les observateurs redoutaient que Slobodan Milosevic ne les provoque, au Monténégro ou en Serbie, pour échapper au verdict des urnes. La tactique qu'il a choisie jusqu'à présent n'est pas celle-là mais la convocation d'un second tour à la présidentielle, que l'opposition interprétera comme le « vol » de sa victoire du dimanche 24 septembre, risque de jeter des manifestants dans la rue. Vojislav Kostunica, lorsqu'il était interrogé sur le sujet avant dimanche, a toujours fait profession de pacifisme et assuré qu'il n'inciterait à aucune violence. Dans un récent entretien avec la presse il déclarait : « J'ai eu la patience de combattre pendant des années contre le communisme, je ne vais pas devenir impatient maintenant. Nous défendrons notre victoire par des moyens pacifiques, nous protesterons aussi longtemps qu'il le faudra. »

La seconde inconnue est l'effet qu'ont produit les événements de ces derniers jours sur l'appareil même du pouvoir. Les rats ne seront-ils pas tentés de quitter le navire ? On a pu discerner ces derniers jours quelques signes de désaffection, encore ténus il est vrai, dans l'entourage de Milosevic ou dans des parties du corps social qui traditionnellement le soutenaient. Jusqu'où ce mouvement de pourrissement interne peut-il aller ? Nul ne le sait pour l'instant. Mais ce n'est que sur lui et sur la prolongation du mouvement populaire qui s'est dessiné ces dernières semaines en Serbie que peuvent désormais compter les capitales occidentales.

C. T.

## Rompre avec l'opacité économique et la corruption

L'opposition veut réintégrer la Serbie dans les institutions financières internationales

## PODGORICA

de notre envoyé spécial

La Serbie vit au rythme des inaugurations officielles depuis la fin de la guerre au Kosovo en juin 1999. Pas une semaine sans que le président yougoslave Slobodan Milosevic ou l'un de ses officiels ne coupe un ruban marquant la réouverture d'un tronçon de route ou d'un des soixante-quatre ponts endommagés par les bombes de l'OTAN. Tous ces événements sont soigneusement mis en scène pour convaincre la population que la Serbie n'a cure des sanctions économiques décidées par l'Union européenne et par les Etats-Unis.

Le rythme des reconstructions, les magasins de marque et les berlines luxueuses dans les rues de Belgrade ne font pourtant pas oublier la détérioration du niveau de vie des Serbes depuis dix ans. Occupée à guerroyer en Slovaquie, en Croatie, en Bosnie ou au Kosovo et confrontée à l'effondrement de l'ancien système yougoslave, qui inciterait étroitement toutes les Républiques, la Serbie n'a pas pris le temps d'engager des réformes en profondeur. « L'économie serbe se caractérise toujours par une structure socialiste et centralisée. L'organisation est telle qu'elle permet au régime de contrôler totalement aussi bien les entreprises publiques qu'une grande partie de

l'activité privée et du secteur dit social [sociétés contrôlées par leurs employés, héritage de la période titiste] », notait récemment dans une étude l'institut indépendant International Crisis Group (ICG).

Si elle prenait le pouvoir, l'opposition aurait donc à accomplir un travail de titan pour redresser la situation. « Il faut des réformes radicales [...] : renouveler la confiance de la population dans l'Etat, détruire la corruption dans les administrations et les services publics et lancer une réforme tous azimuts afin que la Serbie retrouve sa place parmi les Etats européens. L'Etat doit cesser d'être le protecteur des criminels et des trafiquants, ou la source d'enrichissements personnels », peut-on lire dans le programme économique de l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) rédigé par le G 17, un groupe d'économistes serbes. Ils préconisent une large privatisation du secteur public et une réforme fiscale et monétaire destinée à faire le ménage dans un système confus de change et d'imposition à taux multiples.

Depuis des années, l'opposition insiste aussi sur la levée des sanctions, qui touchent davantage la population qu'elles n'ébranlent le régime. Après avoir fait la sourde oreille, l'Union européenne s'est engagée, une semaine avant les élections du 24 septembre, à

abattre le mur de rétorsion économique érigé en 1998 pour punir Belgrade de sa politique répressive au Kosovo, en cas de victoire de l'opposition.

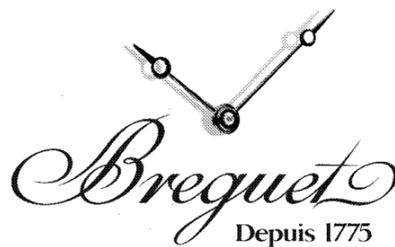
Toujours dans le cas où Slobodan Milosevic quitterait le pouvoir, Bruxelles a aussi promis une aide économique. La Serbie en aura besoin. « Si nous gagnons les élections, il nous faudra trouver environ 1 milliard de dollars pour la première année », ont évalué les économistes du G 17. Ils comptent sur « des dons de 400 millions de dollars des pays européens plus 350 millions tirés de privatisations », le reste devant être couvert par des prêts contractés auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, organisations financières dont la Yougoslavie est actuellement exclue.

Il ne s'agit là que d'estimations. L'opposition reconnaît qu'elle ne sait pas, par exemple, quel est le niveau des réserves de change de la banque nationale ni les chiffres réels d'un budget que l'on dit partiellement financé par des taxes perçues sur des importations illégales de pétrole ou de matières premières. « Les sanctions économiques, indiquait le rapport d'ICG, ont non seulement permis une centralisation de l'économie mais également le passage des activités illégales ou non déclarées sous

la supervision du régime. » En fait, depuis des années, les statistiques économiques sont gardées comme des secrets d'Etat. Ainsi, la Serbie aurait passé l'hiver suivant les bombardements en s'approvisionnant en gaz auprès de la Russie – livraisons en partie payées en nature, par des produits agricoles. Elle aurait également obtenu des crédits de la Chine, importé du pétrole d'Irak en s'infiltrant dans le programme des Nations unies dit « Pétrole contre nourriture » et exporté du blé vers la Libye et la Syrie. Mais aucun chiffre officiel ne circule.

Malgré l'absence de données fiables et complètes, le G 17 dresse un sombre tableau du pays. Selon ce groupe, près d'un quart de la population vivrait sous le niveau de pauvreté. Le chômage dépasserait 30 % de la population active et l'inflation atteindrait 40 %. Le salaire mensuel moyen se serait effondré (300 francs cette année contre 2 500 francs en 1990). Et le pays n'aurait pas encore touché le fond. Une projection de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation pronostique ainsi, pour l'année prochaine, une « sérieuse chute de l'approvisionnement du pays en nourriture » et une flambée des prix des denrées.

Ch. Ct



**A** tous les connaisseurs de la haute horlogerie et de la culture européenne, détenteurs d'un de ses précieux garde-temps, Breguet accorde une option d'achat sur une pièce unique en série limitée célébrant le 225ème anniversaire de la fondation de la marque.

Depuis sa fondation en 1775, Breguet a précieusement conservé et perpétué les valeurs insufflées par son fondateur, Abraham-Louis Breguet, que sont l'esthétique, l'élégance, la pureté des lignes, la maîtrise des complications et de la technique supérieure. Ainsi, en 225 ans d'histoire, ses précieux garde-temps ont exercé une véritable fascination auprès de nombreux grands écrivains (dont Honoré de Balzac, Stendhal et Pouchkine), connaisseurs et collectionneurs parmi lesquels on peut citer :

- Marie-Antoinette, Reine de France (1782)
- Le Général Napoléon Bonaparte (1798)
- L'Impératrice Joséphine (1806)
- Le Tsar Alexandre I de Russie (1809)
- Arthur Rubinstein (1930)
- Ettore Bugatti (1931)
- Sir Winston Churchill (1946)



En cette année anniversaire, Nicolas G. Hayek et Breguet désirent honorer les membres de leur cercle de collectionneurs et connaisseurs en leur proposant une montre commémorative, réalisée en série limitée numérotée de 225 pièces en platine, qui rend hommage au savoir-faire exceptionnel de Breguet.

Cette montre poignet automatique est inspirée d'une célèbre montre de poche Breguet a créée pour le Maréchal Ney en 1815. Elle met à l'honneur les matériaux nobles utilisés à l'époque: cadran bombé en émail "grand feu", chiffres arabes Breguet peints à la main, aiguilles Breguet en or 18 carats, signature secrète, mouvement avec une finition haut de gamme et masse oscillante ciselée, boîtier en platine à carrure cannelée, gravure commémorative "Breguet 225ème anniversaire 1775-2000".

Si vous désirez devenir le détenteur de ce précieux garde-temps, nous vous invitons à prendre contact jusqu'au 31 décembre 2000, avec la société Breguet afin de l'informer du ou des modèles Breguet en votre possession.

La priorité sera donnée aux détenteurs des montres les plus anciennes.

Breguet aimerait profiter de cette annonce pour remercier tous les amoureux de la marque de leur fidélité et de leur confiance, qui lui permettent de perpétuer aujourd'hui comme demain son art inégalé depuis 1775 et qui appartient au patrimoine culturel européen.

Nicolas G. Hayek  
Président et CEO de Montres Breguet SA

MONTRES BREGUET SA - CH-1344 L'ABBAYE  
Tél. 41 21/841 90 90 - Fax 41 21/841 90 84  
Internet: www.breguet.com

BOUTIQUE BREGUET - F-75001 PARIS  
20, Place Vendôme  
Tél. 33/147 03 65 00 - Fax 33/147 03 65 05

# Devant le congrès travailliste, à Brighton, Tony Blair fait acte de contrition

Le premier ministre promet des mesures sociales aux Britanniques

Le premier ministre britannique, Tony Blair, a cherché à désamorcer la crise larvée en se présentant devant le congrès annuel du Parti tra-

vaille, mardi 26 septembre. En chute dans les sondages, il a nié les accusations d'arrogance et d'insensibilité, se présentant en « unificateur

par nature ». Il a promis des mesures en faveur des bas revenus, qui ne doivent pas être laissés « à la merci des marchés ».

## BRIGHTON

de notre envoyé spécial

Galvanisé par une succession de mauvais sondages les plaçant pour la première fois depuis huit ans, lui et son parti, 5 à 8 points derrière les conservateurs en termes d'intentions de vote, c'est un Tony Blair inédit, compatissant et contrit, qui s'est donné à voir, mardi 26 septembre, au congrès travailliste annuel, à Brighton. Répondant d'entrée de jeu aux routiers et aux agriculteurs, qui sont parvenus à mettre le pays à sec et à ébranler son gouvernement en moins d'une semaine de protestations, le premier ministre a d'abord nié ce que lui reprochent presque tous les commentateurs et les deux tiers de l'opinion : son orgueil.

« Je ne suis pas arrogant », a affirmé M. Blair devant les huit cents délégués. « Je suis un unificateur par nature. J'aime construire le consensus. [...] J'écoute, j'entends la colère des gens et j'agis. » Les protestataires, qui ont donné jusqu'à la mi-novembre au gouvernement pour baisser les taxes sur l'es-

sence, n'ont pas reçu de promesses claires. Mais, dans la coulisse, chacun sait que le gouvernement s'active pour trouver le moyen de désamorcer la crise en gestation sans perdre la face. « Oui, le carburant est moins cher ailleurs en Europe, a reconnu le premier ministre, mais la TVA y est souvent plus élevée, les impôts sur le revenu et ceux sur les affaires aussi [...]. Tout compris, la Grande-Bretagne a les impôts les moins lourds de l'ensemble du monde industrialisé, à l'exception du Japon et des Etats-Unis. Mais, aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, il n'y a pas de service de santé publique. »

## PARC D'ATTRACTIONS

Cette incidente ainsi que les nombreuses références aux investissements massifs qui ont été annoncés pour les services publics ont beaucoup plu aux élus et aux militants. De même que l'acte de contrition de Tony Blair à propos du milliard de livres sterling (environ 11 milliards de francs), peu ou prou dépensé pour célébrer le troisième millénaire dans la construc-

tion, près de Londres, du dôme d'attractions qui n'attire pas assez le public pour être rentable : « Si j'avais su, a admis le premier ministre, j'aurais écouté ceux qui indiquaient qu'un gouvernement ne devrait même pas essayer de gérer un grand parc d'attractions... »

Autre sujet sur lequel, selon Tony Blair, le gouvernement « a bien reçu le message » : les retraites. La hausse de 75 pence (environ 8,50 francs), accordée en mars dernier par le chancelier de l'Echiquier, avait humilié et insulté plusieurs millions de bénéficiaires. Les études montrent d'ailleurs que ce sont surtout les membres de cette catégorie sociale – le fameux « pouvoir gris » –, qui représentent environ 20 % de l'électorat, qui ont retiré leur soutien au pouvoir. Pour le regagner, Gordon Brown, le chancelier, a annoncé, lundi, devant la même assemblée, que les retraites seraient augmentées d'environ 15 % sur trois ans au prochain budget. Le Parti travailliste a apprécié le geste et fait un triomphe au seul rival potentiel de Tony Blair. Mais le parti a égale-

ment apprécié la charge anti-conservatrice de son leader. « N'oublions jamais qu'en dix-huit années de pouvoir tory, le chômage a été multiplié par trois, alors qu'il est aujourd'hui au plus bas depuis vingt ans. »

Fustigeant l'« opportunisme » de ses adversaires, « qui promettent la hausse des dépenses publiques et la baisse des impôts dans un même souffle », Tony Blair a développé sa « vision pour son mandat » et évoqué un royaume enfin doté de services publics dignes de ce nom, notamment l'éducation – qui reste sa priorité –, la santé, les transports et l'ordre public.

Le premier ministre a aussi offert quelques petits plaisirs à la gauche, son parti. Avec l'introduction d'un SMIC et d'une législation donnant aux salariés le droit de se syndiquer – sauf dans les petites entreprises –, « nous avons décidé de ne pas vous laisser à la merci des marchés », a-t-il affirmé. Les sondages diront si tout cela suffira pour inverser la tendance.

Patrice Claude

# La cagnotte fiscale italienne s'élève à 11,3 millions d'euros

Le gouvernement prévoit une baisse des impôts sur le revenu et des allègements pour les sociétés

## ROME

de notre correspondante

Pomme de discorde entre la majorité et l'opposition depuis la rentrée de septembre, la cagnotte fiscale rapportée par la croissance au Trésor italien est enfin connue. Supérieure aux pronostics, elle s'élève à 22 milliards de lire (11,36 millions d'euros, soit 74,5 millions de francs français).

Le premier ministre, Giuliano Amato, a annoncé cette bonne surprise aux diverses centrales syndicales et organisations patronales qu'il recevait, lundi 25 septembre, pour discuter de la prochaine loi de finances. Il a sur-le-champ précisé les principales redistributions qu'il entendait opérer. Deux tiers devraient aller dans les poches des familles, en particulier les plus démunies : la baisse d'impôt envisagée se traduirait par un bonus moyen par ménage de 350 000 lire, soit 1 185 francs, dès la fin de l'année. Le restant servirait à baisser la pression fiscale pesant sur les entreprises.

Concernant l'impôt sur le revenu, le projet de budget prévoit que le montant du minimum requis pour être imposable soit relevé de 2,8 %, le plafond pour le taux d'imposition le plus bas également (+ 33 %). En 2001, les ménages à revenus moyens puis supérieurs profiteront successivement d'allègements des taux. Innovation : la taxe foncière pour la résidence principale va totalement disparaître l'an prochain. Les pensions les plus basses vont être relevées de 80 000 à 100 000 lire. Enfin le gouvernement envisage de supprimer le « ticket santé », sorte de franchise par ordonnance qui reste à la charge de chaque assuré social. Et le profit qu'il va tirer de l'attribution de cinq licences de téléphonie mobile sera pour une petite partie destiné à un nouveau fonds de formation et de recherche qui serait doté de 2 milliards de lire.

Les entreprises obtiennent quant à elles une baisse de 0,84 % du coût du travail, par le jeu de la fiscalisation de certaines contributions. Les deux principaux impôts sur les sociétés (l'un, national, sur les bénéfices, et l'autre, régional, sur l'activité productive) devraient diminuer et un crédit d'impôt se-

rait instauré jusqu'à 10 millions de lire par embauche. A la Confindustria, le Medef italien, on reste critique. Le président Antonio D'Amato le dit avec quelque modération : « Attendons de voir, nous n'avons pas besoin d'un soutien à la demande, mais bien d'une politique pour la compétitivité. » Et il attend toujours des mesures spécifiques pour le Mezzogiorno, les régions du sud de la Péninsule.

Ailleurs, dans les organisations professionnelles, les avis divergent : les agriculteurs de la Colodiretti affichent leur amertume, d'autres sont plus satisfaits. Du côté des centrales de salariés, la CGIL (la CGT italienne) n'est pas mécontente, mais la CISL, plus centriste, redoute une flambée inflationniste.

## « CADEAU PRÉÉLECTORAL »

Cette critique est reprise, dans les milieux politiques, par l'opposition de droite, qui trouve que la politique budgétaire a un air de « cadeau électoral ». En revanche, à gauche de la gauche, Rifondazione Comunista a salué « l'ouverture » faite par le président du conseil : « Quelque chose bouge », se félicite son secrétaire général, Fausto Bertinotti. On en déduit qu'une alliance des communistes orthodoxes avec l'actuelle majorité de centre gauche a quelque chance d'être remise au goût du jour à l'occasion des élections législatives prévues pour le printemps 2001.

L'arrivée du bonus fiscal fouette en effet un esprit de campagne déjà vif. Avant de lancer les discussions budgétaires, le chef du gouvernement, Giuliano Amato, avait annoncé la veille, au cours d'une émission télévisée, qu'il n'était plus candidat pour conduire les listes du centre gauche aux élections et qu'il se ralliait à la bannière du maire de Rome, l'ancien Vert Francesco Rutelli, officiellement intronisé par ses pairs mardi à Rome comme chef de file de la coalition. De son côté, Silvio Berlusconi, le chef de l'opposition, s'efforce de se donner une dimension européenne. Il devait être reçu mercredi à Paris par le président Jacques Chirac.

Danielle Rouard

# La junte ivoirienne a rejeté la médiation de l'OUA

## ABIDJAN

de notre correspondante

La junte ivoirienne a opposé, mardi 26 septembre, une fin de non-recevoir aux propositions de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour sortir de la crise. Les sept chefs d'Etat, dont le Sud-Africain Thabo Mbeki et l'Algérien Abdelaziz Bouteflika, avaient à peine quitté Abidjan que le pouvoir dénonçait cette « ingérence étrangère ».

L'OUA avait proposé la formation d'un « conseil de transition », présidé par le chef de la junte, le général Robert Gueï, et coprésidé par les principaux leaders politiques. Ils avaient également souhaité qu'aucun des candidats déclarés à la présidentielle du 22 octobre ne soit écarté de la course alors que la polémique a repris de plus belle sur l'éligibilité de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara.

## « DONNEURS DE LEÇONS »

« L'OUA fait du chantage », « ce sont des donneurs de leçons impénitents », « nous sommes un pays souverain », « laissez-nous régler nos problèmes nous mêmes » : sur les deux chaînes de la télévision nationale, instrument privilégié du pouvoir, des « micro-trottoirs » se sont succédé pour appuyer la position officielle. Cette mission « a eu pour remarquable effet de rassembler les Ivoiriens autour des idées du général Gueï », le chef de la junte, se félicitait mardi le ministre de la communication, le capitaine de frégate Henri César Sama, membre de la junte.

L'OUA estime que la tension suscitée par le débat autour de candidature de l'opposant Alassane Ouattara fait courir à la Côte d'Ivoire des risques importants de déstabilisation. Une analyse que la junte ne partage pas. « Nous ne comprenons pas pourquoi on nous demande de mettre en veilleuse cette Constitution au nom d'une prétendue paix sociale », s'insurge le capitaine de frégate Sama. Selon lui, si des troubles survenaient ils pourraient être contenus par une simple « opération de maintien de l'ordre ». L'ancien premier ministre, lui, affirme être parfaitement éligible. Il dénonce par avance toute décision arbitraire de la Cour suprême, chargée d'examiner les dossiers des candidats.

La fracture, qui existe bel et bien entre le pouvoir militaire et le camp Ouattara, a également des répercussions au sein même de la junte. Mardi, les ex-numéros 2 et 3 du Comité national de salut public, les généraux Lassana Palenfo et Abdoulaye Coulibaly, ont été désignés comme faisant partie des commanditaires de l'attaque du domicile du général Gueï, dans la nuit du 17 au 18 septembre. L'opération « avait pour but d'assassiner le chef de la junte et plusieurs autres personnalités », selon le communiqué officiel qui affirme que les deux généraux, considérés comme des proches de M. Ouattara, ont « pris la fuite ». Le général Coulibaly a dénoncé « une mascarade ».

Fabienne Pompey

## NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Premier semestre 2000

### Croissance forte et équilibrée des résultats

Résultat brut d'exploitation : + 26% (\*)  
Résultat net part du groupe : + 47%

Produit net bancaire

+21%

888 M€  
5 822 MF

Le Conseil d'administration de Natexis Banques Populaires, réuni le 20 septembre 2000 sous la présidence de Philippe Dupont, a examiné les comptes consolidés du premier semestre 2000. Commentant les résultats, Philippe Dupont a souligné « une nouvelle et forte amélioration des performances de l'ensemble des métiers » et a déclaré : « au delà des résultats financiers proprement dits qui sont bons, la manière dont ceux-ci sont obtenus est également un facteur de satisfaction. La priorité donnée dans tous nos métiers aux activités génératrices de commissions se traduit dans les comptes ; les succès commerciaux rencontrés dans nos activités de service confortent le bien-fondé de notre stratégie ».

(\*) Sauf spécification particulière, les pourcentages de variation mesurent l'écart par rapport au premier semestre 1999. La base de référence du premier semestre 1999 a été retraitée proforma pour prendre en compte les changements de méthode comptable, en particulier la mise en intégration globale des activités d'assurance. Pour mémoire, les chiffres du premier semestre 1999 intégraient déjà les activités apportées par la Caisse Centrale des Banques Populaires.

## L'ACTIVITÉ

Le produit net bancaire total du premier semestre 2000, qui inclut les activités d'assurances désormais consolidées par intégration globale, s'établit à 888 M€ (5 822 MF) en hausse de 21%.

Le PNB des métiers (874 M€ ou 5 733 MF) progresse de 28%. L'évolution par métier est la suivante :

- financement + 16% à 339 M€ (2 225 MF)
- investissement + 44% à 245 M€ (1 605 MF)
- service + 32% à 290 M€ (1 903 MF).

Les recettes de commissions connaissent une nouvelle et forte hausse ; elles s'élèvent à 418 M€ (2 745 MF), hors commissions liées aux crédits, et représentent 47% du PNB (contre 44% pour 1999).

Les encours Cooke au 30 juin se montent à 55 Mds€ (360 MdsF), en progression de 5% par rapport au 31 décembre 1999. A taux de change constants, cette progression serait ramenée à 4%. Les encours moyens de crédits au premier semestre 2000, y compris les engagements hors bilan, s'élèvent à 62 Mds€ (408 MdsF).

Le total des actifs gérés au 30 juin ressort à 64 Mds€ (419 MdsF) en hausse de 21% par rapport au 30 juin 1999.

Le produit net bancaire hors métiers ressort à 14 M€ contre 52 M€ au premier semestre 1999, diminution qui résulte de moindres plus values extériorisées en trésorerie sociale.

## LES RÉSULTATS

Le résultat brut d'exploitation augmente fortement (+ 26%) et atteint 394 M€ (2 582 MF). Les charges progressent de 17%, essentiellement en raison des investissements humains que Natexis Banques Populaires est amené à réaliser, en particulier pour accompagner et anticiper les développements notamment de la filière Services bancaires, financiers et technologiques où la croissance de l'activité est très forte (+ 45% en PNB). Le coefficient d'exploitation ressort à 55,6% contre 57,4% au 1er semestre 1999.

La charge du risque est une nouvelle fois en diminution. Les dotations aux provisions pour risques individualisés, tant domestiques qu'internationaux, sont ramenées de 44 M€ (290 MF) à 28 M€ (184 MF). Une dotation pour risques bancaires de 30 M€ (195 MF) a également été inscrite.

Les autres principaux postes contribuant à la détermination du résultat net (part du groupe) sont :

- une dotation au FRBG à hauteur de 46 M€ (300 MF) contre 30 M€ (200 MF) au premier semestre 1999. Cette dotation porte le montant total du FRBG à 233 M€ (1 527 MF) soit 0,42% des encours pondérés.
- l'impôt qui progresse fortement à 105 M€ (686 MF) contre 56 M€ (370 MF) au premier semestre 1999.

## COMMUNICATION FINANCIÈRE

Téléphone : 01 40 39 43 74  
Télécopie : 01 40 39 46 02  
E-mail : relinvest@nxbp.fr

NATEXIS  
BANQUES  
POPULAIRES

Résultats du 1er semestre 2000		
	M€	MF
Produit net bancaire	888	5 822
Charges	(494)	(3 240)
Résultat brut d'exploitation	394	2 582
Coût du risque	(58)	(379)
Gains/pertes sur actifs immobilisés	(8)	(52)
Quote-part sociétés mises en équivalence	12	78
Résultat courant	340	2 229
Éléments exceptionnels et divers	(23)	(147)
Impôt	(105)	(686)
Dotation au FRBG	(45)	(300)
Intérêts minoritaires	(51)	(334)
Résultat net part du groupe	116	762

## Plus de 80 passagers disparus dans le naufrage d'un ferry grec

ATHÈNES. Vingt-huit naufragés d'un ferry-boat Express Samena coulé dans les Cyclades sont morts noyés et cinquante-trois autres sont portés disparus, selon un bilan publié, mercredi 27 septembre à l'aube, par le ministère grec de la marine marchande. L'accident est survenu en début de soirée mardi, lorsque le ferry-boat, qui effectuait son périple quotidien entre Le Pirée et Patmos, a heurté un îlot rocheux situé à l'entrée du port de Paros, éclairé par un grand phare et enregistré sur les cartes de navigation. Le navire, en service depuis trente-quatre ans, devait être retiré en 2001 de la navigation. Il transportait cinq cent onze passagers. Certains médias affirment que l'état du navire est à l'origine de l'accident. D'autres font état d'une « erreur humaine » et affirment qu'au moment de l'accident l'équipage suivait un match de football télévisé et n'a pas vu le rocher. — (AFP)

## Recul de la pauvreté aux Etats-Unis

WASHINGTON. La pauvreté est à son niveau le plus bas depuis vingt ans aux Etats-Unis et les revenus moyens ne cessent d'augmenter, d'après les chiffres publiés, mardi 26 septembre, par le bureau du recensement. La pauvreté concernait 11,8 % des foyers en 1999 contre 12,7 % en 1998, a indiqué le bureau. Aux Etats-Unis, le seuil de pauvreté est fixé à un revenu annuel de 17 000 dollars pour une famille de quatre personnes. Malgré cette amélioration, les Etats-Unis comptent encore 32,3 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les moins de dix-huit ans restent le groupe le plus touché, et les familles monoparentales sont les plus vulnérables. — (AFP)

## Trois morts violentes dans des prisons tunisiennes

TUNIS. Trois personnes sont décédées dans les locaux de la police ou en prison au cours des derniers mois en Tunisie, a indiqué la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), dans un communiqué publié, mardi 26 septembre. et, chose exceptionnelle, relayé par deux quotidiens tunisiens. Ridha Jeddi est décédé le 17 septembre après avoir été enfermé pour ébriété. La LTDH dénonce également la mort de Chaker Azzouzi, 26 ans, le 9 août à Hammamet, où il fut battu à mort par un policier. Le troisième décès, survenu en mai, concerne El Id Ben Salah, battu pendant quatre heures par ses codétenus de la prison de Gafsa. Selon le ministère de la Justice, « tous les cas » de violence dénoncés par la LTDH sont l'objet d'un suivi judiciaire. — (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **LIBYE** : le Congrès général du peuple a ordonné, mardi 26 septembre, le renforcement de la sécurité dans le pays et la punition des travailleurs étrangers impliqués dans des émeutes. Le Congrès n'a pas expliqué l'origine de ces troubles mais, d'après des quotidiens arabes, des violences auraient opposé dans la ville de Zaouia, près de Tripoli, des expatriés tchadiens et soudanais. — (Reuters.)

■ **ÉGYPTE** : la Cour de cassation a confirmé, mardi 26 septembre, la peine de deux ans de prison prononcée à l'encontre du rédacteur en chef du journal islamiste interdit *el Chaab*, Magdy Ahmad Hussein, pour diffamation envers un ministre. M. Hussein est emprisonné depuis 1999, en application d'une loi d'exception remontant à 1981. Il s'est toutefois porté candidat aux élections législatives qui doivent avoir lieu en octobre et novembre, a indiqué son avocat. — (Reuters.)

■ **CHINE** : un pirate de l'air a tenté, mercredi 27 septembre, de détourner un avion des lignes intérieures reliant Baotou, une ville de Mongolie intérieure, région du Nord où existe une petite agitation indépendantiste, à Pékin. Deux membres de l'équipage, dont le pilote, ont été blessés en tentant de maîtriser le pirate de l'air, selon les médias chinois. L'avion, qui transportait cent quarante-trois passagers, s'est finalement posé à Jinan (Est). Tous les passagers étaient sains et saufs. Selon un responsable aéroportuaire, le pirate de l'air, dont ni l'identité ni les motivations n'ont été révélées, a été tué. — (AFP, Reuters.)

■ **BIRMANIE** : les autorités ont bloqué l'accès du siège de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) à Rangoun afin d'empêcher toute célébration du douzième anniversaire, mercredi 27 septembre, du principal parti d'opposition. Le 27 septembre 1988, la LND naissait des émeutes populaires réclamant la fin du régime militaire en place depuis 1962 et qui ont été écrasées par l'armée. Les chefs de la LND, dont Aung San Suu Kyi, sont à nouveau assignés à résidence depuis la semaine dernière. — (AFP)

■ **INDONÉSIE** : des affrontements entre musulmans et chrétiens ont fait au moins quatorze morts, mardi 26 septembre, près d'Amboine dans l'archipel des Moluques, a-t-on appris mercredi à Djakarta. Les victimes ont été tuées par balles ou à l'arme blanche. Depuis janvier 1999, plusieurs milliers de personnes ont péri dans des affrontements entre chrétiens et musulmans. — (Reuters.)

## La charte des droits européens rédigée sans référence religieuse

BRUXELLES. La convention chargée de rédiger un projet de charte des droits fondamentaux de l'Union européenne a achevé ses travaux, mardi 26 septembre à Bruxelles. Le document sera soumis au sommet des Quinze à Biarritz à la mi-octobre. A la demande de la France, la référence à l'héritage religieux de l'Union, introduite par un amendement des démocrates-chrétiens allemands, a été supprimée du préambule. Le représentant britannique, Peter Goldsmith, qui avait longuement combattu la reconnaissance de droits sociaux, a indiqué qu'il adresserait un « rapport favorable » à son gouvernement, ce qui lui a valu les applaudissements de l'assistance. Outre le modèle social européen, le texte consacre de nouveaux droits, en matière de bioéthique (il interdit le clonage reproductif mais ne se prononce pas sur le clonage thérapeutique), de communication, d'environnement et de consommation. — (Corresp.)

# Des heurts violents marquent la journée de protestation contre la mondialisation à Prague

Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait une centaine de blessés

De multiples accrochages entre manifestants et forces de l'ordre se sont produits, mardi 26 septembre, dans le centre de Prague au cours de la

journée de protestation contre la mondialisation. Cependant, les mouvements protestataires, moins nombreux qu'attendu, n'ont pas réussi à

perturber l'ouverture de la session plénière des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

### PRAGUE

de nos envoyés spéciaux

C'est sur la vitrine d'un McDonald's de la place Venceslas, en plein cœur de Prague, que vola le premier pavé, mardi 26 septembre, vers 9 h 30. Prélude d'une longue journée de protestation contre la mondialisation, qui dégénéra en petite guérilla de rue. La journée, selon les chiffres officiels, s'est soldée par une centaine de blessés parmi les forces de l'ordre et les manifestants ainsi que plus de cent arrestations.

Ils étaient quelque dix mille vers 11 heures lorsque le cortège des anti-mondialistes, assez hétéroclite — anarchistes, communistes, trotskistes, écologistes radicaux, chrétiens, mais aussi membres de SUD, d'Attac et autres organisations non gouvernementales —, s'ébranla de la place de la Paix pour tenter de rejoindre le Palais des congrès à un kilomètre au sud. Arrivés à l'entrée du viaduc de Nuslé, qui mène au centre, l'atmosphère jusque-là bon enfant évolua radicalement. Le cortège se heurta à un impressionnant bar-

rage. Véhicules blindés de l'armée, canons à eau, triple rangée de policiers casqués comme des samouraïs, dotés de masques à gaz et de boucliers en Plexiglas.

### DES DIZAINES DE BARRICADES

Bloqués à l'entrée du pont, les manifestants tentent une manœuvre d'encerclement des voies d'accès au palais. Plusieurs milliers d'activistes descendent dans le vallon sous le viaduc et vont ouvrir

deux autres « fronts ». Face à de nouveaux remparts de forces anti-émeutes dotées de blindés, les petits pavés pragoïses — « têtes de chat » —, déchaussés, pleuvent sur les policiers. La riposte est sévère. Lancers de grenades, trombes d'eau et charges massives.

Dès qu'ils se replient, les manifestants érigent des dizaines de barricades avec ce qui leur tombe sous la main : barrières métal-

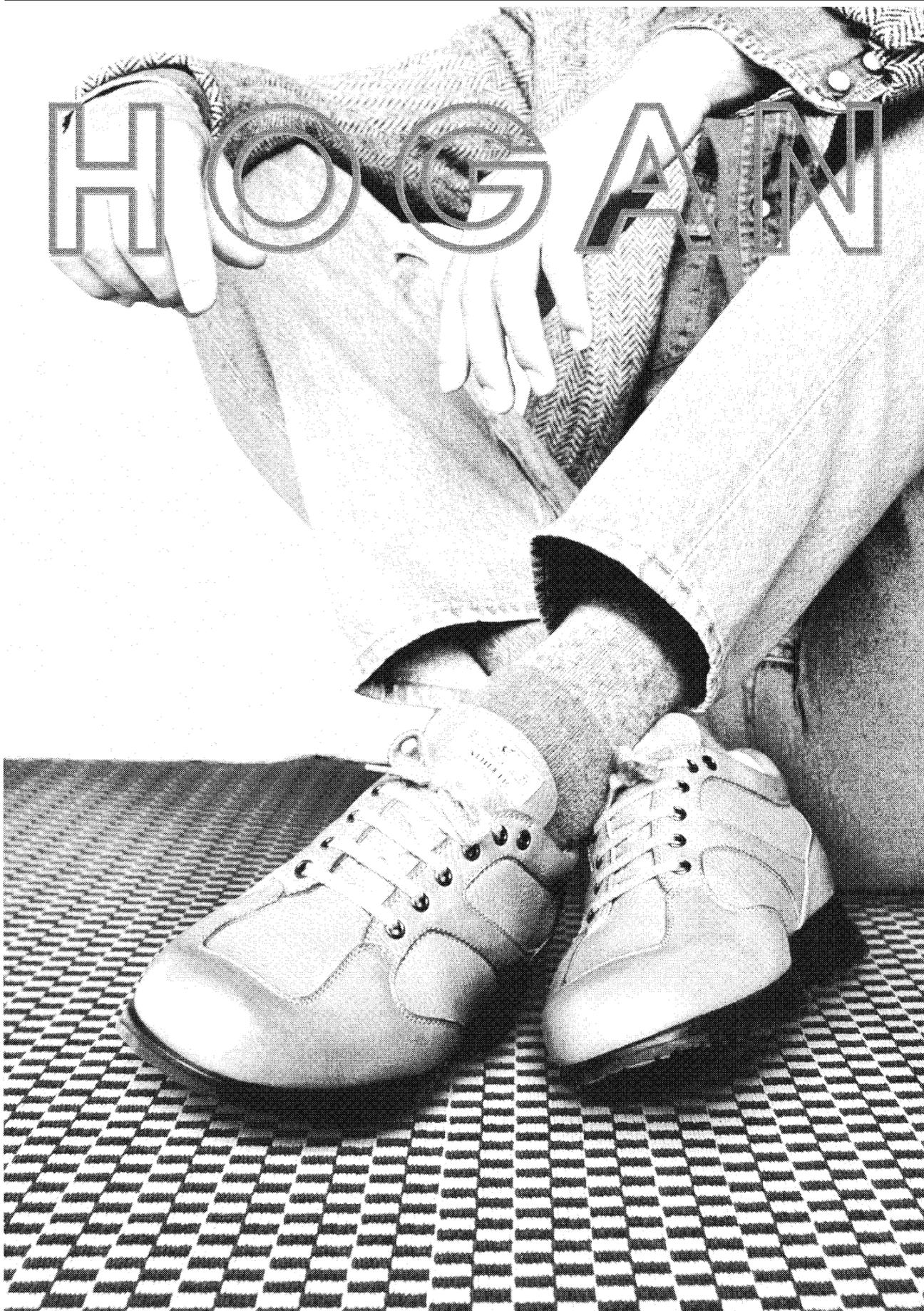
liques, tôles ondulées, poubelles collectives, panneaux de signalisation, troncs d'arbres, pneus ou voitures. Les Européens du Sud, les Polonais et les Tchèques sont en première ligne. Des brasiers lèchent les câbles des tramways, arrêtés sur tout un quartier devenu ville morte. La violence ne cesse de croître tout l'après-midi sur plusieurs kilomètres carrés. La police, malgré des renforts venus de tout le pays, n'est plus maître du terrain.

Les organisateurs, non violents, s'avouent débordés, mais constatent que l'objectif de bloquer le Palais des congrès, auquel ils avaient renoncé, a été partiellement atteint par une sorte d'« intifada » non programmée. Après la clôture de leur travaux, les centaines de délégués du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ne pourront sortir du palais qu'en empruntant des rames de métro réquisitionnées en urgence.

Robert Belleret et Martin Plichta

## La Banque mondiale défend sa politique de projets

Attaquée par le *Financial Times* sur les conséquences de certains de ses projets sur les populations locales, notamment en Asie, la Banque mondiale a défendu, mardi 26 septembre, sa politique. Si elle confirme les chiffres globaux parus dans le quotidien britannique, elle précise qu'en réalité « la majorité des 2,6 millions de personnes citées ne doivent pas bouger. Nombre d'entre elles perdront peut-être une partie de leurs terres (au profit d'une route par exemple) mais n'auront pas à déménager ». En 1999, un quart de l'ensemble des programmes de la Banque mondiale (315 sur 1200) auront un effet sur l'habitat de 548 000 foyers. Sur ces 315 projets, 242 sont en cours et 73 en préparation. L'institution multilatérale conteste toutefois qu'il s'agisse de déplacements « forcés », explique qu'elle tente de les réduire au minimum et justifie la plupart d'entre eux par la finalité de projets qui améliore le bien-être des populations.



**ISTH**

Enseignements Supérieurs Privés

Concours 2<sup>ème</sup> cycle

— HEC / ESCP : 2<sup>ème</sup> année

— Sciences Po : 2<sup>ème</sup> année

\* Sessions semestrielles

\* Stages : Noël, février, Pâques

Tél. : 01 42 24 10 72

www.isth-es.com



animafac

LE FRANÇAIS

# Les Danois divisés sur l'adhésion à l'Union économique et monétaire

Le gouvernement de centre gauche, la droite traditionnelle, les syndicats et le patronat font campagne depuis plusieurs mois pour le « oui » à l'euro. A la veille du référendum du 28 septembre, les électeurs restaient méfiants face à un projet perçu comme un nouveau pas vers l'Europe fédérale

Environ quatre millions de Danois sont appelés aux urnes, jeudi 28 septembre, pour dire « oui » ou « non » à l'adhésion du royaume à la zone euro. La participation au référendum s'annonce élevée et le résultat

serré. Selon un sondage publié, mardi, par le quotidien *Politiken*, les partisans de l'Union économique et monétaire (UEM) sont crédités de 46 % des intentions de vote contre 43 % aux opposants. Selon

d'autres enquêtes d'opinion, ces derniers disposeraient d'une légère avance, tandis que plus de 10 % des électeurs demeureraient indécis à la veille du vote. Le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Ras-

mussen, s'est déclaré « soulagé » par la progression du « oui » au cours des derniers jours et a assuré qu'il se battra « jusqu'à la dernière minute pour obtenir le ralliement des Danois à la monnaie

commune, dans leur propre intérêt ». Pour les nombreux adversaires de l'UEM, l'euro est l'arbre qui cache la forêt et qui ouvre la voie à davantage d'intégration politique et à une Europe fédérale.

## COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

Entre le roi Svend Tveskaeg (Svend Double Barbe), le premier souverain danois à avoir vu son effigie gravée sur une pièce de monnaie, et la reine actuelle, Margrethe II, plus d'un millénaire a passé. Aussi, le jeudi 28 septembre, jour du référendum sur l'adoption de l'euro, « *Pense danois et vote danois !* », peut-on lire sur le site internet du Parti du peuple danois (DFP). « *Protège la couronne !* », la monnaie nationale, enjoint cette formation populiste d'extrême droite. Le ton est donné. Pour mieux enfoncer le clou, le DFP avait entamé sa campagne contre l'euro le 9 avril, jour anniversaire de l'invasion du royaume par les nazis en 1940... Embarrassés par ces alliés de circonstance, les eurosceptiques de gauche se sont désolidarisés d'arguments de ce genre. Il n'empêche, la campagne aura été vive et émaillée, de part et d'autre, de menaces plus ou moins voilées quant aux conséquences d'une victoire du « oui » ou du « non ».

Des petits drapeaux danois en papier rouge et blanc se dressent dans les bacs à fleurs encadrant l'entrée de la Maison de la culture et des sports d'Oesterbro, un quartier de Copenhague longeant la mer. A l'intérieur, ce dimanche-là, quelque 150 personnes, du jeune cadre au vieux marginal, écoutent

studieusement quatre orateurs, deux de chaque camp, venus dérouler leurs argumentaires et répondre aux questions, trois heures durant. Regard aigu et bouc blanc, Mogens Lykketoft, le ministre social-démocrate des finances, plaide en faveur d'une adhésion à l'Union économique et monétaire (UEM) « *contre les spéculateurs internationaux* ». « *Si le Titanic coule, rétorque Drude Dahlerup en allusion aux accès de faiblesse de l'euro, mieux vaut ne pas être à bord.* » Pour cette responsable d'un mouvement antieuropéen, l'UEM est « *une construction tronquée* ». « *Quoi qu'on en dise, l'euro est là pour rester, il faut l'accepter* », lancera plus tard l'autre porte-parole du « oui ».

Le Danemark dispose d'une dérogation sur la monnaie unique et « *ça fonctionne bien comme ça. On ne veut pas changer la façon dont est dirigé le pays* », dit-elle, traduisant la réticence de bien des Danois vis-à-vis d'un transfert progressif du pouvoir décisionnel vers Bruxelles, déjà manifestée lors du rejet, en 1992, du traité de Maastricht. Pour débloquer la ratification de ce texte, les autres pays membres de l'UE avaient alors accepté d'accorder quatre exemptions aux Danois, dont la défense commune et la monnaie unique.

C'est celle-ci que le gouvernement de centre gauche veut aujourd'hui supprimer, bien que son



chef, le social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen, eût assuré, au soir des dernières élections législatives (1998), qu'il ne toucherait à aucune dérogation pendant la nouvelle législature de quatre ans. Entre-temps, la couronne danoise a subi des soubresauts lors de la crise financière russe, atténuant un temps la méfiance de l'opinion publique vis-à-vis de l'euro. Le premier ministre en profita, en mars, pour convoquer les électeurs pour le 28 septembre, avec le

soutien de l'opposition de droite et du patronat.

Les sanctions européennes contre l'Autriche – perçues par une majorité de Danois comme une immixtion inacceptable dans les affaires d'un Etat souverain – et la chute du cours de l'euro n'ont toutefois pas arrangé leurs affaires. Ni la vision fédéraliste exprimée en mai par Joschka Fischer, le chef de la diplomatie allemande. Une partie de l'électorat conservateur, d'ordinaire pro-européen, se

mit à douter. En outre, estime Karsten Skjalm, chercheur à l'Institut danois de politique étrangère, les dirigeants du pays n'ont jamais été assez clairs sur les objectifs de la construction européenne, créant « *un fossé avec la population* ». Un premier ministre conservateur n'alla-t-il pas jusqu'à proclamer, en 1986, que l'Union était « *morte* » ?

## CHÈRE PROTECTION SOCIALE

Aujourd'hui, le gouvernement assure que l'euro est un projet économique, sans retombées politiques. Mais, dans l'esprit de ses adversaires, il est clair que l'UEM constitue un pas supplémentaire vers une intégration européenne plus poussée, vers la « *création des Etats-Unis d'Europe* » tant honnis. Dire « oui » à l'euro, affirment-ils, c'est ouvrir la porte, dans le cadre d'une harmonisation européenne, à une révision à la baisse du niveau de protection sociale à la danoise, grandement financée par les impôts. C'est accepter une remise en question des retraites, calculées différemment qu'ailleurs. Qu'importe si le camp du « non » élargit le débat bien au-delà de la monnaie unique : leurs avertissements ont porté, notamment auprès des femmes, les plus réservées sur le passage à l'euro. Pour calmer les appréhensions, les partis pro-UEM se sont sentis obligés de conclure une sorte de pacte garantissant le

maintien des retraites en cas d'adhésion...

« *Un "oui" à la monnaie unique sera avantageux pour l'économie danoise et nous permettra à l'avenir de mieux financer l'Etat-providence* », assure M. Rasmussen dans le quotidien *Politiken*. « *Les fausses histoires colportées* » par les eurosceptiques l'irritent. Et le dirigeant de redouter que la population « *n'ait pas assez de temps ni d'énergie pour faire le tri* » dans la masse d'informations disponibles. Les quelque 12 % d'indécis feront sans doute la différence, jeudi, alors que les sondages sont très serrés. Si le « oui » l'emporte, le Danemark rejoindra les douze Etats – en comptant la Grèce – déjà dans la zone euro. Cette nouvelle monnaie serait alors introduite dans la vie quotidienne danoise au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Sinon ? Les avis divergent. Certains experts prévoient déjà une nouvelle chute de l'euro et la montée des taux d'intérêt dans le royaume. D'autres estiment que l'économie danoise est assez bien portante pour résister à d'éventuelles attaques spéculatives. Ce qui est sûr, note un juriste spécialisé en droit communautaire, c'est que le chaos institutionnel causé par le rejet danois du traité de Maastricht, en 1992, ne se reproduira pas.

A. J.

## La sixième consultation en vingt-huit ans

Le référendum sur la monnaie unique de jeudi 28 septembre est la sixième consultation populaire consacrée à l'Europe organisée dans le royaume du Danemark. Voici les précédents :

- **2 octobre 1972.** Référendum sur l'adhésion à la Communauté européenne. Oui : 63,3 % ; non : 36,7 % ; taux de participation : 90,1 %.
- **2 février 1986.** Référendum sur l'Acte unique. Oui : 56,2 % ; non : 43,8 % ; taux de participation : 75,4 %.
- **2 juin 1992.** Référendum sur le traité de Maastricht. Non : 50,7 % ; oui : 49,3 % ; taux de participation : 82,3 %. Ce vote ouvrira la voie à une consultation, la même année, en France.
- **18 mai 1993.** Référendum sur une version révisée du traité de Maastricht, incluant quatre dérogations (monnaie unique, coopération policière et judiciaire, défense commune et citoyenneté européenne). Oui : 56,8 % ; non : 43,2 % ; taux de participation : 86,2 %.
- **28 mai 1998.** Référendum sur le traité d'Amsterdam. Oui : 55,1 % ; non : 44,9 % ; taux de participation : 74,8 %.

## COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

Dirigeant des Socialistes du peuple (SF), à gauche des sociaux-démocrates au pouvoir, Holger K. Nielsen est un des porte-drapeaux de l'opposition à l'euro. Après le rejet du traité de Maastricht par référendum, en 1992, il avait été un des architectes du « *compromis national* » aux termes duquel les partis danois se mirent d'accord sur les quatre dérogations au traité qu'ils réclamèrent, avec succès, aux autres Etats membres de l'UE, dont celle sur la monnaie unique.

« **Pour quelles raisons le Danemark ne doit-il pas adhérer à l'Union économique et monétaire (UEM) ?**

– En 1993, les électeurs s'étaient vu promettre une nouvelle politique européenne danoise, à long terme. Il faut respecter cette promesse. Il est trop tôt aujourd'hui pour organiser un nouveau référendum. Le Danemark n'a pas besoin d'opter pour la monnaie unique : nous avons un accord avec les autres Etats membres, selon lequel nous pouvons demeurer hors de l'UEM. Si on la rejoint aujourd'hui, nous ne pourrions pas faire marche arrière.

## Holger K. Nielsen, chef des Socialistes du peuple et partisan du « non »

### « Les Danois ne veulent pas confier trop de pouvoirs à Bruxelles »

» Par ailleurs, une véritable union économique et monétaire, pour bien fonctionner, exige des structures politiques beaucoup plus fortes que celles d'aujourd'hui. Tous les pays de l'Union ou presque – dont la France – le disent. Or je désapprouve cette idée. Je pense que les démocraties en Europe sont très nationales, fondées sur des Etats, alors qu'une monnaie commune et ses conséquences signifieraient un grand pas vers une Europe fédérale. C'est mauvais pour la démocratie. Peut-être que ce sera une bonne idée dans cinquante ans, mais pas maintenant.

– **Si le Danemark adhère à l'UEM, ne pourrait-il pas davantage se faire entendre de ses partenaires et défendre ses intérêts ?**

– En théorie, oui, mais pas en pratique. Je crois qu'on exagère notre capacité d'influence : notre pays est petit, ce n'est pas l'Allemagne ni la France. Et puis, le traité est tellement précis sur la coopération monétaire qu'il y a très peu de marge de manœuvre pour les ministres des finances. Notre autonomie relative actuelle est positive. D'autant plus que nous



HOLGER K. NIELSEN

ne sommes pas seuls. Si le « non » l'emporte au Danemark, le résultat sera le même lors du référendum en Suède et il sera très difficile pour la Grande-Bretagne d'adhérer à l'UEM. Je ne crois pas, alors, qu'on puisse prendre de décisions sans nous.

– **Comment expliquer la force de l'opposition à l'euro dans votre pays ?**

– Les principaux politiciens danois mentent depuis longtemps sur ce qui se passe en Europe. Aujourd'hui, le gouvernement continue à dire que l'UEM n'est qu'une question économique, alors qu'il s'agit aussi de politique. S'ils ne sont pas contre la coopération, les Danois sont eurosceptiques ; ils ne

veulent pas confier trop de pouvoirs à Bruxelles, qui est loin d'ici. Enfin, le Danemark est un des rares pays d'Europe où la population a la possibilité de s'exprimer sur ce qu'elle pense de l'Union européenne. La discussion danoise est représentative de sentiments ressentis dans d'autres pays.

– **Si le « non » l'emporte, que se passera-t-il, selon vous ?**

– Rien ! Un « non » serait la continuation de la situation présente. Nous garderions notre dérogation sur la monnaie commune. La politique européenne du pays ne changerait pas, il resterait le bon membre de l'UE qu'il est dans les autres domaines. Se poseraient toutefois des questions très compliquées si les pays de la zone euro décidaient de législations liées à la monnaie unique mais pas couvertes par notre dérogation. Quelle serait alors la position danoise ? Il serait très dur d'imposer à notre gouvernement d'utiliser son droit de veto.

– **Vous êtes l'un des seuls hommes politiques danois à parler positivement d'une Europe plus flexible. Quelle est votre conception ?**

– Il va falloir accepter qu'il y ait différents espoirs parmi les membres de l'UE. Dans certains pays, il existe un soutien démocratique en faveur d'un processus d'intégration très ambitieux. Soit, mais je trouve inacceptable qu'on pousse les autres dans ce sens. Cela suscitera un jour des protestations populaires. Il faut donc réfléchir à la façon de trouver un compromis : chaque pays pourra aller de l'avant à la vitesse de son choix dans les différents domaines de coopération, en fonction de ses priorités. Ce sera compliqué à mettre en œuvre, car il faudra bâtir une nouvelle structure dans l'UE, mais ce sera le seul moyen de permettre à l'Europe de fonctionner, surtout quand les pays de l'Est nous rejoindront.

– **Etes-vous un adversaire de l'euro pour toujours ?**

– Si une vraie démocratie européenne fonctionne bien à l'avenir, et s'il existe une identité européenne, l'adoption de l'euro peut être une bonne idée. Mais c'est une affaire d'au moins vingt-cinq à trente ans. »

Propos recueillis par Antoine Jacob

## Le Saviez-VOUS ?

Leader mondial, nous créons l'avenir chaque jour grâce à notre Internet sans fil nouvelle génération\*

Alors, rejoignez Nortel Networks, dès aujourd'hui, et créez votre avenir.

**NORTEL**  
NETWORKS™

www.nortelnetworks.com/careers

**COHABITATION** Dans le climat d'affrontement qui s'est installé, lundi 25 et mardi 26 septembre, entre les deux têtes de l'exécutif au sujet des affaires de financement du

RPR, certains partisans de Jacques Chirac lui conseillent de prendre la parole pour proposer de purger le passé. Un sondage publié par *L'Express* indique que près des trois

quarts des Français souhaitent que le chef de l'Etat s'explique et réponde aux questions des juges. ● AU PS, les propos de Lionel Jospin devant les parlementaires réunis à

Lyon, mardi, ont dissipé, au moins en apparence, les doutes et les inquiétudes provoqués par la mise en cause de Dominique Strauss-Kahn. ● UNE INFORMATION judiciaire a

été ouverte, mardi, à l'encontre de l'ancien ministre, détenteur de la cassette Méry, pour soustraction de preuves et, contre X..., pour trafic d'influence (lire page 9).

## L'entourage de Jacques Chirac cherche une sortie de la crise

Tout en continuant d'attaquer Lionel Jospin après la mise en cause de Dominique Strauss-Kahn, les partisans du chef de l'Etat sont partagés entre deux stratégies : la « guerre à outrance » ou une initiative publique destinée à purger le passif des financements politiques

ALORS que la guerre a été déclarée après la publication de la confession posthume du promoteur immobilier RPR Jean-Claude Méry, deux ou trois signes sont venus montrer la mesure du danger. C'est d'abord un sondage qui a inquiété l'Elysée. Selon l'enquête de l'IFOP que publie *L'Express* (lire ci-dessous), les trois quarts des Français estiment que Jacques Chirac devrait s'expliquer devant les Français, et 70 % qu'il devrait demander à être entendu par la justice.

Puis les journalistes ont rapporté que Martine Aubry, en visite à Lyon pour soutenir le candidat socialiste Gérard Collomb, s'était fait huer sur le thème : « Tous pourris ! » Du coup, Philippe Séguin, le premier, a demandé, mardi 26 septembre, une trêve. Gêné au premier chef par les « affaires » de la Ville de Paris, qui minent sa propre candidature dans la capitale, l'ancien président du RPR a lancé, sur TF 1, que « le débat politique en France prend un tour extraordinairement dangereux, dangereux pour la démocratie, dangereux pour l'image de la politique et dangereux pour l'image de la France ». « Il faut cesser les jeux auxquels nous sommes en train de jouer et qu'on sache tourner la page, faute de quoi, dans vingt ans, on en sera encore là où on en est aujourd'hui », a ajouté le député des Vosges.

Dès mercredi matin, une proche de M. Séguin, Nicole Catala, présidente du RPR parisien, a déploré à son tour, sur Europe 1, le « climat très dégradé » de la cohabitation, estimant même que, en cas de nouvelle « secousse de cette nature, il faudrait retourner devant les électeurs ». Quelques minutes plus tard, sur France 2, c'est un très proche de M. Chirac, Jean-Louis Debré, qui a lâché : « Tous les politiques sont en train de tomber dans une manipulation, dans une guerre absurde, qui consiste à discréditer les responsables politiques. » « Nous serions tous bien inspirés de laisser la justice faire son travail et de répondre aux préoccupations des Français, nombreuses en cette rentrée », a ajouté le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Cela ne l'a pas empêché de réciter ensuite l'argumentaire de défense du président : « La cassette est une manipulation. La seule réalité est l'affaire DSK : le ministre de l'économie de Jospin détenait une cassette, ne l'a pas remise à la justice. Enfin, il y aurait eu en contrepartie (...) des arrangements fiscaux. »

### DRAPEAU BLANC

Dans la guerre que se livrent depuis dimanche soir le chef de l'Etat et le premier ministre, quelques porteurs de drapeau blanc pourraient bien vouloir s'interposer. Patrick Devedjian, porte-

parole du RPR et avocat du président, a déclaré, mercredi matin, sur RTL : « Le président de la République est celui qui doit permettre de tirer un trait sur ce passé funeste en expliquant que tout le monde – le RPR aussi, naturellement – a procédé à ces financements illégaux et qu'enfin on passe à autre chose. » Selon le porte-parole du RPR, M. Chirac « pourrait s'adresser aux Français » sur cette question. « Si le président prenait l'initiative de tirer un trait sur ce passé, ce serait salutaire pour notre démocratie, pour le rang de notre pays », a-t-il dit.

En fait, depuis quelques heures, plusieurs amis de M. Chirac – parmi lesquels M. Devedjian, mais aussi son conseiller Jérôme Monod – l'engagent à reprendre l'initiative pour dire aux Français qu'il est « temps de passer à autre chose ». « Il y a des quantités d'hommes politiques et d'hommes

d'affaires qui sont mis en examen sur le sujet, a expliqué M. Devedjian à M. Chirac. Que veut-on en continuant ainsi ? Décrédibiliser tout le monde et aboutir à une dictature militaire ? »

Car la bataille est dangereuse pour tout le monde et, d'abord, pour les deux chefs de l'exécutif. François Bayrou l'a bien compris. Dans une interview publiée mercredi par *Le Figaro*, celui qui n'aspire qu'à être le candidat de la droite à l'élection présidentielle ne dit pas un mot de M. Méry ni de M. Strauss-Kahn, mais lâche : « On confond tout le temps la popularité bienveillante et factice avec l'adhésion profonde d'un peuple », avant d'ajouter que, lors de la présidentielle, « les Français n'accepteront pas, quoi qu'on fasse, de se laisser enfermer dans un choix forcé, celui du binôme de la cohabitation ».

Il semble pourtant qu'il y ait

### Les Français attendent des explications

Sept Français sur dix pensent que Jacques Chirac doit s'expliquer sur l'affaire Méry et demander à être entendu par la justice, selon un sondage de l'IFOP pour *L'Express* (daté 28 septembre-4 octobre). Selon cette enquête, menée le 25 septembre auprès de 804 personnes, 76 % des sondés, contre 23 %, jugent que le chef de l'Etat doit s'expliquer devant les Français ; 70 %, contre 26 %, qu'il doit demander à être entendu par la justice. Parmi les personnes interrogées, 35 % se disent « blasées » devant la confession posthume du promoteur immobilier RPR Jean-Claude Méry ; 26 % sont « indignés » ; 18 % jugent qu'« on en parle beaucoup pour rien », et 18 % se déclarent « indifférentes ».

## La commission exécutive parisienne du RPR s'est bornée à « suspendre » Jean Tiberi

DANS une atmosphère fébrile du côté des partisans de Jean Tiberi, partagée entre la résignation et la colère chez ceux de Philippe Séguin, la commission exécutive fédérale du RPR a décidé de « suspendre provisoirement » le candidat dissident de sa qualité d'adhérent du RPR. Soixante-dix des cent trois membres de la commission exécutive fédérale ont participé au vote ; cinquante et un se sont prononcés pour la suspension, dix-neuf contre. Le comité départemental avait été convoqué, dans la foulée, par la présidente de la fédération parisienne, Nicole Catala, proche de M. Séguin, mais aussi adjointe au maire.

Contrairement à ce qui avait été initialement annoncé, il n'y a pas eu de vote du comité départemental sur une « sanction » infligée à M. Tiberi. Il a seulement, été « informé », a expliqué, avec embarras, M<sup>me</sup> Catala après la réunion, de la « mesure » arrêtée. Il pourrait être « saisi au fond » dans une quinzaine de jours, si, d'ici là, l'ultime tentative de « conciliation » qu'elle souhaite entreprendre ne permet pas de trouver « une issue consensuelle ».

### « C'EST DÉSASTREUX »

Le RPR mollit sur le cas Tiberi. Les arguments de type juridique que l'entourage de Michèle Alliot-Marie tentait, hier soir, de mettre en avant n'ont guère convaincu. Après la mise en cause de Jacques Chirac dans la confession posthume du promoteur Jean-Claude Méry, l'Elysée a, de toute évidence, exigé que le RPR tempore – ce que M<sup>me</sup> Catala a démenti, mercredi matin, sur Europe 1. Le reste que la manière scandalisée, mais réjouie et vaguement menaçante, avec laquelle M. Tiberi avait accueilli la nouvelle des déboires de M. Chirac, semble avoir fini par faire mouche. « Cela fait des mois qu'on tempore et qu'on s'achemine vers une défaite à Paris. Des mois que Tiberi nous nargue devant les caméras. C'est nul ! », rumi-

naît, mardi soir, un jeune loup séguiniste qui avait « boycotté » le comité départemental. « La procédure d'exclusion de Jean Tiberi est en marche, se rassuraient un autre proche de M. Séguin, mais ce flottement accredité l'idée de la dangerosité de Tiberi vis-à-vis du chef de l'Etat. C'est désastreux. »

Devant la commission exécutive fédérale, M. Tiberi a exhorté ses « chers compagnons » et sa « chère Nicole » à cesser « ce piètre spectacle ». Il ne s'est pas privé d'attirer leur attention sur la « fragilité juridique » de la procédure engagée pour l'exclure et à livrer sa version de l'actualité récente. « Chacun constate que, depuis quelques jours ou même depuis quelques heures, le cycle des mises en cause est en train de s'inverser, a-t-il observé. Celles dont j'ai fait l'objet depuis cinq ans feront long feu et n'auraient pas eu cet impact si mes amis m'avaient défendu au lieu de m'accabler. » Avant de rappeler son « amitié » pour M. Chirac, il a, enfin, proposé à la commission qu'elle serve d'intermédiaire pour qu'ait lieu une « rencontre » avec M. Séguin.

Ce dernier a simulé l'indifférence en affirmant, sur TF 1 : « Que M. Tiberi soit suspendu, accroché, exclu ou vidé, je m'en moque ! L'élection municipale, ce ne sera pas une affaire de partis. » « Il faut savoir tourner la page », a, par ailleurs, déclaré le candidat RPR à propos de l'affaire du financement occulte des partis. « Depuis la nuit des temps, a justifié M. Séguin, la politique s'est financée par des moyens extralégaux. » Le député des Vosges a, toutefois, livré sa lecture des déclarations de M. Méry mettant en cause M. Chirac. « Penser que Jacques Chirac, premier ministre, a pu quitter son bureau pour aller dans le bureau de son chef de cabinet, pour simplement aller remercier quelqu'un venu apporter une valise de billets, c'est totalement invraisemblable », a assuré M. Séguin.

Christine Garin

## Lionel Jospin désigne le chef de l'Etat comme « le premier des opposants »

### LYON

de nos envoyés spéciaux

Une ruche. Pleine de rumeurs, de bourdonnements. Une ruche dans la tourmente, qui s'emballa, se rassure, se protège et attaque. Deux jours durant, les 25 et 26 septembre, le Palais des congrès de Lyon, qui accueillait les parlementaires socialistes, a offert un fascinant spectacle. Sous la lumière crue des projecteurs et le regard omniprésent de la presse, tous les acteurs – du parlementaire de base au premier ministre en passant par les ministres, les conseillers et les hiérarques du PS – ont vécu en direct ces heures agitées, imprévues et imprévisibles.

« Heureusement qu'il y a ces journées ! On gère mieux ces problèmes quand on est ensemble », s'est félicité Bernard Poignant (Finistère). Ensemble ! Lionel Jospin lui-même n'a pas boudé – lundi à Villeurbanne et mardi à Lyon – ce « plaisir d'être ensemble », militants, élus et ministres, en cette rentrée politique « trouble ». Lundi avait été le jour des parlementaires. Sombre journée, où il avait fallu relever un à un ces élus choqués par l'effet de soufflé de la bombe « DSK ». De Matignon était partie la consigne d'établir un « cordon sanitaire » autour du premier ministre : non, il n'est pas concerné ; oui, il ignorait l'existence de la fameuse cassette, jusqu'à ce qu'il en découvre le contenu dans *Le Monde*. Lundi soir, il restait un homme seul, Dominique Strauss-Kahn, jugé responsable – et même coupable par Odette Grzegorzulka (Aisne), qui réclamait son exclusion du PS.

Mardi matin, en écoutant la radio et en lisant les journaux, les élus ont pris la mesure de l'offensive de la droite. Attaqués, ils se défendraient, Jospin devant et eux derrière. Dans la nuit, celui-ci avait apporté les dernières retouches aux vingt feuillets manuscrits de son discours. « Très concentré » et « hermétique », selon ses proches, il avait pesé chaque mot de la nouvelle épithète à appliquer au chef de l'Etat : « l'un de nos opposants, et le premier d'entre eux ». Puis, avant de monter à la tribune, il a jeté sur le papier « le » paragraphe attendu : « Ma conception de la vie publique m'a toujours conduit à ne

pas utiliser les affaires dans le débat politique. Mais cela ne doit pas nous conduire à nous laisser intimider, ni accuser collectivement pour des fautes que nous n'avons pas commises, ni occulter la gravité des dossiers sur lesquels la justice enquête. »

« Le grand absent, c'est le RPR, car son chef vit dans une totale impunité »

Dans l'entourage de M. Jospin, on traduisait en simultané, avec des mots moins choisis. « Les affaires, on a payé ! Depuis lundi, on n'a pas osé cogner. On ne peut pas laisser Devedjian, Debré et consorts seuls sur les radios », indiquait un de ses conseillers. Entre deux qualificatifs pour désigner le chef de l'Etat et ses troupes, on choisissait le plus dur, comme si M. Jospin avait levé, par son discours, une sorte d'« immunité présidentielle ». Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, menait l'offensive, mardi matin, sur RTL : « Jacques Chirac est mal placé pour donner des leçons. Sa réputation n'est pas glorieuse. Il ferait bien de réfléchir à la suite des événements, parce que, la suite, c'est le déroulement normal de la justice. »

Avant que la rumeur ne coure que le chef de l'Etat pourrait être entendu par Eric Halphen, M. Poignant disait voir approcher « le jour où un juge ira frapper à la porte de Chirac pour l'interroger comme témoin assisté ». Pour cet élu très écouté du premier ministre, « la vie publique ne sera pas purgée tant que chaque formation n'aura pas expié. Le PS l'a fait. Le grand absent, c'est le RPR, car son chef vit dans une totale impunité ». De nombreux élus convoquaient le passé, et le douloureux souvenir du « syndrome de 1993 », pour justifier le « lâchage » de l'ancien ministre des finances. Indécant, vis-à-vis d'un homme applaudi il y

dente. « Lionel Jospin dit qu'il n'est pas concerné, mais la cassette fait état de 3,5 millions de francs qui auraient été versés au Parti socialiste au moment où il en était le premier secrétaire. Il dit qu'il ignore tout des agissements de Dominique Strauss-Kahn, mais celui-ci, qui est aujourd'hui lâché par le PS, était son ministre le plus proche, le numéro deux de son gouvernement, son ami personnel et le candidat notoire, même s'il était officieux, du PS à la Mairie de Paris », ajoute-t-elle, avant de trouver « étonnant et même préoccupant que le premier ministre, dès qu'il y a un problème, ne soit jamais au courant de rien, qu'il s'agisse de la MNEF, du financement du PS, des paillotes et, aujourd'hui, de l'affaire Dominique Strauss-Kahn ».

En fin d'après-midi, en lisant dans *Le Monde* que deux lettres de Jean-Claude Méry avaient été saisies par les juges, contenant une allusion à « M. le président », l'Elysée a aussitôt fait savoir que « Les éléments dont la presse se fait l'écho mardi ne concernent en rien le président de la République ». « Après la publication d'un enregistrement qui est entaché de fortes suspicions, il s'avère que les documents qui devaient étayer le récit de Jean-Claude Méry n'existent manifestement pas », ont ajouté les conseillers du président.

Raphaëlle Bacqué

seulement un mois à La Rochelle ? « On a le droit d'en vouloir à Dominique Strauss-Kahn, observait François Hollande. On n'est plus dans une de ces affaires de financement politique où l'on serrait les rangs parce que l'on se sentait collectivement responsable. Là, on a le sentiment d'être pris dans une histoire qui n'est pas la nôtre. »

Et tous relayaient le message du jour : l'épisode Strauss-Kahn n'est qu'un « rideau de fumée » de l'Elysée pour détourner l'attention de la seule véritable affaire : celle de la Ville de Paris et du financement du RPR. « L'orage est passé, glissait M. Hollande, mardi, en milieu de journée. On ne va pas vers une cohabitation de guerre, et l'on inscrit toujours notre action sur la durée de la législature. Nous ne sommes pas dans une perspective de rupture. » Si les parlementaires voulaient bien croire que ce n'est pas la guerre, c'est au moins une paix armée prête à dégénérer à tout moment en conflit ouvert.

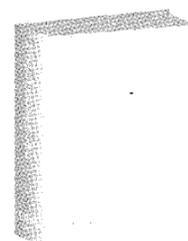
Jean-Michel Bezat et Pascale Robert-Diard

Miami @ 2260 F Vol AR  
Taxes départ comprises  
18 Juin de 01/10 au 01/10/2000

nettement plus simple

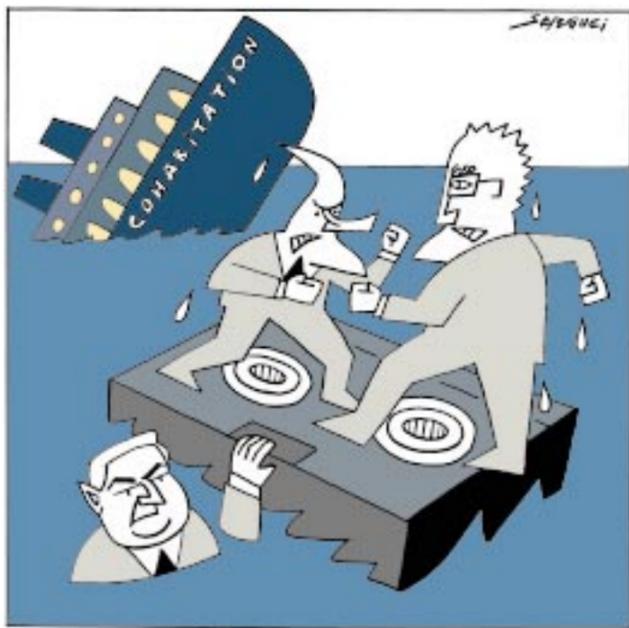
Lufthansa ANYWAY.com  
0 803 008 008

www.anyway.com



Réalisé par G. AZIBERT

Vivre le Droit Aujourd'hui



# Une information judiciaire ouverte contre M. Strauss-Kahn pour « soustraction d'un document »

**LE PROCUREUR** de la République à Paris a ouvert, mardi soir 26 septembre, une information judiciaire contre « Dominique Strauss-Kahn et tous autres » pour « soustraction d'un document qui était de nature à faciliter la découverte d'une infraction et de contribuer à en apporter la preuve ». Cette instruction a été confiée au juge parisien Marc Brisset-Foucault, qui avait saisi, le 22 septembre, la cassette vidéo du témoignage de Jean-Claude Méry, l'ancien financier occulte du RPR, décédé au mois de juin 1999. L'enquête porte sur les conditions dans lesquelles l'ancien ministre se fit remettre l'enregistrement, au mois d'avril 1999, par l'avocat fiscaliste Alain Belot, qui avait été son collaborateur à la commission des finances de l'Assemblée nationale, de 1988 à 1991. M. Strauss-Kahn semble, en fait, soupçonné d'avoir soustrait à la justice un document qui pouvait intéresser une enquête en cours – celle du juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, relative aux marchés publics de l'office HLM de Paris, dans laquelle M. Méry apparaissait comme l'un des protagonistes essentiels.

L'information judiciaire est, par ailleurs, ouverte contre X... du chef de « trafic d'influence réelle ou supposée commis par des particuliers », à propos des circonstances encore incertaines dans lesquelles la cassette avait été remise à M. Strauss-Kahn. M<sup>e</sup> Belot a expliqué, sur procès-verbal, avoir confié l'original de la bande à celui qui était alors ministre (PS) des finances « à l'occasion » d'un rendez-vous consacré au dossier fiscal d'un de ses prestigieux clients, le couturier Karl Lagerfeld (*Le Monde* du 26 septembre). Hormis cette concomitance, l'avocat n'a établi aucun lien entre la transmission de la cassette et la transaction

fiscale qu'il cherchait alors à obtenir. Aussi la qualification pénale retenue, en ce qu'elle vise expressément des « particuliers », écarte-t-elle, à ce stade de l'enquête, M. Strauss-Kahn puisque ce dernier était ministre au moment de ces faits.

S'il devait être ultérieurement soupçonné d'avoir favorisé M. Lagerfeld, dans son litige fiscal, en contrepartie de l'obtention du fameux enregistrement, son cas relèverait de la Cour de justice de la République (CJR), seule compétente pour instruire sur des faits visant un

même indiquant l'avoir reçue dans un bureau qu'il utilisait au ministère de l'industrie –, M. Strauss-Kahn ne se verrait reprocher que de n'avoir pas communiqué cette pièce à la justice dès la publication de son contenu par *Le Monde*, dans ses éditions des 22 et 23 septembre.

Si l'apparition soudaine de l'ancien ministre socialiste dans un affaire dont le cœur est un témoignage accablant sur le financement du RPR a semé la confusion depuis le début de la semaine, les juges chargés de l'enquête sur les marchés

1996. Il devait également entendre l'ancienne épouse de M. Méry. Nul ne sait si les proches de l'ancien promoteur avaient connaissance de l'existence d'un tel témoignage, que celui-ci justifiait par une double volonté : faire respecter les « engagements » financiers qui étaient pris à son égard durant sa détention et prendre des « précautions » pour « le cas où il [lui] arriverait malheur ».

Ces deux objectifs figurent également dans les deux documents retrouvés par les enquêteurs, lundi 25 septembre, dans le coffre détenu par M<sup>e</sup> Belot dans une agence bancaire du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. A l'inverse de ce que nous indiquions dans nos éditions du 27 septembre, il ne s'agit pas de deux lettres de M. Méry, mais d'un courrier manuscrit daté de 1996 et d'une note personnelle datée de 1995. La lettre de 1996 comporte bien la mention « M. le président » et s'achève par la formule : « Bien respectueusement ». Le texte reflète l'amertume de M. Méry face aux compensations financières « insuffisantes » qu'il aurait obtenues en contrepartie de son silence, évoquant deux versements à son profit, l'un de 100 000 francs, l'autre de 50 000 francs. Dans un communiqué diffusé mardi après-midi, l'Elysée a affirmé que ces pièces « ne concernent en rien le président de la République ». Dans son témoignage enregistré, M. Méry avait relaté les consignes qui lui avaient été transmises lorsqu'il était incarcéré, de septembre 1994 à mars 1995 : « On insiste en me disant : "On vous en supplie, Jean-Claude, l'élection de Chirac dépend de votre silence". Je vais donc me taire. »

Jacques Follorou, Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

## Cassette, lapsus et dénégations

L'AFFAIRE de la cassette de Jean-Claude Méry provoque une étonnante épidémie. Comme si les vérités posthumes de l'ancien financier occulte du RPR avaient un effet contagieux sur les organismes les plus aguerris et les inconscients les mieux verrouillés. Langues qui fourchent, lapsus, dénégations témoignent, pour le moins, du trouble des uns et des autres. Voire d'un intense travail de refoulement.

La première victime a été le président de la République. Jeudi 21 septembre, au soir de la publication, dans nos colonnes, de la première partie des confessions de Jean-Claude Méry, Jacques Chirac répliqua, en direct sur France 3. Combatif, il se dit « indigné par le procédé, indigné par le mensonge ». Après avoir qualifié cette histoire de cassette d'« abracadabrantesque », il ajoute : « On diserte sur des faits invraisemblables qui ont eu lieu il y a plus de quatorze ans. »

« Des faits qui ont eu lieu... » C'est formel comme un constat de justice. Quelques secondes auparavant, comme pour mieux illustrer les « calomnies » qu'il entend faire cesser, le chef de l'Etat avait déclaré : « Hier, on faisait circuler une rumeur fantaisiste sur une grave maladie qui m'aurait atteint – sous-entendu, je ne serais plus capable d'assurer mes fonctions. » Ce double conditionnel à propos des rumeurs concernant sa santé ne rend que plus saisissant l'emploi de l'indicatif à propos des « faits » racontés par Jean-Claude Méry.

### LE « FONDS » DE L'AFFAIRE

Ce 21 septembre, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, est à Bordeaux pour animer une réunion sur le référendum. Non moins indignée par cette « grossière manipulation », elle tient des propos que son service de presse juge assez importants pour les imprimer et diffuser. Les cinq premières phrases méritent citation intégrale : « Le fonds [sic] est ridiculement mensonger. Le procédé est scandaleux. Sur le fonds [sic], tout

ce qui est évoqué dans ce papier est connu. La justice en a été saisie. L'instruction est close. » Sur le « fonds » – même l'orthographe parle –, comprenez qui pourra : comment peut-il être « mensonger » si les faits racontés par Jean-Claude Méry sont, de l'aveu même de M<sup>me</sup> Alliot-Marie, « connus » ? Dernière victime en date : Dominique Strauss-Kahn, mardi 26 septembre sur Europe 1. Face aux questions insistantes de Jean-Pierre Elkabbach, l'ancien ministre s'accroche – même s'il admet que l'elle « paraît peu crédible » – à une défense en trois points : *primo*, cette cassette « ne m'a pas intéressé » ; *secundo*, « je l'ai laissée de côté (...), je l'ai mise dans un tiroir » ; *tertio*, ignorant ce que contenait la cassette, « je n'en ai parlé à personne ».

### REVOILÀ LE REVOYEUR

Le refoulement, pourtant, est plus perceptible. Car M. Strauss-Kahn insiste : s'il a mis la cassette « dans un tiroir », c'est « peut-être, d'ailleurs, parce que cette cassette ne me plaisait pas et que je ne voulais, de toute façon, pas la voir ». Et encore, quelques secondes plus tard : « Ce n'est pas ma manière d'envisager la politique et c'est pour cela que je n'ai pas voulu visionner ni, d'une quelconque manière, parler de cette cassette. » Autrement dit : cachez cette cassette que je ne saurais voir. L'exemple est parfait du mécanisme de dénégation décrit par Freud, c'est-à-dire « l'énonciation, sous une forme négative, d'une pensée refoulée, représentant souvent le seul mode possible de retour du refoulé » (Dictionnaire de psychanalyse, Encyclopædia universalis).

Puis vient le gros lapsus. « Imaginez que j'aie visionné cette cassette, qu'en revoyant ce qu'il y avait dedans, je la remette à la justice. Qu'est-ce qu'on n'aurait pas crié à la manipulation à ce moment-là ! » En « RE-voyant ce qu'il y avait dedans »... La peste soit de l'inconscient !

Gérard Courtois

## Information disciplinaire contre M<sup>e</sup> Belot

**Le conseil de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris a ouvert, mardi 26 septembre, une information disciplinaire contre M<sup>e</sup> Alain Belot, qui aurait détenu la cassette de Jean-Claude Méry mettant en cause Jacques Chirac. L'ordre précise, dans un communiqué, que « cette procédure disciplinaire est indépendante de toute procédure pénale ou civile et vise au respect des règles déontologiques ». Il s'agit de déterminer « pourquoi, à quel titre et pour quelle mission une telle cassette enregistrée, dont l'authenticité n'a pas d'ailleurs été à ce jour vérifiée, est en possession d'un avocat », et « pourquoi, au regard des règles qui régissent le secret professionnel, cette cassette a apparemment été remise à un tiers ». La procédure disciplinaire s'articule « autour d'une phase d'enquête contradictoire et, le cas échéant, d'une phase juridictionnelle devant une formation de jugement indépendante et impartiale, dont la décision peut être déférée devant la cour d'appel », rappelle l'ordre.**

ministre dans l'exercice de ses fonctions.

### AUTHENTIFIER LE TÉMOIGNAGE

Les magistrats du parquet semblent en revanche considérer que l'éventuel délit de « soustraction de preuve » (puni au maximum de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende) dont M. Strauss-Kahn est soupçonné n'entre pas dans le champ de compétence de la CJR : s'il paraît avéré que la cassette lui avait été remise alors qu'il était ministre – lui-

public d'Ile-de-France s'efforcent encore d'authentifier le témoignage enregistré et de valider son contenu. Les perquisitions au domicile et dans le bureau de M. Strauss-Kahn au conseil régional n'ayant pas permis de retrouver l'original de la cassette, des expertises doivent être effectuées sur les copies détenues par les magistrats – afin notamment d'établir qu'elles n'ont fait l'objet d'aucun montage. M. Brisset-Foucault a interrogé une nouvelle fois, mardi, le journaliste Arnaud Hamelin, qui avait enregistré le témoignage, en

## L'ancien ministre est déjà sous le coup de deux mises en examen

L'ANCIEN ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, est sous le coup de deux mises en examen, dans l'affaire Elf et le dossier visant la gestion contestée de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Les juges d'instruction parisiens Armand Riberolles et Françoise Néher, chargés d'enquêter sur les dérives de la mutuelle étudiante, ont mis en examen M. Strauss-Kahn, le 14 décembre 1999, pour « faux et usage de faux ». Ils lui reprochent d'avoir participé à la falsification de quatre documents antédats destinés à justifier son intervention, entre 1994 et 1996, dans le cadre de l'entrée de l'ex-CGE dans le capital de Raspail participation et développement (RPD), qui regroupe l'essentiel des filiales de la MNEF.

Il s'agit de la lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn, datée du 13 décembre 1994, et de la réponse à ce courrier, portant la date du 19 décembre 1994, signée par l'ancien ministre de l'économie. Les deux derniers documents sont une facture d'honoraires et une lettre d'accompagnement adressées à la MNEF et à son directeur, Olivier Spithakis. La lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn et le courrier de réponse, datés de 1994, auraient été rédigés, selon

l'enquête, fin 1995 ou début 1996. De plus, les documents comptables relatifs à la rémunération de 603 000 francs perçue par M. Strauss-Kahn pour sa prestation ont semé le doute sur l'authenticité de la date à laquelle la facture a été émise et sur le montant versé par la MNEF.

### DEMANDE DE NON-LIEU

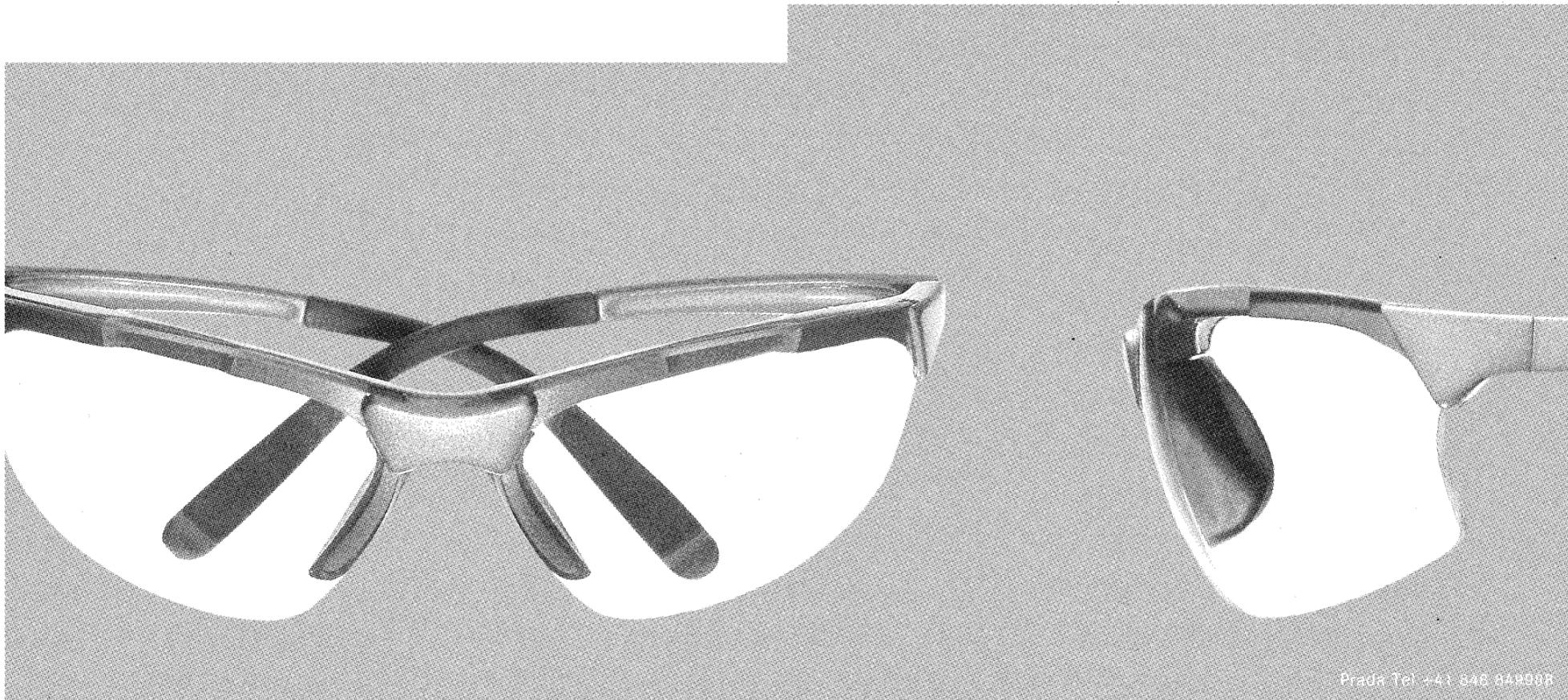
Interrogé, le 14 décembre 1999, par les juges, M. Strauss-Kahn a reconnu le caractère antédats des deux courriers suspects, ajoutant qu'un certain nombre d'« erreurs matérielles » avaient été commises. « A la fin de l'année 1995, a-t-il indiqué, Olivier Spithakis m'a fait valoir que, pour des raisons internes, il serait souhaitable qu'une lettre soit rédigée. (...) J'ai donc reçu cette lettre et y ai répondu, datant ma réponse du 19 décembre 1994. » Questionné sur la raison pour laquelle il a livré ces faux documents à la justice, au mois de novembre 1999, pour justifier sa prestation, il a déclaré : « J'avoue que je n'avais plus à l'esprit un certain nombre d'erreurs matérielles. »

Selon les avocats de M. Strauss-Kahn, les documents remis à la justice ne sont constitutifs d'aucune infraction pénale. Dans un mémoire adressé aux juges, lundi 3 avril, ils ont formulé une demande de non-lieu en faveur de l'ancien

ministre des finances. Selon eux, la qualification de « faux » ne peut être retenue car l'établissement a *posteriori* des lettres incriminées était « dépourvu d'intention frauduleuse ».

M. Strauss-Kahn est par ailleurs sous le coup d'une autre mise en examen, dans l'affaire Elf. Délivrée le 26 janvier par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, elle porte sur des faits de « recel d'abus de biens sociaux ». L'ancien ministre est, dans ce dossier, visé de manière indirecte, au travers du Cercle de l'industrie, association dont il fut un des fondateurs, en 1993. La secrétaire de cette association, Evelyne Duval – qui avait auparavant été la secrétaire personnelle de M. Strauss-Kahn et qui l'était redevenue par la suite –, avait été rémunérée par la filiale genevoise du groupe Elf, Elf-Aquitaine International (EAI), pour un montant total de 193 000 francs. L'ancien ministre s'est défendu d'être intervenu auprès du groupe pétrolier pour M<sup>me</sup> Duval et a déclaré aux juges n'avoir rien su du versement des salaires en Suisse. L'enquête porte également sur l'apport de fonds par Elf à une association culturelle fondée par une autre proche de l'ancien ministre.

J. Fo.



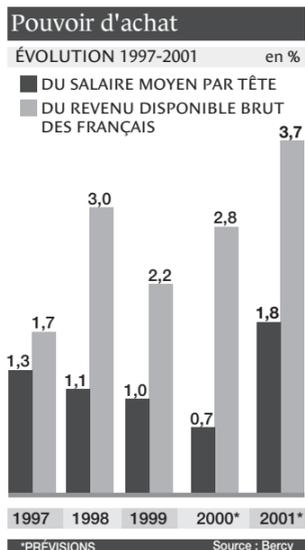
## La hausse du pouvoir d'achat a tendance à ralentir

Répondant à Jacques Chirac, Lionel Jospin a souligné, à juste titre, la progression enregistrée depuis trois ans, mais celle-ci subit aussi une légère décélération

**ATTAQUÉ** par Jacques Chirac, le 14 juillet, sur l'évolution du pouvoir d'achat en France, Lionel Jospin a voulu lui répondre, mardi 26 septembre, lors des journées parlementaires socialistes à Lyon. « Le pouvoir d'achat des salaires individuels est, contrairement aux affirmations de nos opposants – et notamment du premier d'entre eux –, en progression de 1 % en moyenne, par an, au lieu de 0,3 % précédemment », a-t-il affirmé.

Le pouvoir d'achat des salaires individuels est calculé à partir de l'évolution du salaire moyen par tête, dont on soustrait l'évolution des prix. Sur la période qui précède son arrivée à Matignon, M. Jospin s'est trompé dans ses calculs : le pouvoir d'achat des salaires individuels, entre 1993 et 1996, n'a pas augmenté de 0,3 % par an, mais reculé de 0,025 % en moyenne. La tendance s'est inversée fortement en 1997, avec une progression du pouvoir d'achat des salaires individuels de 1,3 %. Cette progression s'est maintenue, à un rythme cependant décroissant, en 1998, avec 1,1 %, et en 1999, avec 1 %. Pour 2000, Bercy prévoit une évolution de 0,7 %.

Avec la crise du début des années 90 et la montée sans précédent du chômage, l'évolution des salaires a été comprimée. La mise en place des 35 heures, à la fin de la décennie, s'est souvent accompagnée d'accords de modération salariale au sein des entreprises, qui ont freiné, pour les salaires, l'effet de la reprise de l'activité économique. Cela dit, les négociations salariales qui se sont tenues pour la période 1997-1999 ont systématiquement surévalué le niveau de l'inflation. En



conséquence, les salariés ont pu enregistrer des gains de pouvoir d'achat, malgré des progressions faibles de leur niveau de rémunération, grâce à une évolution des prix moindre que prévu.

### OPTIMISME DU GOUVERNEMENT

En 2000, le paysage s'est modifié au détriment des salariés. La modération salariale est restée au rendez-vous, mais l'inflation s'annonce plus forte que prévu. Le ministère de l'économie et des finances prévoit désormais qu'elle sera de 1,5 % sur l'année, alors que les prévisions initiales, faites il y a un an et sur lesquelles se sont fondées de nombreuses entreprises pour mener leurs négociations salariales, l'établissent à 0,9 %. Ce mouvement, Jacques Chirac l'a perçu.

Pour 2001, le gouvernement se

montre optimiste. A Bercy, on prévoit que le salaire moyen par tête augmentera de 3,1 %, et les prix de 1,3 %, soit une augmentation du pouvoir d'achat individuel de 1,8 %. Le ministère de l'économie estime que les effets des accords de réduction du temps de travail en termes de modération salariale seront moins importants. Surtout, il anticipe des tensions sur le marché du travail, de nature à obliger les entreprises à relever leurs salaires d'embauche. Un conjoncturiste juge paradoxal de prévoir à la fois une forte augmentation des salaires et une progression modérée des prix. Les économistes de banque et des instituts de conjoncture considèrent que le gouvernement se trompe et qu'avec un taux de chômage actuellement à 9,7 %, les créations d'emplois ne peuvent se traduire par un regain d'inflation. Bercy a d'ailleurs fait le tour des conjoncturistes et constate que les économistes de banque prévoient une progression du pouvoir d'achat individuel de 0,8 % en 2001, tandis que les instituts de conjoncture la situent à 1,4 %.

La moindre progression du pouvoir d'achat individuel a des conséquences sur la consommation qui, depuis le deuxième trimestre, montre des signes de faiblesse. Cependant, les nombreuses créations d'emplois – 1,6 million entre juin 1997 et juin 1998 – compensent partiellement cette donnée, puisqu'elles se traduisent par une augmentation globale du pouvoir d'achat en France. Le gouvernement compte, aussi, sur l'effet des baisses d'impôts.

Virginie Malingre

## Les signataires de l'Unedic agitent la menace d'une crise

Leur nouvelle convention ne convient pas davantage au gouvernement

Lionel Jospin a déclaré aux journées parlementaires du PS, mardi 26 septembre, que la convention remaniée d'assurance-chômage ne répond toujours pas aux ob-

jections formulées par le gouvernement. Les signataires du texte – Medef, CFDT, CFTC et CGC – prédisent une grave crise dans leurs relations avec le gouvernement.

**APRÈS** La Rochelle, Lyon. A chaque rendez-vous socialiste, Lionel Jospin consacre désormais un peu de son discours au dossier de l'assurance-chômage. Le 3 septembre, lors de l'université d'été du PS, à La Rochelle, le premier ministre avait clairement demandé aux signataires de la convention Unedic et du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) de revoir leur copie. Mardi 26 septembre, au cours des journées parlementaires de son parti, le chef du gouvernement a renouvelé l'exercice en exprimant de fortes réserves sur la nouvelle version, désormais signée, en plus du patronat, de la CFDT et de la CFTC, par la CGC. A deux jours de la manifestation organisée, contre ce projet, par les associations de chômeurs et la CGT, et alors que la convention n'avait toujours pas été officiellement déposée, mardi, par les signataires, M. Jospin a choisi d'envoyer un signal.

Le texte, a souligné le premier ministre, « n'a pas apporté, semble-t-il, de réponses véritables [aux] objections du gouvernement », formulées depuis juillet et qu'il a rappelées : « regret d'une très faible amélioration de la couverture d'assurance-chômage » ; « refus d'un système à double vitesse pour l'aide aux chômeurs et d'un nouveau régime de sanction » ; « nécessité d'une clarification des relations avec l'Etat ». Le premier ministre a conclu de la même façon qu'à La Rochelle. « Je le redis : n'opposons pas le contrat à la loi » et « veillons à assurer aux chômeurs un dispositif qui représente un progrès, cherchons entre interlocuteurs de bonne foi des solutions », a-t-il déclaré.

Ses propos ont été immédiate-

ment disséqués par les partenaires sociaux, les signataires hésitant entre la méthode Coué et la colère. Plusieurs d'entre eux plaçaient leurs espoirs dans le « semble-t-il » de M. Jospin. De Lille, où elle se trouvait mardi, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat a estimé que le discours du premier ministre ne peut constituer la « réponse officielle » du gouvernement, puisque la convention remaniée n'a pas été transmise. « Je comprends donc que le premier ministre n'ait pas encore pu prendre totalement connaissance des changements et modifications apportés », a-t-elle souligné.

« Veillons à assurer aux chômeurs un dispositif qui représente un progrès »

Lionel Jospin

Quant à la CFTC, elle a fait valoir que « si, dès le début (...), le gouvernement ne souhaitait pas agréer cette convention légitimement négociée entre partenaires sociaux, alors, nous avons assisté à une vaste mascarade ».

Denis Kessler n'a pas tardé, lui non plus, à réagir. « Je n'arrive pas à imaginer que ce soit un procès politique », a lancé le numéro deux du Medef sur LCI, ajoutant : « Si l'Etat ne veut pas de dialogue social, il n'a qu'à continuer à dire que tout ce que l'on fait ne sert à rien, ne vaut rien ! » Quelques

heures plus tôt, l'organisation patronale s'était empressée d'annoncer le retour collectif des signataires dans les organes de l'Unedic. En juillet, ils avaient suspendu leur participation pour protester contre le refus du gouvernement d'agréer leur accord.

Pour la CGT et FO, opposés au texte, le discours de M. Jospin constitue bien la preuve que le gouvernement ne donnera toujours pas son agrément. La procédure évoquée par M<sup>me</sup> Notat dans le cadre d'un agrément, à savoir la publication pour avis de la convention au Journal officiel, puis la réunion du conseil supérieur de l'emploi, déboucherait à nouveau, selon le dirigeant de FO, Marc Blondel, à « une situation bloquée ». Les non-signataires feraient jouer de nouveau, en effet, leur droit d'opposition. Pour eux, l'extension de la couverture d'indemnisation n'est pas suffisante. Selon l'Unedic, le passage de la période de référence qui ouvre droit aux allocations de quatre mois sur huit mois de travail à quatre mois sur dix-huit mois entraînerait une augmentation de 0,3 % de la couverture d'indemnisation.

Mercredi matin, sur France-Inter, M<sup>me</sup> Notat est revenue à la charge, prédisant une « période de grande confusion et de grave crise dans les relations sociales » si le gouvernement n'agréait pas la nouvelle version de la convention. Ou alors, a-t-elle ajouté, « nous ne servons plus à rien ». Martine Aubry, qui s'était entretenue du sujet avec le chef du gouvernement à Lyon, devrait s'exprimer très bientôt sur le sort réservé à la convention.

Isabelle Mandraud

**RENAULT Espace**

Nouvelle motorisation  
Nouveaux équipements  
Bienvenue à bord de la nouvelle gamme Espace.  
[www.renault.fr](http://www.renault.fr)

**Nouveau moteur 2.2 dCi Common Rail\* 130 Ch**

Modèle présenté : Espace Privilage 2.2 dCi Common Rail\* 130 Ch 16 V. Consommation en l/100 km : urbain 8,8 - extra urbain 6,1 - mixte 7,1. Valeur d'émission en CO<sub>2</sub> : 189g/km. \*Rampe commune d'injection.

# Le FLNC met en garde le gouvernement contre un « blocage » du processus en Corse

Le projet de loi sur l'avenir de l'île sera débattu au premier trimestre 2001 « si le contexte le permet »

Les nationalistes corses ont publié, mardi 26 septembre, un communiqué dénonçant une « odieuse campagne anticorse » susceptible,

écrivent-ils, d'entraîner un « blocage » du processus et de « créer de nouveaux affrontements » dans l'île. Devant les parlementaires so-

cialistes, Lionel Jospin a précisé que le projet de loi en préparation sur l'avenir de la Corse serait discuté au printemps « si le contexte le permet ».

POUR la quatrième fois depuis que Lionel Jospin a engagé, en novembre 1999, le « processus » de dialogue avec les élus corses, les clandestins de l'île font entendre leur voix. Après avoir déclaré, le 23 décembre 1999, « un cessez-le-feu sans aucune condition, ni de temps ni de lieu », puis avoir renouvelé le cessez-le-feu et confirmé leur soutien à la démarche du premier ministre dans deux entretiens au Monde, les 7 février et 21 août 2000, le FLNC, qui regroupe l'essentiel des organisations clandestines nationalistes corses, s'est inquiété, mardi 26 octobre, dans un communiqué, que « l'odieuse campagne anticorse orchestrée contre le processus par les tenants de l'immobilisme » n'entraîne « un blocage » de ce dernier, « susceptible », selon ce mouvement armé, « de créer de nouveaux affrontements ».

Reçu et authentifié par la rédaction de France 3 Corse, le texte de deux feuillets ne remet pas en cause cette trêve. Mais les auteurs du communiqué somment le gouvernement et l'Etat de « prendre toutes leurs responsabilités et de tourner résolument le dos au contentieux dramatique que nous avons connu jusqu' alors ». « A défaut, menacent-ils, ils assumeront tous ensemble le choix irrésolu de l'affrontement au détriment de la paix. » Pour le FLNC, « la lamentable évolution » du débat sur la Corse pourrait, en effet, « vider » de leur substance les propositions gouvernementales, « en particulier dans le domaine de la dévolution des compétences en matière législative de l'enseignement de la langue corse ». Le communiqué rejette d'emblée les « aménagements régionalistes ».

Le FLNC stigmatise également « l'activisme groupusculaire et résiduel que certains services manipulent depuis Paris », « services » qu'il accuse d'être à l'origine des derniers attentats pour « déstabiliser » le processus. Enfin, et surtout, il s'élève contre les « mécanismes répressifs ordonnés par l'autoritaire et très contestée quatorzième section [du parquet de Paris, chargée des affaires de ter-

rorisme], qui tente par d'incessantes machinations politico-judiciaires de neutraliser la démarche stratégique et publique du mouvement national ». Il s'agit d'une allusion à certaines procédures mettant en cause des nationalistes qui soutiennent publiquement les discussions avec le gouvernement. C'est le cas de Baptiste Canonici, responsable d'A Cuncolta independentista, aujourd'hui en fuite dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du nationaliste Joseph Defenzo. M. Canonici, pilier de ce mouvement en Corse-du-Sud, a joué un rôle important chez les nationalistes en faveur du processus. Il participait à la réunion du 22 janvier, au siège du Grand Orient, avec des responsables socialistes. Son départ précipité a fragilisé les partisans d'une poursuite des négociations.

**Le FLNC stigmatise « l'activisme groupusculaire et résiduel que certains services manipulent depuis Paris », « services » qu'il accuse d'être à l'origine des derniers attentats**

Quelques heures plus tôt, devant les députés et les sénateurs socialistes réunis à Lyon, Lionel Jospin avait tenu à évoquer son « espoir pour la Corse ». Il a rappelé que les propositions du gouvernement avaient « reçu un vote très largement positif de l'Assemblée territoriale » et il a indiqué, s'écartant sur ce point de son discours écrit, que le projet de loi pourrait être examiné au premier trimestre de l'année 2001 « si le

contexte le permet ». « Le texte et la démarche adoptés par le gouvernement ont été gravement dénaturés et caricaturés », a une nouvelle fois expliqué le premier ministre. « La démarche proposée est fondée sur un refus absolu de la violence, sur un dialogue mené dans la clarté avec des élus reconnus. Elle ne comporte aucun risque pour la République pas plus qu'elle n'instaure l'enseignement obligatoire du corse ni ne transfère à l'île le pouvoir législatif ». Le chef du gouvernement s'est ensuite autorisé un petit plaisir : « Vous n'avez, et je n'ai nul besoin, d'un directeur de conscience républicain », a-t-il lancé à l'intention de Jean-Pierre Chevènement.

La veille, devant le même public, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, avait réaffirmé qu'il n'était « pas question de regroupement » à Borgo, près de Bastia, en Haute-Corse, des nationalistes corses actuellement détenus dans des prisons du continent. « Il n'y a pas des prisonniers mais des détenus », a déclaré M<sup>me</sup> Guigou devant les parlemen-

taires socialistes. Interrogé mardi par l'AFP, Jean-Guy Talamoni a jugé « très grave » le refus réitéré de la ministre de la justice. Pour le chef de file nationaliste, ces propos ont « d'ores et déjà des effets catastrophiques », ils « sont incompréhensibles et constituent manifestement une agression contre le processus de dialogue ». L'avocat bastiais a rappelé que le regroupement dans la prison de Borgo de ceux que les nationalistes appellent les « prisonniers politiques » était pour eux une revendication « très importante ».

A Matignon, on n'a pas souhaité commenter le communiqué. « Sur un sujet pareil, on ne va pas jouer la guerre des nerfs », confiait simplement un proche de M. Jospin. Le nouveau ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, aura d'ailleurs l'occasion de s'exprimer longuement, et pour la première fois, sur le dossier, le 4 octobre devant la commission des lois de l'Assemblée nationale.

Ariane Chemin  
et Jacques Follorou

## Avis négatifs à la CNAM sur le projet de financement de la « Sécu »

LES CONSEILS d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et de la branche recouvrement de la « Sécu » se sont prononcés contre l'avant-projet de loi de Sécurité sociale pour 2001. A la CNAM, une large majorité de vingt-cinq administrateurs (patronat, CFDT, CFTC, Mutualité française et personnes qualifiées) a adopté, mardi 26 septembre, un avis négatif par lequel elle « s'oppose aux nombreuses mesures réduisant ses compétences » et « conteste le choix fait par les pouvoirs publics » d'utiliser des baisses de CSG en faveur des bas revenus. La CFE-CGC s'est abstenue, la CGT et FO n'ont pas pris part au vote. Le conseil d'administration a aussi mandaté le directeur de la CNAM, Gilles Johanet, pour introduire un recours « pour excès de pouvoir » devant le Conseil d'Etat. Il conteste la décision prise cet été par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, de ne valider que partiellement le rapport d'équilibre de la CNAM proposant des baisses de tarifs des professionnels de santé. Lundi, le conseil d'administration de l'Acoss, l'organisme de recouvrement de la « Sécu », avait émis un « avis défavorable » sur l'avant-projet de loi.

### DÉPÊCHES

■ **FONCTION PUBLIQUE** : Michel Sapin, ministre de la fonction publique, a annoncé, mardi 26 septembre, avoir pris des mesures, qui seront appliquées rétroactivement, pour aligner le salaire minimum des fonctionnaires sur le SMIC, revalorisé au mois de juillet. Par ailleurs, selon un décret paru au Journal officiel le 23 septembre, les frais de déplacement sont revalorisés de 23 % pour Paris et de 10 % pour les déplacements en province.

■ **RÉFÉRENDUM** : l'ancien ministre centriste Jacques Pelletier a déposé une proposition de loi constitutionnelle au Sénat, visant à instaurer une participation minimale de 50 % des inscrits pour valider les résultats d'un référendum. De son côté, le député Dominique Paillet (UDF, Deux-Sèvres) a déposé une proposition de loi visant à rendre le vote obligatoire et à reconnaître le vote blanc comme un suffrage exprimé.

■ **ANPE** : le syndicat CFDT-ANPE a confirmé sa rupture avec la centrale de Nicole Notat, en créant, avec la majorité de ses adhérents, une nouvelle section baptisée Syndicat national unitaire-ANPE. Le 13 novembre, il décidera s'il rejoint la CGT, la FSU ou le Groupe des Dix. La fédération CFDT Protection sociale, travail et emploi (CFDT-PSTE), dont dépendait la CFDT-ANPE, a « pris acte » et explore un « nouvel émiettement syndical ».

## Les parlementaires chevènementistes voteront les projets de loi au cas par cas

LES PARLEMENTAIRES chevènementistes ont perdu leur boussole, mais pas le nord. L'aimant qui leur donnait la direction - « le retour en tout à la République » de Lionel Jospin en 1997 - ne fonctionne plus, ont constaté une fois de plus les élus du Mouvement des citoyens (MDC), réunis pour leur journée parlementaire, mardi 26 septembre à Paris. Mais, bientôt rejoints par Jean-Pierre Chevènement, qui devrait redevenir député au plus tard le 22 octobre, à l'occasion d'une élection législative partielle, ils savent où ils ne veulent pas aller.

« Nous avons averti le gouvernement que le groupe parlementaire MDC s'opposerait à ce que la charte européenne des droits fondamentaux s'élève au rang de quasi-Constitution européenne », a déclaré Georges Sarre, craignant une dégradation des droits sociaux des Français. Pour les autres textes, députés et sénateurs ne feront preuve « ni d'obstruction systématique, ni de suivisme automatique ». En somme, comme d'habitude, ils voteront ce qui leur chante. Le départ de M. Chevènement du gouvernement, pourtant, « ne remet pas en cause l'appartenance du MDC à la majorité « plurielle » », a redit M. Sarre.

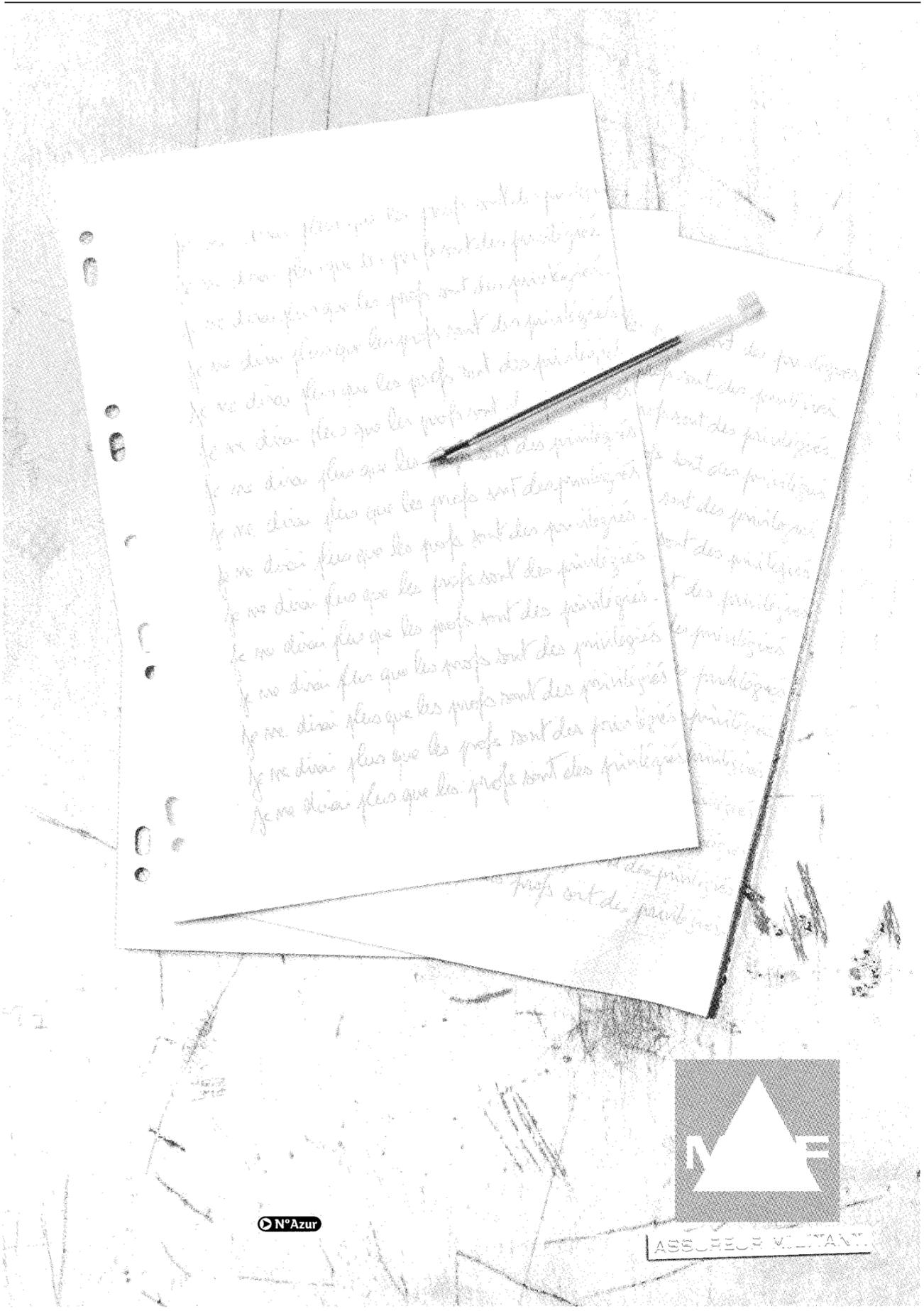
Cette position un peu équilibrée se justifie par le fait que le gouvernement « ne cesse de court-circuiter le Parlement, par exemple sur la Corse, le plan impôts, la crise des carburants », a expliqué le député parisien. Le MDC retournera-t-il au gouvernement ? « Cette question n'est pas d'actualité. Si elle est posée, on verra en fonction de l'intérêt du

pays », répond sèchement M. Sarre. Il semble que les chevènementistes restent divisés sur cette question (*Le Monde* du 5 septembre). Le nom de Sami Naïr circule avec insistance depuis plusieurs semaines, ce que l'intéressé ne dément pas. Mais rien ne devrait se produire avant les élections municipales. Pour M. Sarre, ce retour ne saurait avoir lieu sans un changement de pied sur la question corse. « Après la défaite cuisante du président de l'Assemblée de Corse [José Rossi, à la mairie d'Ajaccio], qui pourrait croire que les Corses adhèrent au processus de Matignon ? », s'est-il exclamé.

### INVERSER LE CALENDRIER

Revenir signifierait aussi que le « logiciel de la gauche « plurielle » », mal en point, ait retrouvé un contenu. De la réunion des chefs des partis qui la composent, fin octobre, le MDC attend donc un « recadrage », et des « signaux », montrant que la gauche se soucie de son « décrochage d'avec les couches populaires ». C'est pourtant une question bien plus tactique que les élus du MDC ont l'intention d'y aborder : « Il y a un impératif absolu à inverser l'ordre des élections législatives et présidentielles » en 2002, a insisté M. Sarre, à la suite de M. Chevènement, dimanche. Les députés et les sénateurs du MDC ont d'ailleurs indiqué qu'ils travaillaient à un projet de loi organique, visant à prolonger la durée de vie de l'Assemblée, afin que la présidentielle ait lieu avant les législatives.

Béatrice Gurrey



**RELIGIONS** L'école publique se trouve de plus en plus confrontée à des demandes tendant à prendre en compte le fait religieux. Le ministère de l'éducation nationale estime

cependant que l'organisation scolaire ne peut être remise en question par des prescriptions religieuses. ● UN SONDAGE CSA pour *Le Monde* et le magazine *Notre Histoire*

confirme l'existence d'une demande sociale dans ce sens. ● SI UNE MAJORITÉ des personnes sondées est favorable à l'enseignement de l'histoire des religions, ce taux est en

baisse. ● CETTE TENDANCE est probablement liée à l'évolution des programmes d'histoire des lycées qui, depuis 1996, ont intégré cette aspiration. ● AU LYCÉE ROMAIN-ROLLAND

d'Argenteuil (Val-d'Oise), les enseignants estiment que la prise en compte des manifestations identitaires est une condition d'accès aux apprentissages scolaires.

# Les Français affirment leur attachement aux principes de la laïcité à l'école

57 % des personnes interrogées dans un sondage CSA/« Le Monde » sont favorables à un « enseignement d'histoire des religions ». Mais 55 % se montrent hostiles à la distribution de menus spéciaux à certains élèves et 72 % aux dispenses de cours les jours de fêtes religieuses

LA RELIGION serait-elle une raison « valable » de dispense de cours tous les samedis ? En aucun cas, a rappelé fin août le ministère de l'éducation nationale. L'Eglise adventiste du septième jour, une confession protestante qui célèbre « le sabbat », s'est pourtant vantée de l'« avancée significative » que lui aurait ainsi reconnue la Rue de Grenelle. Huit mois après qu'un lycéen adventiste de Versailles eut obtenu une autorisation régulière d'absence, retirée ensuite sur instruction de Ségolène Royal, ce nouvel épisode démontre que les principes de la laïcité doivent faire régulièrement l'objet de pédagogie.

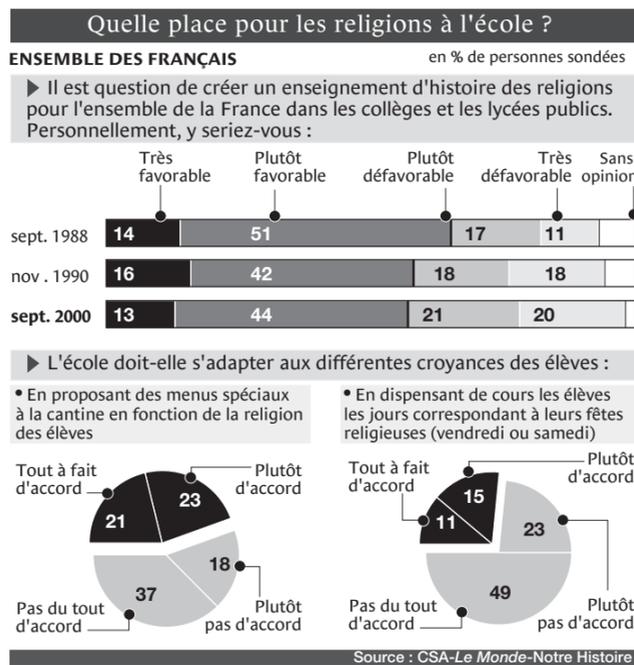
Dans les faits, l'école observe, face à ce type de demandes religieuses, des règles claires : concertation avec les familles, autorisations d'absences exceptionnelles données au cas par cas dans un esprit de tolérance, dispenses attribuées à titre individuel, jamais au titre d'un groupe religieux. Dans sa réponse adressée à l'Eglise adventiste, Jack Lang indique ainsi : « Mon souci le plus cher est que chaque individu puisse, dans le respect des lois de la République et du principe de laïcité de notre enseignement, respecter selon sa conscience, les règles prescrites par sa religion. Ces règles ne sauraient en aucun cas remettre en cause l'organisation du service public de l'éducation nationale. »

Le sondage CSA, réalisé pour *Le*

*Monde* et le mensuel *Notre Histoire*, confirme l'existence d'une demande sociale pour une prise en compte du fait religieux à l'école, en particulier dans les programmes scolaires. La question posée (« Il est question de créer un enseignement d'histoire des religions pour l'ensemble de la France dans les collèges et les lycées publics. Vous, personnellement, y seriez-vous favorable... ? ») est volontairement la même que celle retenue en 1988 et 1990, lors de deux enquêtes réalisées pour l'hebdomadaire *Télérama*. Elle ne mentionne pas la réforme des programmes d'histoire, introduite à partir de 1996 (lire ci-dessous). Le premier constat est que, si une majorité de personnes interrogées souhaite toujours l'introduction d'un « enseignement d'histoire des religions », ce nombre a baissé : de 65 % en 1988 et 58 % en 1990, il est passé à 57 % dans la présente enquête. Simultanément, la proportion de personnes « plutôt défavorables » ou « très défavorables » est passée de 28 % en 1988 à 41 % en 2000.

## UN FACTEUR D'INTÉGRATION

L'une des interprétations que l'on peut faire de ces résultats est que les réformes de 1996 ont partiellement répondu à la demande qui s'exprimait en 1988, à une époque où le débat sur « la religion à l'école » battait son plein. Parallèlement, la progression des opinions défavorables peut être inter-



prétée comme l'expression d'une crainte ou d'une crispation du grand public face à la montée des revendications religieuses et identitaires au sein de l'école publique (*Le Monde* du 15 avril). La question du « foulard islamique », qui a émergé dans l'actualité à partir de 1989, symbolise à elle seule ces inquiétudes. L'institution scolaire a,

depuis lors, appris à discuter avec les familles des élèves voilées et à faire œuvre de pédagogie sur la laïcité. Une majorité de sondés continue de penser que « l'enseignement de l'histoire des religions dans les programmes scolaires » ne présente pas « un risque pour l'esprit laïque de l'école publique » (52 %). Même si ce chiffre est en

baisse par comparaison avec une enquête réalisée en 1991 par *Le Monde de l'éducation* (58 %).

Dans un paysage religieux éclaté, face à l'écho des dérives « intégristes » dans l'actualité internationale, l'école laïque apparaît comme un rempart et un facteur d'intégration des différences.

## LA CULTURE ET LES VALEURS

Les personnes interrogées sont majoritairement « plutôt d'accord » avec les propositions suivantes : un enseignement de l'histoire des religions doit d'abord « améliorer la culture générale des élèves » (74 %) et « développer l'esprit de tolérance » (69 %). Cet enseignement devrait porter principalement sur « l'histoire de toutes les grandes religions du monde » (55 %), plutôt que sur « l'histoire des religions les plus courantes en France » (24 %), ou encore « l'histoire du christianisme » (16 %). La diversité des religions semble donc être une réalité largement reconnue. De même, cet « enseignement d'histoire des religions » devrait porter en priorité sur « l'histoire des idées et des valeurs contenues dans les grandes religions » (54 % des personnes interrogées), davantage que sur « les grands événements religieux dans l'histoire » (49 %) ou « la biographie de grandes personnalités religieuses comme Jésus, Mahomet, Moïse ou Bouddha » (44 %). Le fait religieux est surtout perçu sous l'angle de la

culture et des valeurs, plutôt que sous son aspect « croyant », ou même strictement historique.

L'opinion exprime cependant une forte réticence face à la montée des demandes « identitaires », adressées de plus en plus fréquemment à l'éducation nationale. A la question « l'école doit-elle s'adapter aux différentes croyances des élèves en proposant des menus spéciaux à la cantine ? », les personnes interrogées répondent majoritairement par la négative (55 %). Dans les faits, la plupart des cantines prévoit depuis de nombreuses années des menus alternatifs sans porc pour les élèves musulmans ou juifs.

L'hostilité est encore plus grande en ce qui concerne les dispenses de cours le vendredi et le samedi, pour des raisons religieuses : 72 % des sondés y sont défavorables. Si le pluralisme religieux est accepté de fait, les Français ne semblent pas disposés à remettre en cause le consensus, sans cesse questionné, sur lequel repose l'école laïque.

N. G. et X. T.

★ Sondage CSA-« Le Monde »-« Notre Histoire » réalisé par téléphone les 28 et 29 juin 2000 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes de la population française âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas.

## Lutter contre « l'analphabétisme religieux »

DOMINIQUE BORNE refuse de parler d'une « histoire des religions » au collège et au lycée comme d'une discipline à part entière. Pour le doyen de l'inspection générale d'histoire et géographie de l'éducation nationale, les nouveaux programmes, entrés en vigueur à partir de 1996, témoignent cependant d'un « esprit un peu nouveau » : « Il ne s'agit pas d'une innovation radicale mais d'une inflexion, qui vise à faire comprendre aux élèves ce qu'est la catégorie du religieux. »

Les principaux changements concernent le programme d'histoire en seconde. Celui-ci est consacré, précisent les textes officiels, à « six moments historiques qui jalonnent l'élaboration de la civilisation occidentale », parmi lesquels « la naissance et la diffusion du christianisme ». Le point de départ retenu est « une présentation de la Bible ». Le programme de seconde inclut également une « carte de la Méditerranée au XI<sup>e</sup> siècle », qui est présentée comme « le carrefour de trois civilisations » : la chrétienté occidentale, l'Empire byzantin et l'Islam. « Le choix de ce thème n'est pas innocent, reconnaît M. Borne. L'étude

du monde méditerranéen permet de mettre en valeur les confrontations et les échanges entre les grandes religions. » Les programmes de collège n'ont pas connu ces bouleversements. Les élèves étudient toujours les grandes civilisations de l'Antiquité en sixième et le Moyen-Age en cinquième. Mais on constate une certaine « inflexion ». « Pour la première fois, relève M. Borne, les programmes officiels mentionnent le nom de « Jésus ». Auparavant, ils évoquaient seulement « la naissance du christianisme ». » Les élèves étudient la vie et l'enseignement de Jésus à la fin de la classe de sixième, Mahomet et l'Islam en cinquième.

## MODIFICATION DES PROGRAMMES

La modification des programmes est venue trancher sans heurts, et presque dans l'indifférence, un débat qui durait depuis une quinzaine d'années. En 1982, la très laïque Ligue de l'enseignement lance un premier pavé dans la mare en se prononçant, lors d'un congrès national, pour un enseignement laïque et culturel des religions. Nombreux sont les professeurs d'histoire, et d'histoire de l'art, qui

commencent à se plaindre de « l'analphabétisme religieux » de leurs élèves et de leurs étudiants. Le sujet prend une nouvelle ampleur lorsque Pierre Garrigue, alors doyen de l'inspection générale d'histoire et géographie, publie une tribune dans *Le Monde de l'éducation* (novembre 1986), intitulée « Le christianisme fait-il partie de notre histoire ? ».

Le débat est lancé. Il se complique d'une confusion, dans le grand public, entre la prise en compte du fait religieux par l'école et l'enseignement religieux, autrement dit le « catéchisme », que les évêques tentent alors de protéger en menant la bataille pour préserver le congé du mercredi. Une question domine : faut-il créer un enseignement spécifique des religions à l'école ? Certains vont jusqu'à préconiser une heure qui serait laissée à chaque grande confession pour présenter son enseignement. D'autres, comme les universitaires Jean Baubérot et Mohamed Arkoun, se prononcent pour un enseignement spécifique de l'histoire des religions. D'autres enfin, comme Guy Coq, préconisent que chaque discipline ouvre ses programmes, avec ses méthodes propres, au fait religieux. C'est cette dernière option qui transparaît dans le rapport de Philippe Joutard sur l'enseignement de l'histoire, rendu public en 1989.

Pour Dominique Borne, la prise en compte du fait religieux dans les programmes correspondait à une certaine « demande sociale ». Elle semble relativement bien acceptée, sauf par « une frange d'enseignants qui restent hostiles par principe ou se sentent mal à l'aise », constate Hubert Tison, président de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie. Mireille Estivalèzes, sociologue des religions à l'École pratique des hautes études, se demande si les professeurs « sont suffisamment formés à ces questions, avec des outils pédagogiques adéquats ». Certaines formulations abruptes relevées dans des manuels scolaires (« Jésus, fils de Dieu », ou « Jésus fait des miracles ») font sauter les historiens. Une période d'ajustement sera nécessaire, pour faire entrer dans les mœurs cet « esprit nouveau ».

Xavier Ternisien

## Au lycée Romain-Rolland d'Argenteuil, « un réflexe de communauté et une volonté de marquer leur identité »

POURQUOI celle-ci, subitement, s'est-elle mise à porter un voile ? Que signifient tous ces tee-shirts estampillés « I love islam » ? Qu'a voulu dire celui-là, arrivé en

## REPORTAGE

Voile, croix, tee-shirts marqués « I love islam », viande halal à la cantine

cours avec une croix catholique lui couvrant le poitrail ? Ou cet autre, qui s'est mis à réclamer de la viande halal à la cantine ? Parce qu'ils se posent en permanence ces questions, les enseignants et la direction du lycée Romain-Rolland, établissement planté devant les cités de « la Dalle », au nord du Val-d'Argenteuil (Val-d'Oise), se sont forgé une drôle de conviction : la religion, ici, ne pose pas problème.

Ayant appris à décrypter les signaux ainsi adressés à l'école laïque, l'équipe de Romain-Rolland affirme que l'essentiel est ailleurs : dans le besoin, exprimé par beaucoup d'élèves, notamment issus de l'immigration, de se construire une identité et d'être en paix avec soi pour accéder sereinement aux savoirs scolaires.

## DÉCOUVERTE DE L'UNIVERSALITÉ

Bruno Jegou, professeur d'histoire et géographie, en a obtenu la démonstration dans ses classes de seconde. Le programme, qui aborde les origines du christianisme, puis consacre un chapitre à la Méditerranée du XII<sup>e</sup> siècle, ne soulève selon lui pas de difficultés particulières. Il répond à des attentes. « Quand je commence le christianisme, j'ai inmanquablement droit à la question : « Et quand fera-t-on l'Islam ? » En 1999, allègement des programmes oblige, les enseignants ont reçu pour instruction de choisir l'un ou l'autre des chapitres. Bruno Jegou continue d'enseigner les deux, « parce que c'est indispensable ». Et puis les élèves en redemandent, quand il s'agit d'aborder les fondements de la civilisation islamique. « Une

partie des élèves issus du monde maghrébin n'ont aucune culture religieuse et sont tout aussi désislamisés qu'on peut être déchristianisé en France. Les autres, croyants ou pratiquants, sont très heureux et fiers d'en parler, de montrer qu'ils savent et qu'ils peuvent apprendre quelque chose aux autres. »

Au-delà, les réactions des élèves ne semblent plus guère relever de l'attachement religieux. Quand un petit groupe de filles d'origine algérienne, bande soudée et turbulente d'en parler, a marqué un intérêt anormalement vif pour le cours, M. Jegou a mis cela sur le compte d'un « réflexe de communauté et d'une volonté de marquer leur identité ». Le même groupe a ainsi désarçonné l'enseignant, lors d'une séquence d'éducation civique sur les exclusions de la société française, s'érigeant en héritier de la lutte contre les injustices faites aux immigrés ou contre les inégalités hommes-femmes. Et quand, à la fin de l'année, le professeur leur a soumis le texte d'une sociologue expliquant que les Marocains avaient, en France, conservé une pratique religieuse plus intense que les Algériens, les mêmes ont réagi encore plus violemment, réclamant la mort de l'auteur du texte. « Elles ne voulaient pas accepter la réalité et se sont senties attaquées personnellement », confirme Dalila, ancienne déléguée de classe, qui, le jour de la photo de classe, a posé avec toutes ses copines de terminale S, « même les Tunisiennes », avec un tee-shirt imprimé du drapeau algérien.

Reste, pour l'historien, à résoudre l'inévitable malentendu qu'il rencontre face à l'enseignement portant sur les fondements des religions : « Les élèves athées le voient comme une fable, les croyants s'attendent à ce que l'on parle de la foi, tandis que moi, en séparant la vie de Jésus ou de Mahomet de leur message, je m'efforce d'enseigner la démarche historique. » Dans ce cadre, la plus grande surprise, « pour tous », consiste, selon M. Jegou, à découvrir que l'Islam ne se limite pas au monde arabe.

Le projet mené par le lycée au

cours de l'année scolaire précédente, « Al andalus » (Les Andalous, en référence à l'Espagne), associant dix classes de seconde et des enseignants de plusieurs disciplines, a permis d'aller plus loin dans cette découverte de l'universalité. Exposition, débats, travail en classe... « Partir de cette civilisation, expliquer que les débats conduits à l'époque entre religion et science sont encore d'actualité, a permis de montrer qu'une identité n'est pas figée, qu'elle se construit », explique Omar Slaouti, professeur de physique et chimie, animateur du projet.

## « D'UNE TRADITION À L'AUTRE »

Même démarche pour l'atelier calligraphie, tout à la fois tourné vers l'art contemporain et prompt à rappeler à certains élèves leurs souvenirs d'enfance. Ou encore pour l'atelier percussions, mené par un artiste, Guem, mêlant darbouka maghrébine et djembé africain. En le lançant avec des associations de quartier, Annie Tobaty, proviseur, voulait « mélanger les élèves et, au-delà, les habitants des environs ». Il s'est produit tout autre chose : « J'ai eu la grande surprise de voir s'inscrire une majorité de filles d'origine maghrébine. »

Chacun a ainsi été « poussé à passer d'une tradition à l'autre et à découvrir que le Maghreb ne se résume pas à l'Islam », raconte Caroline Jimenez, enseignante de mathématiques, participante de l'atelier, inquiète de voir qu'« aujourd'hui certains jeunes, ne voulant pas perdre leurs racines, règlent ce problème par le biais de la religion et du sport, à l'extérieur de l'école ». Histoire, mémoire, savoir : c'est dans ce triptyque que le lycée entend réconcilier les élèves avec l'essentiel. « Notre limite fonctionnelle, rappelle M<sup>me</sup> Tobaty, c'est la transmission du savoir. Une pratique religieuse n'est inquiétante que lorsqu'elle empêche l'élève d'apprendre. Et nous ne pouvons traiter ce problème particulier d'identité que par un accès à la culture, à l'universel. »

Nathalie Guibert



GAP

www.bmw-gap.com

Villiers Etoile Concorde

# Trois hauts gradés devant le tribunal aux armées pour des malversations

De fausses factures avaient permis l'acquisition d'un bateau de plaisance, à Djibouti

Le tribunal aux armées de Paris, compétent pour l'ensemble des infractions commises par des militaires hors de France en temps de paix, exami-

nait, mardi 26 septembre, un dossier de fausses factures. Trois officiers supérieurs répondaient de « faux en écriture et usage » pour avoir utili-

sé les deniers publics afin d'acheter un navire de plaisance, en 1995, à Djibouti. Des peines de prison avec sursis ont été requises.

UN GÉNÉRAL et deux colonels jugés dans une affaire de « faux en écriture et usage », un défilé de capitaines venus dénoncer les turpitudes de leurs anciens supérieurs : l'affaire de fausses factures examinée mardi 26 septembre par le tribunal aux armées de Paris (TAP) restera dans les annales de la justice militaire. Derrière les hauts murs de la caserne de Reuilly, l'audience s'est concentrée sur l'achat frauduleux d'un bateau de plaisance, en 1995, au sein des Forces françaises de Djibouti (FFDJ), tout en dévoilant l'étrangeté de pratiques financières opérées à des milliers de kilomètres de la métropole.

En avril 1995, le colonel Georges Petitqueux, alors directeur du service du matériel aux FFDJ, décide d'acheter un bateau à moteur pour assurer, dit-il, « la cohésion du corps et le moral des personnels ». Le *cabin-cruiser* de son choix, long de 6,70 mètres et payé plus de 140 000 francs, n'a rien d'un navire de guerre. Le colonel explique que le seul loisir des militaires était « d'aller aux îles ». Or, le matériel n'avait qu'un « bateau de pêche », alors que « l'ensemble des unités disposaient de vedettes pour s'y rendre ». Mû par « l'orgueil d'être celui qui ferait ce cadeau à la communauté du matériel », il admet avoir pris l'initiative de régler l'acquisition à une société djiboutienne au moyen d'un montage financier. De fausses factures établies avec un commerçant local, puis une série de documents administratifs faisant état de l'achat fictif de pièces détachées d'engins du génie, sont signés pour un total correspondant au prix du bateau. La fausse facturation était « une pratique commune » dans les

FFDJ, selon le colonel, qui, avec son adjoint, était seul à posséder au sein du matériel le permis de conduire ce navire.

Dans son uniforme bleu étoilé, le colonel Jacques Rufer, également poursuivi pour faux et usage, est aujourd'hui le seul des prévenus encore en activité. Il a pris en juin 1995 le poste de directeur du commissariat des FFDJ. Pour son malheur, il a alors signé une fiche de liquidation afférente à la fausse facturation. « Sur ordre » du général François Guéniot, alors commandant des FFDJ, assure-t-il. Ce que dément l'ancien numéro un de la base stratégique française, prévenu de complicité : « Je revendique l'ordre de régulariser la situation, pas de faire un faux », se défend le général Guéniot. « Il fallait que la signature des FFDJ soit respectée », admet-il simplement. Le général avait toutefois confié une enquête au colonel Rufer en lui demandant de s'intéresser à l'acquisition douteuse du bateau, mais sans évoquer de fausses factures. « Si le général m'avait parlé de fausses factures, je ne les aurais pas signées », déplore l'ancien colonel, désormais général. Une fois la réalité de la fausse facturation établie, le général n'avait pas jugé bon de saisir la justice.

Mais tout se savait dans le microcosme des FFDJ, à entendre les cinq capitaines qui ont témoigné à l'audience de la grogne des « petits gradés ». Les fausses factures du *cabin-cruiser* relevaient, selon eux, du secret de Polichinelle. « La direction du matériel, c'est-à-dire quatre ou cinq personnes, avait l'usage exclusif du bateau, qui n'était en aucun cas destiné à nous, les soldats », déclare le capitaine Serge Lauriot. « Il y avait un tas

d'affaires à Djibouti, renchérit le capitaine Michel Bavoil, ancien trésorier aux FFDJ. La hiérarchie locale était prise dans un système de fausses factures et de privilèges, avec des villas de représentation auto-attribuées de manière irrégulière et des bateaux achetés sur fausses factures. »

## « DÉPENSES SOMPTUAIRES »

Dans le même sursaut civique, les capitaines détaillent l'achat d'un stylo Montblanc par le colonel Petitqueux, pour 1 946 francs. « Un stylo de service » pour remplacer un Waterman personnel défectueux, soutient le colonel. Un achat couvert par une fausse facture portant, cette fois, sur l'achat fictif de calendriers, selon l'accusation, qui n'a cependant pas retenu d'autres malversations. Ainsi d'une vedette affectée au général commandant les FFDJ, dont le cas a été évoqué dans le témoignage du général Agaisse, successeur du général Guéniot : « Le bateau du général, donc mon bateau, avait été acheté par tronçons, pour ne pas dépasser les normes des marchés

publics, témoigne-t-il. Tel régiment a acheté les moteurs, tel autre la coque. J'ai décidé de ne plus utiliser ce bateau et je l'ai mis à la disposition de la marine, pour l'entraînement des commandos et le sauvetage en mer. »

Représentant l'Etat, partie civile, M<sup>e</sup> Fabien Blondelot reproche aux prévenus d'« avoir masqué des dépenses somptuaires » et d'avoir voulu « étouffer l'affaire ». Il invite le tribunal à les condamner solidairement à payer 142 204 francs au Trésor. Déplorant que le général Guéniot n'ait pas prévenu la justice, le procureur du TAP, Janine Stern, considère qu'il est temps de « changer les mentalités de certains militaires qui se croient au-dessus des lois ». Elle requiert douze mois de prison avec sursis et 40 000 francs d'amende contre M. Petitqueux, huit mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende contre M. Guéniot, trois mois avec sursis et 10 000 francs d'amende contre M. Rufer.

Jugement le 21 novembre.

Erich Inciyan

## L'Eglise réformée proteste contre les déclarations du cardinal Ratzinger

LE CONSEIL national de l'Eglise réformée, principale confession protestante en France, a rendu publique, à l'issue de sa session qui s'est tenue les 23 et 24 septembre, une déclaration sur le document romain signé par le cardinal Ratzinger, *Dominus Jesus* (Le Monde du 6 septembre). Les réformés s'élèvent « fermement contre certaines affirmations de cette déclaration au nom même de [leur] compréhension de l'Évangile ». Ils s'en prennent particulièrement au principe selon lequel « l'Eglise catholique romaine est la seule et l'unique véritable Eglise de Jésus-Christ ». « Nous réaffirmons notre désir de vivre un œcuménisme respectueux qui accueille la diversité des confessions chrétiennes comme un bienfait et une pluralité légitime », déclare le conseil national, qui ajoute : « Nous avons besoin d'être encouragés en ce sens. C'est pourquoi nous attendons de nos frères et nos sœurs catholiques qu'ils disent publiquement et clairement comment ils se situent, à la lumière des Écritures, par rapport à cette déclaration et quelles conséquences ils en tirent pour la vie œcuménique. »

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le parquet de Paris a fait appel de la relaxe prononcée par le tribunal correctionnel, vendredi 22 septembre, dans l'affaire du rachat des Ciments belges par les Ciments français. Le tribunal, qui a relaxé sept prévenus, avait estimé que l'infraction de « délit d'initié » n'était pas constituée, puisque la loi ne la sanctionnait pas lorsque les faits ont eu lieu, en 1990 (Le Monde du 24 et 25 septembre).

■ **Le tribunal correctionnel de Coutances a condamné, mardi, à six mois de prison, dont quatre avec sursis, et 5 000 francs d'amende le principal prévenu, Alain Pouillot, dans l'affaire de l'agression raciste d'un enseignant d'origine marocaine en mai dans un bar de Saint-Jean-des-Baisants (Manche). M. Pouillot a été condamné pour « menaces de mort » mais relaxé du chef « d'injures raciales ».**

■ **ÉDUCATION** : quelques centaines de lycéens ont manifesté, mardi 26 septembre, à Auch (Gers) et à Tarbes (Hautes-Pyrénées). Inscrits dans des sections professionnelles, ils protestaient contre les sureffectifs en enseignement général et le manque de professeurs dans certaines matières.

■ **« VACHE FOLLE »** : un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été détecté en Vendée, dans un troupeau de 630 bovins destinés à la production de viande. Le troupeau devrait être abattu dans les prochains jours. Il s'agit du 50<sup>e</sup> cas de maladie de la « vache folle » mis en évidence en France depuis le début de l'année.

## Le coût « particulièrement élevé » de la présence militaire française à Djibouti

NULLEMENT contestée dans la région comme en dehors d'elle, la présence militaire française en République de Djibouti coûte à l'Etat un peu plus de 1 milliard de francs, chaque année, dont 70 % pour la seule rémunération des soldats et des personnels civils qui y sont affectés, au nombre de 2 700 environ. Soit 1 % du budget annuel de fonctionnement des armées françaises. Sans être « astronomique », cet investissement « est particulièrement élevé », écrit Jean-Michel Boucheron, député socialiste d'Ille-et-Vilaine, dans un rapport au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et il symbolise « le mariage de raison fondé sur de puissants intérêts stratégiques » qui lient la France à Djibouti.

Pour les militaires français, Djibouti est un Eldorado, si le climat éprouvant ne venait contredire cette impression de vie confortable dans un pays qui - tous dirigeants confondus depuis l'indépendance acquise en 1977 - a délégué sa sécurité à la France. Officiers et sous-officiers français y perçoivent une solde brute et des indemnités diverses doubles et, la plupart du temps, triples de celles dont ils bénéficieraient en étant restés en métropole. Récemment, indique M. Boucheron, Djibouti a demandé à Paris de revoir, à la hausse, le régime fiscal, déjà moins favorable que celui des contributions en France, de ces militaires qui y paient leurs impôts en vertu d'une dérogation datant de 1978. La France a refusé d'accéder à la requête djiboutienne, car, en droit, c'est le Parlement français qui doit réviser cette convention fiscale.

Trois missions ont été attribuées aux forces françaises à Djibouti : la garde de leurs propres installations, si elles devaient accueillir des renforts en vertu d'un accord de défense entre les deux pays qui remonte à 1979 ; la surveillance des eaux territoriales djiboutiennes ; le contrôle de l'espace aérien et la protection antiaérienne du port et de l'aéroport, comme ce fut le cas lors du dernier conflit qui a opposé

l'Éthiopie et l'Erythrée. La France s'est officiellement engagée à ne pas prêter main-forte à Djibouti, dans des opérations internes de maintien de l'ordre, et elle s'est interdite d'utiliser ses bases dans l'éventualité d'une action de ses propres forces armées contre un Etat tiers dans cette région. Ce qui ne l'a pas empêchée de mettre quelque vingt-cinq de ses coopérateurs militaires à la disposition des armées djiboutiennes qu'ils entraînent et qui devraient passer, non sans difficultés, de 9 000 à 6 000 hommes.

De même, en 2001, il est prévu que la France stocke à Djibouti, comme déjà à Dakar et à Libreville, de quoi mettre sur pied l'équivalent d'un bataillon africain de maintien de la paix - une centaine de véhicules et des armes pour une valeur de 6,5 millions de francs - dans le cadre de son assistance à des pays africains pour des opérations multinationales sous couvert de l'ONU ou de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA).

## « UN INTÉRÊT VITAL »

Si, aux dépenses directes occasionnées par la présence militaire française, on ajoute les frais entraînés par la coopération civile, les recettes et taxes fiscales, certains investissements publics, le coût des 1 800 Djiboutiens employés par les forces françaises et, d'une manière générale, les échanges commerciaux entre les deux pays, le rapporteur parlementaire estime que l'impact financier de la France à Djibouti représente 30 % de son produit intérieur brut. « L'intérêt pour Djibouti de la présence française est vital », note M. Boucheron. Après le Tchad, devenu un véritable bastion de la présence militaire française hors des frontières, Djibouti est « la destination la plus coûteuse pour le budget français de la défense », loin devant les territoires d'outre-mer et toutes les autres implantations des forces prépositionnées en Afrique.

Jacques Isnard

Elle veut se développer  
Elle veut se structurer  
votre entreprise a soif  
de télécommunications.

Voix, Données, Internet,  
accès payants complète  
de services, un réseau  
national de fibre optique,  
25 agences régionales  
partout en France,  
un opérateur global  
met à la disposition

de votre entreprise  
les ressources en  
télécommunications  
adaptées à son  
évolution.

ressources  
en télécommunications d'entreprises

Appel gratuit\* au 0805 05 10 10

www.KAPTECH.com

\* à partir d'un poste fixe - SIMÉPEUR - crédit photo - Stone

Bayonne Besançon Bordeaux Caen Clermont-Ferrand Dijon Grenoble Lille Limoges Lyon  
Marseille Montpellier Nantes Nice Orléans Paris Poitiers Reims Rennes Rouen Strasbourg Toulouse

# Le gouvernement va réglementer les centres de rétention pour les étrangers

La Cimade proteste contre une restriction de ses missions

Un décret réglementant le fonctionnement des centres où sont retenus les étrangers en instance d'éloignement va être prochainement publié. Il avale l'utilisa-

tion controversée de locaux de police. La Cimade dénonce un recul du droit. Le ministère de l'intérieur s'étonne des inquiétudes soulevées par son texte.

LE CONSEIL D'ETAT a examiné, mardi 26 septembre, le projet de décret sur les centres de rétention administrative préparé par le gouvernement. Ce texte devait, en application de la loi sur l'immigration, remettre à plat le fonctionnement des locaux où sont retenus les étrangers en instance de reconduite à la frontière ou d'expulsion. Maintes fois dénoncés comme inadaptés, voire enfreignant les principes élémentaires du droit des personnes, ces centres de rétention administrative (CRA) font l'objet d'une réflexion interministérielle depuis près de trois ans. Le projet de décret dessine une réforme nettement moins ambitieuse que prévue.

En mars 1998, l'inspecteur général de l'administration, Jean-Claude Karsenty, remettait à Jean-Pierre Chevènement un rapport proposant la création de centres régionaux munis d'un seul et même statut et permettant un accueil digne des étrangers. La loi sur l'immigration ne donne aucune indication sur l'organisation pratique de la rétention administrative. Son article 35 bis précise seulement la durée maximale (douze jours) de cette privation de liberté.

Jusqu'à présent, quinze centres officiels dits statutaires ont été créés. De plus, au gré des besoins, les préfetures et la police aux frontières (PAF) ont ouvert des lieux de rétention dans des locaux non prévus à cet effet. Le rapport Karsenty avait dénombré une grosse centaine de sites officieux « inadaptés » : commissariats, cellules de préfecture, locaux portuaires... Des locaux où « les conditions sanitaires et d'hébergement sont (...), d'une manière générale, très médiocres », selon les

termes de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) dans un avis rendu en janvier. M. Karsenty suggérait donc de supprimer ces centres et de créer une trentaine de centres régionaux mis aux normes. Des propositions restées depuis lettre morte et que le projet de décret finit d'enterrer.

Le décret préparé par le ministère de l'intérieur prévoit en effet la coexistence de deux types de lieux de rétention : les CRA, d'une part, qui doivent disposer de « locaux, espaces et équipements permettant l'hébergement, la restauration, la détente, les soins et l'exercice des droits des étrangers », où ces derniers bénéficient d'un « accompagnement social » défini par des actions d'accueil, d'information et de soutien psychologique et moral. Une convention est passée par chacun de ces centres avec un établissement hospitalier pour assurer des soins gratuits aux personnes retenues.

## INQUIÉTUDES

D'autre part, lorsque l'étranger est interpellé dans une ville dépourvue de CRA, les autorités policières peuvent le placer dans des locaux « désignés par arrêté préfectoral ». En clair, des locaux comme il en existe des dizaines sur le territoire. Le projet n'a donc pas repris les recommandations de la Commission des droits de l'homme, qui demandait au gouvernement de ne recourir qu'exceptionnellement aux simples locaux de rétention. « On maintient ainsi autant de zones d'ombre où personne ne saura ce qui se passe », assure la Cimade, association protestante, seule habilitée depuis 1984, à intervenir dans les grands centres de rétention.

De plus, les missions assignées à la Cimade, qui dispense une aide sociale et juridique aux étrangers dans treize centres, sont revues à la baisse. Le décret prévoit ainsi que la « mission d'accompagnement social » est désormais assurée par l'Office des migrations internationales (OMI). L'Etat pourra, « en outre », passer une convention avec une association humanitaire. Le premier projet de décret, examiné par la CNCDH en janvier, était, lui, beaucoup plus ambitieux. Il précisait que le ministère chargé des affaires sociales signerait une convention avec une association nationale pour que celle-ci intervienne auprès des étrangers retenus « afin de concourir au plein exercice de leurs droits ».

Entre-temps, une mission dépechée par le ministère de l'emploi et de la solidarité avait recommandé en juin, dans un rapport non publié, « un réexamen du champ d'intervention de la Cimade ». Ce document reprochait à cette association d'avoir outrepassé ses prérogatives, assurant « un rôle de conseil juridique » auprès des retenus au lieu de se contenter de la simple « fonction d'information juridique » prévue dans la convention. « Il ne s'agit plus aujourd'hui d'assistance juridique, mais de soutien moral et d'accompagnement. On a pourtant autre chose à faire que de distribuer des cacahuètes ! », s'insurge Laurent Giovannoni, responsable du secteur rétention à la Cimade. Au cabinet du ministre de l'intérieur, on s'étonne des inquiétudes soulevées par le décret, assurant qu'« il n'est pas question de revenir sur la mission fort bien assumée par la Cimade ».

Sylvia Zappi

# Sévère réquisitoire contre le policier impliqué dans l'interpellation de Ris-Orangis

La scène avait été filmée par un vidéaste amateur.

Au procès, le parquet fustige un geste « illégitime », preuve d'un « défaut de professionnalisme, d'une totale incompétence »

IMMORTALISÉE par un jeune vidéaste amateur, la scène a été diffusée à la télévision : une voiture de police stationnée derrière une Peugeot 205, un policier énervé face à



PROCÈS

une jeune femme qu'il tutoie sèche-ment, deux collègues qui tentent de le calmer, ce même policier qui s'avance, caché à l'image par un arbre, et puis, alors que la mise au point devient floue, un cri, un bruit quasi métallique, tandis que le policier, rapidement, se retire, lançant un peu plus tard : « La loi, c'est moi, pas de chance. »

La visionnant par deux fois, mardi 26 septembre, au cours d'une audience singulièrement longue – onze heures –, le tribunal correctionnel d'Evry tente de préciser la scène, enregistrée dans la nuit du 25 au 26 mars à Ris-Orangis (Essonne), de la replacer dans son contexte (non filmé) et de comprendre les mécanismes qui firent d'un banal contrôle routier un creuset d'agressivité policière.

Hayat El Alami, une jeune femme de vingt-sept ans, enceinte, revenait d'un mariage avec sa mère et trois amies, lorsqu'elle croisa à une intersection, cette nuit-là, un véhicule de police, dont le chef de bord, Vincent Przychodzen, décida, quelques instants plus tard, de la contrôler. « Au début, il était question d'un refus de priorité, explique M<sup>me</sup> El Alami aux juges. Puis, des ceintures qui n'étaient pas attachées à l'arrière. Après, il m'a demandé mes papiers. » Faute d'être en possession de la carte grise du véhi-

cule, les policiers ont entrepris de la verbaliser. « J'ai proposé des solutions, j'ai appelé mon père sur mon téléphone portable pour qu'il apporte ces papiers. Après, [le policier] a commencé à être violent. »

Selon M<sup>me</sup> El Alami, M. Przychodzen l'aurait insultée, avant qu'elle-même ne l'insulte. « Je trouvais vraiment injuste qu'ils nous arrêtent pour rien. » Puis : « Il est venu et m'a donné un grand coup au thorax avec ses menottes. J'ai eu l'impression qu'il allait me tirer dessus. » Toujours selon la jeune femme, le policier aurait voulu également la frapper « au ventre avec le pied », bien que la sachant enceinte. Mais la présidente, Anne Beauvois, s'interroge : la jeune femme, prévenue pour « outrage » et poursuivie en outre par le policier pour « rébellion », n'a fait mention de ces coups ni lors de ses premières dépositions en garde-à-vue, ni lorsqu'elle fut visitée par un médecin.

## UNE AMENDE AVEC SURSIS

Prévenu de « violences volontaires par agent dépositaire de l'autorité publique », Vincent Przychodzen, aussi calme qu'on peut le voir sorti de ses gonds sur la vidéo, fournit des explications différentes. Le contrôle résulterait d'un refus de priorité, accompagné d'un geste « désobligeant » – ce que ne confirmeront pas ses collègues à l'Inspection générale de la police nationale. « Immédiatement, la conductrice est sortie, très véhémente. » Et de décrire M<sup>me</sup> El Alami « gesticulant », puis téléphonant en arabe et en français. « J'ai pensé qu'elle appelait des renforts. C'était un danger pour nous. Je reconnais que j'étais très énervé. »

Le gardien de la paix, depuis dix

ans dans la fonction, aujourd'hui cantonné à des tâches administratives, nie avoir proféré des insultes, notamment à caractère racial. « C'est aberrant ! Ma compagne est égyptienne. » Selon lui, alors qu'il souhaitait procéder une première fois à l'interpellation de M<sup>me</sup> El Alami, celle-ci se serait « jetée » sur lui. Il se serait vu cracher dessus. Quant à la scène filmée, il se serait agi d'une autre manœuvre pour menotter la récalcitrante, qu'il admet avoir poussée contre la voiture « un peu brutalement », « fermement ». « Une poussée technique », dit-il encore.

Cependant, dans son réquisitoire, le procureur-adjoint Pierre-Louis Jacob condamne sévèrement l'attitude du policier, coupable, selon lui, de « violences volontaires ». « Les violences, rappelle-t-il, sont déjà constituées par un simple geste de nature à impressionner une personne raisonnable. » Or le geste de M. Przychodzen, selon lui, est celui, « illégitime », d'« un homme qui ne se maîtrise pas » : « la preuve d'un défaut de professionnalisme, d'une totale incompétence ». Seule circonstance atténuante : ce policier n'aurait pas dû être là. Mal encadré, mal affecté. Un rapport le concernant ne mentionnait-il pas déjà que ce fonctionnaire pouvait « vivre des situations de police comme une agression envers sa personne » ?

Il conclut : « Par votre geste, c'est toute la police qui est outragée. » Et demande une sanction de principe – une amende avec sursis. Ainsi qu'une dispense de peine pour M<sup>me</sup> El Alami, coupable à ses yeux des seuls outrages verbaux.

Jugement le 24 octobre.

Jean-Michel Dumay

## L'Événement du Mois n°1 : le SRD

242

421

490

520

La bourse évolue.  
comdirect vous aide à suivre ce changement

comdirect  
rembourse  
2000 F\*  
sur le SRD

pour toute ouverture de compte entre  
le 25 septembre et le 17 octobre 2000

Aujourd'hui, la Bourse de Paris change : le règlement mensuel disparaît. Le Service de Règlement Différé (SRD) est mis en place et vous impose de nouvelles habitudes... C'est pour vous aider à vivre ce changement dans les meilleures conditions que comdirect a décidé de vous rembourser les frais SRD à hauteur de 2000 F.

\* Offre limitée à un remboursement de 2000 F maximum sur les Commissions de Règlement Différé intervenant entre le 25 septembre et le 31 décembre 2000 et pour toute première ouverture de compte Bourse entre le 25 septembre et le 17 octobre 2000 chez comdirect. Le remboursement des Commissions de Règlement Différé plafonné à 2000 F sera crédité sur votre compte Bourse comdirect dans un délai de 15 jours à compter du 31 décembre 2000. Offre non cumulable.

Pour profiter de l'événement du mois,  
connectez-vous aujourd'hui à

[www.comdirect.fr](http://www.comdirect.fr)

Groupe Commerzbank

ou appelez le

N° Vert 0 800 887 887

290900MOND6

(APPEL GRATUIT D'UN TELEPHONE FIXE)

comdirect  
prenez les pleins pouvoirs

[www.comdirect.fr](http://www.comdirect.fr)

# Marseille et Nantes changent de dimension en devenant communautés urbaines

Pour mettre en place cette forme de coopération intercommunale, les maires des villes-centres ont dû composer avec leurs collègues des communes périphériques, inquiets d'être dépossédés de certaines de leurs compétences et de perdre leur autonomie de décision

## MARSEILLE et NANTES

de nos correspondants

Vendredi 15 septembre, Jean-Claude Gaudin (DL) était élu président de la Communauté urbaine (CU) Marseille-Provence Métropole, qui tenait sa première réunion avec ce seul point à l'ordre du jour. Heureuse surprise, il l'était au premier tour avec 90 voix sur 157, le sénateur communiste Robert Bret faisant le plein de ses 24 voix, le Front national celui de ses 5 voix, le MNR (8 voix) votant nul et le socialiste Alexandre Bizaillon recueillant 27 voix – un déficit de 3 suffrages par rapport à son potentiel. La prochaine réunion, prévue le 7 octobre, est destinée à mettre en place les neuf commissions et le bureau.

Fidèle à la construction de la communauté urbaine sur « une base consensuelle dans le respect de l'autonomie et des identités communales », le maire de Marseille souhaite que tous les maires soient vice-présidents de droit de l'institution, y compris le maire de Mari-gnane, Daniel Simonpieri, dirigeant du MNR et conseiller général. Dans son discours, M. Bizaillon a d'ailleurs expliqué que c'était parce que « l'extrême droite [était] présente dans l'exécutif » qu'il se présentait lui-même. M. Gaudin propose aussi que tous les groupes politiques, à l'exception des extrêmes droites, président des commissions : cinq reviendraient à la droite, deux au PS, une au PCF et une autre à un maire sans étiquette.

Cette mise en place institutionnelle que le maire de Marseille souhaite « placée sous le signe de l'ouverture et de la tolérance » met les partis de gauche en porte-à-faux vis-à-vis de leurs élus : les deux maires socialistes n'étaient même pas favorables à ce que leur parti présente un candidat contre M. Gaudin ; les trois maires communistes tiennent autant qu'eux à être dans l'exécutif communautaire. C'est dire que, quand M. Bret dénonce le risque d'« une logique de guichet » par opposition à une logique de projets, ou quand M. Bizaillon soutient que « la communauté n'a aucun contenu », ils s'adressent presque autant à leurs amis maires qu'au nouveau président de la CU.

## DOTATION EN HAUSSE

Car ceux-ci tiennent à ce qu'il leur reste de pouvoir et s'apprentent à s'opposer à tout ce qui, selon eux, pénaliserait leur commune. Lors de leurs prochaines réunions, les délégués communautaires délibéreront sur le maintien des droits et avantages du personnel (lire ci-contre) et lanceront la discussion d'orientation budgétaire : pour toucher la dotation de l'Etat de 471 francs par habitant il faut en effet qu'elle adopte un budget avant Noël. L'entité nouvelle, qui regroupera 978 000 habitants dans 18 communes, entrera alors en demi-sommeil jusqu'aux élections municipales de mars.

Ce n'est que le 1<sup>er</sup> janvier 2001 que le district de l'agglomération nantaise sera transformé en Communauté urbaine de Nantes, et le 3 janvier que le nouveau conseil de 110 délégués, issus des vingt et une communes membres et représentant 548 000 habitants, élira son président. La taxe professionnelle unique dont s'est doté le district, au début de cette année, lui interdit, en effet, toute mise en œuvre immédiate de l'arrêté de

création signé cet été par le préfet de Loire-Atlantique.

Les mois à venir ne seront de toute façon pas superflus pour achever l'énorme chantier juridique et financier de cette transformation. Doubler un budget de 2 milliards de francs et passer de cent à près de deux mille agents, dont la plupart seront issus des communes, transférer des compétences telles que la voirie ou l'urbanisme sur un territoire où vivent

550 000 habitants, cela ne se fait pas du jour au lendemain. Pour parvenir à ses fins, le maire de Nantes et président du district actuel de l'agglomération, Jean-Marc Ayrault (PS) n'a pas ménagé son temps en réunions d'explications. Il s'est efforcé de donner les gages attendus, non seulement par son opposition politique, mais également par certains maires de sa majorité. Nantes a, par exemple, renoncé à détenir à elle seule la majorité des conseillers au sein de la future assemblée, pour ne pas être perçue comme la grosse commune qui allait manger les petites, alors que son poids démographique le lui permettait, aux termes de la loi Chevènement du 12 juillet 1999.

## « UNE CHANCE POUR L'AVENIR »

La charte de fonctionnement adoptée prévoit, surtout, qu'en cas de désaccord sur une politique de la communauté s'appuyant sur une procédure identifiée, de type schéma directeur ou plan de déplacement urbain, la communauté ne mettra pas en œuvre, sur le territoire de la commune, la politique que celle-ci refuse. Sans valeur juridique formelle, mais gage affiché

d'une recherche de consensus, ce principe tend à rassurer les maires inquiets d'être dépossédés d'autant de compétences.

M. Ayrault peut donc affirmer aujourd'hui, sans guère être contredit, que « le débat sur la communauté urbaine est derrière nous. Chacun cherche maintenant à prendre sa place dans le dispositif, beaucoup d'élus voyant dans la communauté une chance de se projeter dans l'avenir et une perspective moins frustrante que la gestion courante ». Celle de voir la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat passer à 471 francs par habitant n'étant pas la moindre : « Nous allons bien sûr poursuivre nos efforts sur les transports et la voirie, mais nous allons pouvoir y aller plus fort sur le soutien à la recherche et l'enseignement supérieur, les grands équipements ou le développement économique, tout en ayant une politique de la ville et des stratégies urbaines plus cohérentes », se réjouit le très probable futur président de la communauté urbaine de Nantes.

Michel Samson  
et Dominique Luneau

## Dix pôles de proximité seront créés dans l'agglomération nantaise

### NANTES

de notre correspondant

La réfection d'une bordure de trottoir, la pose de barrières métalliques ou le suivi des incidents sur le réseau d'adduction d'eau ne peuvent être assurés qu'au plus près du terrain. En passant du giron des communes à celui de la communauté, ces tâches posent le problème du bon niveau de décision. Comment éviter de tout faire remonter à l'échelon central sans perdre la cohérence et l'efficacité qu'apporte l'échelle communautaire ? Comment ne pas retransférer la gestion des compétences aux communes, sous prétexte de proximité, ni perdre le contact avec les citoyens ?

Cette quadrature du cercle tarabuste les élus de toutes les communautés urbaines de France. Les Nantais espèrent l'avoir résolue en découpant le territoire de leur future communauté en dix pôles de proximité, au sein desquels toutes les compétences communautaires seront déconcentrées et gérées dès lors qu'il ne s'agira pas de questions relevant nécessairement de l'échelon central telles que les grands investissements ou les procédures générales.

Il ne s'agira donc pas simplement de créer des subdivisions locales au sein de certaines directions centrales, comme cela existe déjà dans plusieurs communautés urbaines, mais de donner à ces pôles la capacité de gérer, de façon

autonome, toutes les compétences de la communauté : direction d'investissements, conduite d'opérations, suivi des politiques, relations quotidiennes avec les entreprises, etc. Cela dans le cadre de budgets et de politiques définis au niveau communautaire et de contrats triennaux de développement signés avec les communes.

### PAS D'EXISTENCE POLITIQUE

Chaque pôle sera doté d'une maison de la communauté, distincte des mairies, au sein de laquelle travailleront une cinquantaine d'agents en moyenne. Leur découpage respectera les limites des communes, sauf celles de Nantes.

Pour la commune centre, c'est le zonage effectué par la municipalité en onze quartiers qui sera pris en compte. Certains quartiers de Nantes seront rattachés aux communes limitrophes de l'agglomération. Grâce à cela, le nombre d'habitants de ces pôles ne variera que de 34 000 à 72 000 habitants, alors que celui des communes s'étale de 3 700 à 270 000 habitants. Ces pôles de proximité n'auront pas d'existence politique, aucun élu ne sera chargé de les représenter. Les maires des communes conserveront la relation avec leurs citoyens mais auront comme interlocuteur technique ces antennes déconcentrées de la communauté.

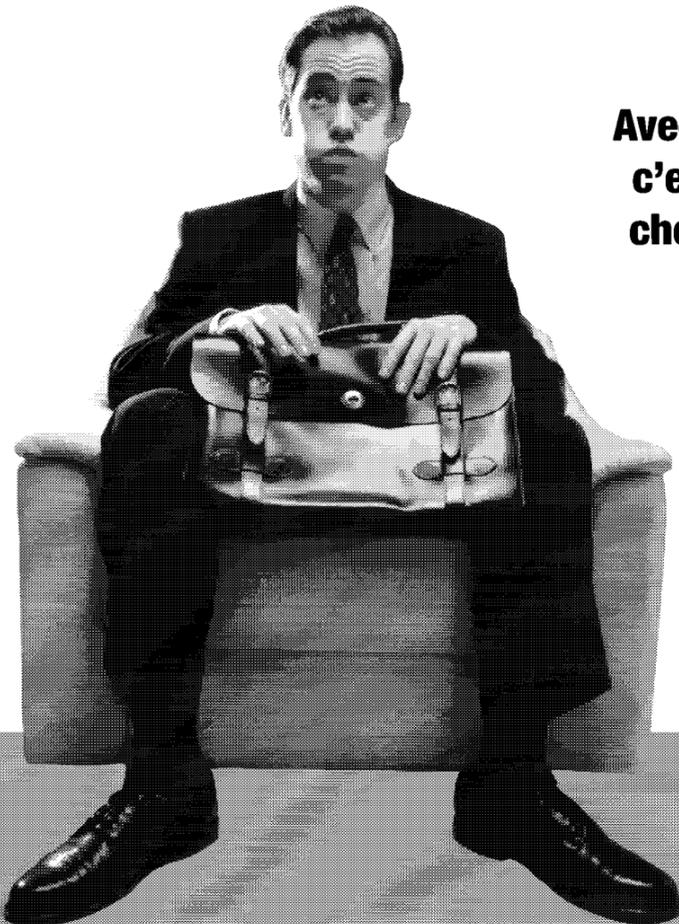
D. L.

## La réforme de la procédure d'utilité publique au conseil des ministres

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devait présenter mercredi 27 septembre en conseil des ministres une communication sur la réforme de la procédure d'utilité publique des projets d'aménagement et d'équipement. Le processus actuel est décrié pour sa complexité et « répond mal à l'exigence croissante de participation du public », selon le ministre.

M<sup>me</sup> Voinet a précisé les contours du projet de loi qui devrait être rédigé d'ici six mois (Le Monde du 30 mars). La réforme devrait s'appliquer à généraliser la concertation, aux différentes étapes de l'élaboration des projets. Elle devrait notamment prévoir l'organisation « systématique » d'un débat public « en amont » sur les projets d'équipement « dont les enjeux dépassent l'échelle locale ». La Commission nationale du débat public (CNDP), créée par la loi Barnier de 1995, verra ses moyens renforcés pour garantir ce débat public. Le maître d'ouvrage devra en tirer les conclusions et motiver, le cas échéant, la déclaration d'utilité publique. Pour sa part, l'Etat, dès maintenant, va soumettre à la CNDP ses « grandes opérations d'aménagement » et celles de ses établissements publics.

## Qui accueille vos clients quand votre secrétaire part déposer le courrier ?



Avec le **Service Collecte** c'est La Poste qui vient chercher votre courrier.

Confiez à La Poste la collecte de votre courrier pour vous consacrer à l'essentiel : vos clients. Parce que les besoins de votre entreprise en matière de courrier sont spécifiques. La Poste a conçu des services pour vous faire gagner du temps et de l'argent. Avec la Collecte, la Prestation d'Affranchissement, la Remise et le Tri Services Arrivée, La Poste simplifie la gestion de votre courrier.

Pour en savoir plus, composez le

0,79 TTC/mn  
N° Indigo 0 820 80 8000

LA POSTE

On a tous à y gagner

## DISPARITIONS

■ **LE CARDINAL PAUL GOUYON**, ancien archevêque de Rennes, est mort mardi 26 septembre. Né le 24 octobre 1910 à Bordeaux, ordonné prêtre le 13 mars 1937 pour le diocèse de Bordeaux, évêque de Bayonne de 1957 à 1963, Mgr Gouyon fut ensuite nommé coadjuteur du cardinal Roques, archevêque de Rennes, à qui il devait succéder le 5 décembre 1964. Il avait été créé cardinal par Paul VI le 28 avril 1969. Avec Paul Gouyon disparaît l'un des derniers acteurs du concile Vatican II dans l'épiscopat français : il avait fait deux interventions remarquées à la première session du concile, l'une sur la pauvreté, dans laquelle il proposait aux évêques de renoncer au port de la « *cappa magna* », et l'autre sur le schéma concernant « *les moyens de communications sociales* », autrement dit les médias. Président de la section française de Pax Christi de 1966 à 1982, l'archevêque de Rennes avait pris des positions courageuses en faveur d'une réduction des armements, reprochant même à l'opinion catholique son « *inertie* » face à la guerre du Vietnam. En février 1984, il était in-

tervenu devant les manifestants rassemblés à Rennes contre le projet de réforme Savary sur l'école privée : il rejetait « *toute compromission politique* » et exprimait son « *respect* » des familles chrétiennes qui avaient fait le choix de l'école publique. Le cardinal Gouyon avait quitté ses fonctions le 20 octobre 1985. Ce décès réduit à quatre le nombre des cardinaux français.

■ **LE CARDINAL ITALIEN VINCENZO FAGIOLIO** est mort vendredi 22 septembre à Rome. Né le 5 février 1918, Mgr Vincenzo Fagiolo fut, de 1971 à 1984, archevêque de Chieti-Vasto dans les Abruzzes, vice-président de la Conférence épiscopale italienne et président de la Caritas de 1979 à 1984. Il est ensuite entré à la Curie comme secrétaire de la congrégation des religieux, de 1984 à 1990, puis a été président du conseil pontifical pour l'interprétation des textes législatifs jusqu'en 1994, date à laquelle il est devenu cardinal. Après la mort des cardinaux Gouyon et Fagiolo, le sacré collège est composé de cent quarante-quatre cardinaux, dont quatre-vingt-dix-neuf de moins de quatre-vingts ans, seuls électeurs du pape en cas de conclave.

■ **RENÉ CAILLEAUD**, compagnon de la Libération, auteur de nombreux actes de sabotage contre les intérêts allemands durant la seconde guerre mondiale, est mort vendredi 22 septembre à Melun (Seine-et-Marne). Né le 20 août 1910 à Toulouse, René Cailleaud est mobilisé en 1939 et il est fait prisonnier durant la campagne de France. Il réussit à s'échapper d'Allemagne, gagne le Maroc, puis rejoint la Grande-Bretagne où il s'engage dans les Forces françaises combattantes en novembre 1942. Il est affecté, sous le nom de code de « *Lim* », au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) – les services secrets gaulistes – que dirige le colonel Passy. Le 20 juin 1943, il est parachuté en France occupée, où il est chargé d'une mission d'instruction de « *saboteurs* ». L'aspirant René Cailleaud va former, notamment dans l'est de la France, quelque deux mille saboteurs. Lui-même donne l'exemple. A ce titre, entre 1943 et 1944, on lui doit la destruction de l'une des plus importantes écluses du canal de Brionne, de deux écluses du canal de la Marne au Rhin, de dix-sept pylônes électriques à Mâcon, de l'usine Air

liquide de Reims et de la poudrière de Langres (Haute-Marne) en octobre 1943. René Cailleaud avait été fait compagnon de la Libération, le 19 octobre 1945, pour son activité dans les services spéciaux de la France libre.

■ **ANDRÉ SAINT-PAUL**, ancien député (PS), ancien président du conseil général de l'Ariège, est mort le 7 septembre. Né le 29 décembre 1916 à Rabastens-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), médecin au Mas-d'Azil (Ariège), André Saint-Paul devint conseiller général du canton du Mas-d'Azil dès 1945 ; membre du conseil général de 1945 à 1985, puis de 1986 à 1992, il présida cette assemblée de 1966 à 1985. Maire du Mas-d'Azil de 1947 à 1989, André Saint-Paul a été député de la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Ariège de 1968 à 1981, date à laquelle il ne s'était pas représenté.

■ **BADEN POWELL**, guitariste et compositeur brésilien, pionnier de la bossa-nova, est mort mardi 26 septembre à Rio de Janeiro des suites d'une septicémie. Il était âgé de soixante-trois ans (*lire page 36*).

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Bénédict** et **Tanneqy LARZUL** ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

**Margaid**,

le 22 septembre 2000.

3, rue de Nemours, 35000 Rennes.

**Françoise MAIGROT** et **Thierry MAREMBERT** partagent avec **Vanessa** la joie d'annoncer la naissance de

**Victor**,

le 21 septembre 2000.

« *Ad augusta per angusta* »

**M. et M<sup>me</sup> André MAMOU**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

**Estella**,

chez Florence et Jérôme NATAF, à Paris, le 23 septembre 2000.

## Mariages

**M. et M<sup>me</sup> Fernand MERMILLOD-BLARDE**, **M. et M<sup>me</sup> Alain Serge MESCHERIAKOFF**,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

**Carine et Cyril Serge**,

le 30 septembre 2000, à Toulouse.

– Le samedi 23 septembre 2000,

**Caroline PEROT** et **Tanguy COSTE CHAREYRE**

ont fêté joyeusement leur mariage au château d'Ermenonville.

Oh! Happy day!

## Décès

– Orthez. Marseille. Littlehampton.

Chantal et Antoine Gaudino, Muriel et Marc Thomson, ses enfants,

M<sup>me</sup> Suzanne Meillan, sa sœur, Anna, Laura, Justine, Sophie, ses petites-filles, La famille Laborde-Saint-Jean, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean BORDENAVE**,

survenu le 26 septembre 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 28 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre d'Orthez.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M<sup>me</sup> Léon Bourcier, son épouse, Claude-Louise Bourcier, Gérard et Mireille Bourcier, Alain et Elisabeth Bourcier, ses enfants,

Ses petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, Ses frères et belles-sœurs, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Léon BOURCIER**, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le lundi 25 septembre 2000 dans sa quatre-vingt-treizième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 septembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

116, boulevard Maurice-Barrès, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « *Carnet du Monde* », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Noël, Elise, Jean-Luc, Sarah et Lola, Antoine et Siegrid, M<sup>me</sup> Henriette Vauvy,

sa mère, Les familles Carde et Michel, ont la douleur de faire part de la disparition brutale de

**M<sup>me</sup> Annie CARDE**,

survenue le 21 septembre 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 26 septembre, à Bordeaux.

5, Bouzy, 33350 Saint-Philippe-d'Aiguilhe.

– Samuel Cofman, son époux, Françoise Denoyelle, sa fille,

Michel Cofman, son fils, Leurs conjoints, enfants et petits-enfants, Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Claire COFMAN**, née TREIL,

survenu à Saint-Raphaël, le 25 septembre 2000.

L'incinération aura lieu le 29 septembre, dans l'intimité familiale.

221, avenue Jules-Raimu, 83700 Saint-Raphaël, 11, rue Georges-Cayrier, 38400 Saint-Martin-d'Hères, 6179S, Skyline Drive Evergreen CO80349 (USA).

– Marc Feydel, son époux, Jean-Noël Feydel, son fils, Bernadette, épouse Jean-Michel de Zangroniz (†), sa fille,

Muriel, Sylvain, Guilhem, ses petits-enfants, Sa famille, Ses amis, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le mardi 19 septembre 2000, de

**Isabelle FEYDEL**, née ORTIZ de ZARATE-ZUBIZARRETA,

dans sa quatre-vingt-huitième année, après des années de souffrances physiques et morales qu'elle a affrontées avec la ténacité et le courage qui la caractérisaient.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 22 septembre, en l'église Saint-Joseph-d'Azurville, à Antibes (Alpes-Maritimes).

*Agur Ama.*

Priez pour elle. Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mario Rivas et Florence Gasnot, ses parents, Emmanuel, son frère,

ont la douleur de faire part de la mort de

**Francisco**,

survenue le samedi 9 septembre 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Des dons peuvent être adressés à l'association de bénévoles « *Vivre son Deuil* », 7, rue Taylor, 75010 Paris.

– Dijon. Marsannay-la-Côte.

M. et M<sup>me</sup> Paul Weil, M. et M<sup>me</sup> Roger Franck, ses enfants,

M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Weil, M<sup>me</sup> Francine Weil, ses petits-enfants, Romain et Magali Weil, ses arrière-petits-enfants, Les Familles Bankir, Duteil, Floersheim et Franck, Ses neveux et nièces, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Paul FRANCK**, née **Germaine DUTEL**,

survenu le 11 septembre 2000 à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

25, place Darcy, 21000 Dijon. 6, impasse Gaitet, 21160 Marsannay-la-Côte.

– Micheline Ibeigui-Asli, son épouse, Ses frères et sœurs, Ses nièces et neveux,

Khosro Klantari, Behrooz et Jilla Moazami, Alireza Nadimi, Ses amis,

ont la grande douleur de faire part de la disparition brutale, survenue le 12 septembre 2000, à Montreuil, à l'âge de soixante-deux ans, de

**Ferydoun ILBEIGUI-ASLI**, poète, écrivain, traducteur iranien,

épris de liberté et de justice, libre penseur, auteur de nombreux livres, fascicules, articles, cofondateur de différentes revues, avec pour thème principal : combattre les injustices sociales et politiques (sous un grand nombre de pseudonymes).

Incinération (selon sa volonté) et inhumation des cendres, dans la division 85 du cimetière du Père-Lachaise (Paris), ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Stéphane Korach, son mari,

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille, Sa famille et ses amis,

font part de la mort soudaine de

**Georgette KORACH**,

survenue le 22 septembre 2000. Les obsèques auront lieu le vendredi 29 septembre, à 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

55, rue Boucaut, 92260 Fontenay-aux-Roses.

– Annette et Pierre Besset, Marc Lacroix et Annie-Lacroix-Riz, ses enfants,

Catherine, Sophie et Bernard, Fabrice, Alexis, Anne et Esnard, Laure, ses petits-enfants, Kieran et Aela, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès, le 22 septembre 2000 à Genève, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

**Henri LACROIX**, ingénieur EPCL,

ancien directeur de la statistique du Bureau international du travail,

qui met fin à trois années de séparation, après cinquante-huit ans de mariage, d'avec

**Anne LACROIX**, née HERRY, ingénieure EPCL.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, résidence des Trois-Forêts, 78380 Bougival, 6, impasse des Pêcheries, 78230 Le Pecq.

– M<sup>me</sup> Francis Léopold, née Madeleine Herriot, sa mère,

Ses oncles, tantes, cousins et cousines, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Jean-Laurent LÉOPOLD**,

survenu le mercredi 20 septembre 2000 à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 26 septembre en l'église Saint-Wandrille du Pecq.

1 bis, rue du Printemps, 78230 Le Pecq.

– M<sup>me</sup> Mrabet, son épouse, Le D'Abdelghani Mrabet, Le D' Nadir Mrabet, Le D' Noury Mrabet, ses fils, et leurs épouses, M. et M<sup>me</sup> Mahieddine, Les Familles Bankir, Duteil, Floersheim et Franck, Ses neveux et nièces, Ses filles et gendres Et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**D' Abderrahman MRABET**,

le 16 septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, et prie tous ses amis d'avoir une pieuse pensée pour lui.

9, avenue Yebdri-Mansour, faubourg Pasteur, Tlemcen, Algérie.

On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 24 septembre 2000, de

**M<sup>me</sup> Raymond ODENT**, née **Josée SALVAN**,

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 28 septembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, à Paris-16<sup>e</sup>.

Richard et Adrien-Pierre Odent, Bruno Odent et Dominique, Georges-Albert Salvan,

16, rue George-Sand, 75016 Paris. 16 ter, avenue Bosquet, 75007 Paris.

– Christiane, sa femme, Béatrice, Marc, Anne, Marie-Hélène, François et Benoît, ses enfants,

Ses gendres et belles-filles, Ses petits-enfants, Son frère, Ses beaux-frères et belles-sœurs, ont la douleur de faire part du décès de

**Pierre OLLA**,

survenu brutalement le 25 septembre 2000.

Nous nous rappelons sa très grande humanité.

« *Notre besoin de consolation est impossible à rassasier.* »

Les obsèques auront lieu jeudi 28 septembre, à 10 h 30, à Escaudain (Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Martine, son épouse, Marc, Florence, Cyrill, Graziella, ses enfants et ses petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de

**Paul PAVAUX**, producteur de cinéma,

survenu le mardi 19 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-treizième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– L'équipe d'accueil « Langues et Cultures européennes »,

Le groupe de recherche Rhéma de l'équipe d'accueil « Langues, Textes, Images » ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de leur collègue et ami

**Marcel PÉRENNEC**,

professeur de linguistique allemande à l'université Lumière - Lyon-II,

survenu le 20 août 2000.

– M. Yves Perlès, son frère, M<sup>me</sup> Paulette Perlès, sa belle-sœur, Catherine Perlès, Brigitte et Sergio Kahn, Christophe Perlès, Caroline et Jean-Guy Perlès, Corinne et Alain Poitrine, ses neveux et nièces et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jacqueline PERLÈS**, médaillée de la Résistance, veuve de Maurice BLUM,

survenu le 22 septembre 2000.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

– M. et M<sup>me</sup> Karl Diessel, ses enfants, M<sup>me</sup> Henri Bouchié, sa sœur,

Les familles Prettre, Giessner, Bouchié, Pierret, Parat, Bourry, M<sup>me</sup> Ana Monteiro, M<sup>me</sup> Sahra Saouli, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 22 septembre 2000, de

**M<sup>me</sup> Fernand ROBERT**, née **Anne-Marie PRETTRE**, professeur honoraire au lycée de Saint-Germain-en-Laye, agrégée de l'Université, officier des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le vendredi 29 septembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Pauline, 55, boulevard d'Angleterre, 78100 Le Vésinet.

79, rue Orfila, 75020 Paris.

## NOMINATIONS

## COUR DES COMPTES

**Michel Diefenbacher** a été nommé conseiller-maître à la Cour des comptes au tour extérieur lors du conseil des ministres du mercredi 20 septembre. D'autre part, six conseillers référendaires ont été promus conseillers-maîtres : **Gilles Andréani**, **Jean-Claude Boillot**, **Jacques Dupuy**, **Franco-Gilbert Banquay**, **Stéphane Martin** et **Alain Delorme**.

[Né le 15 juillet 1947 à Sarrebourg (Moselle), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Michel Diefenbacher est devenu, à sa sortie de l'ENA en 1974, directeur de cabinet du directeur des territoires d'outre-mer, puis secrétaire général adjoint aux affaires économiques de la Polynésie française (1976-1979), avant d'être nommé sous-préfet de Marmande (1979-1981). Directeur de cabinet du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1981-1984), il est ensuite détaché comme sous-directeur des affaires politiques des départements d'outre-mer (1984-1986), avant de devenir sous-directeur du corps préfectoral, des administrateurs civils et des tribunaux administratifs au ministère de l'Intérieur (1986-1989). Nommé préfet, adjoint pour la sécurité auprès du préfet

du Rhône en octobre 1989, il est ensuite préfet de Lot-et-Garonne (1992-1994), préfet de la région Guadeloupe (1994-1996), préfet de la région Limousin et préfet de la Haute-Vienne (1996-2000). Depuis janvier, Michel Diefenbacher était préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne.]

## DIPLOMATIE

**Sylvie Alvarez** a été nommée ambassadrice, observatrice permanente de la France auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA) à Washington, en remplacement de Jean-Paul Barrière, qui part à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 24 septembre.

[Née le 22 juillet 1942 à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, Sylvie Alvarez a été notamment en poste à New York auprès des Nations unies (1967-1970 et 1985-1988), à Varsovie (1970-1971), à Rabat (1988-1992) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadrice à Sainte-Lucie (1992-1996), puis secrétaire général de la présidence française de l'Union de l'Europe occidentale (1996-1997). Depuis mai 1997, Sylvie Alvarez était ambassadrice au Nicaragua.]

## Conférences

**Les Mardis de la philo reprennent le 3 octobre 2000**

Au programme cette année, quatorze cycles de six conférences chacun :  
– Quelle morale pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? *Olivia Tello-Gazalé*.  
– Les philosophes de l'Antiquité. *Olivia Tello-Gazalé*.  
– Les philosophes de l'Antiquité et la modernité naissante. *André Akoun*.  
– Les philosophes modernes : de Kant à Heidegger. *André Akoun*.  
– La philosophie dans le monde contemporain. *André Akoun*.  
– Philosophie politique. *André Akoun*.  
– Regard philosophique sur les mentalités actuelles. *Michel Lacroix*.  
– Y a-t-il une vérité dans l'art ? *Jean Stassin*.  
– Les philosophes et l'art. *Jean Stassin*.  
– L'héritage des trois monothéismes et le destin de l'Occident. *Claude Geffré*.  
– Le judaïsme, tradition et modernité. *Gilles Bernheim*.  
– Le christianisme, cette religion inconnue. *F. Boespflug*, *R. Nouailhat*, *J.-P. Willaime*.  
– Islam et modernité sont-ils compatibles ? *Abd-al-Haqq Guiderdoni*.  
– Introduction aux sagesses orientales : bouddhisme. *Thierry-Marie Coureau*.  
Les conférences ont lieu le mardi, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>. **Renseignements au 01-47-22-13-00.**

## Cours

**COURS DE CHINOIS adultes** calligraphie-peinture-taïjiquan à partir du 2-10 – effectifs réduits 8 niveaux : débutant, licence Passeport pour la Chine, Paris-6<sup>e</sup> 01-43-29-61-98.

## DECouvrez L'INFORMATIQUE A DOMICILE

ALDISA, premier organisme de formation à domicile

- Configure votre ordinateur,  
 Vous aide dans sa prise en main,  
 Vous forme sur les principaux logiciels,  
 Vous initie à l'Internet.

**Aldisa**  
Bureautique & Internet

300 formateurs en Ile-de-KORFrance

Pour recevoir notre brochure contactez vite le

**01-46-10-50-32**

**Spectacle Ecole Paris Marais**

Michel Bouttier/Marie Burvingt Formation Théâtre/ Cinéma 3 niveaux.

Reentrée 2000 : 01-48-04-05-57.

## Communications diverses

– Apprendre l'hébreu aujourd'hui ? Oulpanim du Centre communautaire de Paris. 40 classes d'hébreu moderne, 15 professeurs, 8 niveaux. – Grand choix d'horaires, suivi pédagogique, réduction exceptionnelle pour tous les débutants.

L'hébreu aujourd'hui ? C'est au Centre communautaire de Paris. Renseignements au 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Métro : Poissonnière.

**LE RANDAM THÉÂTRE LE THÉÂTRE DES 3 VALLÉES de PALAISEAU et ACTE 91**

</

# Wen Ho Lee, le faux espion de Los Alamos

**W**EN HO LEE est si peu préoccupé par la perspective de l'interrogatoire auquel vont le soumettre deux agents du FBI, ce 7 mars 1999, qu'il ne se fait même pas assister d'un avocat. Chercheur depuis dix-neuf ans au légendaire laboratoire de recherche sur les armements nucléaires de Los Alamos, au Nouveau-Mexique – celui-là même où a été conçue la bombe atomique –, ce petit homme d'origine taïwanaise, naturalisé américain, est bien placé pour savoir que les services du contre-espionnage fédéral mettent régulièrement leur nez dans les activités du laboratoire. Il sait aussi que ces mêmes services sont inquiets des progrès de la Chine dans la maîtrise de la technologie militaire nucléaire. Mais ce dimanche 7 mars, les choses ne vont pas se dérouler comme il l'avait prévu.

A cinquante-neuf ans, Wen Ho Lee se retrouve subitement accusé d'avoir trahi son pays d'adoption et d'avoir livré à la Chine les « joyaux de la couronne » du programme nucléaire militaire américain. « Les Rosenberg aussi ont clamé leur innocence », rétorque à ses dénégations l'un des agents du Federal Bureau of Investigation « Eux non plus n'étaient pas inquiets. Mais ils sont morts, les Rosenberg. Sur la chaise électrique ! » Près de cinquante ans après leur exécution pour espionnage au profit de l'Union soviétique, le spectre de Julius et Ethel Rosenberg refait surface dans la communauté scientifique américaine.

Cette fois, la puissance étrangère n'est plus l'URSS mais la Chine ; l'accusé n'est plus juif mais asiatique. Les enquêteurs du FBI ne sont pas les seuls à faire le rapprochement : deux mois plus tard, lors d'une émission politique sur NBC, le chef du contre-espionnage du département de l'énergie comparera l'ampleur des dégâts prétendument infligés par Wen Ho Lee à la sécurité des Etats-Unis à celle de l'affaire Rosenberg.

La veille, samedi 6 mars, le *New York Times* a publié à la « une » l'un de ces scoops dont rêve tout patron de presse : « La Chine a volé des secrets nucléaires pour fabriquer des bombes, affirment des responsables américains / La Maison Blanche tente de minimiser cette affaire d'espionnage au laboratoire du Nouveau-Mexique / Violation de la sécurité à Los Alamos », par James Risen et Jeff Gerth. Le nom de Wen Ho Lee ne figure pas dans l'article, mais c'est à peu près la seule omission ; il y est question d'un suspect, un seul, un chercheur du laboratoire, dont « la culpabilité saute aux yeux ».

Le lundi 8 mars, au lendemain de son interrogatoire, Wen Ho Lee est licencié du laboratoire de Los Alamos pour en avoir enfreint les règles de sécurité. C'est le début de dix-huit mois d'une sorte de folie collective, dix-huit mois dont Wen Ho Lee, espion désigné, passera la moitié enfermé au secret dans une prison d'Albuquerque, dans des conditions d'isolement maximales, les fers aux pieds, autorisé à ne sortir de sa cellule qu'une heure par jour, seul dans une cour, les mains attachées par des menottes. Dix-huit mois que le directeur de Los Alamos, John Browne, qualifiera de « pire période dans l'histoire du laboratoire », et dont l'issue ébranle aujourd'hui l'ensemble des responsables politiques, médiatiques, judiciaires et scientifiques américains. A la demande du sénateur républicain Arlen Specter, la commission judiciaire du Sénat ouvre cette semaine des auditions destinées à tenter de comprendre ce qui s'est passé.

Wen Ho Lee est, depuis deux semaines, un homme libre. Son procès, prévu le 6 novembre, n'aura pas lieu. Libéré sans condi-

**Cela promettait d'être une nouvelle affaire Rosenberg. Soupçonné d'avoir trahi son pays d'adoption, les Etats-Unis, en livrant des secrets nucléaires à la Chine, le chercheur Wen Ho Lee a passé neuf mois en prison. Avant d'être entièrement mis hors de cause et libéré le 13 septembre. Récit d'une étrange « chasse à l'Asiatique » sur fond de bataille politique**

tion le 13 septembre, il a eu droit aux excuses les plus catégoriques et les plus indignées qu'il ait été donné à un prévenu d'entendre de la bouche d'un juge depuis longtemps. « Je regrette profondément d'avoir été conduit par le pouvoir exécutif à ordonner votre détention en décembre dernier, a déclaré le juge fédéral James Parker, un magistrat très respecté, dans une tirade d'une demi-heure lors de l'audience de remise en liberté. *Dr Lee, c'est avec une grande tristesse que je vous dirai que j'estime avoir été induit en erreur en décembre par le pouvoir exécutif de notre système fédéral, à travers son département de la justice, le FBI et par le procureur général pour la juridiction du Nouveau-Mexique. Ce sont les décideurs au plus haut niveau au sein de ce pouvoir exécutif qui nous ont mis dans l'embarras en ouvrant cette affaire et en la gérant comme ils l'ont fait. Je ne suis pas le seul à avoir été embarrassé par leur faute : l'ensemble de la nation l'a été, et chacun de nous qui en est citoyen. Je vous demande sincèrement pardon, Dr Lee, pour la manière injuste dont vous avez été détenu.* » Le lendemain, le chef du pouvoir exécutif, le président Bill Clinton, avouant qu'il avait « toujours eu des réserves sur la manière dont on refusait la libération sous caution » de M. Lee, s'est déclaré « troublé » par la tournure qu'avait prise cette affaire.

Des cinquante-neuf chefs d'inculpation retenus contre le savant nucléaire au moment où le parquet a demandé son incarcération, en décembre 1999, pour éviter qu'il ne communique avec ses éventuels commanditaires, un seul est finalement resté : celui d'avoir transféré, entre 1993 et 1997, des données sensibles sur la conception, la construction et les essais d'armes nucléaires du système informatique protégé du laboratoire vers le secteur non protégé et de les avoir ensuite copiées sur dix cassettes magnétiques, se constituant ainsi, selon l'expression du procureur Norman Bay, « sa petite bibliothèque personnelle de secrets nucléaires ». C'est une violation des règles de sécurité dont Wen Ho Lee a plaidé coupable et pour laquelle le juge Parker l'a condam-

né à la peine de prison déjà accomplie. Le parquet a abandonné les cinquante-huit autres accusations, dont celle « d'intention de nuire aux Etats-Unis et d'assurer un avantage à un pays étranger ».

Comment est-on passé de crimes qui, dans le meilleur des cas, garantissaient à Wen Ho Lee la prison à vie, au simple examen d'une infraction aux règles de sécurité qui justifie subitement sa remise en liberté ?

En mars 1999, lorsque l'affaire éclate dans le *New York Times*, Washington sort tout juste du long épisode Monica Lewinsky. Bill Clinton vient d'échapper à l'im-

pression que leur livre en 1995 un agent chinois passé aux Etats-Unis. Les enquêteurs du département de l'énergie (dont dépendent les laboratoires nucléaires) pensent que l'origine des fuites se trouve à Los Alamos et dressent une liste de suspects, parmi lesquels Wen Ho Lee, qu'ils communiquent au FBI. En 1997, le FBI demande au département de la justice l'autorisation de placer le téléphone de Wen Ho Lee sous écoute ; l'attorney general Janet Reno refuse, estimant que la présomption d'espionnage n'est pas assez forte à la lumière du dossier qui lui est soumis.

son, accrédite l'idée que la perte de la technologie W-88 au profit de la Chine vient de Los Alamos et énumère tout ce qui nourrit les soupçons contre Wen Ho Lee.

Septembre voit apparaître les premières fissures dans le dossier. Avec – comme d'habitude – un long article en « une » du *New York Times*, signé cette fois non plus par des journalistes d'investigation mais par un journaliste scientifique, William Broad, et qui contredit fondamentalement le scoop du 6 mars. Les spécialistes du renseignement, y lit-on, s'accordent à reconnaître que rien ne prouve que le vol de secrets américains ait permis à la Chine d'avancer dans son programme de modernisation nucléaire, et que le FBI est allé un peu vite en besogne en montrant du doigt Wen Ho Lee. Celui-ci est malgré tout arrêté en décembre et emprisonné.

**S**ES amis et sa famille (sa femme est aussi chercheur à Los Alamos) se mobilisent, réunissent 400 000 dollars pour financer sa défense. La communauté scientifique aussi se mobilise, tout comme les associations d'Américains d'origine asiatique. Le juge Parker est de plus en plus sceptique sur les accusations portées contre Wen Ho Lee. Cet été, l'accusation change son fusil d'épaule, abandonne l'idée d'espionnage, explique que M. Lee réunissait tout ce matériel pour enjoliver son CV et chercher un emploi à l'étranger. Subitement, le dossier s'effondre : lors d'une audience à la mi-août, le responsable de l'enquête du FBI, Robert Messermer, reconnaît qu'il a fourni des témoignages erronés sur plusieurs points critiques, notamment sur les efforts menés par M. Lee pour copier ses données à l'insu de tous ; parallèlement, des experts scientifiques de haut niveau viennent expliquer au juge que l'information transférée par Wen Ho Lee n'a rien de secret ; bien que sensible, elle est disponible dans de multiples circuits pour qui veut la trouver et ne constitue certainement pas « les joyaux de la couronne ».

D'autres témoins mettent en doute le sérieux de l'enquête menée au départ par le responsable du contre-espionnage du département de l'énergie, Notra Trulock. Le juge accepte alors le principe d'une libération sous caution, qu'il fixe à 1 million de dollars. Mais le parquet, mis en demeure par le juge de lui fournir les documents secrets à la base du dossier, finit par tout abandonner et négocie avec Wen Ho Lee l'arrêt des poursuites en échange de sa promesse d'expliquer aux enquêteurs pourquoi il a procédé à ce transfert de données et ce qu'il est advenu des sept cassettes disparues. Le 13 septembre, après neuf mois de détention, Wen Ho Lee, cheveux gris et grosses lunettes, émerge du tribunal en costume cravate sous le soleil brûlant du Nouveau-Mexique et, après avoir remercié ses amis, déclare s'en aller à la pêche – son hobby favori.

A Washington, l'heure est au bilan et à la recherche des coupables. Les médias, les élus républicains qui, après avoir cloué au pilori l'administration Clinton pour son laxisme, l'accusent aujourd'hui d'avoir été trop sévère, les responsables de l'énergie et du FBI sont évidemment en première ligne. L'affaire a un effet dissuasif désastreux pour le recrutement des chercheurs par les laboratoires nationaux, qui puisent abondamment dans le vivier des cerveaux étrangers : près de la moitié des scientifiques sont d'origine étrangère aux Etats-Unis, parmi lesquels les Asiatiques sont fortement représentés. Le système de sécurité des installations scientifiques de l'après-guerre froide est entièrement à revoir. On ignore toujours pourquoi Wen Ho Lee a transféré cette montagne de données et ce qu'il en a fait. Et de vrais espions courent sans doute toujours. Le mystère du vol des « joyaux de la couronne » reste entier.

Sylvie Kauffmann

**« Je regrette profondément d'avoir été conduit par le pouvoir exécutif à ordonner votre détention. Dr Lee, c'est avec une grande tristesse que je vous dirai que j'estime avoir été induit en erreur par le pouvoir exécutif de notre système fédéral, à travers son département de la justice, le FBI, et par le procureur général pour la juridiction du Nouveau-Mexique »**  
James Parker, juge fédéral

pression, l'atmosphère politique est détestable. Les élections de l'an 2000 se profilent, les couteaux s'aiguisent. Faute d'URSS, la Chine est une cible de choix comme objet de vindicte, d'autant plus que les républicains cherchent depuis longtemps à prouver que le président et les démocrates ont bénéficié de fonds électoraux illégaux émanant de sources chinoises. Dans les années 90, les services de contre-espionnage américains ont acquis la conviction que Pékin avait réussi à se procurer des informations cruciales sur la technologie des têtes nucléaires miniaturisées américaines W-88, qui équipent les Trident, une impression renforcée par un docu-

ment. Comment Wen Ho Lee devient-il l'unique suspect, livré en pâture à l'opinion avant même de pouvoir se défendre ? Ses amis d'origine asiatique, très nombreux dans la communauté scientifique américaine, ont une réponse simple : son appartenance ethnique. Henry Tang, président du Comité des 100, groupe de défense des sino-américains, dénonce « une hystérie nationale, cause de honte nationale ». Puisqu'il s'agissait de la Chine, il fallait un jaune : Wen Ho Lee avait, en quelque sorte, « la gueule de l'emploi ». Aux Etats-Unis, le « racial profiling », technique policière qui consiste à déterminer des suspects en fonction de leur race, est ouvertement contesté par les Noirs – elle l'est aussi désormais par les Asiatiques. Un autre élément alourdit le dossier de M. Lee : il s'est rendu deux fois en Chine, en 1986 et en 1988. Avec l'autorisation des autorités américaines, certes, et en mission scientifique. Mais l'un de ses proches collègues à Los Alamos, Robert Clark, y est allé aussi et n'a jamais fait partie de la liste des suspects.

Lorsque, en avril 1999, les enquêteurs découvrent que Wen Ho Lee a transféré toutes ces données du laboratoire sur son ordinateur personnel, ils pensent avoir la preuve de leurs soupçons. C'est une masse énorme de données : 806 mégabits, l'équivalent de 400 000 pages de papier. Facteur aggravant, sept des dix cassettes ont disparu.

**A** Washington, l'atmosphère s'alourdit encore lorsque, en mai, le Congrès publie le rapport Cox, élaboré sous la direction des républicains : 900 pages qui font froid dans le dos sur la manière dont la Chine s'empare des secrets militaires et commerciaux américains. Le contenu du rapport va être rapidement mis en doute par une quantité d'experts, et le *New York Review of Books* y consacre en juin une enquête dévastatrice. Mais il s'ajoute à d'autres avertissements, comme ceux, renouvelés en avril 1999, du General Accounting Office, l'équivalent de notre Cour des comptes, qui accuse le département de l'énergie de négliger les règles élémentaires de protection des secrets dans les laboratoires de recherche nucléaire, présentés comme ouverts à tous les vents. Les républicains se déchaînent, tandis que les démocrates, paralysés à l'idée de passer pour indulgents à l'égard de la Chine, offrent peu de résistance. Dans une interview au magazine *60 Minutes* sur CBS en juillet 1999, le secrétaire à l'énergie, Bill Richard-



LM/OTERO/AP

Wen Ho Lee, souriant, devant son domicile, après sa sortie de prison.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le sort de l'AFP

**P**OUR la deuxième fois dans son histoire, l'Agence France-Presse (AFP) voit son PDG contraint à la démission par le gouvernement français. C'est un coup dur porté à l'image et à la crédibilité de l'AFP auprès de ses clients, notamment à l'étranger. C'est l'arrêt, qu'on espère provisoire, de projets de développement sans lesquels l'AFP, très vite, ne sera plus une agence mondiale. C'est, enfin, la manifestation d'un comportement d'un autre âge de la part de la ministre concernée, Catherine Tasca, à l'égard d'une agence d'information de réputation internationale.

Désigné le 9 mars 1999, le PDG, Eric Giully, a dû annoncer son départ mardi 26 septembre après que le gouvernement a refusé le budget en déficit qu'il présentait. L'AFP a un statut qui la rapproche de celui d'une coopérative appartenant à ses clients français. Avec près de 40 % des abonnements, l'Etat est, aux côtés de la presse, le plus gros client de l'agence. Le statut de l'AFP ne l'autorise pas à afficher un budget en déficit. Voté en 1957, ce statut a, longtemps, assuré le rayonnement de l'agence. Il est, aujourd'hui, totalement dépassé. Il ne permettra pas à l'AFP de survivre dans un métier que la révolution des technologies de l'information bouleverse de fond en comble. L'AFP doit investir dans ces nouvelles technologies. Son statut ne lui permet ni d'emprunter ni de créer des filiales ni de s'endetter; bref, il l'empêche de se doter des capitaux nécessaires à son développement. En face, la

concurrence anglo-saxonne - Reuters et AP - domine le marché et, depuis longtemps, s'est donné les moyens d'être présente dans tous les médias du monde par le texte, la radio et l'image. M. Giully avait compris cela. Même s'il n'avait peut-être pas manifesté toute l'adresse nécessaire à la réforme de l'entreprise. M<sup>me</sup> Tasca se trompe en affirmant haut et fort que « la réforme du statut de l'AFP n'est pas à l'ordre du jour ». Elle l'est, et pour une simple raison : dans ces métiers-là, aujourd'hui, l'inaptitude à la réforme signifie la mort.

L'AFP est une immense entreprise de presse. Sur tous les continents, ses mille deux cents journalistes produisent articles et photos pour les médias du monde entier. Elle s'est imposée en Asie; elle est respectée au Proche-Orient; elle existe en Amérique latine. Dans un univers de communication globale, l'AFP est l'un de ces instruments essentiels qui font qu'un pays projette sa vision du monde - donc sa culture - au-delà de ses frontières. Il ne s'agit rien de moins que d'exister parce qu'on dispose encore de l'aptitude à raconter le monde. L'enjeu est énorme. Les dirigeants français ne peuvent pas passer leur temps à dénoncer le monopole culturel anglo-saxon dans ce domaine et traiter l'AFP comme un sous-service public dont on changerait la direction sous la pression de tel ou tel syndicat, au gré de tel complot de cabinet, au fil de tel ou tel marchandage de réseaux parisiens, dans le petit souci d'une perspective électorale en période de cohabitation.

## M. Seillière, le risque et la lutte des classes

**DANS** le climat si particulier de cette rentrée, sociale autant que politique, le propos est appelé à mettre le feu aux poudres. « *Autour du risque, on retrouve une sorte de succédané de la lutte des classes* », explique Ernest-Antoine Seillière, dans un long entretien qu'il a accordé à la revue *Risques* (n° 43), émanation des milieux de l'assurance. Le président du Medef affirme que « les batailles sur le risque, la sécurité alimentaire ou sanitaire, la sécurité des produits, sont aussi la manière moderne de lutter contre les entreprises innovantes, une manière d'en contester la légitimité ». « *Quand on ne peut plus combattre l'entreprise au nom du profit et de l'exploitation, on utilise le risque, la protection de la santé et de l'environnement* », poursuit-il. Il pense que la société se divise « en riscophiles et riscophobes », mais se dit convaincu que « dans une période de transformations aussi fortes que celles que nous connaissons, l'avenir appartient davantage aux riscophiles qu'aux riscophobes ».

José Bové, les écologistes, les militants d'Atac, tous ceux qui s'en prennent à la mondialisa-

tion, voire les consommateurs, apprécieront la portée de la diatribe à sa juste valeur. Ils seront fondés à y voir la preuve d'une arrogance et surtout d'un mépris des conséquences qui ne peuvent que les conforter dans leur opinion ou leurs soupçons. Non contents d'être à l'origine des pollutions industrielles du passé, voilà que les entrepreneurs revendiqueraient le droit de poursuivre sans états d'âme, au nom de la liberté de produire et de créer de la valeur.

Sous son expression provocatrice, le discours d'Ernest-Antoine Seillière a une ambition qu'il ne faudrait pas sous-estimer. Il vise, ni plus ni moins, à présenter le Medef comme le « porte-parole de la société civile », à faire du patronat le héraut de la France qui avance, entravée par l'Etat et les forces obscures de la résistance au changement. Dans un univers mondialisé, dit-il, un Etat national « ne fonctionne pas comme un réducteur de risques », mais, « au contraire, comme un producteur de risques ». D'où les objectifs de la « refondation sociale », destinés à faire sauter les blocages.

Certes, « je ne dis pas que les entrepreneurs doivent pouvoir prendre impunément n'importe quels risques », concède Ernest-Antoine Seillière, avant d'affirmer, avec un certain aplomb : « C'est précisément une de leurs responsabilités que de savoir quand une innovation technologique peut donner lieu à un produit susceptible d'être mis sur le marché. »

### HÉROS MODERNES

Sans doute conscients des outrances contenues dans cet argumentaire, les responsables de la revue *Risques*, la bien-nommée, ont voulu approfondir le débat ainsi lancé. Ils ont demandé à des experts de réagir. Le moins que l'on puisse dire, c'est que, à part Jacques Barthélémy, avocat spécialisé dans le droit du travail, et Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, ils prennent sérieusement leurs distances avec les thèses de M. Seillière.

Pour l'économiste Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS, « la gestion du risque n'est pas l'alpha et l'oméga du succès ». Si « l'entrepreneur est partie prenante dans la recherche de l'intérêt général (...), il n'est pas le seul à y contribuer ».

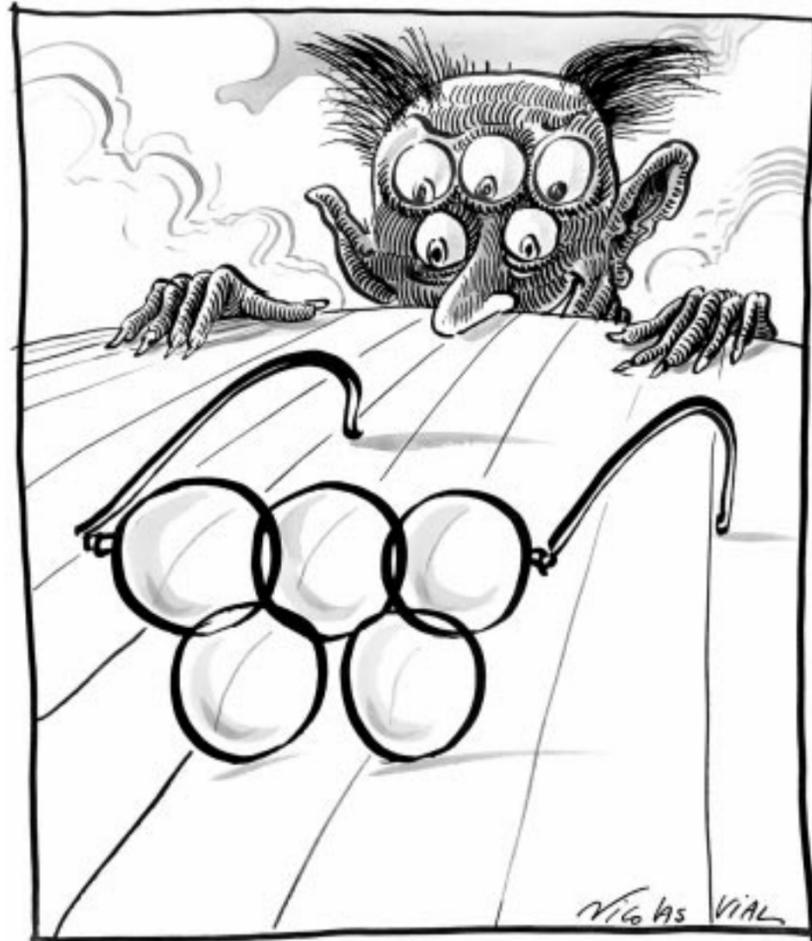
On ne peut pas en conclure que l'entreprise devienne le porte-parole de la société civile et pas davantage prétendre que le Medef aurait la légitimité pour « se substituer plus ou moins à un Etat réputé défaillant ». Et de s'interroger sur le rôle que s'attribue le Medef : « Peut-il à lui seul représenter les usagers, les consommateurs (...), les salariés, les retraités et finalement les citoyens ? »

Bernard Brunhes, qui fut le conseiller social de Pierre Mauroy avant de créer son propre cabinet de consultants, se montre tout aussi sévère. Il conteste que les entrepreneurs puissent être, dans une vision qu'il juge « assez singulière », « les seuls acteurs à prendre des risques ». D'ailleurs, de qui parle-t-on ? Tous les chefs d'entreprise ne sont pas ces héros modernes qu'invoque Ernest-Antoine Seillière dans son vibrant plaidoyer. Ce n'est pas le cas, par exemple, des dirigeants salariés qui « risquent l'argent des autres - actionnaires, mais aussi salariés - que leurs erreurs de stratégie peuvent mettre au chômage, sous-traitants qui dépendent du bon vouloir du donneur d'ordre ». A l'inverse, il existe des professions, dont celles exercées par « nombre de serviteurs de l'Etat », qui comportent des risques personnels, les « élus soumis périodiquement au jugement des électeurs », les enseignants de quartiers difficiles, les policiers ou les pompiers.

Mais là n'est pas l'essentiel, selon lui. Personne ne peut reprocher aux citoyens une demande forte qui porte sur la qualité des produits, la qualité de la vie et la préservation de l'environnement. « Cela fait partie du jeu économique, comme l'ont appris à leurs dépens Perrier, Coca-Cola ou TotalFinaElf », souligne Bernard Brunhes. Il ne sert à rien de nier cette évolution de nos sociétés. « Les risques écologiques, dit-il, sont devenus considérables. « L'intrusion dans les réseaux de décision économique des acteurs qui sont les plus attentifs à ces risques, conclut-il, est une donnée qu'on ne peut traiter de "succédané de la lutte des classes". »

Alain Lebaube

## Dopage par Nicolas Vial



## Les banlieues en rupture

Suite de la première page

Fraîchement nommé à son nouveau poste, le fonctionnaire de police se fait un devoir de se rendre dans l'une des cités sensibles placées sous sa responsabilité, accompagnés de ses adjoints. La délégation se heurte à un groupe de « petits », des 12-15 ans, qui demandent aux intrus ce qu'ils font là. Les fonctionnaires ne se laissent pas démonter et répondent qu'ils sont policiers. « *Vous avez vos papiers ?* », demandent les jeunes, surpris par la présence de policiers « chez eux » et inversant les rôles sans vergogne.

Le rapport conflictuel avec la police révèle une rupture bien plus profonde. Sur fond de lassitude et de sentiment d'impuissance de l'opinion publique face aux problèmes de la banlieue, un compromis honteux du « chacun chez soi » s'est installé. Dans leur façon de vivre ou de survivre, une partie des jeunes de banlieue a fait sécession avec le reste de la société et n'attend souvent plus rien d'elle.

La reprise ne se fait guère sentir dans les quartiers difficiles. La pauvreté et l'exclusion ont servi de terreau à une économie parallèle qui s'est enracinée et qui a généré, chez les jeunes, un « business » de subsistance permettant de répondre à tous les besoins de la vie courante (vol de vêtements, de matériel hi-fi, de téléphones portables, de voitures).

Par ailleurs, le mode de vie, le langage participent d'une « attitude de banlieue » revendiquée haut et fort. Cette culture identitaire recèle sa sociabilité, sa solidarité et elle peut s'exporter, comme le montre le succès de la musique

rap et du verlan des cités au-delà de la banlieue.

Il n'en demeure pas moins qu'une partie des jeunes des cités vivent en circuit fermé et, que, en règle générale, les passerelles entre les deux mondes se font rares. « *Avant, il y avait un minimum de mélange ; aujourd'hui, les gamins ne connaissent rien d'autre que la cité et c'est de plus en plus difficile de communiquer avec eux* », constate un jeune, devenu animateur social en région parisienne.

### UN CHEMIN ENCORE LONG

Pour lutter contre ce phénomène, les pouvoirs publics ont fait de la mixité et du lien social leur priorité. Le ministère de la ville se flatte d'être celui dont le budget augmente le plus depuis trois ans. Dans le projet de loi de finances pour 2001, il est en hausse de 8 % et se situe à hauteur de 2,4 milliards de francs. La loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, qui devrait être adoptée par l'Assemblée nationale en novembre, a pour objectif de rééquilibrer le tissu urbain et de casser les cités-ghettos en instaurant un quota de 20 % de logements sociaux par agglomération.

Par ailleurs, 300 millions de francs devraient être consacrés à l'installation dans les quartiers de quelque 10 000 « adultes relais », derniers nés des médiateurs divers et variés déjà en place pour favoriser le dialogue avec les habitants des quartiers difficiles. Au-delà des intentions affichées, reste à savoir s'il s'agit d'une vraie rupture avec la politique qui consiste à « peruser » la banlieue à coups de subventions et d'opérations de rénovation pour éviter l'explosion, à circonscrire les problèmes dans des poches de fixation. C'est une question de moyens mais aussi de volonté et de mentalité. En la matière, le chemin semble encore long, comme l'indique un sondage

réalisé par la Sofres selon lequel 53 % des Français pensent que les HLM « représentent un risque pour la société » car « beaucoup de gens à problèmes s'y retrouvent ». De leur côté, les « gens à problèmes », les habitants des cités sensibles, se sentent de plus en plus abandonnés et rejetés. La multiplication des « médiateurs » et « personnes relais » ne fait qu'exacerber leur impression d'être une population à part, à laquelle l'on ne peut plus s'adresser que par des intermédiaires, comme des Indiens dans leur réserve. Mallogés, éloignés des centres villes, confrontés plus qu'ailleurs au chômage et à la violence, les six millions d'habitants des cités de banlieue ont souvent le sentiment d'être relégués dans une société de seconde zone.

Combiné au départ progressif de la population d'origine française de certaines cités, le repli identitaire se conjugue parfois, à un repli communautaire. Souvent issus de l'immigration, les jeunes ont tendance à se tourner vers l'is-

lam, constatent nombre d'associations et d'intervenants en banlieue. En cas de violence, l'imam devient d'ailleurs un interlocuteur des élus et de la police.

Pour autant, le « malaise » des banlieues n'est pas un problème d'intégration. Les jeunes des quartiers difficiles se veulent des Français à part entière. Comme un leitmotiv, ils font presque toujours référence à la devise républicaine pour dire leur amertume : « *Liberté, égalité, fraternité : ce n'est pas pour nous* ».

En réalité, la question est avant tout économique et sociale. C'est celle de cités-dortoirs devenues des cités-repoussoirs, foyers de pauvreté et d'exclusion. S'ils ne font plus beaucoup parler d'eux, les problèmes de la banlieue demeurent entiers. Sauf à accepter une dérive communautariste et inégalitaire à l'américaine, ils constituent un échec et un défi à la loi comme à l'esprit de la République française.

Frédéric Chambon

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Conférence internationale sur le libre-échange

**TORQUAY**, station balnéaire de la côte sud de la Grande-Bretagne, va servir de cadre pendant six mois à la troisième conférence internationale sur le commerce et les tarifs douaniers; trente-neuf nations prendront part aux travaux et seront représentées par plus de mille délégués, experts et secrétaires.

Les Etats participants contrôlent 80 % des exportations et près de 86 % des importations du monde entier. Leur but officiel est de supprimer progressivement les diverses entraves qui s'imposent encore à la pleine liberté des échanges. Mais le principe de la liberté est-il compatible avec les exigences du réarmement ?

On peut résumer ainsi les caractéristiques de la conférence de Torquay :

- Les pays qui souffrent d'une pénurie de dollars lanceront une

nouvelle offensive contre les Etats-Unis en vue de les amener à consentir de nouvelles réductions sur leurs tarifs douaniers ;

- Les six Etats participant aux négociations sur le plan Schuman auront à expliquer comment ils entendent concilier la clause de la nation la plus favorisée avec leur projet de zone commerciale préférentielle (on sait que le charbon et l'acier seraient affranchis de tout droit de douane à l'intérieur du pool) ;

- Les pays du Commonwealth britannique se verront une fois de plus reprocher « la préférence impériale » ;

- Les Etats membres de l'Organisation européenne de coopération économique auront à rendre compte de mesures qu'ils ont prises pour libérer leurs échanges.

(28 septembre 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Pas de démocratie sans politisation

par Paul Bacot

On a dit que sept Français sur dix s'étaient abstenus le 24 septembre. La formulation est trompeuse et sous-évalue la réalité de la non-participation.

Douze millions de personnes sont rendues aux urnes, sur la soixantaine de millions qui habitent le pays. Parmi elles, près de deux millions ont déposé un bulletin blanc ou nul. Seize millions sont exclus du droit de vote parce que trop jeunes, en mauvais termes avec la justice ou étrangers. Probablement quelque quatre millions ne sont pas inscrites sur les listes électorales alors qu'elles en auraient le droit. Vingt-huit millions, bien qu'inscrites, ne se sont pas déplacées. Peut-on parler de démocratie dans ces conditions ?

Notre objet n'est pas ici de proposer une réponse à cette question, qui dépend de l'idéologie, de la culture, des intérêts ou des sentiments de chacun. Après tout, les analystes politiques d'outre-Atlantique ne s'émeuvent guère de constater que le scrutin à-bas aussi le plus populaire - l'élection présidentielle - ne déplace qu'un électeur potentiel sur deux. Peut-être l'américanisation de notre société ne se limite-t-elle pas à l'invasion des McDo ! Sans doute, en France même, la mobilisation électorale ne revêt-elle plus, aux yeux de certains, l'importance que lui accorde habituellement la tradition républicaine qui, chez nous, voit dans le vote un devoir plutôt qu'un droit.

Contentons-nous de préciser quelques conditions objectives permettant une ample participation citoyenne, pour autant qu'on l'estime souhaitable.

Il est de bon ton d'affirmer que le taux d'abstention de ce dernier dimanche jette le discrédit sur l'ainsi dénommée « classe politique ». Il faut être plus précis. Si responsabilité il y a, elle est celle de politiciens qui, pour toutes sortes de raisons, ont renoncé à leur fonction première : la fonction politisante.

On ne mobilise pas un corps électoral de 40 millions de personnes sans produire cet élémentaire travail symbolique de politisation, reliant les problèmes et les clivages entre eux et produisant la mise en scène d'un affrontement globalisé. Or, il n'a même pas été clairement affiché comment cette réforme s'articulait avec d'autres pour constituer une véritable politique publique institutionnelle. *A fortiori*, presque rien n'a été dit quant au rapport entre ce projet et d'autres aspects de la politique générale suivie par les uns ou proposée par les autres. Et quand cela a été amorcé, c'est de façon pour le moins discrète.

Si les politiciens n'ont pas été suivis, c'est tout simplement parce qu'ils ont renoncé à l'être. L'absence totale de campagne électorale n'aura pas manqué de frapper tout observateur. Si « grève » il y a eu, ce n'est pas celle des électeurs, mais d'abord et avant tout celle des politiciens. On ajoutera que les médias, dans leur ensemble, n'ont manifestement pas considéré qu'ils tenaient là un sujet vendable. Le référendum n'était donc dans l'agenda ni de la presse, ni des partis. Il devenait dès lors improbable qu'il s'inscrivît dans celui des citoyens.

La politisation est l'art d'établir des liens entre des problèmes différents, entre des conflits séparés, entre des questions distinctes. Elle est un instrument irremplaçable de la mobilisation, en ce qu'elle permet d'amener les protagonistes d'une scène particulière à s'engager sur des sujets autres que ceux qui retiennent d'abord leur attention.

Les électeurs se sont abstenus parce qu'ils n'ont pu faire de ce référendum un usage conforme au modèle des scrutins dits « intermédiaires » - faute d'accorder une grande importance à l'enjeu officiel de la consultation, on lui en donne un plus indirect : hurler son hostilité si l'on est dans l'opposition, manifester sa déception si l'on est dans la majorité. Le fait que le « oui » était préconisé tant par les chiraquiens que par les jospinistes, empêchait de dire « non » au président - ou au premier ministre - en disant « non » au quinquennat. Restait le « non » aux deux à la fois. Il semble bien que le relativement bon score obtenu par

la réponse négative puisse s'analyser ainsi dans une large mesure.

On a dit et écrit que l'intérêt pour ce référendum avait été amoindri par la succession, dans les semaines qui l'ont précédé, de conflits et de débats tels que ceux portant sur la réforme fiscale, le prix du carburant, l'avenir de la Corse... Mais si ces thèmes ont pu concurrencer la campagne référendaire, c'est bien parce que nul n'a jugé utile de proposer un schéma intégrant ces divers aspects de la vie publique et les reliant à l'enjeu de la consultation sur le quinquennat. Or, si rien n'a à voir avec rien, la mobilisation repart en quelque sorte sans cesse de zéro - alors que la politisation permet en somme d'investir dans un débat, dans une bataille, les mobilisations capitalisées dans d'autres débats, lors d'autres batailles.

Une démocratie sans politisation *ex ante* ne peut être qu'une démocratie non participative, où les décisions se prennent en petit nombre.

Jusqu'à quel point une démocratie peut-elle être « apaisée » sans cesser d'être participative ? L'irénisme qui sied au bon déroulement du scrutin le jour du vote peut-il s'étendre à la campagne qui le précède sans compromettre la mobilisation électorale ? La question est d'autant plus d'actualité qu'un second facteur contribue de plus en plus à l'abstention.

**Jusqu'à quel point une démocratie peut-elle être « apaisée » sans cesser d'être participative ?**

Le Français des deux premiers tiers du siècle n'était appelé aux urnes que pour les élections municipales tous les six ans, les élections cantonales selon la même périodicité, et les élections législatives tous les cinq ans. En régime de croisière, cela ne représentait guère plus d'une consultation tous les deux ans.

Sont venues s'ajouter au calendrier du suffrage universel l'élection présidentielle en 1962, les européennes en 1979, les régionales en 1986. Le référendum est devenu une pratique plus courante. Et l'on parle de la rendre de plus en plus courante, de raccourcir les mandats - comme on l'a déjà fait pour ceux des conseillers régionaux et, ce dimanche, pour celui du président de la République - et de faire désigner par le peuple les dirigeants des agglomérations. Or, on sait bien que la multiplication des scrutins dans un laps de temps donné est un facteur conjoncturel déterminant de l'abstention.

Le recul de la politisation joint à la multiplication des scrutins aurait peu de chances de ne pas entraîner une baisse massive de la participation électorale. Pour peu qu'une certaine évolution culturelle globale, évoquée plus haut, agisse dans le même sens, il faudrait alors s'habituer à des taux d'abstention très élevés.

Mais l'américanisation n'est peut-être pas une fatalité, et la grève de la politisation n'est peut-être pas illimitée.

*Paul Bacot est professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Lyon et directeur du CERIEP (Centre de politologie de Lyon - CNRS).*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### SANS VOITURE MAIS AVEC PV

Permettez-moi de vous faire part de mon expérience étonnante concernant la journée sans voiture à Paris. Plein de bonne volonté, j'ai suivi les recommandations et j'ai laissé ma voiture devant chez moi. En rentrant ce soir, je trouve un procès-verbal pour « non affichage ticket » sur le pare-brise. 75 F ! bravo et merci à la mairie, la préfecture

# Une bien étrange révolution...

par Philippe Marlière

DANS un point de vue publié récemment dans la page Débats du Monde (« Notre révolution en marche », 21 septembre), Peter Mandelson est venu claironner aux lecteurs français les succès foudroyants de ce qu'il nomme la « révolution Blair ». Après avoir vanté une « troisième voie » jamais clairement définie, ni trouvée, l'éminent propagandiste du New Labour nous instruit aujourd'hui de la nature « révolutionnaire » du projet blairien et estime que le gouvernement néotravailleiste a passé avec succès six « points tests ».

L'ensemble de ce texte est conçu dans la langue New Labour habituelle : un jargon technocratique, des références abstraites et une tendance marquée à l'autocélébration. Pour décrire la politique néotravailleiste, l'auteur a recours à une série de formules stéréotypées (« rendre le pays plus juste grâce à une meilleure répartition des chances pour tous »), de chimères politiques (« les éléments d'une politique industrielle moderne non idéologique »), ou de caricatures politiques (« ce n'est ni le laisser-faire de la droite, ni le contrôle étatique de la vieille gauche »), etc.

Le ministre affirme que le gouvernement néotravailleiste « a banni l'image d'un effondrement à mi-parcours qui poursuit le parti depuis le début de son histoire ». Les faits viennent pourtant cruellement le contredire : le Parti conservateur de William Hague dépasse actuellement le Parti travailliste dans les intentions de vote, pour la première fois depuis 1992. Plus grave encore, M. Blair atteint aujourd'hui des sommets d'impopularité inégalés depuis Neil Kinnock en 1989.

Depuis près d'un an, les conseillers en marketing politique de Tony Blair paniquent : les entretiens qu'ils mènent auprès d'échantillons d'électeurs flottants leur renvoient l'image d'un premier ministre qui est jugé « arrogant », « autoritaire » et « coupé des réalités ». La gestion antidémocratique de la candidature travailliste à la mairie de Londres a choqué. M. Blair ayant imposé un candidat maison dont les travaillistes londoniens ne voulaient pas, ces derniers n'ont pas hésité à faire élire Ken Livingstone, candidat indépendant et homme de leur choix. Les Gallois et Ecosseis ont, dans des circonstances similaires, fait mordre la poussière à M. Blair après la mise en place musclée d'institutions décentralisées dans le royaume.

L'électorat de droite, un temps séduit par le discours néo-travailleiste, s'en est retourné en partie vers le Parti conservateur. Ce dernier s'est « extrémisé » pour se distinguer du New Labour, qui, sur nombre de sujets, campe sur le centre droit de l'échiquier politique. Sur sa gauche, le Parti libéral-démocrate, le seul parti en faveur de la taxation et de la redistribution, est aujourd'hui communément placé à gauche du New Labour.

Politiquement proches de l'aile gauche de l'UDF en France, voici donc les « lib-dem » britanniques dans une position de vis-à-vis avec le Parti socialiste ! Les libéraux-démocrates semblent être parvenus à capter une partie de l'électorat travailliste. Une autre partie de cet électorat refuse encore de sauter le pas et s'est réfugiée dans l'abstention : les revers électoraux cuisants du Parti travailliste à l'occasion des élections municipales et européennes du printemps dernier ont illustré en pratique ce retournement de fortunes électorales.

Contrairement au portrait glorieux de M. Mandelson, le gouvernement néotravailleiste n'a ni innové sur le plan des pratiques politiques ni trouvé la formule politique d'un entre-deux magique entre « vieille » gauche et droite libé-

le. M. Blair a cessé bien vite de « marcher sur l'eau » (selon la formule un temps à la mode dans la presse britannique) et même, à quelques détails près, une politique qui ne remet pas en cause les acquis fondamentaux de l'ère thatcherienne.

Lorsque l'on gratte le vernis de l'autopromotion, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une politique sans grande originalité, avec des résultats contrastés, voire médiocres. Sous le gouvernement de M. Blair, les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres ont augmenté. Les bons résultats du chômage ont un coût social exorbitant : généralisation de la flexibilité, emplois sous-payés et les horaires de travail les plus élevés en Europe. Un quart des enfants britanniques vivent en dessous du seuil de pau-

soins médicaux. M. Mandelson vante le « partenariat » entre secteur privé et public. Sur le plan de la santé, celui-ci existe en effet avec la Private Finance Initiative (PFI). Pensé par les conservateurs, ce programme a été poursuivi et étendu par le New Labour. A l'origine, le PFI a été présenté comme un moyen d'injecter des capitaux privés dans la santé publique. En réalité, ces capitaux, loin de venir en complément, se sont substitués aux investissements publics. Les décisions concernant le volume des soins sont donc passées du public au privé, ce dernier privilégiant naturellement le profit par rapport aux soins (le nombre de lits a été réduit dans nombre d'hôpitaux et des activités paramédicales et plus lucratives, telles que les aires de restauration ou les bouti-

que M<sup>me</sup> Thatcher ! A cette longue liste, on pourrait ajouter des transports (trains, métro) hors de prix et indignes d'un pays développé et au coût de la vie bien supérieur à celui des autres pays européens, du fait des pratiques anticoncurrentielles des entreprises britanniques.

Sur le plan européen, M. Blair se bat pour imposer à l'ensemble de ses partenaires européens un moins-démocratie social. La Grande-Bretagne n'a en effet rien à redouter d'un dumping social puisque, dans de nombreux domaines sociaux et économiques, elle est moins compétitive et moins riche que la plupart des autres membres de l'Union européenne.

L'euro est la cause de tensions importantes au cœur même du gouvernement (en particulier entre M. Brown, le ministre des finances, et M. Mandelson lui-même).

Le nez vissé sur les courbes de sondages, le gouvernement exaspère les partisans de l'euro avec la politique du « wait and see ». John Monks, le secrétaire général du Trades Union Congress, a récemment critiqué en des termes très durs l'inaction du gouvernement en la matière et son absence de courage politique. La charge fut expédiée - une première historique - de la tribune du congrès annuel des libéraux-démocrates. Tout un symbole...

Peu de temps avant l'élection de 1997, M. Mandelson avait bien résumé la philosophie du New Labour lors d'une rencontre avec des hommes d'affaires : « Nous n'avons rien contre les patrons qui s'en mettent plein les poches. » Oui, telle est bien l'étrange révolution que M. Mandelson et ses amis néotravailleistes sont fiers d'avoir mis en œuvre.

*Philippe Marlière est maître de conférences en science politique à l'université de Londres.*

**Contrairement au portrait glorieux de M. Mandelson, le gouvernement néotravailleiste n'a ni innové sur le plan des pratiques politiques ni trouvé la formule politique d'un entre-deux magique entre « vieille » gauche et droite libérale**

vreté ; près de la moitié des femmes sont salariées à temps partiel, et les hommes ont en moyenne un salaire 42 % supérieur à celui des femmes occupant un emploi similaire.

Les résultats macroéconomiques sont certes bons, mais ils sont autant à mettre sur le compte de l'héritage reçu des conservateurs que de la gestion du New Labour. M. Blair avait promis de remettre en état de marche des services publics sinistrés. Une récente enquête de l'Organisation mondiale de la santé place la Grande-Bretagne en queue des pays de l'Union européenne sur le plan des

ques, ont été développées). Le PFI rapporte donc d'importants profits aux capitaux privés, et, sur le long terme, va se révéler à la fois plus onéreux pour la sécurité sociale et pour les patients.

La lente privatisation de l'éducation publique se poursuit. Depuis 1998, les néo-travailleistes ont imposé des frais d'inscription élevés à l'université qui ont introduit une sélection par l'argent. Sous le gouvernement Blair, la part des dépenses publiques dans le produit intérieur brut est la plus basse depuis quarante ans. Cela signifie que le New Labour investit encore moins dans les services publics

assurance-vie

frais réduits

conseils financiers

revue de presse

opportunités

club guidinvest

placements futurs

droit d'entrée 0%

**NOTRE PRIORITÉ :  
PLACER VOS BILLES ET  
VOUS EN FAIRE GAGNER D'AUTRES !**

guidinvest.com est le premier site français à proposer un large choix de contrats d'assurance-vie et de placements financiers à frais « discountés ». Au sommaire de guidinvest.com : des conseils, des opportunités, une revue de presse et de jurisprudence et le Club guidinvest (adhésion gratuite) pour plus d'infos et de cadeaux. Et bien sûr des placements sélectionnés auprès des plus grandes signatures financières internationales. **guidinvest.com**, votre nouveau conseiller financier. **Hot line de 9h. à 20h. du lundi au vendredi : 0 825 345 543 (0.98 F/mn)**

**guidinvest.com**  
ASSURANCE-VIE ET PLACEMENTS A PRIX RÉDUITS

www.guidinvest.com

**PÉTROLE** L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ouvrirait, mercredi 27 septembre, à Caracas, au Venezuela, son deuxième sommet des chefs d'Etat. ● LES OR-

GANISATEURS affirment que cette rencontre, célébrant le quarantième anniversaire du cartel, ne prendrait pas de mesure susceptible d'affecter les cours du pétrole. ● CE SOMMET

est un succès pour le président vénézuélien Hugo Chavez, qui renforce son image de leader du tiers-monde. ● L'UNION EUROPÉENNE appelle les producteurs à instaurer des mesures

complémentaires permettant d'assurer un meilleur approvisionnement du marché. ● LA SPÉCULATION tant mise en cause est multiforme. Difficile de savoir d'où viennent ces « coups »

qui provoquent des soubresauts des cours. ● LA DÉCISION AMÉRICAINE de puiser dans ses réserves a provoqué une baisse des cours, qui devrait se répercuter sur le prix de l'essence.

## A Caracas, l'OPEP prône le dialogue avec les pays consommateurs

Le deuxième sommet des chefs d'Etat de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, après celui d'Alger en 1975, célèbre les quarante ans du cartel. Malgré le mécontentement dû à la flambée du brut, il ne prendra pas de mesures influençant les cours mondiaux

### CARACAS

de notre envoyé spécial

Naguère moribonde, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) fait un retour remarqué sur la scène internationale. Cette renaissance pourrait même relancer le dialogue Nord-Sud, que la mondialisation semblait avoir condamné à l'oubli. Avant même son inauguration officielle, mercredi 27 septembre à Caracas, le deuxième sommet des chefs d'Etat de l'OPEP (après celui d'Alger en 1975) est déjà un succès pour son hôte, le président vénézuélien Hugo Chavez, qui renforce son image de leader du tiers-monde.

Le quasi quadruplement des prix du pétrole en moins de deux ans n'est évidemment pas étranger à l'optimisme affiché par les délégations de l'OPEP, qui ont envahi les grands hôtels de Caracas pour ce sommet qualifié d'« historique » par M. Chavez, le principal artisan de la « résurrection » de l'organisation. Les multiples manifestations de mécontentement provoquées par la hausse des prix des carburants dans les pays consommateurs et l'effet négatif sur la croissance mondiale que provoquerait une prolongation de la flambée des cours donnent à cette rencontre un relief particulier.

Les organisateurs ont pourtant pris soin de répéter que ce sommet, célébrant le quarantième anniversaire du cartel créé à Bagdad en septembre 1960, ne prendrait pas de mesure susceptible d'affecter directement les cours mondiaux du

pétrole. L'un des principaux architectes et gardiens de la stratégie de contrôle de la production, qui a permis le rétablissement des cours depuis deux ans, le président en exercice de l'OPEP, Ali Rodríguez, ministre vénézuélien de l'énergie, a rappelé que les pays membres de l'organisation augmentent leur production par trois fois cette année.

Le dernier relèvement, décidé le 10 septembre à Vienne, prendra effet le 1<sup>er</sup> octobre. Les ministres se réuniront un mois plus tard, le 12 novembre, pour étudier les conséquences de cette mesure sur le marché, avant tout autre décision. Les quotas d'exportation, questions d'intendance et objets de marchandages laissés aux réunions

ministérielles ne sont pas au menu du sommet qui, selon M. Chavez, aura pour but principal « le renforcement de l'organisation et la recherche de l'équilibre du marché pétrolier basé sur des prix justes ». Oubliant leurs querelles, voire leurs conflits parfois meurtriers, les délégués sont tous d'accord pour considérer que la fourchette de 22 à 28 dollars représente « le juste prix » de l'or noir.

Pas plus que les consommateurs, les pays producteurs n'ont intérêt aux brutales variations de prix : une trop forte hausse des cours gripperait la croissance mondiale, entraînerait rapidement une baisse de la demande de brut et favoris-

rait le développement d'énergies concurrentes comme le charbon ou le nucléaire.

Pour parvenir à l'« équilibre du marché pétrolier », les pays de l'OPEP prônent le dialogue avec les pays consommateurs. « Pour la première fois, les pays industrialisés, le G7 (Groupe des sept pays les plus industrialisés), le FMI (Fonds monétaire international), l'Union européenne, le gouvernement des Etats-Unis appellent au dialogue. L'OPEP salue cette volonté de dialogue et les chefs d'Etat et de délégation étudieront les conditions pour une négociation marquée par l'équité et la justice », a souligné mardi Jorge Valero, vice-ministre vénézuélien des relations extérieures, chargé de l'organisation du sommet. « La volonté du gouvernement français d'engager ce dialogue nous semble très importante, très salutaire et encourageante », a déclaré au Monde M. Valero.

Pour M. Chavez, le « rééquilibrage du marché pétrolier » est une question de justice historique. Dans un discours télévisé, à la veille du sommet, il a rappelé que l'exploitation pétrolière était « de nature coloniale » avant la naissance de l'OPEP. « Personne ne s'apitoyait sur notre sort lorsque le prix du baril est tombé en dessous de 10 dollars », soulignait un membre de la délégation du Nigeria. Aujourd'hui que les cours dépassent les 30 dollars le baril, les dirigeants de l'OPEP sont soucieux de ne pas apparaître comme les grands per-turbateurs de l'économie mondiale

et les responsables des malheurs des transporteurs routiers. Conscients d'être entendus par les automobilistes, ils montrent du doigt les taxes prélevées sur les produits pétroliers et les « spéculateurs ».

Le secrétaire général de l'OPEP, le nigérian Rilwanu Lukman, s'est déclaré « surpris par la décision des pays de l'Union européenne de ne

**Pour le président vénézuélien, le « rééquilibrage du marché pétrolier » est une question de justice historique : l'exploitation pétrolière était « de nature coloniale »**

pas baisser les impôts pour alléger les prix que paient les consommateurs pour les dérivés du brut ». Il a déploré que les pays riches, membres du G7, « aient une position inflexible sur les impôts ». « C'est la politique de l'autruche. Nous ne les accusons pas, ce sont leurs propres citoyens qui se plaignent ».

La décision, annoncée, vendredi 22 septembre, par le président Bill

Clinton, de prélever 30 millions de barils des réserves stratégiques américaines, est largement commentée dans les couloirs du sommet. Hector Ciavaldini, le président de la compagnie nationale vénézuélienne Petroleos de Venezuela (PDVSA), a prédit que l'impact psychologique de cette mesure ferait baisser les cours « de 5 à 6 dollars le baril ». Pour M. Valero, le recul des prix enregistré lundi « confirme l'existence de facteurs spéculatifs qui faussent la loi du marché ». « Le seul effet d'annonce, sans que commence à se matérialiser l'injection des 30 millions de barils, a provoqué une brusque chute des cours », a-t-il souligné. Tandis que le ministre saoudien du pétrole, Ali Al-Naimi, minimisait la décision américaine « qui ne concerne que les Etats-Unis », son homologue libyen, Abdalla Salem El-Badri, estimait « qu'elle avait été malheureusement prise à un mauvais moment ». « Nous espérons que l'OPEP ne sera pas amenée à réduire sa production », a ajouté le ministre libyen.

L'élargissement de l'OPEP ne semble plus à l'ordre du jour. Cinq pays - l'Angola, le Mexique, la Norvège, Oman et la Russie - devaient participer comme observateurs. Mais le ministre mexicain de l'énergie, Luis Tellez, s'est excusé au tout dernier moment. Son pays a pourtant joué un rôle-clé en ayant initié, en mars 1999, aux côtés de l'Arabie saoudite et du Venezuela, le mouvement de redressement des cours.

Jean-Michel Caroit

### L'Europe réclame des « mesures complémentaires »

Hubert Védrine et Laurent Fabius, respectivement ministre des affaires étrangères et des finances, ont adressé, mardi 26 septembre, une lettre à leurs homologues de l'OPEP. S'exprimant au titre de la présidence française de l'Union européenne, ils rappellent que la décision prise le 10 septembre d'augmenter la production « n'a malheureusement pas suffi pour détendre le marché et inverser la tendance à la hausse des prix ». Le niveau actuel restant pour l'Union « une préoccupation majeure ». Ils appellent les pays producteurs à « mettre en place les mesures complémentaires permettant d'assurer un approvisionnement du marché mieux adapté ».

L'Union souhaite que la question de l'équilibre à long terme du marché soit abordée lors de la réunion producteurs/consommateurs, qui doit se tenir à Riyad, en Arabie saoudite, le 17 novembre, afin d'aboutir « à un retour des prix et leur stabilisation à un niveau nettement plus modéré permettant un développement équilibré ». Dans un courrier adressé à leurs homologues de l'Union européenne, les deux ministres estiment qu'un appel commun des pays producteurs et consommateurs aurait « un impact sur le comportement psychologique du marché ». - (Corresp.)

## La baisse des cours est inéluctable

« LA PROBABILITÉ d'une baisse des prix du pétrole n'est pas si faible que cela ». Xavier Boy de La Tour et Denis Babusiaux, économistes à l'Institut français du pétrole (IFP), ne partagent pas l'idée en vogue d'un baril durablement installé à un niveau de cours élevé. Si un cours de 10 dollars est jugé par ces deux spécialistes « anormalement bas », le niveau des 30 dollars « n'est pas soutenable à moyen terme ». La référence se situerait plutôt autour de 20 dollars.

Depuis dix-huit mois, les marchés ont été pris à contrepied. Personne n'avait prévu une telle remontée des prix, et encore moins imaginé que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en serait à l'origine. Les onze pays sont parvenus à dépasser leurs rivalités pour reformer un véritable cartel et influencer sur les cours. A la discipline retrouvée de cette organisation, qui assure près de 40 % de la production mondiale, se sont ajoutées la reprise économique mondiale et la faiblesse des stocks dans les pays consommateurs. Depuis l'été, la nouvelle flambée des cours a en outre été alimentée par le manque de certains produits raffinés aux Etats-Unis, et la spéculation l'a amplifiée.

« Depuis le deuxième trimestre, les stocks se reconstituent rapidement », constate M. Boy de La Tour. Pour le responsable de la stratégie de l'IFP, le rythme moyen est de 2,5 millions de barils/jour dans le monde, dont 1,1 million pour les pays de l'OCDE. A cette cadence, les réserves mondiales pourraient retrouver leur niveau normal dès le début de 2001. Un léger excédent pourrait alors inverser la tendance. « Une chute brutale des prix ne serait pas du tout impossible », selon M. Boy de La Tour.

Du côté des produits raffinés, le dysfonctionnement serait temporaire. Cet été, les nouvelles spécifications américaines pour une essence propre ont déséquilibré le marché du carburant. La situation s'est depuis rétablie, mais le problème s'est déplacé sur le fioul domestique car, durant cette période, les raffineries américaines ont produit uniquement de l'essence pour tenter de répondre à la demande, mais pas de combustible domes-

tique. D'où la tension sur les prix du fioul, accentuée par des spéculations sur des mois à venir très froids. Un phénomène passager : « Traditionnellement, pour les marchés, l'hiver est joué à la fin du mois de janvier », estime M. Boy de La Tour. La tendance pourrait alors s'inverser.

### CONCEPT BATTU EN BRÈCHE

M. Babusiaux avance un autre argument, macroéconomique, conduisant à la baisse inéluctable des prix. « A la suite du premier choc pétrolier de 1973, de nombreux économistes ont redécouvert le caractère épuisable des ressources et rappelé la loi d'Hotelling selon la-

quel le prix du brut reflète sa rareté et non les coûts de production. » Vingt-sept ans plus tard, ce concept est battu en brèche. L'évolution technologique permet d'exploiter des champs réputés jusqu'alors non rentables, comme les pétroles lourds ou les gisements en eau profonde. Pour le directeur du centre Economie et gestion de l'Ecole du pétrole et des moteurs de l'IFP, il « existe un continuum de ressources pétrolières ».

### Répercussion sur les prix à la pompe

Le baril de pétrole a perdu 7 dollars depuis son plus haut niveau décennal, atteint début septembre. Il est revenu à 30 dollars pour le Brent. Le repli s'était accentué le 22 septembre après l'annonce par les Américains qu'ils puiseraient dans leurs réserves. Ce recul, conjugué au léger raffermissement de l'euro, conduit les compagnies pétrolières à baisser les prix à la pompe. Depuis lundi, TotalFinaElf a réduit de 20 centimes le prix du litre de super sans plomb 95, à 7,50 francs, et de 15 centimes celui du gazole, à 6,27 francs. A cela s'ajoutera, le 1<sup>er</sup> octobre, une diminution de 20 centimes par litre de la taxe intérieure sur les produits pétroliers annoncée par le gouvernement.

Sur la question du prix d'équilibre du brut, M. Babusiaux estime qu'il dépend de l'Arabie saoudite, premier producteur mondial, avec l'accord tacite de son allié américain, premier consommateur de la planète. « En 1998, l'ancien président de l'OPEP, le ministre algérien de l'énergie Sadek Boussena, évaluait un prix soutenable à moyen terme de 17 à 19 dollars, à partir des estimations de ressources nécessaires au financement du budget de l'Etat saoudien, reposant sur un objectif de production de 8 millions de barils/

comportement de Saddam Hussein. Le chef d'Etat irakien profite de la campagne présidentielle aux Etats-Unis pour peser sur le marché. En limitant ou en arrêtant sa production, il peut provoquer une nouvelle flambée des prix. Cette éventualité est prise d'autant plus au sérieux que l'Irak est redevenu un des plus importants producteurs du cartel. Or, fait nouveau par rapport à la période de la guerre du Golfe, en 1990, la plupart des pays producteurs sont au maximum de leurs capacités. Le seul disposant d'une marge de manœuvre, l'Arabie saoudite, ne pourrait pallier entièrement ce manque, contrairement à ce qui a été fait voilà dix ans lorsque l'embargo des Nations unies a été imposé à Bagdad. Conscient de leur avantage, les Irakiens ne se privent pas de souffler le chaud et le froid, au moins jusqu'à l'élection de novembre.

Dominique Gallois

**7<sup>h00</sup>-8<sup>h00</sup> Tout Savoir Tout Comprendre**

Hervé BÉROUD & Myriam ALMA

**7:14**  
"Citron pressé"  
Alix GIROD de l'AIN

**7:18**  
"L'info sans frontière"  
Pierre-Marie CHRISTIN

**7:20**  
"Le fait économique"  
Nicolas BEYTOUT

**7:43**  
le "Fait politique du jour"  
Alain DUHAMEL

**7:47**  
"Le journal économique"  
Jean-Yves HOLLINGER

**7:50**  
"L'invité de RTL"  
Olivier MAZEROLLE

l'essentiel de l'actualité par les grandes signatures RTL.

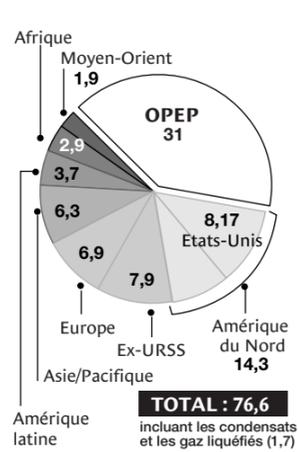
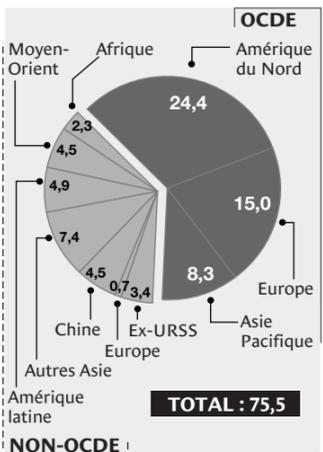
**RTL**  
rtl.fr

## L'OPEP assure 40 % de la production

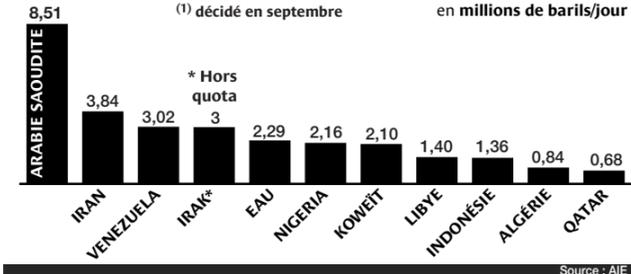
PAYS CONSOMMATEURS (3<sup>e</sup> trim. 2000)

PAYS PRODUCTEURS

en millions de barils/jour



## NOUVEAU QUOTA DE PRODUCTION DES PAYS DE L'OPEP



## Les traders sans foi ni loi

LONDRES

de notre correspondant à la City  
« Je suis un spéculateur. J'achète là où le prix est le plus bas et je vends là où il est le plus haut » : les yeux rouges du trader de l'or noir font ressortir la pâleur de son vi-

## REPORTAGE

Ces spéculateurs sont souvent accusés de manipuler les marchés de l'or noir

sage. Il a mauvaise mine : le travail intense, les décalages horaires, le business qui ne ferme jamais et le cours du brut qui plonge à la suite de la mise sur le marché du stock stratégique américain. Pourtant rien qu'à songer aux cargaisons, aux gisements, aux convois, on perçoit chez ce quadragénaire au fort accent écossais comme un frémissement. Il couve du regard les graphiques de prévisions : « short » (pari sur les cours baissiers avant la date d'échéance) ou « long » (spéculation sur la hausse).

Sur sa console, il va d'un tableau à l'autre, pour repérer les qualités qui s'échangent sur le plan mondial, les quantités de produits finis disponibles, les prévisions de la météo, les mouvements des super-pétroliers ou du dollar, la monnaie de référence du secteur. Sans oublier le coût de l'affrètement pour livrer le brut ou l'actualité politique. A l'entendre évoquer les infinies variétés de pétrole brut selon la provenance et la qualité, du « light » dépourvu de soufre - le grand cru - au visqueux - la « piquette » -, on ne doute pas de son amour du brut. Ce panier d'hydrocarbures de la mer du Nord auquel il fait la part belle est l'étalon du marché libre, le cours de référence.

Cet opérateur, lié à un fonds d'investissement londonien, s'use les nerfs à acheter et à vendre à terme des cargaisons de brut... qu'il ne voit jamais. Dans le jargon, c'est un « trader-papier », par opposition à ceux qui se concentrent sur le marché physique. Lui vend à terme des barils fictifs qui passent de main en main avant la date de livraison fixée.

## LE PÉTROLE REVIENT À LA MODE

Après avoir coulé des jours moroses pendant cinq ans, quand le prix du brut languissait à 10 dollars le baril, la profession a retrouvé le moral depuis quelques mois. « Devant le manque de volatilité du marché, de nombreux collègues ont quitté le pétrole pour spéculer sur le gaz, l'électricité, le charbon, les métaux. Aujourd'hui, le pétrole est à nouveau à la mode », lance-t-il mezza voce. Mode ou pas, le dialogue est bref. Les pétroliers sont des gens discrets, qui se souviennent que le secret est la règle numéro un du grand casino de l'or noir.

La spéculation tant mise en cause lors de la récente flambée du pétrole est multiforme. Difficile de savoir d'où viennent ces « coups » qui provoquent des soubresauts des cours. Tendez

l'oreille, vous entendez les traders marmonner l'International Petroleum Exchange de Londres et le Nymex de New York où se négocient les grands volumes. La réputation de dynamisme de Houston, capitale américaine du pétrole WTI, norme en vigueur outre-Atlantique, n'est plus à faire. Le duo Zoug-Genève en Suisse attirent les sociétés de trading pour des raisons fiscales. Mais aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, le trading pétrolier se fait de n'importe quel coin de la planète.

Les principaux participants sont surtout les gestionnaires de fonds spécialisés, qui prennent des positions spéculatives. Le marché du brut est un marché financier comme un autre. Les instruments auxquels les professionnels ont recours sont d'ailleurs ceux en vigueur dans tout négoce à terme, les options, les swaps, les spreads, comme on dit dans le jargon. L'heure est aussi à la spécialisation, sur les qualités de brut peu connues ou rares, qui assurent des marges confortables, comme sur le fioul d'avion.

## PLUS DE STARS

Les grandes banques d'affaires sont aussi présentes, finançant essentiellement les transactions de leurs clients contre des exportations futures pré-identifiées. Les Goldman Sachs, Morgan Stanley Chase et autres Société générale sont de simples courtiers, des intermédiaires payés à la commission. Les « majors » pétroliers s'adonnent enfin au trading pour se protéger des fluctuations, par exemple en prenant des positions opposées à New York et à Londres. « Si le prix est plus intéressant que celui de leur propre brut ou qu'elles ont besoin d'une qualité particulière de brut, les compagnies pétrolières préfèrent parfois approvisionner leurs raffineries en recourant au marché libre », souligne un expert.

L'or noir n'est plus une matière première hors du commun. La preuve : les gestionnaires de patrimoine couleur muraille ont éclipsé les stars d'antan, tel l'aventurier belgo-américain Marc Rich, qui avait fait fortune depuis la Suisse lors du choc pétrolier des années 70. La vedette déchue se cantonne désormais aux transactions « spécialisées » au profit de gouvernements africains.

Comme lors des crises monétaires, les accusations de manipulation des marchés contre les traders sans foi ni loi sont légion. Montrés du doigt, ces fonceurs prennent un malin plaisir à répliquer qu'ils n'ont pas la capacité financière pour influencer le plus grand marché de matières premières au monde et que, de surcroît, ils assurent la fluidité du marché. « Ces intervenants permettent à des tas d'acteurs petits ou moyens, comme les compagnies d'aviation, les services publics ou les grandes surfaces, d'acheter à terme pour se protéger contre les risques, tel un hiver froid », opine un producteur-explorateur indépendant.

Marc Roche

## Microsoft remporte une manche et gagne du temps dans son procès antitrust

La Cour suprême refuse d'examiner elle-même l'appel et renvoie l'affaire

La Cour suprême américaine a décidé, mardi 26 septembre, de renvoyer devant une cour d'appel le dossier antitrust contre Microsoft, le

numéro un mondial des logiciels. Le juge Thomas Jackson, qui avait présidé le procès antitrust intenté par le gouvernement américain,

avait ordonné le 7 juin le démantèlement de Microsoft en deux sociétés. Ces sanctions sont suspendues pendant la procédure d'appel.

## WASHINGTON

de notre correspondant

La Cour suprême des Etats-Unis a décidé, mardi 26 septembre, de renvoyer devant la cour d'appel du district de Columbia le contentieux opposant le département de la justice et dix-neuf Etats à Microsoft.

Cette décision, prise par huit voix contre une, représente une victoire pour Bill Gates, le fondateur du numéro un mondial des logiciels, et une défaite pour l'administration Clinton. Cette dernière avait demandé à la Cour suprême d'examiner directement en appel la décision du juge Thomas Penfield Jackson, qui avait, le 7 juin, sanctionné Microsoft pour abus de position dominante et l'avait condamné à être scindé en deux sociétés distinctes. Il l'avait même comparé aux célèbres monopoles comme Standard Oil ou AT&T, qui ont été démantelés au cours du siècle en vertu de la législation antitrust.

La cour d'appel a immédiatement demandé aux deux parties de lui proposer, dès lundi 2 octobre, un calendrier de la procédure. Ce faisant, elle a montré qu'elle enten-

daît conduire les débats avec célérité. La raison invoquée par le département de la justice pour court-circuiter l'appel traditionnel et obtenir directement un jugement de la Cour suprême était d'éviter que l'affaire ne traîne en longueur. A contrario, la stratégie de Microsoft consiste à gagner du temps, espérant qu'une nouvelle administration se montrera plus compréhensive.

Wall Street a réagi de manière positive à ce rebondissement. Le titre Microsoft a grimpé de 1,44 dollar, pour atteindre 62,59 dollars. Mais ce cours est à peine supérieur au plancher de 60,38 dollars atteint au cours des douze derniers mois et bien loin de son plafond de 119,94 dollars.

Selon le professeur Robert Lande, spécialiste de la législation antitrust à l'université du Maryland, qui se dit fort surpris de la décision de mardi, il faudra environ neuf mois pour qu'un jugement soit rendu en appel et au moins autant pour que la Cour suprême tranche une fois pour toutes. « A l'issue de ce laps de temps, estime

M. Lande, Microsoft aura eu la latitude de se réorganiser et de préparer sa défense. La société pourra dire que ces violations sont de l'histoire ancienne et qu'il vaut mieux se préoccuper d'y remédier dans le futur. »

Steve Ballmer, successeur de Bill Gates, s'est dit « soulagé » et « confiant »

Dans le monde en perpétuel mouvement de l'informatique, un an et demi est une éternité... Microsoft aura mis sur le marché de nouveaux produits et éliminé peut-être encore d'autres concurrents. Sun Microsystems, à l'origine de la plainte contre la société de Bill Gates en 1998, a depuis été absorbé par America Online (AOL). Apporter en 2002 une solution à un pro-

blème datant de 1998 sera-t-il encore réalisable ?

Steve Ballmer, qui a succédé à Bill Gates comme PDG de Microsoft, s'est dit « soulagé » et « confiant », affirmant être « désireux que l'on parvienne rapidement à une solution ». Mais, pour le moment, aucun compromis ne se dessine entre les deux camps. Microsoft souhaite que le juge Jackson soit disqualifié et que son jugement soit déclaré nul et non avenue. Pour sa part, l'administration a émis l'espoir que l'affaire pourra être jugée aussi rapidement que possible.

Ce nouvel épisode du feuilleton Microsoft intervient à quelques jours du départ de l'homme qui avait mené l'offensive, le chef de la division antitrust, Joel Klein. M. Klein, qui a mené une politique agressive contre les monopoles, quitte son poste vendredi 29 septembre. Son adjoint, Douglas Melamed, qui a suivi l'affaire Microsoft de près, lui succédera. Mais une page de l'histoire est tournée. Microsoft ne peut que s'en réjouir.

Patrice de Beer

Philippe Jaffré, président du conseil de surveillance  
Olivier de Montéty, président du directoire

## « Ze Bank renforce son équipe en faisant appel à une forte personnalité »

L'ANCIEN PRÉSIDENT D'ELF, Philippe Jaffré, va prendre la présidence du conseil de surveillance de Ze Bank, la banque en ligne de Bernard Arnault, filiale à 80 % d'Europ@web et à 20 % du groupe financier Dexia. Son directoire sera présidé par Olivier de Montéty, actuel PDG. M. Jaffré a dirigé la Banque Stern puis la Caisse nationale de Crédit agricole pendant cinq ans. Il a quitté Elf avant sa fusion avec Total et s'est consacré à la conception du site Internet stockoption.fr, bientôt opérationnel, destiné à aider les cadres à gérer leurs options sur action.

« Ze Bank annonce l'arrivée surprise de Philippe Jaffré alors qu'on attendait son lancement commercial. Est-ce une opération médiatique pour faire oublier le retard ?

Olivier de Montéty. - Non, la mise en place d'un directoire et d'un conseil de surveillance est un projet de longue date. Au moment où Ze Bank passe de la phase de projet à la phase opérationnelle, il est important de renforcer l'équipe d'origine, en faisant appel à une forte personnalité. Nous avons toujours voulu faire de Ze Bank une grande entreprise et pas une épicerie. Philippe Jaffré est le premier patron de l'ancienne économie à rejoindre la nouvelle.

- Ce sera un poste à temps plein ?

Philippe Jaffré. - Oui, je vais m'installer dans les locaux de Ze Bank. Je souhaite fonctionner avec Olivier de Montéty en tandem. Je n'interviendrai pas dans le quotidien, mais j'aurai un rôle dans la stratégie. A titre personnel, ça fait assez longtemps que je m'intéresse à l'informatique et aux télécommunications. Ils ont déjà révolutionné la production, ils vont maintenant bouleverser la consommation. Le modèle économique de Ze Bank, qui n'a pas à supporter le coût des agences, va permettre au consommateur d'avoir le meilleur choix de produits au meilleur prix. Le client aura un service en ligne en temps réel pour l'ensemble de ses avoirs financiers. Aujourd'hui, pour choisir les meilleurs produits, il faut aller dans différents réseaux. C'est dépassé. Lorsque ma grand-mère me racontait qu'elle allait chercher l'eau au puits alors que je n'avais qu'un robinet à tourner, j'avais du mal à l'imaginer. Quand je dirai à mes petits-enfants que pour avoir un crédit, il fallait aller dans une agence bancaire, ils auront du mal à me croire.

- On dit que Ze Bank a épuisé son budget. Etes-vous là pour lever des fonds ? Avez-vous investi de l'argent dans ce projet à titre personnel ?

P. J. - Je n'avais pas à investir dans Ze Bank, qui a déjà deux ac-

tionnaires puissants. Quant à la prochaine levée de capitaux, elle se fera lors de l'introduction en Bourse. Celle-ci n'aura lieu que lorsque Ze Bank aura démontré la validité de son modèle économique, qu'elle aura des clients et des revenus.

O. de M. - Nos actionnaires avaient mis à notre disposition 114 millions d'euros de fonds propres. Au 30 août, nous en avions consommé 25 millions. Avec cela, nous avons créé une banque en moins d'un an. Nos fonds propres sont suffisants pour achever sa construction et atteindre l'équilibre d'exploitation, c'est-à-dire avoir 150 000 clients. Nous y serons dans trois ans au plus.

- Pourtant, Ze Bank n'est toujours pas opérationnelle...

O. de M. - Si, elle l'est. Depuis début août, la banque a une soixantaine de clients : ses collaborateurs. Il y a des chèquiers Ze Bank en circulation et des cartes de crédit.

« Nous allons bientôt ouvrir Ze Bank au personnel des sociétés proches de nous, à Dexia, Sema ou autres filiales d'Europ@web. Nous passerons ainsi à 100 ou 200 clients. Cette phase devrait se dérouler en octobre. Nous élargirons ensuite la banque à ceux qui lui ont témoigné de l'intérêt dès sa création et laissé leurs coordonnées sur le site Ze Project. Ils sont environ 7 000. Nous pensons ainsi avoir plusieurs milliers de clients avant la fin de l'année, comme l'ont annoncé nos actionnaires.

- Avez-vous besoin de l'appui d'une personnalité comme M. Jaffré pour séduire des partenaires bancaires plutôt réticents ?

O. de M. - Nous avons déjà référencé quarante producteurs, avec qui des contrats sont signés.

P. J. - Si je peux aider Ze Bank à conclure de nouveaux partenariats intéressants, je le ferai, bien sûr. Il est assez compréhensible qu'un producteur défende son réseau exclusif. Mais face à la demande forte des consommateurs, la pression est telle que, dans un certain nombre d'années, le modèle du producteur et du distributeur intégrés sera périmé. On peut comprendre l'inquiétude des banquiers traditionnels.

- Lorsque vous étiez à la tête d'Elf, vous avez refusé de sauver la Banque Pallas Stern. Ne craignez-vous pas que les autorités bancaires vous en tiennent rigueur aujourd'hui ?

P. J. - Chacun a fait son devoir, les autorités bancaires comme moi. »

Propos recueillis par  
Sophie Fay

Le conseil d'administration de Moulinex a entériné, mercredi 27 septembre, le projet de fusion avec Brandt, filiale à 100 % du groupe italien

« LORSQU'ON vient de courir un marathon, on éprouve le besoin de passer le relais. » C'est d'un cœur presque léger que Pierre Blayau s'apprête à « passer le relais » chez Moulinex. Mercredi 27 septembre, le conseil d'administration du groupe d'électroménager a adopté le projet de fusion avec Brandt présenté par son principal actionnaire, l'italien El. Fi. Juridiquement, il s'agit d'une absorption par Moulinex de El. Fi SA, la filiale française du groupe familial italien propriétaire de Brandt. Dans les faits, le groupe français passe sous le contrôle de son partenaire.

La parité d'échange retenue attribue 68 % du capital du nouvel ensemble à Brandt, 32 % à Moulinex. Ce qui valorise, au cours actuel de Moulinex, le futur groupe à moins d'un milliard d'euros (6,5 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires de quelque 2,7 milliards d'euros (18 milliards de francs). « Mission accomplie, estime le PDG. J'avais dit, dès janvier 1999, que Moulinex aurait besoin d'alliances. »

Le conseil d'administration, après les remerciements d'usage, a demandé à M. Blayau d'assurer la conduite des affaires jusqu'à l'assemblée générale qui votera la fusion, vers la mi-décembre. Son successeur sera Patrick Puy, un polytechnicien de quarante-quatre ans, actuel directeur général du groupe français Legrand, numéro un mondial du petit équipement électrique, où il officie depuis dix ans, après douze années passées dans le pétrole, chez Total puis chez Schlumberger : un homme d'industrie pour succéder au normalien et inspecteur des finances qu'est M. Blayau, en poste depuis février 1996. Moulinex s'apprête ainsi à tourner une double page. Celle, historique, de son indépendance ; et celle, plus récente, des cinq années de res-

tructurations menées par M. Blayau, avec des résultats mitigés. « Cela fait 32 ans que je suis chez Moulinex, je n'ai jamais vu un PDG sortir par la grande porte, même pas le fondateur, Jean Mantel », commente Claude Renault, délégué syndical central CFDT. Pour les salariés, les cinq années écoulées ont été éprouvantes : ils ont dû subir trois plans sociaux (dont le dernier, pour l'instant gelé par la fusion, remonte à janvier 2000), qui conduiront à la suppression de 3 200 emplois.



tructurations menées par M. Blayau, avec des résultats mitigés. « Cela fait 32 ans que je suis chez Moulinex, je n'ai jamais vu un PDG sortir par la grande porte, même pas le fondateur, Jean Mantel », commente Claude Renault, délégué syndical central CFDT. Pour les salariés, les cinq années écoulées ont été éprouvantes : ils ont dû subir trois plans sociaux (dont le dernier, pour l'instant gelé par la fusion, remonte à janvier 2000), qui conduiront à la suppression de 3 200 emplois.

### REINDUSTRIALISATION

Du point de vue des actionnaires, le bilan du « quinquennat Blayau » est franchement négatif. Le PDG n'a, sur l'ensemble de son mandat, pas créé de valeur (voir infographie). Même pas pour lui-même : « Mes stock-options ne valent plus grand-chose », avoue M. Blayau. Cotée autour de 10 euros en février 1996, l'action avait atteint un pic de 22,7 euros

en mai 1998, avant de redescendre à 4,7 euros ces jours-ci.

M. Blayau préfère retenir le travail de fond accompli sous sa présidence, la fermeture de plusieurs usines vétustes et la réindustrialisation régionale menée en parallèle : « Il y a plus d'emplois industriels dans la région de Marnes aujourd'hui qu'il y a cinq ans. » La refonte complète, à grands frais, de l'informatique du groupe, qui devrait contribuer aux 350 à 500 millions de francs de synergies attendues de la fusion. La politique d'innovation : « 65 % des nouveaux produits ont aujourd'hui moins de trois ans, contre 35 % en 1996. » La relance de la marque allemande Krups, à plus forte valeur ajoutée : « Krups représente 30 % du chiffre d'affaires, contre moins de 20 % en 1995. »

M. Blayau a manqué parfois de clairvoyance, et joué souvent de malchance. Clairvoyance : il admet avoir sous-estimé l'état réel de Moulinex lors de son arrivée.

Pascal Galinier

## Un fonds spéculatif français au bord de la faillite

PETIT SÉISME dans le monde des hedge funds, les fonds spéculatifs qui utilisent les instruments financiers les plus risqués pour réaliser des performances. Près de deux ans après la déconfiture du fonds américain LTCM (Long Terme Capital management), qui avait provoqué une secousse en chaîne sur les Bourses mondiales, un nouveau hedge fund est au bord de la faillite.

L'affaire est modeste, comparée à 4 milliards de dollars perdus par LTCM, mais implique directement plusieurs noms de la finance française. La revue britannique spécialisée Euro Hedge a révélé, dans son édition de septembre, que Volter, un fonds de 40 millions de dollars (300 millions de francs), géré par HL Gestion, une société basée à Paris, a été mis en liquidation.

Les difficultés de Volter ne datent pas d'hier. Groupama les a découvertes au début de l'année. La compagnie d'assurance a hérité, après avoir racheté le GAN en 1998, d'une participation dans ce fonds et a manifesté son souhait, à la fin de 1999, de s'en séparer rapidement. Mais

Groupama s'est aperçu alors que, compte tenu de ses grandes difficultés, Volter ne pouvait être coté.

C'est en 1997 que le GAN a décidé d'investir 3 millions de dollars dans Volter. HL Gestion inspirait confiance et les promesses de gains étaient élevées. Le gérant du fonds n'était autre que Imad Lahoud, gendre de François Heilbronner, président du GAN entre 1986 et 1994. M. Heilbronner a été, jusqu'au début de l'an 2000, membre du conseil d'administration de Volter Fund et président de HL Gestion.

Si M. Lahoud a pu profiter de l'image de son beau-père pour attirer des investisseurs dans son fonds, les relations entre les deux hommes se sont dégradées au cours des derniers mois.

### LA COB A RETIRÉ SON AGRÈMENT

L'absence de fonds propres et le départ de M. Heilbronner ont amené, le 17 août, la Commission des opérations de Bourse (COB) à retirer son agrément à HL Gestion.

Groupama a demandé, avec d'autres clients de Volter comme les AGF et Fortis, que soit dé-

signé un mandataire de justice pour y voir plus clair dans la gestion de ce fonds soumis au droit des Iles Vierges britanniques. La justice française pourrait être, par ailleurs, saisie dans les prochains jours, afin de vérifier si des opérations frauduleuses n'ont pas été commises.

Cette affaire arrive au moment où de plus de plus de sociétés se lancent dans la gestion alternative, dont les hedge funds sont un dérivé. « Cela risque de mettre une fois de plus en accusation une forme de gestion collective qui commence à se développer sur le Vieux Continent et dont les pratiques sont très différentes du fonds aujourd'hui en difficulté », se lamente le responsable d'une société de gestion.

Une étude, réalisée au mois de mai par le cabinet de consultant Watson Wyatt en collaboration avec Indocam, la principale société de gestion du Crédit agricole, montrait que les caisses de retraite en Europe étaient prêtes à investir jusqu'à 10 milliards d'euros dans les placements alternatifs au cours des trois prochaines années.

Joël Morio

## Des grèves perturbent les transports publics

LES ENTREPRISES publiques de transport connaissent, quasi simultanément, des tensions sociales qui perturbent le trafic.

● SNCF : le trafic ferroviaire devrait être très perturbé jeudi 28 septembre. A l'appel de la quasi-totalité des syndicats (Le Monde du 27 septembre), les cheminots cesseront le travail pour revendiquer des augmentations de salaires. Une table ronde est prévue à ce sujet jeudi 5 octobre. Dans un communiqué, la direction « conseille à ses clients de différer autant que possible leur voyage. Le trafic sera très fortement perturbé à partir de mercredi 27 septembre à 20 heures ». Ces perturbations concernent tous les réseaux : trains express régionaux, RER et réseau Ile-de-France, TGV et grandes lignes. Pour les liaisons internationales, la direction prévoyait de faire circuler un Thalys (Paris-Bruxelles) sur trois et deux Eurostar (Paris-Londres) sur trois. Cette grève

doit théoriquement prendre fin vendredi matin, mais la direction n'exclut pas des « queues de conflit ».

Mercredi, le trafic était redevenu quasi normal après un mouvement de grève lancé depuis dimanche soir par la seule Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC). La FGAAC, le principal syndicat dans cette catégorie, n'a réussi qu'à mobiliser environ 10 % des conducteurs. Mercredi, le trafic régional restait néanmoins perturbé dans la région de Dijon.

Renseignements pratiques au 08-36-67-68-69, sur Minitel (3615 SNCF) ou Internet (www.sncf.com).

● RATP : la direction de la RATP s'est félicitée d'avoir su éviter un « mardi noir » aux habitants d'Ile-de-France grâce à des négociations de dernière minute avec les syndicats. Mais trois organisations (CGT, FO et Indépendants) ont perturbé, mardi

26 septembre, le trafic du métro, en particulier la ligne n° 2 (Nation - Porte Dauphine) et la ligne B du RER. Mercredi, sur la ligne B du RER, où le mouvement de grève a été reconduit par les agents en assemblée générale, le trafic était nul à la prise de service entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Robinson et la Gare du Nord.

Renseignements RATP : 0800-15-11-11, Minitel 3615 RATP, Internet (www.ratp.fr).

● Air France : le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), principal syndicat du personnel navigant, a déposé un préavis de grève allant du 1<sup>er</sup> au 4 octobre au sujet de l'application des 35 heures. Mais des discussions entre la direction et les représentants syndicaux pourraient permettre de lever ce préavis. Les syndicats minoritaires avaient, pour les mêmes raisons, perturbé le trafic les 22, 23 et 24 septembre.

Frédéric Lemaître

## L'Allemagne privatisera tout Deutsche Telekom

LE GOUVERNEMENT allemand s'est engagé, auprès des autorités américaines, par une lettre datée du vendredi 22 septembre, à privatiser complètement Deutsche Telekom. L'Etat en détient 58 %, dont 45 % en direct. Le rachat des sociétés VoiceStream et Powertel par l'opérateur allemand suscite de vives réactions aux Etats-Unis. Au Sénat circule un projet qui interdirait totalement l'acquisition d'une firme américaine par une société détenue à plus de 25 % par un Etat étranger. Conseiller en politique extérieure du chancelier Schröder, Michael Steiner a précisé à son homologue américain, Samuel Berger, que Berlin s'engage à « réduire sa participation directe non pas à 25 %, mais à 0 % ».

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

Précédente Suivre Recharger Accueil Rechercher Guide

Adresse : <http://www.europages.com/> Infos connexes

## Et si les meilleures bielles venaient de Bielorussie ?

[www.europages.com](http://www.europages.com)

Tout le BtoB sur le Net

# Eric Giuily n'a pas obtenu les moyens de sa profonde réforme de l'AFP

Le PDG de l'agence explique dans un entretien au « Monde » les raisons de son départ, notamment le refus de sa politique budgétaire par les pouvoirs publics. Il est convaincu que son successeur obtiendra ce qu'on lui a refusé pour engager un fort développement sur Internet

**PRIVÉ DU SOUTIEN** de l'Etat pour son plan de développement, le PDG de l'Agence France-Presse, Eric Giuily, a annoncé sa démission, mardi 26 septembre, en invoquant le refus du gouvernement « de voir adopter pour l'an prochain un budget en déficit ». Selon le statut de l'AFP, qui date de 1957, le budget doit en effet être équilibré. Elu le 9 mars 1999, il effectue l'un des plus courts mandats de président à la tête de l'agence. Sa démission prendra effet lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, jeudi 28 septembre. Les pouvoirs publics espèrent voir Jean-Paul Cluzel, actuel PDG de RFI, lui succéder, tandis que le collègue presse souhaite qu'une procédure d'élection soit ouverte à de multiples candidats.

« **Quelles sont les raisons de votre démission avant la fin de votre mandat ?**

– Depuis près d'un an, j'ai engagé des discussions avec l'ensemble des collègues – Etat et presse – au sein du conseil d'administration de l'agence, sur les moyens de financer la stratégie de développement pour les quatre prochaines années. J'ai fait différentes propositions en mars,

puis en juin. Il m'a clairement été indiqué par Catherine Tasca, à la mi-septembre, que le gouvernement n'acceptait pas ma proposition de présenter un budget en déficit, financé grâce au recours à l'emprunt. Ce qui empêche de poursuivre l'effort de développement après 2000 pour assurer l'adaptation de l'agence à la révolution de l'information mondiale et aux nouveaux besoins des clients sur Internet.

– **Quel a été le rôle des pouvoirs publics ?**

– L'AFP n'est pas une entreprise publique. C'est une entreprise avec un statut très particulier [l'Etat, comme client, représente près de 40 % des abonnements]. On m'a sollicité, fin février 1999, sur la base d'une plate-forme stratégique adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'agence. Ce document prévoyait que le futur président devait élaborer un plan stratégique de développement, pour permettre une adaptation à Internet et engager une réflexion sur l'adaptation des statuts de l'agence. J'ai été choisi sur cette base, et c'est la raison pour laquelle je me suis porté candidat. J'ai présenté un plan am-

bitieux en septembre 1999, ce qui a provoqué un conflit social. Pour éviter que ce conflit s'aggrave, j'ai accepté d'en retirer les modalités juridiques – l'ouverture du capital à des partenaires –, tout en conservant l'aval des pouvoirs publics et du conseil sur la stratégie de développement de l'agence, et donc sur la nécessité de déterminer les moyens financiers nécessaires à sa mise en œuvre. L'abandon d'un prêt participatif de l'Etat, de 90 millions de francs, a ainsi été utilisé pour développer AFX, lancer des services Internet et les études sur les images animées pour le Web.

« L'Etat a hésité à déroger à la règle de l'équilibre et au statut de l'agence. Pourtant je ne vois pas le problème que pose un déficit d'une centaine de millions de francs en 2001 et 2002, ainsi qu'un endettement de 400 millions de francs. Le chiffre d'affaires se situe à près de 1,5 milliard de francs et, aujourd'hui, l'AFP n'est pas endettée. De plus, le conseil supérieur de l'agence avait souligné, en mars, la nécessité de donner à l'AFP les moyens financiers de son développement.

– **Vous vous êtes trouvé**

**confronté à une hostilité syndicale très forte. Comment l'expliquez-vous ?**

« **Presque toutes les concurrentes de l'AFP ont adopté la stratégie que nous avons proposée dans le multimédia** »

– Je n'ai pas réussi à convaincre tous les syndicats du bien-fondé de mon analyse. L'absence de consensus a joué dans la décision des pouvoirs publics. Il y a eu une hostilité, en septembre 1999, aux réformes profondes du statut. En revanche, les propositions plus limitées, qui sont sur la table depuis mars, ont suscité, de la part des syndicats, des réactions beaucoup plus nuancées. Ces propositions ont été directement inspirées par les rapports des trois experts désignés par le comité

d'entreprise. Nous nous en sommes inspirés pour faire émerger un consensus. Toutefois, certains syndicats, non majoritaires et de plus en plus isolés dans l'entreprise, essentiellement la CGT journalistes et la Société des journalistes (SDJ), sont restés opposés à ces propositions.

– **Quels sont les problèmes structurels de l'agence ?**

– Il est difficile de dégager une stratégie commune et une volonté claire et durable dans un conseil d'administration dont les collègues sont très différents et représentent une telle diversité d'intérêts. C'est en même temps l'essence du statut de l'AFP, et tous les présidents, depuis Jean Marin, ont buté sur ce problème. Le statut de 1957 a été défini pour une agence stable, au service de la presse écrite et de l'Etat. Les révolutions de l'audiovisuel, de l'information financière puis d'Internet modifient les besoins. Ce statut de stabilité ne convient plus aux demandes de développement et d'évolution.

– **Faut-il modifier le rôle de l'agence ?**

– Dans l'évolution mondiale de l'information, plus personne ne dis-

cute le rôle que l'AFP doit avoir sur Internet. C'est la grande révolution ; il faut engager les moyens financiers pour réussir cette mutation. Je suis convaincu que c'est inéluctable et que mon successeur se verra accorder les moyens qu'on n'a pas voulu m'accorder dans ce domaine.

– **Quelles erreurs estimez-vous avoir commises à la tête de l'AFP ?**

– Je suis persuadé du bien-fondé de mon analyse : la vraie solution passe par le développement de l'agence. Presque toutes les concurrentes de l'AFP ont adopté la stratégie que nous avons proposée dans le multimédia. L'AFP a tous les atouts pour réussir cette mutation : un réseau mondial de qualité, une grande fiabilité des informations, une réputation internationale indiscutée, une marque. C'est une entreprise formidable, il lui manque les moyens financiers de son développement. »

*Propos recueillis par Nicole Vulser*

*(Lire notre éditorial p.17)*

## Contesté depuis son arrivée, en mars 1999

- **9 mars 1999** : Eric Giuily est élu à la présidence de l'AFP.
- **22 mars 1999** : sanction à l'AFP après la diffusion d'une fautive information concernant Jacques Chirac et une affaire d'emplois fictifs à la Mairie de Paris.
- **Septembre 1999** : l'avant-projet du plan stratégique prévoit d'ici à 2005 un renforcement de l'outil commercial, une priorité au développement multimédia, un renforcement de la couverture géographique, linguistique et sectorielle, un élargissement de l'activité photo, une rénovation du dialogue social. L'entrée de nouveaux partenaires dans le capital et une modification du statut de l'agence sont envisagés.
- **22 septembre 1999** : grève de vingt-quatre heures à l'appel de l'intersyndicale.

- **29 septembre 1999** : le plan de réforme est approuvé par le conseil d'administration, avec le soutien des représentants de l'Etat.
- **27 novembre 1999** : le gouvernement retire son soutien et, après trois mois de conflits internes, face à la menace d'une grève illimitée, il retire son plan et renonce à son idée d'un « partenariat stratégique global ».
- **Mars 2000** : remise de trois audits au comité d'entreprise.
- **Juin 2000** : motion de défiance du personnel à l'encontre de la direction après la vente des photos d'Ahmed Rezala.
- **30 juin 2000** : le PDG se rallie les administrateurs du collège presse en renonçant à lancer ses propres portails sur Internet.
- **26 septembre 2000** : départ anticipé d'Eric Giuily.

## Trois mois pour trouver un successeur

**LES RÉACTIONS** syndicales n'ont pas tardé, après l'annonce de la démission d'Eric Giuily. La CGT, qui avait appelé à un mot d'ordre de grève le 24 septembre, le jour du référendum, s'est félicitée de son départ, estimant que « l'erreur » que constituait sa nomination « a été en partie réparée ». Pour le SNJ, « la seule préoccupation demeure l'avenir de l'agence et l'élaboration d'un vrai plan de développement, avec pour colonne vertébrale un métier de base conforté et des garanties de financement à long terme ». La CFDT estime aussi que « le seul débat qui vaille est le développement de l'agence et les moyens de son financement ».

La désignation d'un successeur à la présidence de l'AFP est expressément prévue par l'article 10 des statuts de l'agence. Un PDG doit être « désigné dans les trois mois de la vacance du poste par le conseil d'administration – en dehors de ses membres ». Cette nomination, pour une période de trois ans renouvelable, doit être

acquise par au moins 12 voix sur 15 administrateurs.

Le prochain conseil de l'AFP prendra acte, jeudi 28 septembre, de la démission d'Eric Giuily. Les administrateurs devraient ensuite être à nouveau convoqués pour élire son successeur. En attendant, la présidence du conseil sera assurée par le doyen d'âge, Alain Howiller, directeur et rédacteur en chef des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, tandis que le vice-président, Jean-Louis Prévost, président du directoire de *La Voix du Nord*, assurera l'intérim opérationnel.

Le conseil devra entamer une procédure de rencontres des différents candidats. Plusieurs prétendants se sont déjà fait connaître auprès de Jean-Louis Prévost. Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio France Internationale (RFI) et également membre du conseil supérieur de l'agence, a été approché depuis des semaines par l'Elysée pour postuler à la présidence de l'AFP. Cette

candidature d'un ami de longue date d'Alain Juppé est également soutenue par Matignon et le ministère de la culture et de la communication. Ce prétendant a déjà rencontré plusieurs membres du conseil d'administration de l'AFP, mais les représentants du collège presse n'ont pas l'intention de se laisser imposer le « candidat de la cohabitation », sans avoir laissé le jeu ouvert pour auditionner d'autres postulants (*Le Monde* du 26 septembre).

L'élection des présidents de l'AFP réserve traditionnellement des surprises. Quand Jean Miot a renoncé à briguer un second mandat, en février 1999, Pierre Jeantet, le directeur général de *Sud-Ouest*, était donné comme grand favori. N'ayant pas obtenu de la tutelle les garanties financières qu'il demandait, il a jeté l'éponge, tout comme l'outsider Bernard Porte, ancien PDG du groupe Bayard Presse.

N. V.

## Blocage sur le montant du nouveau Plan Média européen

**BRUXELLES**  
de notre bureau européen  
Le programme européen Média + d'aide à l'industrie cinématographique et audiovisuelle qui devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000 reste bloqué en raison de l'attitude restrictive adoptée au niveau budgétaire par la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

Catherine Tasca, la ministre française de la communication, qui présidait le Conseil des Quinze, mardi 26 septembre, à Bruxelles, a toutefois fait état « d'un rapprochement incontestable des positions » par rapport à la réunion informelle de juillet à Lille. La prochaine réunion est prévue pour le 23 novembre. D'ici là, a expliqué M<sup>me</sup> Tasca, les experts s'ef-

forcent de donner des réponses aux préoccupations des pays les plus récalcitrants – notamment celles portant sur le renforcement de la transparence des procédures d'attribution des aides.

Média + devrait succéder pour les cinq années à venir au programme Média 2, qui, lui, couvre la période 1996-2000 et est doté d'un budget de 310 millions d'euros (en fait, ce montant sera dépassé de près de 20 millions). La Commission propose que Média + soit doté d'un budget de 400 millions d'euros. Ce programme, qui privilégie le développement (rédaction de scénarios), la distribution (c'est-à-dire la circulation des films en dehors du pays producteur), la promotion et la formation, est très

apprécié des professionnels malgré son montant relativement modeste, car il complète de façon opportune les aides nationales, qui, elles, sont principalement affectées à la production de films.

Sept pays – Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal – auraient souhaité aller au-delà des 400 millions proposés par la Commission, faisant valoir que Média + devrait assurer de nouvelles missions par rapport au programme précédent, en particulier faciliter le passage au numérique. C'était aussi l'opinion du Parlement européen qui, dans son avis récemment rendu, s'est prononcé pour un budget de 550 millions d'euros. Mais la politique industrielle reste un domaine où les décisions sont encore prises à l'unanimité et où le Parlement n'est que consulté.

La France, la Suède et le Danemark se sont alignés sur la position de la Commission, laquelle a expliqué qu'elle refuserait de modifier sa proposition à la baisse. Il semble cependant peu probable que l'accord puisse finalement se faire à ce niveau : les Allemands fixent le plafond à 350 millions, les Britanniques et les Néerlandais se sont dits prêts à aller un peu au-dessus du budget de Média 2, donc au-delà de 310 millions.

Le deuxième point abordé par les ministres portait sur les aides publiques au cinéma accordées au niveau national. Plusieurs délégations craignaient que la Commission ne cherche à en limiter la portée en invoquant les règles de concurrence de l'Union et réclamaient la mise en place de garanties juridiques pour ces aides. M<sup>me</sup> Reding a rassuré le Conseil, expliquant qu'elle souscrivait pleinement au souci de promotion de la diversité culturelle servi par ces programmes nationaux, en ajoutant que Mario Monti, son collègue chargé de la concurrence, ne cherchait nullement à imposer un régime d'aide unique.

Philippe Lemaître

## Giraudy relance la bataille de l'affichage à Paris

**S'IL EST** une profession qui attend avec impatience les élections municipales, c'est bien celle des afficheurs. Non que ces derniers espèrent augmenter leur chiffre d'affaires avec la campagne électorale, l'affichage politique étant interdit trois mois avant le scrutin, mais parce que cette consultation pourrait bien être l'occasion d'une remise à plat des contrats de mobilier urbain. Une question cruciale à Paris où le groupe JC Decaux règne en maître depuis des décennies. Dans ce contexte, le groupe Giraudy se montre le plus pugnace. « J'attends avec impatience le nouveau maire. Qu'il soit de droite ou de gauche importe peu, ce qui compte, c'est qu'il rouvre le dossier de l'affichage dans la capitale », lance Michel Cacouault, PDG de Giraudy. Une véhémence justifiée par la position de sa société sur le marché parisien.

Depuis deux ans, en effet, le secteur de l'affichage s'est considérablement concentré. Avenir a été racheté par JC Decaux, Dauphin par l'américain Clear Channel, tandis que Giraudy passait sous le contrôle de TDI, une autre société américaine (*Le Monde* du 22 mars). Ce mouvement a eu des conséquences non négligeables sur l'équilibre des forces dans la plupart des villes et plus particulièrement à Paris.

En reprenant Avenir, Decaux, qui détenait déjà le monopole du mobilier urbain dans la capitale, a ajouté à son portefeuille la concession des palissades de chantiers en surplomb de la voie publique. Dauphin ayant gardé son contrat sur le domaine privé de la Ville de Paris, Giraudy se trouve isolé face à ses concurrents, ne pouvant compter que sur ses emplacements implantés sur des terrains privés. La situation est d'autant plus mal vécue par Michel Cacouault qu'en 1997, avant même cette vague de rachats, il avait interpellé la Mairie de Paris, « sans

autre résultat que de vagues promesses non tenues ».

A l'approche des municipales, le PDG de Giraudy a donc décidé de reprendre l'offensive, se disant « prêt à alerter la direction générale de la concurrence et, s'il le faut, à introduire un référé devant le tribunal administratif pour que la loi soit appliquée ». Selon lui, JC Decaux n'a pas respecté son engagement de démonter certains mobiliers publicitaires comme le lui avait demandé le conseil de la concurrence, après le rachat d'Avenir, en septembre 1999. Michel Cacouault affirme même que d'autres emplacements ont été installés.

« **QUASI-MONOPOLE** » Outre les autorités compétentes, il envisage d'attirer l'attention des candidats à la succession de Jean Tiberi contre ce qu'il appelle « le quasi monopole » de JC Decaux dans la capitale. Autant d'accusations fermement rejetées par Jean-Charles Decaux, président d'Avenir, qui affirme que son groupe a « transformé et modernisé un certain nombre de dispositifs sans rajouter de mobilier ». Une démarche qui a concerné les panneaux Avenir, qu'il s'agissait de mettre aux standards

de qualité des produits Decaux. En tout état de cause, Jean-Charles Decaux affirme qu'il « se conformera aux demandes des autorités de la concurrence ».

Les positions des uns et des autres sont d'autant plus tranchées que l'enjeu financier est considérable. Tous formats confondus, l'affichage parisien représente un marché de 1,7 milliard de francs (259,1 millions d'euros) soit environ un quart de l'activité du secteur en France. Quels que soient les moyens juridiques engagés, l'issue de cette nouvelle bataille de Paris dépendra du résultat des élections municipales.

Mais si le sort ne lui était pas favorable, il resterait une chance à Giraudy pour se renforcer dans la capitale avec le renouvellement de la concession d'affichage sur le réseau de la RATP fin 2001. Si rien ne l'oblige à lancer un appel d'offres, la Régie des transports parisiens, liée depuis des années à Métrobus, filiale de Publicis, pourrait être tentée d'augmenter ses revenus en ouvrant une compétition. De quoi aiguïser les appétits de l'ensemble de la profession.

Frédéric Roy

**Le Monde**  
**DOSSIERS & DOCUMENTS**  
LITTÉRAIRES

## L'Histoire, style roman

D'Alexandre Dumas à Marguerite Yourcenar, de Walter Scott à Umberto Eco, de l'Antiquité aux soubresauts du XX<sup>e</sup> siècle, les grands auteurs et les grandes périodes du roman historique. Un genre populaire, réservoir inépuisable d'aventures, qui permet aussi la mise à distance d'enjeux, contemporains ou intimes. Pour l'été, un voyage romanesque dans le temps et dans l'espace...



**UNE PUBLICATION DU MONDE**  
**CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

## La pige des radios et télévisions

➔ **l'Argus de l'Audiovisuel**  
www.argus-audiovisuel.fr

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **GUCCI : la Cour suprême des Pays-Bas**, saisie par le groupe LVMH, a cassé, mercredi 27 septembre, l'arrêt de la Chambre des entreprises du 27 mai 1999, qui avait entériné l'entrée du groupe Pinault (PPR) dans Gucci. La Cour renvoie l'affaire devant un tribunal de première instance. LVMH a immédiatement demandé la réouverture d'une enquête et le rétablissement des mesures conservatoires antérieures, de gel des droits de vote et du capital versé à Gucci.

● **PIRELLI : le groupe italien a annoncé mercredi 27 septembre la vente de la totalité de sa participation (90 %)** dans la société Optical Technologies spécialisé dans les composants à fibre optique au fabricant américain d'équipement technologique Corning. Le montant de la transaction est estimé à 3,6 milliards de dollars (4,1 milliards d'euros). Cisco Systems détient les 10 % restants.

● **BP AMOCO : la compagnie pétrolière britannique a annoncé mardi son intention de consacrer 9 milliards de dollars (10,26 milliards d'euros)** à l'exploration énergétique pour trouver gaz et pétrole en Amérique du Nord, dans les trois années à venir.

● **ADIDAS : le groupe allemand a indiqué mardi que la Compagnie européenne de prestations logistiques (CEPL) est l'entreprise sélectionnée** pour reprendre sa plate-forme logistique de Landersheim (Bas-Rhin). Selon Adidas, « la CEPL (...) s'implanterait en Alsace en s'associant avec DDP, société française de vêtements ». La nouvelle structure serait détenue à 75 % par la CEPL, 20 % par DDP et 5 % par les salariés. La totalité des 128 emplois seraient maintenus.

## SERVICES

● **NTT DOCOMO : le numéro un japonais de la téléphonie mobile et le fournisseur d'accès à l'Internet américain America Online (AOL) se sont alliés** mercredi pour commercialiser à l'échelle mondiale des services d'accès à l'Internet notamment depuis les téléphones portables. DoCoMo prendra une participation de 42,3 % dans AOL Japan et y injectera 5,7 milliards de yens (60 millions d'euros).

● **FRANCE TELECOM : l'opérateur français de télécommunications, a annoncé lundi sa décision d'investir 200 millions de dollars** (228 millions d'euros) dans la construction d'un réseau de transmission à haut débit pour les données Internet reliant 28 grandes villes d'Amérique du Nord. Le réseau serait opérationnel fin 2001.

● **AIR FRANCE : la compagnie nationale souhaite un rapprochement entre les compagnies Flandre Air, Proteus Airlines et Regional Airlines**, pour créer un nouveau pôle du transport aérien régional, a indiqué mardi son PDG Jean-Cyril Spinetta. Ce projet apparaît comme une riposte à la fusion en cours d'AOM, Air Liberté et Air Littoral sous l'égide de Swissair.

● **MCDONALD'S FRANCE : la société a été condamnée mardi à 400 000 francs d'amende** par le tribunal correctionnel de Paris pour des irrégularités sur les fiches de paie de quatorze employés de trois restaurants parisiens.

● **ÉLECTRICITÉ : les numéros un et deux de la production et distribution d'électricité en Espagne, Endesa et Iberdrola**, ont engagé des négociations pour une fusion, affirme mercredi le journal madrilène *El Mundo* (proche du gouvernement). Le groupe résultant d'un rapprochement entre les deux compagnies figurerait parmi les dix plus importants du secteur au monde.

● **NEWS CORP : le groupe de communication américain News Corp serait prêt à payer 55 milliards de dollars** (62,7 milliards d'euros) au constructeur automobile General Motors pour le rachat de sa filiale spécialisée dans l'électronique Hughes Electronics, propriétaire de DirecTV, selon *USA Today*. DirecTV intéresserait également Vivendi, Sony, Disney et Viacom.

## FINANCE

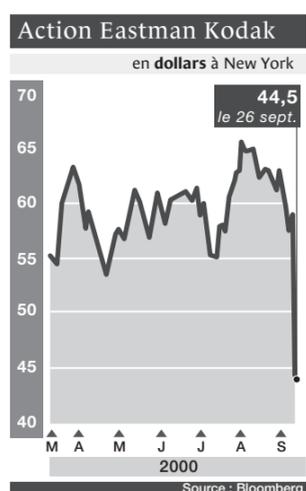
● **MMA : les Mutuelles du Mans Assurances et le groupe de protection sociale complémentaire Médéric** ont annoncé mardi la création d'une société commune, baptisée QuatreM, qui sera dédiée aux assurances collectives et réalisera cette année un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, dont les MMA apporteraient la quasi-totalité. QuatreM compte dès à présent 30 000 organismes clients.

## VALEURS DU JOUR

## Kodak fait mauvaise impression

UNE NOUVELLE valeur vedette de la Bourse de New York déçoit les investisseurs. Après DuPont, McDonald's, Goodyear et Intel, c'est au tour d'Eastman Kodak d'annoncer que ses résultats seront moins bons que prévu. Le fabricant de matériel photographique a indiqué, mardi 26 septembre, que son bénéfice par action au troisième trimestre sera inférieur de 20 à 25 cents à la fourchette initialement prévue entre 1,56 et 1,66 dollar. Pour expliquer cette baisse de régime, Kodak, qui pourrait également réduire ses estimations de résultats pour le quatrième trimestre, met en avant le renchérissement des matières premières et les effets de change avec un dollar fort.

Lors d'une conférence avec des analystes, Bob Brust, le directeur financier d'Eastman Kodak, a précisé que « 20 % à 25 % de la baisse du chiffre d'affaires étaient dus au change, pour la plus grande partie en Europe mais aussi un peu en Asie ». Il a admis que « [sa] grande surprise avait été la faiblesse aux Etats-Unis, même si l'Europe a compté pour la plus grande part dans les faibles chiffres du troisième trimestre ». Pis, les mauvais résultats du numéro un de la photo dans le monde risquent de s'aggraver avec le développement des caméras numériques dans lesquelles la firme basée à Rochester a investi 5 milliards de dollars. Ce nouveau matériel n'utilise pas de pellicule alors que celles-ci ont représenté les deux tiers des ventes de Kodak en 1999. De plus, l'activité numérique génère des pertes : 95 millions de



dollars en 1999 et Kodak s'attend à ce qu'elles augmentent dans les deux prochaines années.

Le numéro un de la photo dans le monde a promis de donner des précisions sur le quatrième trimestre, le 18 octobre, lorsqu'il publiera ses résultats du troisième trimestre. Mais la réaction des investisseurs n'a pas tardé. Mardi, l'action Kodak a plongé de 25 %, à 44,5 dollars, son plus grand recul depuis le krach d'octobre 1987. Cette chute explique à elle seule la moitié de la baisse de l'indice vedette de la Bourse de New York, le Dow Jones, qui a reculé de 1,64 %, à 10 631,32 points. L'onde de choc s'est même propagée de l'autre côté de la planète. Mercredi matin, l'action Fuji, le grand rival de Kodak, perdait plus de 9 % à la Bourse de Tokyo.

J. Mo.

EUROPE					
FRANCFORT	DAX 30	LONDRES	FT100	PARIS	CAC 40
7459	6788,09	6798	6232,50	6922	6321,97
7297		6678		6788	
7134		6558		6655	
6972		6438		6521	
6810		6318		6388	
6647		6199		6254	

Europe 9h57	Indices sélection	cours 27/09	Var. % 26/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4925,01	- 0,20	0,42
EUROPE	STOXX 50	4789,16	- 0,12	0,99
EUROPE	EURO STOXX 324	411,24	- 0,19	- 1,20
EUROPE	STOXX 653	375,98	- 0,17	- 0,92
PARIS	CAC 40	6321,97	0,44	6,10
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4281,33	0,32	5,64
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	655,40	0,34	- 2,38
BRUXELLES	BEL 20	2987,76	0,29	- 10,56
FRANCFORT	DAX 30	6788,09	0,34	- 2,44
LONDRES	FTSE 100	6232,50	0,31	- 10,07
MADRID	STOCK EXCHANGE	10967,30	0,10	- 5,79
MILAN	MIBTEL 30	45746,00	0,32	6,41
ZURICH	SPI	7964	- 0,03	5,20

AMÉRIQUES				
NEW YORK	Dow Jones	NEW YORK	Nasdaq	EURO / DOLLAR
11310	10631,32	4274	3689,10	0,955
11128		4151		0,933
10945		4028		0,912
10763		3904		0,890
10580		3781		0,868
10398		3658		0,847

Amérique 9h57	Indices sélection	cours 26/09	Var. % 25/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10631,32	- 1,64	- 7,53
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1427,21	- 0,82	- 2,86
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3689,10	- 1,39	- 9,34
TORONTO	TSE INDEX	10478,59	- 1,43	24,54
SAO PAULO	BOVESPA	16254,93	- 0,39	- 4,90
MEXICO	BOLSA	362,75	- 1,33	- 9,67
BUENOS AIRES	MERVAL	475,77	- 1,69	- 13,57
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,62	- 1,54	- 31,73
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6847,09	- 2,32	26,38

ASIE - PACIFIQUE				
TOKYO	Nikkei	HONGKONG	Hang Seng	EURO / YEN
17614	15639,95	17920	15444,13	102,9
17219		17259		100,4
16824		16597		97,9
16429		15936		95,3
16034		15274		92,8
15639		14612		90,3

Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 27/09	Var. % 26/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	15639,95	- 1,81	- 17,40
HONGKONG	HANG SENG	15444,13	1	- 8,95
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1968,80	- 1,04	- 20,60
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,52	2,10	- 42,69
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3204,30	0,44	1,64
BANGKOK	SET	19,57	0,46	- 43,67
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4118,27	0,70	- 17,73
WELLINGTON	NZSE-40	1999,07	0,45	- 9,41

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 cédait 0,65 %, à 6 253,03 points, mercredi 27 septembre en début de séance. La Bourse de Paris avait clôturé en baisse mardi, dans un marché nerveux, caractérisé par le repli des valeurs du secteur technologique. Après avoir ouvert en baisse de 0,62 %, l'indice CAC 40 était resté en territoire négatif pendant l'essentiel de la séance avant de terminer sur un recul de 0,67 %, à 6 294,06 points.

## FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX reculait de 0,39 %, à 6 738,80 points, mercredi matin. La Bourse de Francfort avait fini en baisse de 0,35 % mardi, la reprise des valeurs financières compensant la chute des technologiques. L'indice DAX s'était établi à 6 765,04 points.

## LONDRES

L'INDICE FOOTsie de la Bourse de Londres se repliait de 0,04 %, à 6 210,60 points, mercredi en début de journée. La Bourse de Londres avait fini dans le rouge mardi. A la fermeture du marché, l'indice Footsie des cent principales valeurs s'était établi à 6 213,2 points, soit en recul de 0,70 %.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé mercredi à son cours de clôture le plus bas depuis dix-huit mois, l'indice Nikkei clôturant en baisse de 1,81 %, à 15 639,95 points.

## NEW YORK

L'INDICE Dow Jones des 30 valeurs vedettes de Wall Street a terminé en net repli, mardi 26 septembre, comme l'ensemble des indicateurs boursiers américains. Il a perdu mardi 1,64 %, à 10 631,32 points, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a reculé de 1,39 % à 3 689,11 points. Les investisseurs ont une nouvelle fois boudé le marché des actions après l'alerte sur les bénéfices donnée par le fabricant de matériels photographiques Eastman Kodak, une des 30 valeurs de l'indice Dow Jones.

## TAUX

LES RENDEMENTS obligataires en Europe étaient en baisse, dans les premiers échanges, mercredi 27 septembre, celui de l'emprunt d'Etat français se repliant à 5,40 %. Sur le marché américain la veille, les investisseurs qui ont retiré leurs capitaux des marchés d'actions se sont réfugiés sur des placements obligataires. Le taux de l'emprunt du Trésor à 10 ans s'est détendu à 5,79 %, contre 5,83 %, et celui de l'obligation à 30 ans a reculé à 5,85 %, contre 5,89 %.

## MONNAIES

L'EURO se raffermissait face au dollar mercredi matin, dans l'attente du référendum danois sur l'adoption de la monnaie unique et dans la crainte d'une nouvelle intervention des banques centrales. L'euro s'échangeait à 0,8841 dollar, et le dollar à 107,60 yens.

## ÉCONOMIE

## Plus de confiance chez les consommateurs américains

LES CONSOMMATEURS américains se sont montrés plus confiants en septembre dans la situation présente et future de la conjoncture économique, et ce malgré la flambée des prix du pétrole, indique mardi 26 septembre le baromètre du Conference Board. L'indice de confiance, établi par l'institut de conjoncture privé de New York, a ainsi progressé de 1,1 point en septembre pour s'établir à 141,9 contre 140,8 en août (chiffre révisé). Les analystes tablaient généralement sur une très légère baisse de cet indice, qui avait reculé de 2,2 points en août sur juillet. « Malgré la hausse des prix de l'essence cet été et les perspectives d'une augmentation des coûts du fioul domestique cet hiver, les consommateurs restent optimistes », a commenté dans un communiqué Lynn Franco, responsable du centre de recherche sur la consommation du Conference Board. « Rien dans ce dernier sondage n'indique que l'économie est en passe de s'essouffler », a-t-il ajouté.

■ **La pauvreté aux Etats-Unis a atteint son niveau le plus bas depuis vingt ans**, et ne concernait plus que 11,8 % des ménages en 1999 contre 12,7 % l'année précédente, a indiqué mardi le bureau du recensement, en précisant que cette amélioration vaut pour tous les groupes ethniques. Dans le même temps, les revenus des familles américaines, en hausse constante depuis cinq ans, ont augmenté de 2,7 % (hors inflation) par rapport à 1998, atteignant une moyenne de 40 816 dollars l'an dernier. Ce revenu moyen était de 44 400 dollars chez les « Blancs non hispaniques » et de 27 900 chez les Noirs. Le seuil de pauvreté statistique est fixé à 17 000 dollars pour une famille de quatre personnes et à 13 300 pour une famille de trois personnes. Selon ce rapport, on comptait l'an dernier 2,2 millions de pauvres de moins qu'en 1998, soit 32,3 millions au total.

■ **JAPON : les ventes au détail de la grande distribution japonaise** ont reculé de 6,3 % en août sur un an au Japon, illustrant les difficultés du secteur à bénéficier de la reprise économique, a annoncé mercredi 27 septembre le ministère du commerce international et de l'industrie. Ce recul est nettement supérieur aux attentes des analystes, qui escomptaient une amélioration avec une baisse de l'ordre de 3,5 % grâce au temps exceptionnellement chaud d'août et aux promotions accordées par certaines enseignes.

■ **FMI : l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale** s'est ouverte officiellement mardi matin à Prague. Des affrontements violents ont fait près d'une centaine de blessés, dont une cinquantaine de policiers et deux délégués (*lire page 5*).

■ **PÉTROLE : le cours du baril de référence à New York a perdu plus de 15 %** depuis le 20 septembre, quand il s'établissait à 37,2 dollars, son plus haut depuis dix ans, alors que devait s'ouvrir le sommet des chefs d'Etat de l'OPEP à Caracas mercredi 27 septembre. Le contrat de référence (light sweet crude), pour livraison la plus rapprochée en novembre valait 31,50 dollars mardi en clôture à New York, en recul de 7 cents sur son cours de la veille. Cette dégrue du cours a été en partie provoquée par la décision des Etats-Unis de puiser 30 millions de barils de brut de leurs réserves stratégiques au cours d'une période de trente jours (*lire page 20*).

■ **IRAK : Bagdad a décidé de ne plus utiliser le dollar, monnaie d'un pays ennemi**, dans ses transactions commerciales extérieures, au profit d'autres devises, dont l'euro, rapporte mardi l'agence officielle INA. Cette décision a été prise en conseil des ministres lundi sous la présidence du chef de l'Etat, Saddam Hussein.

■ **ITALIE : le taux de chômage italien a baissé à 10,5 % en juillet** contre 10,7 % en avril, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon l'estimation trimestrielle diffusée mardi par l'institut national italien des statistiques Istat. Ce taux est conforme à la moyenne des prévisions des économistes. 21,095 millions de personnes occupaient un emploi (CVS) en juillet dernier.

■ **L'emploi dans les grandes entreprises de l'industrie italienne** a reculé de 0,2 % en juin par rapport à mai et a marqué un recul de 2,3 % par rapport à juin 1999, selon les chiffres bruts annoncés mercredi par l'institut national italien des statistiques Istat.

■ **ISRAËL : la Banque d'Israël a annoncé mardi une réduction** de 0,3 point de son taux d'intérêt de base, fixé à partir d'octobre à 8,6 %, son niveau le plus bas depuis le milieu des années 60. La banque centrale a justifié sa décision en affirmant qu'elle cadrait avec l'objectif d'inflation de 2,5 % à 3,5 % que s'est fixé le gouvernement pour 2001 (2 % à 3 % pour 2002).

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARC	1,95583	DEUTSCHEMARC	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	9,37660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4624
		COUR. NORVÉGIENNE	8,0215
		COUR. SUÉDOISE	8,4693
		COURONNE TCHÈQUE	35,4490
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,5992
		DOLLAR CANADIEN	1,3029
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1285
		DRACHME GRECQUE	339,3000
		FLORINT HONGROIS	263,2700
		ZLOTY POLONAIS	4,0096

Cours de change croisés						
27/09 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,92795	0,88585	0,13506	1,46580	0,58114
YEN	107,76500	.....	95,45000	14,55500	157,92000	62,62500
EURO	1,12886	1,04767	.....	1,15245	1,65475	0,65615
FRANC	7,40400	6,87330	6,55957	.....	10,85445	4,30435
LIVRE	0,68222	0,63325	0,60435	0,09215	.....	0,39655
FRANC SUISSE	1,72075	1,59710	1,52420	0,23235	2,52220	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 26/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,66	4,70	5,40	5,70
ALLEMAGNE	4,70	4,88	5,25	5,56
GDE-BRETAG.	6,69	6	5,33	4,79
ITALIE	4,70	4,85	5,63	6,02
JAPON	0,30	0,35	1,90	2,75
ÉTATS-UNIS	6,53	6,17	5,83	5,88
SUISSE	2,85	3,33	3,93	4,29
PAYS-BAS	4,65	4,85	5,40	5,67

## Matières premières

En dollars	Cours 26/09	Var. % 25/09
MÉTAUX (LONDRES)		\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1991,50	- 0,38
ALUMINIUM 3 MOIS	1601	- 0,12
PLOMB 3 MOIS	505,50	- 0,88
ETAIN 3 MOIS	5510	- 0,54
ZINC 3 MOIS	1154	- 0,35
NICKEL 3 MOIS	8515	- 0,64
MÉTAUX (NEW YORK)		\$/ONCE
ARGENT A TERME	4,97	+ 0,71
PLATINE A TERME	151810,50	- 0,95
GRAINES DENRÉES		\$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	254,75	+ 0,10
MAÏS (CHICAGO)	190,50	.....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	172,80	.....
SOFTS		\$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	792	+ 1,28
CAFÉ (LONDRES)	789	+ 1,68
SUCRE BL. (LONDRES)	162,50	+ 2

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Deutsche Telekom a abandonné 4,19 %, en clôture de séance, mardi 27 septembre, à 38,40 euros. Le gouvernement allemand, qui détient 58 % du capital du groupe, a réaffirmé auprès des autorités américaines son engagement à vendre la totalité de ses parts, pour permettre à l'opérateur allemand de boucler l'achat de l'américain VoiceStream annoncé cet été.

Le groupe britannique P and O, spécialisé dans les transports maritimes, a cédé 6,50 pence à 588 pence, en dépit de la publication dans la matinée de résultats semestriels supérieurs aux attentes des analystes. Le groupe a affiché un bénéfice avant impôts de 192,1 millions de livres au premier semestre 2000.

Le titre de l'opérateur britan-

nique Vodafone, principale capitalisation de la Bourse de Londres, a gagné 2,75 pence à 245 pence, mardi en clôture. Vodafone a annoncé la démission du patron de Mannesman Klaus Esser, attendue depuis plusieurs mois, et la création d'un fonds d'investissement de 100 millions de livres pour l'Internet et les télécommunications mobiles.

Le groupe britannique P and O, spécialisé dans les transports maritimes, a cédé 6,50 pence à 588 pence, en dépit de la publication dans la matinée de résultats semestriels supérieurs aux attentes des analystes. Le groupe a affiché un bénéfice avant impôts de 192,1 millions de livres au premier semestre 2000.



Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le pays, le code, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs dans le secteur de l'alimentation et de la boisson.

PHARMACIE

Tableau des valeurs dans le secteur pharmaceutique.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs dans le secteur des biens d'équipement.

27/09 10h08

Tableau des valeurs automobiles.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires.

BOC GROUP PLC

Tableau des valeurs de BOC Group PLC.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs des groupes conglomérats.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs des télécommunications.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de construction.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs des produits de base.

CHIMIE

Tableau des valeurs chimiques.

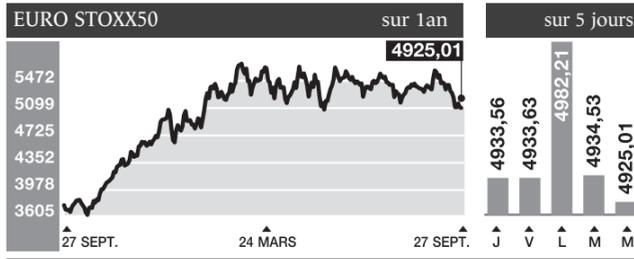


Tableau des valeurs SAURO STOXX50.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce de distribution.

ASSURANCES

Tableau des valeurs des assurances.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie.

MEDIAS

Tableau des valeurs des médias.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs des services collectifs.

À NOS ABONNÉS Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0803 022 021

Tableau des valeurs énergétiques.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs des services financiers.

Tableau des valeurs de biens de consommation.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs des biens de consommation.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs du nouveau marché Euro.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs d'Amsterdam.

CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

L'action Liberty Surf perdait 5,59 %, à 24,5 euros, en début de séance, mercredi 27 septembre. Le groupe a creusé ses pertes au premier semestre (84 millions d'euros) avec un résultat d'exploitation déficitaire de 68,3 millions.

Le cours de Bourse de Bic chutait de 14,34 %, à 43 euros, mercredi matin. Après une augmentation de 32 % de son bénéfice net au premier semestre, à 59 millions d'euros, la société a prévenu que la croissance de son chiffre d'affaires et de son bénéfice devraient être inférieurs au second semestre. Les résultats seront néanmoins conformes aux prévisions sur l'ensemble de l'année.

La cotation du titre Moulinex était différée jusqu'à la diffusion du communiqué que le groupe doit publier à l'issue de son conseil d'administration. Celui-ci doit se prononcer sur la fusion de Moulinex avec Brandt.

Le titre Lafarge s'inscrivait en repli de 1,01 %, à 78,1 euros, mercredi matin. D'après le Financial Times, paru mercredi, Lafarge et Holderbank vont tenter de prendre le contrôle du cimentier portugais Cimpor.

Thomson Multimédia céda 1,13 %, à 61,4 euros, en Bourse mercredi, après l'annonce d'une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange (Oceanes), arrivant à échéance en 2006, pour un montant de 780 millions d'euros.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 27 SEPTEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINEXIMM, AIR FRANCE G, AIR LIQUIDE, etc.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices in euros and francs.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices in euros and francs.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 26 SEPTEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Accor advertisement: Réunion analystes en direct sur internet www.accor.com jeudi 28 septembre 2000 à 8 h 30

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 27 SEPTEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 26 septembre

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

LEGAL & GENERAL BANK advertisement: Fonds communs de placements, listing various investment funds.

Table of market data for Fonds communs de placements, listing various investment funds.



# INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 28 SEPTEMBRE 2000

**SCIENCES** En hausse de 2,2 %, le budget 2001 de la recherche publique, qui s'élève à 55,8 milliards de francs, marque une inflexion positive par rapport aux récentes années

de restrictions. ● TROIS ORGANISMES, l'Inria (informatique et automatique), l'Inserm (recherche médicale) et le CNRS, se partageront 130 postes nouveaux de chercheurs

et 135 autres d'ingénieurs, techniciens et administratifs. ● CES CHOIX traduisent la priorité donnée aux sciences de la vie et aux technologies de l'information et de la communica-

tion. Le secteur de l'environnement, le CEA et la construction aéronautique sont également mieux dotés. Le CNES subit en revanche une nouvelle érosion de ses crédits. ● CETTE

EMBELLIE budgétaire est loin de combler le retard de la France sur les Etats-Unis et le Japon, dont l'effort de recherche, surtout industrielle, reste beaucoup plus important.

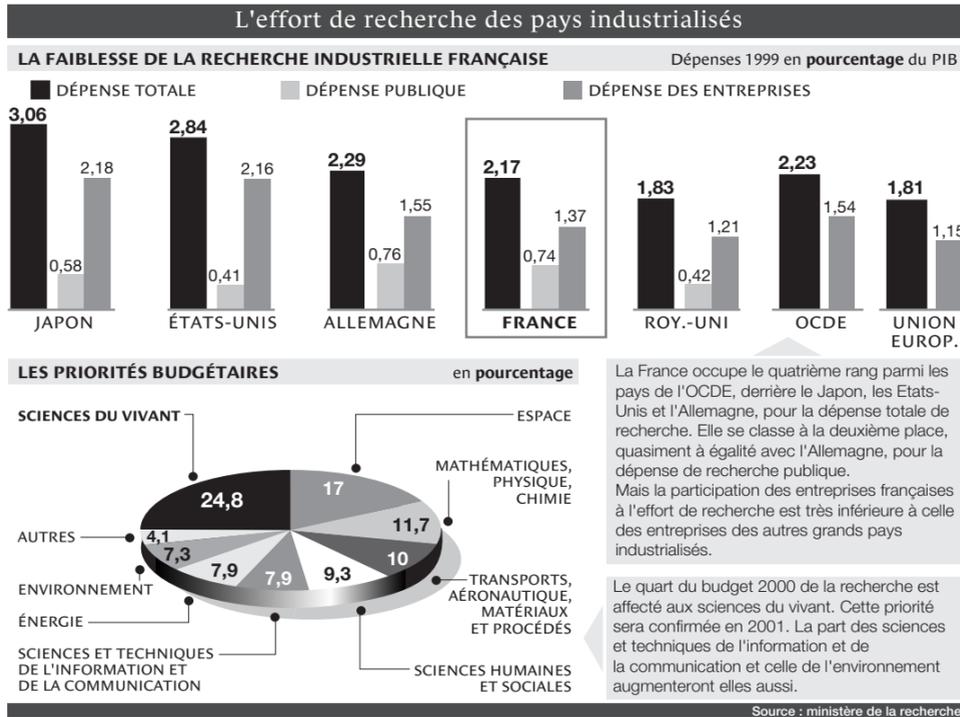
## Le budget 2001 annonce une embellie pour la recherche publique

Deux cent soixante-cinq postes nouveaux seront créés dans les organismes scientifiques, principalement dans les sciences de la vie et les technologies de l'information et de la communication. Cet effort ne suffit pas à rattraper le retard pris sur les Etats-Unis et le Japon

LES BRUTS les plus alarmistes avaient couru ces derniers mois dans les laboratoires, laissant craindre pour 2001 une stagnation, voire une régression du budget de la recherche publique. Les moyens obtenus, pour son premier exercice budgétaire, par le successeur de Claude Allègre au ministère de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, n'en constituent qu'une plus heureuse surprise : atteignant 55,8 milliards de francs, ils progressent de 2,2 % par rapport au budget en cours, soit une hausse supérieure à l'évolution générale des dépenses de l'Etat (+1,5 %).

Certes, on reste loin de « l'augmentation minimale de 5 % » souhaitée par les responsables de la recherche au Parti socialiste, qui pressaient le gouvernement de placer ce secteur au rang de ses « priorités » budgétaires, au même titre que l'éducation ou l'environnement. Et le retard pris sur le Japon et les Etats-Unis – en 1999, ceux-ci ont consacré respectivement 3,06 % et 2,84 % de leur PIB à la recherche et au développement technologique, contre seulement 2,17 % pour la France – continue de se creuser dangereusement.

Le prochain budget scientifique n'en marque pas moins une inflexion positive par rapport aux récentes années de vaches maigres (il n'avait augmenté que de 1,3 % en 2000, 1,7 % en 1999 et 1,4 % en 1998, après avoir chuté de 1,4 % en 1997, sous la droite), augurant peut-être d'une embellie durable,



si, du moins, les promesses qu'il contient en germe sont tenues.

Un budget peut en effet se lire à l'aune de trois indicateurs : les dépenses ordinaires, qui correspondent peu ou prou aux salaires et qui suivent donc l'évolution des effectifs ; les crédits de paiement,

qui représentent les moyens dont disposent effectivement les laboratoires ; enfin, les autorisations de programme (AP), qui permettent aux équipes de lancer de nouveaux projets. Ce troisième indicateur est celui qui traduit le mieux la politique ministérielle à moyen terme, à condition, bien sûr, que les autorisations soient couvertes, les années suivantes, par les crédits correspondants. Tel n'a pas toujours été le cas par le passé, ce qui avait conduit le CNRS au bord de la faillite, mais les engagements pris par Bercy sont, désormais, mieux respectés.

En hausse de 2,2 %, donc, en dépenses ordinaires et crédits de paiement, l'enveloppe allouée à la recherche connaît une progression plus significative, de 6,4 %, en autorisations de programme (AP). Du grain à moudre pour les organismes comme pour la recherche universitaire, qui voient leurs capacités d'investissement augmenter de 10 %. L'Inserm (recherche médicale) en est le premier bénéficiaire (+16 % en AP), devant l'Inria (informatique et automatique, +12 %), le CNRS (+9 %) et l'INRA (recherche

agronomique, +9 % également). Ainsi pourront être financés, indique le ministère, le début de la construction du nouveau synchrotron Soleil, le renforcement du centre de calcul du CNRS, ou encore l'acquisition d'un nouveau navire de recherche océanographique.

### Pour le Syndicat national des chercheurs scientifiques, il s'agit d'un « budget en trompe-l'œil »

Des moyens nouveaux pour les laboratoires, mais aussi des effectifs supplémentaires : 265 postes seront créés dans les organismes publics de recherche, dont 130 de chercheurs et 135 d'ingénieurs, de techniciens et de personnels adminis-

tratifs. Cet apport de sang neuf constitue « la première étape d'une gestion prévisionnelle et pluriannuelle de l'emploi scientifique », affirme M. Schwartzberg, soucieux « de rajeunir la recherche, d'offrir aux jeunes docteurs davantage de débouchés et d'anticiper sur les départs massifs à la retraite qui interviendront dans la période 2004-2010 ».

Tous les organismes ne profitent pourtant pas de ces recrutements : l'Inria se taille la part du lion, avec 116 postes nouveaux, tandis que l'Inserm en reçoit 74 et le CNRS 70 seulement, qui seront affectés à la création d'un nouveau département dédié aux sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC), ainsi qu'au renforcement du département des sciences du vivant. Des choix qui confirment les deux grandes priorités scientifiques du gouvernement, mais qui risquent de laisser sur leur faim les chercheurs des autres disciplines.

Plusieurs autres secteurs bénéficient néanmoins, à défaut de postes, du moins de moyens financiers accrus. Ainsi de l'environnement et du nucléaire, le CEA recevant pour mission « d'accentuer ses recherches sur la sûreté du parc nucléaire, le traitement des déchets, l'assainissement et les nouvelles sources d'énergie ». Un effort est également fait en direction de l'innovation et de la recherche industrielle, en particulier de la construction aéronautique dont les moyens augmentent de 22 %, pour permettre le lancement du programme du nouvel avion de grande capacité A3XX. En revanche, le Centre national d'études spatiales (CNES) subit une nouvelle érosion de ses crédits.

Pour le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU), il s'agit d'un « budget en trompe-l'œil ». Le syndicat observe que si l'on retranche les crédits affectés à l'Airbus A3XX, la progression budgétaire est inférieure aux 2,2 % affichés par le ministère. Il estime, en outre, que l'augmentation des autorisations de programme est obtenue grâce à la modération du montant des dépenses ordinaires – du fait de l'absence de revalorisation des salaires de la fonction publique ainsi que de la baisse de la TVA, qui joue sur les dépenses de personnel –, et non pas par l'attribution de crédits nouveaux.

Enfin, le SNCS-FSU note que le nombre total des postes proposés aux jeunes diplômés, dans les organismes de recherche ou dans l'enseignement supérieur, sera en diminution l'an prochain, en raison d'un moindre recrutement d'enseignants-chercheurs. Une situation à ses yeux « scandaleuse », contre laquelle il « appelle la communauté scientifique à réagir ».

### Pour le génome et le post-génome

Le budget 2001 de la recherche prévoit le renforcement de deux fonds « spéciaux » créés par Claude Allègre, mais dont le principe est contesté par les syndicats de chercheurs, qui y voient un instrument de pilotage de la recherche entre les mains du ministre. Les moyens du Fonds national de la science (FNS) augmentent de 26 % et sont portés à 885 millions de francs. Le FNS, destiné à donner une impulsion à des disciplines ou des actions jugées prioritaires, a été affecté pour l'essentiel, cette année, aux sciences de la vie et au soutien aux jeunes équipes. Son renforcement servira surtout, annonce le ministère, à financer les recherches sur le génome et le post-génome. Dans le même temps, le Fonds de la recherche technologique (FRT), dédié aux coopérations entre laboratoires publics et laboratoires privés, va progresser de 10,5 %, pour atteindre 1 milliard de francs. Ses moyens supplémentaires iront principalement aux recherches dans le domaine des technologies de l'information et des technologies liées aux sciences du vivant (pharmacologie, bio-informatique...).

En dépit de ces réserves, le ministre de la recherche ne cache pas sa satisfaction d'avoir décroché « un bon budget ». Après avoir traité avec succès l'épineux dossier du synchrotron, M. Schwartzberg fait naître chez les scientifiques, avec son premier budget, des espoirs qu'il lui faudra confirmer.

Pierre Le Hir

### Les activités du CNES écornées

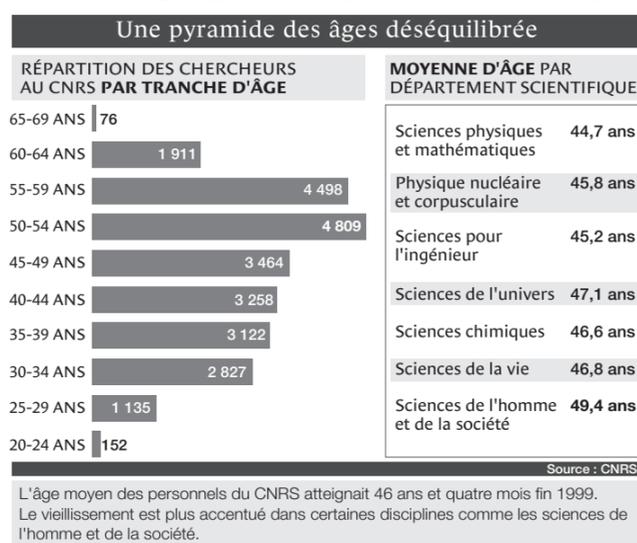
Pour la seconde année consécutive, le Centre national d'études spatiales (CNES) est légèrement malmené par le budget de la recherche dont il constitue le deuxième poste, après le CNRS. Sa dotation diminue de 165 millions de francs, sur un total de 8,81 milliards de francs (1,34 milliard d'euros). Gérard Brachet, directeur général, assure que ce manque à gagner « n'obérera pas trop la capacité de l'organisme à lancer des programmes nouveaux ». D'une part, en effet, la cotisation à l'Agence spatiale européenne (ESA) est en légère diminution (4,137 milliards de francs). D'autre part, le programme de retour d'échantillons martiens, « Mars sample return », associant la NASA et le CNES, prévu en 2005, a été reporté à « 2007 au plus tôt ».

Deux autres projets devront néanmoins être étalés dans le temps : le programme Pléiade (nouvelle génération de satellites d'observation de la Terre) et l'expérience scientifique Pharoa (horloge atomique). En revanche, le programme Corot (mini-satellite dédié à la sismologie stellaire et à la recherche de planètes extrasolaires), remis en question l'an dernier, démarrera cette année pour un lancement en 2003. A condition, prévient Gérard Brachet, « que la tendance aux réductions budgétaires ne se pérennise pas ».

## Rajeunir les équipes, la première des priorités

EN 1999, l'âge moyen des 25 000 agents du CNRS a... baissé. Alors qu'il n'avait cessé de croître depuis dix ans, passant de quarante-trois ans et huit mois, en 1989, à quarante-six ans et huit mois, en 1998, il a reculé, l'année suivante, à quarante-six ans et quatre mois. Ce rajeunissement très relatif montre que les pouvoirs publics commencent enfin à enrayer le mal insidieux qui ronge la recherche nationale : le vieillissement de ses équipes.

Les chiffres sont connus : avant la fin de la prochaine décennie, un chercheur sur deux aura atteint l'âge de la retraite. La vague de départs culminera dans la période 2004-2012, avant de retomber. Certaines disciplines seront plus durement touchées, comme les sciences sociales (en particulier les sciences du langage ainsi que l'histoire moderne et contemporaine), la physique, la chimie, les sciences de l'univers ou la médecine, qui verront alors leurs effectifs décimés. Tous les grands organismes scientifiques seront frappés, à l'exception peut-être de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), de création plus récente, et qui va bénéficier dans les prochaines années de recrutements importants. La recherche universitaire, elle non plus, ne sera pas épargnée par cette saignée.



La pyramide des âges du CNRS illustre, jusqu'à la caricature, cette menace. La classe des cinquante à cinquante-quatre ans y est la mieux représentée, devant celle des cinquante-cinq à cinquante-neuf ans. Résultat : 58,4 % des personnels atteindront la limite d'âge au cours des vingt prochaines années. Depuis peu, la direction du CNRS a décidé de prendre les devants, afin d'éviter « d'être confrontée dans les années qui viennent à des mou-

vements démographiques trop brutaux ». Un système d'aide au départ anticipé a été mis en place, qui a concerné l'an dernier 300 agents, remplacés par autant de jeunes recrutés. Il reste à savoir si le ministère prolongera ce dispositif.

« VIVE INQUIÉTUDE » Chargés par le premier ministre d'une mission de réflexion sur l'avenir de la recherche française, les députés socialistes Pierre Co-

hen (Haute-Garonne) et Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) ont préconisé, dans un rapport remis en juillet 1999, « une loi décennale de programmation sur l'emploi scientifique ». Celle-ci permettrait de « faire évoluer tout en consolidant le potentiel de recherche nationale », en profitant du renouvellement des effectifs pour favoriser aussi le renouvellement des disciplines. Le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT) a, lui aussi, exprimé sa « très vive inquiétude », en soulignant que « le recrutement à qualité constante des cadres scientifiques et techniques ne pourra être accompli sans une anticipation et un judicieux étalement dans le temps ».

Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, n'a pas retenu le principe d'une loi de programmation, mais il est décidé à mettre en œuvre une « véritable politique de l'emploi scientifique ». Les 265 postes créés l'an prochain ne peuvent en constituer qu'une première étape. Ajoutés aux postes libérés par les départs en retraite, ils permettront, selon le ministère, d'assurer un taux de renouvellement des personnels de 4 %, contre 3 % seulement cette année. Mais cet effort ne portera ses fruits que s'il est poursuivi.

P. L. H.

**Voyageurs EN EUROPE**

> Réservez vos vols  
> Choisissez votre voyage à la carte  
> Consultez nos promotions  
> Commandez nos brochures

**vdm.com**

**Promos sur les capitales européennes !!!**

**MADRID - 3 j/2 n - 1650 F TTC**  
En collaboration avec SPANAIR.  
Valable du 10 novembre au 31 mars 2001 au départ de Paris.  
Inclus : Le vol (départ le vendredi à 11h30 retour dimanche à 21h40) • 2 nuits à l'hôtel Tryp Rex 3\* avec petits déjeuners (base 2 personnes) • les taxes d'aéroport.

**STOCKHOLM - 3 j/2 n - 1990 F TTC**  
En collaboration avec SAS.  
Valable du 1er octobre au 31 mars 2001 au départ de Paris.  
Inclus : Le vol (départ le samedi-retour lundi) • 2 nuits à l'hôtel Scandic Park avec petits déjeuners (base 2 personnes) • les taxes d'aéroport • "Stockholm Go there Card" (transferts en train Express de l'aéroport au centre, pass sur les transports urbains, entrées aux musées).

Conseillé par un spécialiste de chaque pays, vous construisez un voyage "à votre mesure"...

PARIS	LYON	TOULOUSE	RENNES	FOUGÈRES
La Cité des Voyageurs 55, rue Sainte-Anne 75002 Paris Tél : 01 42 86 17 20 Fax : 01 42 86 16 28	5 quai Jules Courmont 69002 Lyon Tél : 04 72 56 94 56 Fax : 04 72 56 94 55	26, rue des Marchands 31000 Toulouse Tél : 05 34 31 72 72 Fax : 05 34 31 72 73	2, rue Jules Simon BP 10206 35102 Rennes Cedex Tél : 02 99 79 16 16 Fax : 02 99 79 10 00	Tél : 02 99 94 21 91 Fax : 02 99 94 53 66

Opéra/Pyramides lic. 075950346

# Ravello la romanesque

CÔTE AMALFITAINE

de notre envoyée spéciale

« Léopold, m'aimez-vous toujours ? ». Accoudée à la balustrade du « Belvédère de l'Infini », suspendu entre ciel et mer, tout au fond du jardin de la Villa Cimbrone, à quelques pas de ces bustes de pierre au nez cassé et qui, par discrétion, vous tournent le dos, on imagine la très belle, l'admirable, « la Divine », interroger ainsi son amant. Doigts entrelacés, Greta et Léopold ont musardé entre les allées de cyprès, les bosquets de romarin et les parterres d'hortensias, ils ont croisé une sirène d'albâtre translucide, cloîtrée derrière une grille, salué un éphèbe de bronze posé sur une pelouse parsemée de marguerites ébouriffées, souri devant la statue d'un Bacchus coquin et impudique.

C'est ici, à des milliers de kilomètres d'Hollywood, dans cette douce villégiature où, suivant les recommandations d'Horace, les roses sont cultivées en abondance, que les amants célèbres ont trouvé refuge. Dans ce Ravello, perché au-dessus d'Amalfi, cher au cœur d'André Gide séduit par ce lieu « plus rapproché du ciel qu'écarté du rivage ». Las ! Greta Garbo et le chef d'orchestre américain Léopold Stokowski ne s'y aimeront que cinq jours ! Cinq jours, c'est peu, mais cela suffira à l'éclosion d'une légende. Et à l'engouement, jamais démenti, des Américains pour Ravello. A commencer par l'écrivain-scénariste Gore Vidal qui, retiré dans une maison nichée au creux d'un rocher et baptisée « Rondinaia » (le « nid de l'hirondelle »), aime à fréquenter les deux cafés de la Piazza Duomo, entre les joueurs de cartes et les enfants qui s'amuse devant l'église.

Beaucoup d'autres sont tombés sous le charme parmi lesquels William Styron, Lord Keynes et Lady Diana Duff Cooper, femme d'un diplomate britannique et qui, venue ici en voyage de noces, fut tellement éblouie par la mer scintillante qu'elle déboula jusqu'au rivage pour se retrouver ensuite clouée au lit... paralysée par ses courbatures !

Il est vrai que le chemin qui mène au sommet de la vallée du Dragone n'est pas des plus aisés. Jadis, aucune route n'y menait et le choix était

## La ferveur d'une indocile

Ravello pour rebellum ? Nul ne sait vraiment si la ville tire son nom de sa réputation d'indocilité. Le fait est qu'en 1086 les Ravellisi obtinrent le très grand privilège de se gouverner par eux-mêmes. Contrairement à ses voisines de Scala ou de Pontone, Ravello accéda ainsi au rang de siège épiscopal, ce qui, à l'époque, lui ouvrait les portes de l'autonomie. Le commerce des épices, des soieries et des brocards et, surtout, le monopole de la teinture de la laine et du coton produit dans le duché, devaient, quant à eux, lui apporter la richesse. La ville se choisit un saint : Pantaléon. Un martyr dont la dépouille mortelle fut ramenée d'Orient par des marchands (sans doute cachée, tel le saint Marc des Vénitiens, dans de la viande de porc !) et dont les restes sont, aujourd'hui encore, promenés, deux fois par an, dans le village. Son sang, contenu dans une ampoule de verre ciselé, devient alors liquide... preuve, s'il en était besoin, que Dieu existe bien.

Suspendue entre ciel et mer, une villégiature chère au cœur des artistes séduits par son décor moyenâgeux et le parfum des citronniers.

simple : soit monter à dos de mulet – ce que firent Bocacce, Richard Wagner, Lord Byron, Walter Scott, Goethe, Alexandre Dumas, Musset et Verdi – soit grimper à pied, à travers les étroites terrasses qui, plantées d'agrumes, dégringolent jusqu'à la mer. C'est ainsi que le héros de *L'Immoraliste* recouvra la santé, grâce à ses promenades quotidiennes entrecoupées de haltes à l'ombre des citronniers, là où « aucun rayon franc ne pénètre [et où], comme des gouttes de cire épaisse, les citrons pendent, parfums ».

### TOUT ICI, INVITE À LA PROMENADE

Impressionnante est la liste de tous ceux dont le cœur s'est un jour enflammé pour Ravello la romanesque. Ecrivains, poètes, peintres et musiciens ont manifestement trouvé ici l'inspiration. Le village est truffé de plaques l'attestant : c'est, par exemple, dans une de ses maisons que David Herbert Lawrence rédigea *L'amant de Lady Chatterley*. Et c'est surtout là que Richard Wagner, en 1880, trouva enfin le décor qu'il cherchait pour son *Parsifal*. Emu par la vue splendide de la côte, le murmure des fontaines, les tonnelles de roses, enchanter, presque ébloui, le musicien demanda aussitôt à son ami, le scénographe Paul Von Joukovski, d'esquisser un croquis de la haute tour médiévale de la Villa Rufolo. Ainsi naîtra le palais du magicien Klingsor, démon tentateur des chevaliers blancs du Saint-Graal.

Le dix-neuvième siècle finissait. Ravello renaissait. Grâce à Wagner qui en chanta les louanges, grâce à Sir Neville Reid, un aristocrate écossais, qui acquit la Villa Rufolo et la restaura magnifiquement, suivi bientôt, à l'aube du nouveau siècle, par un autre britannique, Ernest William Becket – lord Grimthorpe – qui, charmé lui aussi par Ravello, allait construire la Villa Cimbrone, interprétation anachronique mais réussie d'un Moyen Age fantastique.

Grâce au ciel, palais et jardins, églises et couvents témoignent encore de l'âge d'or de Ravello (entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle), époque où toutes les grandes familles d'alors – les Rufolo,



MASSIMO BORCHI



STUDIO LA BERNIERE

lo, Dellamare, d'Afflitti, Confalone, Muscetola, Sasso – veillaient à laisser leur empreinte sur ces lieux. Qui un palais orné de fresques et de lions de pierre, aujourd'hui reconverti en hôtel (Le Caruso, le Palumbo) ; qui les monumentales portes de bronze sculpté de la cathédrale, offertes par Sergio Muscetola, en 1179, pour le salut de son âme ; qui la splendide chaire du Duomo, toute de marbre et de mosaïques multicolores, que Nicola Rufolo commanda, en 1272, à l'artiste Nicola di Bartolomeo Da Foggia.

Ravello regorge de ces merveilles moyenâgeuses : Villa Episcopio (ancienne demeure de l'évêque), église Santissima Annunziata à la façade entièrement marquetée de pierre grises

et blanches, église San Giovanni del Toro (la plus vieille du village) dotée d'un extraordinaire ambon représentant une baleine avalant et rejetant pierre, aujourd'hui reconverti en hôtel (Le Caruso, le Palumbo) ; qui les plus fortunés de la région, elle est considérée, aujourd'hui, comme le joyau de Ravello. Pourtant, hormis la tour qui frappa l'imagination de Wagner et le cloître ouvert sur l'azur, il ne reste presque rien de l'imposante demeure. C'est son jardin, étagé sur plusieurs niveaux, débordant de plantes luxuriantes et comme suspendu au-dessus de la mer, qui constitue son véritable attrait.

A Ravello, la mer est omniprésente. La mer et les citronniers, parés, en

Ebloui par la vue splendide de la côte (en haut, à droite), impressionné par la haute tour médiévale de la Villa Rufolo, ému par le cloître ouvert sur l'azur (ci-dessus), Richard Wagner trouvera dans ce lieu habité de statues le décor du palais de Klingsor, le magicien de son Parsifal. De la noble demeure, construite au XIII<sup>e</sup> siècle, ne subsiste plus aujourd'hui qu'un jardin luxuriant surplombant la mer. Intact, en revanche, le Duomo (en bas, à droite) s'enorgueillit de la chaire de marbre commandée, en 1272, par Nicola Rufolo.

**EVASION**  
Publicités

**HAUTES-ALPES**  
VOTRE SÉJOUR EN QUEYRAS  
300 jours de soleil par an  
Piscine, tennis, bain, jeux d'enfant  
Hébergement : Hôtels 2 ou 3\*\*\*  
Résidence hôtel ou studios  
Plus haute commune 2040 m  
Site classé, chalets du XVIII<sup>e</sup>  
Hôtel BEAUREGARD\*\* ☎ 04.92.45.86.86  
ARVIEUX  
Au pied du fameux col de l'Zoard 1800 m  
Ferme de l'ZOARD\*\*\* ☎ 04.92.46.89.00  
1/2 Pension de 255 à 390 F/jour  
Pension de 317 à 451 F/jour  
Résidence à partir de 2000 F/semaine  
Se recommander du "Monde"

Pourquoi la Bourgogne a-t-elle été créée ?  
pour votre prochain week-end en amoureux !  
41 idées coup de cœur au bout du fil :  
N° Indigo 0 825 00 21 00  
0,99 F TTC/MN  
Comité Régional du Tourisme de Bourgogne

**ANYWAY.com**  
VOLS ALLER/RETOUR\*  
Taxes aéroport comprises

CORK @ 790F	ATHENES @ 1590F
MARRAKECH @ 990F	SAINT MARTIN @ 2290F
MALAGA @ 1090F	POINTE A PITRE @ 2290F
MALTE @ 1190F	NEW YORK @ 2035F
PORTO @ 1390F	BOSTON @ 2040F
LISBONNE @ 1390F	ATLANTA @ 2410F

**www.anyway.com**  
0 803 008 008\* - 3615 ANYWAY\*\*

\* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.  
\*\* 0,99F/min, \*\*\* 2,38F/min  
AnyWay Lic. 075960011 - RCS Paris B391482452 - Caution Bancaire Banque de Bascque de Beau. ARCP - Cénérali Assurance et APS

**CHYPRE**  
"Le Luxe à prix Directours"  
8J/7N 3 185 F  
Prix par personne en chambre double.  
VOL DIRECT. Départs de Paris les lundis + 7 nuits  
hôtel ST-RAPHAËL 5\*, petit-déjeuner inclus.  
1 enfant de 2 à 12 ans : 1 225 F.  
NUITS SUPPLÉMENTAIRES POSSIBLES.  
Prix TTC, (à partir de), valables du 01/11  
au 16/12/00. Sous réserve de disponibilités.  
**www.directours.com**  
Minitel 3615 Directours 221 F/mn et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8<sup>e</sup>.  
**Directours**  
Membre SNAV - Garantie APS

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION",  
renseig. publicité :  
01.42.17.39.63  
(Fax : 01.42.17.39.25)



KENNETH POUBEN/RAPHO



MIMMO IODICE



toute saison, d'un feuillage brillant, de boutons et de fleurs, de fruits petits et verts ou gros et jaunes, tellement impressionnants qu'on dirait presque des faux. Difficile de résister à l'envie de mordre dans la pulpe parfumée et de cueillir les fleurs odorantes dont le délicieux parfum flotte dans l'air. Tout, ici, invite à la promenade. Les ruelles pavées encadrées de hauts murs mousus, les fontaines chantantes, les figuiers qui se penchent avec curiosité hors de leur jardin, les treilles lourdes de cédrats, les touffes de pâquerettes blanches narguant le vide... Perché à trois cents mètres, on pourrait se croire sur une île. Et Greta ? « Lorsqu'elle est venue ici, en

1938, raconte en voisin le professeur Lorenzo Imperato, il n'y avait pas de cinéma à Ravello, donc personne ne la connaissait. Mais le jour où le mari d'une femme de chambre la prit en photo, avec son Léopold, la presse a envahi le village ». A-t-elle vraiment vécu ici des « heures de félicité secrète » ? Caché dans l'écrin précieux de la Villa Cimbrone, les a-t-elle prononcés, ces mots tendres, ces mots inquiets : « Léopold, m'aimerez-vous toujours ? ». Elle, la Divine, qui goûtait si peu le corps des hommes ? Qu'importe, après tout. Ici, le romanque triomphe toujours.

Mylène Sultan

**Carnet de route**

● **ACCÈS.** Air France (tél. : 0-802-802-802), Alitalia (tél. : 01-44-94-44-00) et Nouvelles Frontières (tél. : 0-825-000-825) relient Paris à Naples plusieurs fois par semaine. Le plus pratique est ensuite de louer une voiture pour parcourir la soixantaine de kilomètres qui sépare Naples de Ravello où, chaque été, un festival de musique est organisé avec, notamment, des concerts à la Villa Rufolo et à la Villa Cimbrone.

● **ÉTAPES.** A Ravello, grand choix de très beaux hôtels : l'hôtel Caruso (tél. : 00-39-089-85-71-11), l'ancien palais d'Afflitti, situé à deux pas de l'église San Giovanni del Toro, est le plus accueillant et la cuisine y est délicieuse. Les plus belles chambres (par exemple, la « 5 ») donnent sur des terrasses surplombant la côte amalfitaine et les jardins de citronniers. Tout près, l'hôtel Palumbo (tél. : 00-39-089-85-72-44) donne lui aussi sur la mer : belle décoration intérieure mais accueil un peu froid. Au bout du village, la Villa Cimbrone (tél. : 00-39-089-85-74-59) reste le lieu magique qu'a connu Greta Garbo : calme absolu, jardin féérique, décoration intérieure raffinée. On peut aussi choisir de loger (un peu plus simplement à l'hôtel Rufolo (tél. : 00-39-089-85-71-33) où on choisira, de préférence, les chambres avec terrasse, ou au Giordano e Villa Maria (tél. : 00-39-089-85-72-55).

● **SAVEURS.** La trattoria Cumpa Cosima (via Roma) est à fréquenter matin, midi et soir : tout y est délicieux ! Il faut ensuite s'installer à la terrasse des cafés de la place de l'église pour profiter du soleil et de l'animation et goûter les pâtisseries locales, notamment d'incomparables babas.

● **SHOPPING.** Pas d'artisanat spécifique mais plusieurs boutiques proposent un choix de jolis objets en céramique de Maiori ou de Toscane. Une boutique mérite cependant le détour : Camo, sur la place de l'église, où la famille de M. Filocamo travaille le corail depuis des générations. Cet esthète a aménagé une merveille de petit musée dans son arrière-boutique. Précieuses sculptures d'inspiration religieuse en corail et cristal, ombrelle en ivoire et corail, bijoux finement travaillés, camées, mais aussi livres de médecine anciens traitant des vertus du corail.

● **ESCAPADES.** Amalfi, Atrani, Praiano, Positano, Sorrente... La côte amalfitaine est considérée comme l'une des plus belles du monde. Petits villages de pêcheurs accrochés à la paroi rocheuse, églises décorées de mosaïque multicolore, vendeurs de citrons et de piments rouges à chaque tournant. L'idéal est de séjourner à Ravello quelques jours puis de longer la côte jusqu'à Sorrente en faisant une halte à Positano (hôtel Buca di Bacco, tél. : 00-39-089-87-56-99) et en restant quelques jours à Capri, île d'opérette, délicieuse et élégante mais affreusement chère.

● **LIRE.** L'éditeur italien Franco Maria Ricci a publié un livre, magnifiquement illustré (avec une traduction française) : *Ravello*, collection « Grand tour », FMR. Plusieurs écrivains évoquent ce lieu dont Boccace (*Le Décaméron*), André Gide (*L'Immoraliste*), William Styron (*La Proie des flammes*), Jean d'Ormesson (*La Douane de mer*), etc.

● **S'INFORMER.** Auprès de l'Office national italien de tourisme (23, rue de la Paix, 75008 Paris, tél. : 01-42-66-66-68) et, sur place, de l'office de tourisme de Ravello (piazza Duomo, 10, tél. : 00-39-089-85-70-96). A consulter également le site de la ville (www.ravello.it) sur Internet.

**Week-end « vins et belles-lettres » en pays de Loire**

En Touraine, le tuffeau orchestre la présence de l'homme. C'est en effet à l'abri de ces remparts crayeux que se sont nichés vignes, arbres fruitiers et habitat troglodytique ainsi que villes, bourgades et hameaux. A Loches, Amboise ou Chinon, le château local se dresse sur la ligne de faite, entre la vallée, les plateaux forestiers et les friches. De Chinon, l'on disait jadis, « assise sur pierre ancienne / en haut le bois, en bas la Vienne ». Au-delà des forêts et des essarts règne un semblant de polyculture auquel s'ajoute l'élevage des chèvres. Rabelais est né à La Devinière, « auprès Chinon », en 1464. Quelques vieux bâtiments de ferme y subsistent au milieu du vignoble. A l'origine de la guerre picrocholine, on trouve une sombre histoire de bergers et de fouace, cette brioche parfumée que l'on fabrique toujours en ces lieux.

Si, sur la table raffinée de l'Hostellerie du Prieuré, la petite fouace se satisfait d'un touraine Azay-le-Rideau, le persillé de tourteaux exigera, quant à lui, un saumur blanc d'Alain Gourdon tandis que le filet de sandre au pain d'épices prendra vraiment son essor sur un coteaux de l'Aubance 1998 de Christian Papin. Au Château de Marçay, un savennières de Pierre-Yves Soulez s'épanouira avec les jeunes légumes cuits à l'étouffée au jus d'orties du très inspiré David Greanjan, tandis que le chinon Clos de l'écho de Couly-Dutheil (1997) fera honneur au cochon de lait fermier piqué à la sauge. A Tours, Jean Bardet, enfin délivré d'un cauchemar judiciaire balzacien, porte à son paroxysme l'harmonie des vouvrays, bourgueil et saint-nicolas-de-bourgueil avec une cuisine qui est un hommage aux saveurs ligériennes. Que dire encore des touraine-mesland et touraine-amboise, sinon qu'ils chantent la gloire du cépage chenin ! Subtile harmonie du paysage, de la cuisine et des belles-



lettres, sur les pas de Ronsard à Couture-sur-Loire, de du Bellay à Liré, de Racan à Saint-Paterne, de Balzac à Saché, de Paul-Louis Courier à Veretz, de Julien Gracq à Saint-Florent-le-Vieil, et encore de Hervé Bazin à Cunault.

Les confluent offrent plusieurs sites grandioses, tel celui du Cher, non loin de Villandry et de ses jardins, ou celui de la Vienne, tout près de Fontevault-l'Abbaye, le Saint-Denis des Plantagenêt. Ici, la splendeur conventuelle voisine avec le rire sardonique de Jean Genet, depuis la colonie pénitentiaire de Mettray, immortalisée dans *Miracle de la Rose*. L'Anjou, c'est aussi le pays du bien oublié Maurice Edmond Sailland, prince élu des gastronomes, zélateur des vins de Jasnieres et de Bonnezeaux. Il disait de sa nourrice qu'« elle cuisinait comme l'oiseau chante »... Nourrissait-elle le futur Curnonsky de brochet au beurre blanc, de darrée de choux verts, de bouilliture d'anguilles, de cul de veau et des fameux crémets ? En terre rabelaisienne, Picrochole et Gargantua mènent la danse là où furent rêvées la dive bouteille et l'abbaye de Thélème.

de notre envoyé spécial, Jean-Claude Ribaut

★ **Hostellerie du Prieuré**, 49350 Chênehutte (tél. : 02-41-67-90-14). **Château de Marçay**, 37500 Chinon (tél. : 02-47-93-03-47). **A Tours**, Jean Bardet (tél. : 02-47-41-41-11). **Domaine Couly-Dutheil**, à Chinon (tél. : 02-47-97-20-25). **Pour l'Anjou**, renseignements au CDT (tél. : 02-41-23-51-51) et auprès d'Anjou réservation (tél. : 02-41-23-51-23) pour trouver un hébergement. **Pour la Touraine**, au CDT (tél. : 01-47-31-47-48) et au Service Loire accueil (tél. : 02-47-48-37-13). **Sur Internet**, un site exhaustif (www.lvo.com), sur la vallée de la Loire.

**A tous prix**

■ **550 F (84 €) : pour découvrir Amsterdam en roller**, du 7 au 8 octobre, avec encadrement par des riders professionnels et prêt de matériel. Prix comprenant le transport en car et une nuit en chambres multiples avec petit déjeuner. Ajoutez 200 F (30 €) pour une chambre double. Egalement en roller, New York, du 29 octobre au

3 novembre, pour 3 490 F (532 €) avec le vol, 5 nuits et petits déjeuners. Pour une chambre double, ajouter 600 F (91 €). Renseignements auprès de Peter Travel (tél. : 01-40-74-00-00) et à Paris, au Virgin Megastore, 63, Champs Elysées. ■ **2 880 F (439 €) : une randonnée en Irlande**, dans la région du Wicklow, au sud de Dublin, pour, de

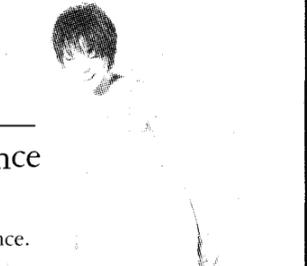
Rathdrum à Enniskerry, découvrir à pied et en 7 jours, le site monastique de Glendalough, les jardins de Powerscourt et le pub le plus haut perché d'Irlande. Prix par personne en chambre double, petits déjeuners, pique-nique le midi, 2 dîners et transfert des bagages. Renseignements auprès de Travel Solutions (tél. : 01-44-49-79-69).

**C'est le moment d'une escapade en Provence**

Du 1er octobre au 31 décembre 2000, profitez de conditions exceptionnelles sur les hôtels, les chambres d'hôtes, les avions et les véhicules de location pour vous offrir une escapade en Provence.

Week-end en Camargue

320<sup>F</sup>  
2 nuits pour  
2 personnes en  
hôtel 3 étoiles,  
(petits déjeuners  
inclus)



BOUCHES DU RHÔNE

**“Les bons coûts de KLM ?”**

**“100 % de bonnes nouvelles !”**

Boston	2 275 FF TTC
Lomé	2 520 FF TTC
San Diego	2 620 FF TTC
Houston	2 715 FF TTC
Vancouver	3 215 FF TTC
Shanghai	3 670 FF TTC

Et 28 autres destinations actuellement en promotion

KLM Réservations au 01 44 56 18 18, www.klm.fr ou 3615 KLM (2,21 F/mn).

Prix aller et retour par personne, taxes d'aéroport incluses au 22/09/00 au départ de Paris, soumis à conditions de vente et de transport dans la limite des places disponibles. Départs possibles de Nice, Lyon et Toulouse.

**The Reliable Airline** **KLM** Royal Dutch Airlines

**Pour profiter des offres, demandez gratuitement votre “Petit Guide à l’usage des cigales qui veulent prolonger l’été”.**

En téléphonant gratuitement au :

Sur notre site internet : **www.visitprovence.com**

Ou en renvoyant ce bulletin au Service Loisirs Accueil des Bouches-du-Rhône : Domaine du Vergon - 13370 Mallemort

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

Offre valable du 1er octobre au 31 décembre 2000 réservée à toute personne physique. \* Une nuit offerte en chambre double incluant 2 petits déjeuners. Pour tout séjour d'au moins une nuit comprenant deux petits déjeuners dans l'un des 63 hôtels et chambres d'hôtes participant à l'opération, une nuit supplémentaire vous sera offerte, incluant deux petits déjeuners, dans le même établissement pour le même séjour. Offre limitée à une nuit offerte par établissement mais cumulable dans tous les hébergements participant. Réservations à faire directement auprès des hébergements participant sur présentation du "Petit Guide à l'usage des cigales qui veulent prolonger l'été", ou auprès du S.A. (Service Loisirs Accueil). Important : Le Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône réalise une opération d'information sur le département des Bouches-du-Rhône et n'a aucune mission dans l'organisation, la gestion, les réservations ou le règlement des séjours qui seront souscrits. Le CD 13 n'est pas un prestataire de services touristiques au sens de la loi du 13/07/1992.

Partenaires de l'opération **Hertz**

# Le Paris-Saint-Germain renoue avec la liesse des soirées européennes

En battant le Bayern Munich (1-0), en toute fin de partie, le club parisien a retrouvé la tension des grands rendez-vous. La victoire permet aux hommes de Philippe Bergeroo de conserver toutes leurs chances de qualification pour la deuxième phase de la Ligue des champions

Le Paris-Saint-Germain s'est imposé (1-0), mardi 26 septembre, sur sa pelouse du Parc des Princes, face au Bayern Munich, à l'occasion de la troisième journée de la première phase de la Ligue des cham-

pions. Le but de la victoire a été inscrit par Laurent Leroy, en toute fin de partie. Ce succès permet aux Parisiens de recoller à la tête du classement du groupe F, dont ils occupent la troisième place mais avec

le même nombre de points que les deux premiers. Le PSG retrouvera le Bayern Munich dès le 18 octobre, à la faveur du premier des matches retour de la première phase. Les autres rencontres ont vu

le triomphe de Leeds devant les Turcs de Besiktas Istanbul (6-0) et la défaite de Barcelone, à domicile, face au Milan AC (0-2), dans le groupe H, la chute de Manchester United (3-1) à Eindhoven, le Dyna-

mo de Kiev, qui a ruiné les chances d'Anderlecht (4-0) dans le groupe G, et le match nul (0-0) de la Juventus Turin contre La Corogne, dans le groupe E.

**POUR LE PREMIER BUT** de sa carrière en Ligue des champions, Laurent Leroy ne se verra pas attribuer le prix virtuel de l'élégance. Seule une étrange figure libre lui a permis d'éliminer trois adversaires avant d'allonger à l'extrême limite de l'extension son pied droit et de placer le ballon hors de portée du gardien de but adverse. Il restait une minute à jouer. Et voilà comment on échappe à l'anonymat pour devenir, l'espace d'une soirée, un héros du ballon rond. Il aura fallu ce mouvement iconoclaste pour départager le Paris-Saint-Germain et le Bayern Munich (1-0), mardi 26 septembre, et ajouter un troisième chapitre à la malédiction du champion d'Allemagne, une nouvelle fois vaincu au Parc des Princes par le club de la capitale, après ses deux premiers déboires européens, le 14 septembre 1994 (0-2) et le 5 novembre 1997 (1-3).



FOOTBALL

Ce succès de prestige permet au PSG de revenir dans la course aux deux premières qualificatives pour le deuxième tour de l'épreuve et d'effacer en partie le souvenir de ses débuts saumâtres en Norvège (défaite 1-3 devant Rosenborg Trondheim). Dans le même mouvement, il sacre un début de saison globalement prometteur si l'on s'en tient aux chiffres, ce qui, après tout, constitue le meilleur baromètre de l'état de santé d'une équipe. En tête du championnat de France au terme de la neuvième journée, troisièmes de leur poule en Ligue des champions à égalité de points avec Rosenborg et le Bayern, l'équipe parisienne n'a pas succombé sous le poids de ses ambitions en renouant avec ses triomphes en série qui en firent un compétiteur redouté entre 1993 et 1997.

#### « NOUS MANQUONS DE LEADERS »

« Jusqu'à présent, nous réalisons un très bon parcours, jubile Philippe Bergeroo. Nous avons su nous hisser au niveau d'un grand d'Europe en l'emportant face à Munich. Au ni-

veau du contenu et de la mentalité exprimés par les joueurs, ce fut notre match le plus accompli. » Le défenseur et capitaine Eric Rabesandratana reconnaît, lui, « une part de réussite » dans cet épilogue un peu inattendu au regard de la physiologie de la seconde mi-temps. Sans doute songeait-il aussi à un certain nombre de dysfonctionne-

ments qui laissent toujours planer un doute sur le potentiel du PSG.

Certes, pour la toute première fois de la saison, les Parisiens n'ont pas encaissé de but, mais cette soudaine imperméabilité incombe d'abord aux parades du gardien de but Lionel Letizi, qui a détourné trois frappes de Carsten Jancker (33<sup>e</sup>), de Michael Tarnat (54<sup>e</sup>) et de

Mehmet Scholl (63<sup>e</sup>). S'y ajoute la maladresse du dernier nommé qui a raté le cadre à la 85<sup>e</sup>. L'entraîneur du Bayern, Ottmar Hitzfeld, n'a pas eu tort de relever la supériorité collective de sa formation, qui a défendu et attaqué en parfaite symbiose.

En face, le PSG a lancé ses solistes à l'abordage, ce qui n'est pas le meilleur moyen d'économiser ses forces. Laurent Robert s'est époumoné à sprinter sur son aile gauche. Bernard Mendy s'est essouffé dans des raids avortés, Stéphane Dalmat a multiplié les dribbles incertains. Les rares séquences collégiales ont été vouées à l'échec : une-deux imprécis entre Nicolas Anelka et Christian (21<sup>e</sup>), tir de Christian alors que s'imposait le centre pour Anelka (31<sup>e</sup>), Laurent Robert et Bernard Mendy se gênent au moment d'amorcer une attaque (81<sup>e</sup>). « Il reste pas mal de travail pour exploiter la valeur du groupe », admet Philippe Bergeroo.

« Nous manquons de leaders », a diagnostiqué récemment le meneur de jeu Ali Benarbia en poin-

tant le déficit de vécu de certains titulaires. La remarque n'est pas totalement fondée. Les deux milieux de terrain Peter Luccin (21 ans) et Stéphane Dalmat (21 ans) ont disputé mardi leur 27<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> rencontre européenne alors que Nicolas Anelka (21 ans) en totalise désormais 21. C'est en aiguissant le désir de construire de concert les futures victoires que le PSG compliquera la vie à ses futurs rivaux tout en contenant la portée d'une défaillance individuelle.

A ce titre, l'état d'esprit de Laurent Leroy a valeur d'exemple : « Je sais que la présence de Nicolas Anelka et Christian dans l'effectif m'interdit de postuler à une place de titulaire. Quand j'entre en jeu en fin de match, j'essaie de profiter de leur travail de sape. Je suis heureux d'avoir marqué ce but car il est décisif. Il aura fait plaisir à mon père présent au stade mais il ne changera rien à mon statut. Il faut savoir l'accepter. » Des mots doux dont aucun entraîneur au monde ne se lassera jamais.

Elie Barth

## Déluge de buts à Bordeaux

Les Girondins de Bordeaux ont battu les Belges de Lierse (5-1), mardi 26 septembre, lors de match retour du premier tour de la coupe de l'UEFA. A l'aller, en Belgique, les hommes d'Elie Baup avaient réalisé un match nul (0-0). Les buts bordelais sont l'œuvre de deux joueurs, Pedro Miguel Cesar Pauleto (24<sup>e</sup> minute, 47<sup>e</sup>, 92<sup>e</sup>), qui a réalisé là son deuxième triplé en cinq matches joués depuis son arrivée chez les Girondins, et Pascal Feindouno (58, 73), entré à la place de Lilian Laslandes (21<sup>e</sup>), blessé. Cette large victoire de Bordeaux est synonyme de qualification pour le second tour. Les Girondins ont joué sans Christophe Dugarry, blessé. Nantes et Gueugnon, les deux autres clubs français engagés en coupe de l'UEFA devaient entrer en scène, mercredi 27 septembre. Lors des rencontres aller, les Nantais avaient emporté une courte victoire en Ukraine (1-0) face à Krivoï-Rog pendant que Iraklis Salonique de Grèce faisait match nul (0-0) chez les Bourguignons. Les qualifiés connaîtront leurs adversaires, jeudi 28 septembre, au terme du tirage au sort qui a lieu à Nyon (Suisse).

## Le « Barça » sombre, Besiktas se noie

LA TROISIÈME journée de la première phase de la Ligue des champions a été marquée par un regain offensif, tout comme l'avait été la deuxième journée. Rosenborg Trondheim (groupe F) et Leeds (groupe H) ont signé les plus gros scores, mardi 26 septembre, face aux Suédois de Helsingborg (6-1) et aux Turcs de Besiktas (6-0).

Bourreau du Paris-Saint-Germain, lors de la première, les Norvégiens de Rosenborg Trondheim ont taillé en pièces une fragile équipe de Helsingborg. Cette large victoire les installe à la tête du groupe F avec 6 points, c'est-à-dire la même nombre que le Bayern de Munich et le PSG, alors que la cause de Helsingborg est presque entendue.

Dans le groupe H, Besiktas Istanbul a touché le fond devant Leeds. Les Turcs ont essuyé une

très large défaite (6-0). Ce succès permet aux Anglais de disputer la première place du classement au Milan AC, qui a réalisé une très belle opération au Nou Camp, s'imposant (2-0) face au FC Barcelone. La série noire continue pour les Catalans, qui enregistrent leur deuxième défaite d'affilée en Ligue des champions après leur naufrage (3-0), le 19 septembre, face au Besiktas Istanbul.

Cette troisième journée n'a pas décaissé la situation dans le groupe E, où la Juventus de Turin et le Deportivo La Corogne se battent pour la première place du classement. Grande affiche de cette troisième journée, le duel s'est soldé par un match nul (0-0) mais, dans la bataille, l'équipe de Turin a perdu son meneur de jeu : Zinedine Zidane a écopé d'un carton rouge. Les deux équipes, en tête avec cinq points chacune, sont suivies par Panathinaïkos, qui a ramené trois points de son déplacement en Allemagne (1-0).

L'absence de Fabien Barthez, pour blessure, dans les buts de Manchester United, où il a été remplacé par Raimond Van der Gouw, a joué un mauvais tour aux Mancuniens, qui ont été battus (3-1) par PSV Eindhoven. Cette défaite les rétrograde à la deuxième place tandis que le PSV Eindhoven hérite de la première place. La bonne affaire de ce groupe G a toutefois été réalisée par le Dynamo de Kiev, qui a ruiné les chances d'Anderlecht (4-0).

Brice Mbeze (avec AFP)

### RÉSULTATS

#### LIGUE DES CHAMPIONS

(3<sup>e</sup> journée)

##### ● Groupe E

Juventus Turin (Ita.) - Deportivo La Corogne (Esp.) 0-0

Hambourg (All.) - Panathinaïkos (Gr.) 0-1

Classement : 1. Juventus Turin, 5 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 5 ; 3. Panathinaïkos, 4 ; 4. Hambourg, 1.

##### ● Groupe F

Paris-SG (Fra.) - Bayern Munich (All.) 1-0

Rosenborg (Nor.) - Helsingborg (Sué.) 6-1

Classement : 1. Rosenborg, Bayern Munich et Paris-SG, 6 pts ; 4. Helsingborg, 0.

##### ● Groupe G

Dynamo Kiev (Ukr.) - Anderlecht (Bel.) 4-0

PSV Eindhoven (Pb) - Manchester United (Ang.) 3-1

Classement : 1. PSV Eindhoven, 6 pts ; 2. Dynamo Kiev, 4 ; 3. Manchester United, 4 ; 4. Anderlecht, 3.

##### ● Groupe H

Leeds (Ang.) - Besiktas (Tur.) 6-0

Barcelone (Esp.) - Milan AC (Ita.) 0-2

Classement : 1. Milan AC, 6 pts ; 2. Leeds, 6 ; 3. Barcelone, 3 ; 4. Besiktas, 3.

**Warrants : vous pouvez soit croire à la chance, soit appeler nos experts au 0800 235 000**

**Pour les warrants, un nom s'impose : BNP PARIBAS.** Les warrants, valeurs mobilières cotées en bourse, vous permettent aujourd'hui de profiter au mieux des opportunités des marchés actions français et internationaux. Si vous voulez dynamiser ou protéger votre portefeuille, optimiser vos potentiels de gains ou dégager des liquidités, nos experts sont là pour vous conseiller et vous proposer les warrants les mieux adaptés.

Cours en direct 00 800 2002 2004, lettre mensuelle et guide gratuits.

warrants.bnpparibas.com

**BNP PARIBAS**  
LA BANQUE D'UN MONDE QUI CHANGE

BNP Paribas attire l'attention du public sur le fait que ces produits, de par leur nature optionnelle, sont susceptibles de connaître de fortes fluctuations.

# Pluie et vent

**JEUDI.** Une dépression très creuse circule vers le sud-ouest sur le proche Atlantique : elle apportera un ciel couvert et des pluies qui gagneront par l'ouest la majeure partie de la France. Les vents de sud se renforceront pour souffler jusqu'à 80 km/h en rafales.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Des pluies soutenues sur l'ensemble des régions. En milieu de journée, elles laissent place à des averses, voire localement à des orages. Des vents forts et continus soufflent jusqu'à 80 km/h en rafales. Il fera de 18 à 20 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Pluies accompagnées de vents forts. Elles s'accompagnent en fin d'après-midi pour donner des averses. Le vent de sud atteint 70 km/h en pointes. Il fera de 18 à 20 degrés.

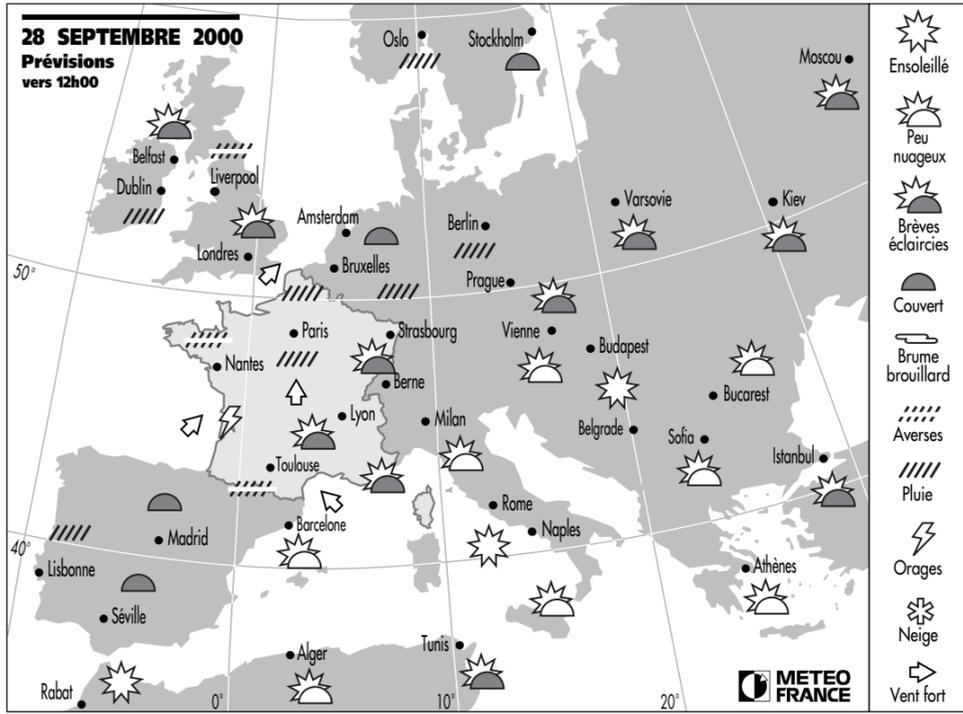
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Les pluies abordent l'ouest de la Champagne et de la Bourgogne le matin puis arrosent toute la zone en fin

d'après midi. Il fera de 20 à 22 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur le Poitou-Charentes, il pleut une grande partie de la journée avec des orages locaux. Ces pluies gagnent l'Aquitaine à la mi-journée puis Midi-Pyrénées en soirée. Le vent souffle avec des rafales à 70 km/h sur les côtes. Il fera de 19 à 23 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Un passage pluvieux balaie la zone d'ouest en est, avec des pluies faibles en matinée qui s'intensifient en cours de journée tout en se déplaçant vers l'Auvergne et la vallée du Rhône. Ces pluies n'arrivent pas avant la soirée en Savoie. Le mercure indique 20 à 24 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le ciel gris dès le matin sur le Languedoc s'accompagne de pluies qui prennent un caractère intense en fin de journée en concernant également l'ouest de la Provence. La Côte d'Azur et la Corse connaissent un ciel plus clément. Il fait de 23 à 26 degrés.



http://www.ebookers.com/fr

**Los Angeles**  
2545 FRF

**Boston**  
2030 FRF

aujourd'hui ici, demain là-bas

© 2000 ebookers.com s.r.l. Licence L0647701  
Toute vous réserve de disponibilité.

## PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE 2000

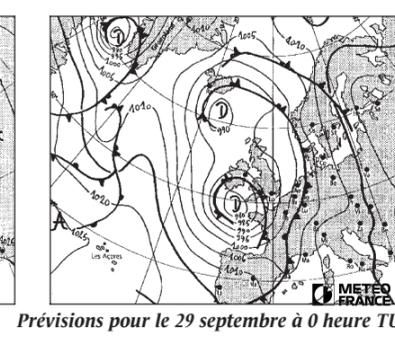
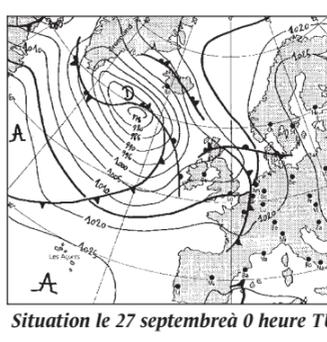
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	13/26 N	NANTES
BIARRITZ	17/23 N	NICE
BORDEAUX	15/21 P	PARIS
BOURGES	15/20 P	PAU
BREST	14/18 P	PERPIGNAN
CAEN	14/19 P	RENNES
CHERBOURG	13/18 P	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	14/23 N	STRASBOURG
DIJON	14/22 N	TOULOUSE
GRENOBLE	14/25 N	TOURS
LILLE	13/20 P	
LIMOGES	15/19 P	
LYON	14/24 N	
MARSEILLE	16/24 N	

EUROPE		
AMSTERDAM	15/20 P	LUXEMBOURG
ATHENES	16/24 S	MADRID
BARCELONE	17/24 S	MILAN
BELFAST	9/14 C	MOSCOW
BELGRADE	9/23 S	MUNICH
BERLIN	13/22 C	NAPLES
BERNE	19/25 N	OSLO
BRUXELLES	14/20 P	PALMA DE M.
BUCAREST	12/23 P	PRAGUE
BUDAPEST	11/21 C	ROME
COPENHAGUE	14/16 C	SEVILLE
DUBLIN	8/15 P	SOFIA
FRANCFORT	14/22 C	ST-PETERSB.
GENEVE	12/23 S	STOCKHOLM
HELSINKI	3/14 S	TENERIFE
ISTANBUL	14/18 S	VARSOVIE

AMÉRIQUES		
BRASILIA	14/16 S	LOS ANGELES
BUENOS AIR.	12/19 C	LOS ANGELES
CARACAS	11/21 C	MEXICO
CHICAGO	16/25 S	MONTREAL
LIMA	2/11 S	NEW YORK
LOS ANGELES	12/22 S	SAN FRANCISCO
MEXICO	17/25 S	SANTIAGO/CHI
MONTREAL	8/13 P	TORONTO
NEW YORK	15/26 S	WASHINGTON
SAN FRANCISCO	9/21 C	
SANTIAGO/CHI	15/24 S	
TORONTO	17/27 C	
WASHINGTON	6/18 S	
	6/13 S	
	7/16 S	
	6/23 S	
	6/18 S	

ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/33 C	NEW DELHI
BEYROUTH	20/25 P	PEKIN
BOMBAY	26/32 S	SEUL
DIJAKARTA	29/30 S	SINGAPOUR
DUBAI	28/38 S	SYDNEY
HANOI	26/29 P	TOKYO
HONGKONG	25/31 S	
JERUSALEM	20/25 P	
NEW DELHI	23/35 S	
PEKIN	16/23 S	
SEUL	16/23 S	
SINGAPOUR	26/29 P	
SYDNEY	17/24 S	
TOKYO	19/25 S	



## JARDINAGE

# Boutures en vert et boutures à bois sec

**LE BOUTURAGE** est un moyen économique et rapide de produire un grand nombre de plantes pour le jardin (*Le Monde* du 21 septembre). De nombreuses plantes à bois dur et à bois tendre, des arbustes et des arbres sont ainsi multipliés depuis des centaines d'années.

Cette technique est encore employée par certains producteurs, encore que leur préférence va aujourd'hui à d'autres moyens, dont le greffage et la culture in vitro, qui n'est pas à la portée des amateurs. Mais elle a fait baisser le prix des rhododendrons, des orchidées, et permis de produire en grand ces rosiers lilliputiens vendus en fleurs toute l'année.

Un grand nombre d'arbres et d'arbustes se reproduisent facilement par bouturage. Certains sont récalcitrants et ne produisent jamais de racines. D'autres végétaux nécessitent des soins spécifiques qui sont à la portée d'amateurs éclairés et équipés, pour permettre à ces boutures d'enraciner grâce à un taux d'humidité et à une chaleur de fond soigneusement régulés. C'est ainsi que l'on peut multiplier les magnolias à feuilles caduques avec un taux

d'échec bien moindre que le bouturage à bois sec réalisé pendant la mauvaise saison. En vingt ans d'essais continus, une jardinière émérite de notre connaissance vient de réussir pour la première fois à faire prendre racines à une portion de branche bouturée en automne dans les règles de l'art.

### croissance au ralenti

Il y a donc la bouture en vert et la bouture à bois sec. La première permet de faire prendre racines à une portion de tige munie de feuilles. Quand elle est prélevée pendant la saison de croissance, elle ne tarde généralement pas à reprendre sa pousse et fleurit parfois dans les semaines qui suivent. Tout jardinier en a fait parfois le constat : une branche de géranium qui casse en juin peut, une fois fichée en terre, reprendre sa croissance aussi rapidement qu'une de fuschia à qui il est arrivé pareille mésaventure. Ce mode de bouturage convient bien aux plantes qui ne supportent pas les rigueurs de l'hiver et qui, rentrées au chaud, continuent à pousser, mais au ralenti.

La liste est longue qui va des impatientes aux hibiscus, en passant

par les agrumes. Mais certains arbustes persistants s'accommodent aussi de ces techniques. Bouturés tôt au printemps, les fusains du Japon, les sauges arbustives, le laurier tin, le laurier rose reprennent sans difficulté, à la condition de les arroser pendant l'été qui suit. Réalisées en automne, leurs boutures sont mieux enracinées à l'été suivant et peuvent ainsi passer leur première belle saison sans encombre dans les régions régulièrement arrosées par la pluie. Ces boutures peuvent être réalisées directement en pleine terre dans les régions pas trop froides et

gagnent à la protection d'un châssis froid et vitré, là où il gèle sévèrement.

On choisira toujours l'automne pour le bouturage du buis... encore que l'on a vu un bouquet de branches de cet arbuste, planté en pleine terre un dimanche des ramesaux, raciner et devenir un arbuste de 4 mètres de hauteur en un peu moins de trente ans ! Comme on a vu des roses quitter leur vase en plein juin et devenir de beaux rosiers alors qu'elles avaient été juste enfoncées dans la terre meuble, riche et bien humidifiée, d'un potager campagnard.

### Alléger les sols

Quand on bouture en pleine terre, il faut prendre garde que le sol ne soit pas trop compact, trop collant, trop lourd. Les radicelles peineront à s'y frayer un chemin. Ces sols-là seront donc allégés avec un peu de terreau. Pour le buis, que l'on bouture en ligne à l'endroit même où il poussera en bordure, on gagnera à mettre du sable pur dans le sillon qui accueillera les petites branches tous les 10 centimètres, puis à le recouvrir de la terre mise sur le côté par l'outil.

Certaines plantes, le laurier rose, par exemple, se bouturent dans l'eau avec une grande facilité. Facilité ne veut pas dire rapidité : il faut parfois des mois à une branche de ce bel arbuste (hautement toxique) pour faire des racines, et même parfois un an. L'eau sera changée régulièrement et un petit morceau de charbon de bois mis dedans l'empêchera de se corrompre.

Il y a des jardiniers qui feraient prendre feuille à un manche à balai. Pourtant, le rosier est réputé ne pouvoir se bouturer qu'entre le 15 août et la fin septembre et les roses modernes des fleuristes résister à ce mode de multiplication.

Le bouturage à bois sec, réalisé avec des portions de tiges défeuillées prélevées en automne ou en hiver permet de multiplier des arbres comme le peuplier, l'aulne, le saule, des arbustes comme la boule de neige, le forsythia, le jasmin, la renouée grimpanche, le chèvrefeuille, la bignone et bien d'autres arbustes. Aux essais !

### UNE BRANCHE BIEN SAINE

Une bouture est une portion de branche de l'année bien saine, prélevée de préférence avec un talon, c'est-à-dire un petit morceau de celle d'où elle surgit, en sorte que sa base ressemble un peu à une hache arrondie. C'est de là que partiront les racines.

On peut également prendre une branche toute droite. Sa taille ? Il y a loin entre une branche de saule grosse comme un crayon de maçon enfoncée de 50 centimètres dans le sol et en dépassant d'autant - voire d'1 mètre - et celle,

fine comme une allumette, d'un jasmin, et longue de 20 centimètres. D'une façon générale, la taille de la branche de l'année indique le diamètre de la bouture, sa longueur sera proportionnée à la vigueur de la plante et à son enracinement. Entre une boule de neige et un peuplier, il y a une différence qui se voit à l'œil nu : 20 à 30 centimètres pour la première dont les deux tiers en terre, 1 mètre pour le second dont les mêmes deux tiers seront fichés dans le sol.

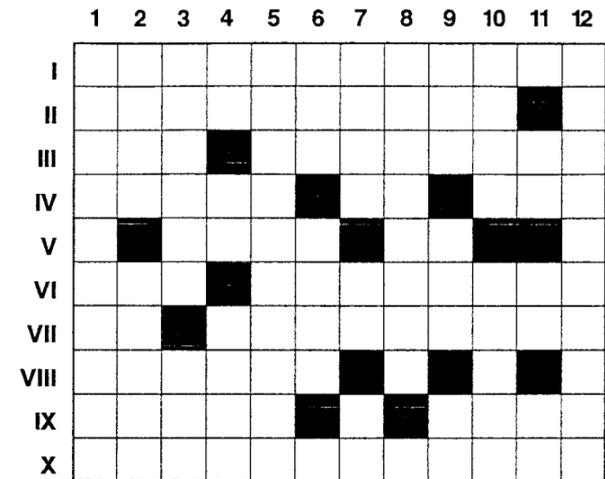
Faut-il user d'hormones ? Elles sont surtout utiles pour les plantes bouturées en vert et pas pour les arbustes que l'on multiplie l'automne ou l'hiver directement en pleine terre. Des conseils ? D'abord suivre ceux que mentionnent ces paquets et bien secouer la base des tronçons de branches trempées dans cette poudre, afin que ne se forme pas un amas dont l'effet serait contraire à celui escompté. Ensuite, multiplier le nombre des boutures, car ces produits perdent rapidement leur efficacité au contact de l'air.

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 232

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



### HORIZONTALEMENT

I. Côté queue. - II. Manifeste pour un oui ou pour un non. - III. Bonne prise, ou assure une bonne prise. Pousse pour avancer. - IV. Salut en passant. Dans la haute. Fait souffrir le pied et parfois les oreilles. - V. Excellent grillé avec des herbes. Participe. - VI. La grande est plutôt agréable à mener. Vous donnera un air ampoulé. - VII. Personnel. Sortir du milieu. - VIII. Apprécié dans la descente. - IX. Son fond lui redonne des couleurs. Protection

fondamentale. - X. Qui laissera passer air et lumière.

### VERTICALEMENT

1. Homme du passé. - 2. Grand ou petit, il faut le tenir. Breton du large. - 3. Petite voie. Part en éclats. - 4. En France et en Suisse. Demi-kilo. Un rond qui a mal tourné. - 5. Après de nombreux essais, elle a réussi à faire des bébés. - 6. Crie en forêt. Le premier d'un célèbre trio. - 7. Serre les mâchoires pour une bonne prise. Possessif. Doublé, c'est du gâteau. -

8. Protège le dos d'un fou. - 9. Période très active. Sur place. Prises à la taille. - 10. Fournisseur de cachou. Qui dure le temps de faire un tour. - 11. Voyelles. Bien arrivé. Article. - 12. Conte et raconte.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 231

#### HORIZONTALEMENT

I. Empoisonneur. - II. Maillon. Anne. - III. Ambiance. Rif. - IV. Ré. Nerva. - V. Gliome. Ior (roi). - VI. Elf. Stroheim. - VII. Me. Attelé. GI. - VIII. Esaü. En. Pans. - IX. Inn. Au. Lot. - X. Térébinthine.

#### VERTICALEMENT

1. Emargement. - 2. Mamelles. - 3. PIB. If. Air. - 4. Oligo. Aune. - 5. Ila. MST. NB. - 6. Sonnette. - 7. Once. Renan. - 8. Ergol. Ut. - 9. Na. Hep. - 10. Enraie. Ali. - 11. Uni. Oignon. - 12. Réformiste.

## BRIDGE

PROBLÈME N° 1912

### LE TOURNOI INDIVIDUEL

Mettez-vous à la place du Polonais Gawris en Est, en cachant les mains d'Ouest et de Sud pour voir si vous auriez pu, comme lui, faire chuter ce contrat.

♠ 6 3 2	♠ A 10 9 7
♥ D 9	♥ 5 4
♦ A R 6	♦ 10 5
♣ 10 9 7 6 5	♣ R 8 4 3 2
♠ R 5	♠ D V 8 4
♥ A V 8 6 3 2	♥ R 10 7
♦ 7 4 3 2	♦ D V 9 8
♣ V 3	♣ A D

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	2 ♥	3 SA	4 ♠

Ouest ayant entamé le 6 de Cœur pour le 9 de Nord, le 5 d'Est et le 7 de Sud, le déclarant a fait l'impasse au Roi de Trèfle, puis a joué l'As de Trèfle sur lequel Ouest a défaussé le 3 de Cœur. Sud est monté au mort par le Roi de Carreau pour jouer le 10 de

Trèfle (afin d'affranchir le 9). Comment Gawris, en Est a-t-il fait chuter TROIS SANS ATOUT ?

#### Réponse

Gawris a pris avec le Roi de Trèfle, et deux défenses lui paraissaient logiques :

1° Un retour à Cœur qui libère le Roi de Cœur, la neuvième levée, car Sud aura encore l'As de Carreau pour remonter au mort, tirer le 9 de Trèfle affranchi et rejouer Carreau...

2° Une contre-attaque du 10 de Pique pour le Valet et le Roi. Pourtant, Ouest livrera la neuvième levée s'il continue Pique ou s'il tire l'As de Cœur. Sa meilleure défense sera de jouer Carreau pour l'As du mort, mais le déclarant continuera Pique pour affranchir la Dame. Mais, si Est ne met pas l'As, Sud fera la levée, et il lui suffira de jouer Cœur pour réaliser au total un Pique, deux Cœurs, quatre Carreaux et deux Trèfles. Si Est met l'As de Pique, le résultat sera le même...

Le contrat est-il donc imperdable ? Non, si comme Gawris vous rejouez Carreau après avoir fait le Roi de Trèfle ; car, en faisant sauter une des communications dans cette couleur, vous empêchez le déclarant de réaliser la neuvième levée. S'il essaie de faire le 9 de Trèfle (qui libère le 8), la défense totalisera deux Piques, un Cœur et deux Trèfles...

### LE SOMMET DU GRAND ART

Les Américaines avaient triomphé à Yokohama dans une Coupe de Venise,

♠ D 10 9 2	♠ V 8 4
♥ A R 10 7 2	♥ 9 5 3
♦ -	♦ D 7 4
♣ R D 9 4	♣ V 8 7 6
♠ 5 3	♠ A R 7 6
♥ DV 8 6 4	♥ -
♦ AR V 9 8 5	♦ 10 6 3 2
♣ -	♣ A 10 5 3 2

Ann. : S. don. E. - O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ♦	1 ♥	2 ♠
4 ♥	2 ♦	4 ♦	5 ♠
6 ♠	3 ♣	7 ♣	3 ♠

Ouest ayant entamé l'As de Carreau, comment Lynn Deas, en Sud, a-t-elle joué pour gagner le GRAND CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères « 4 Carreaux » est un splinter qui garantit le contrôle à Carreau, un fort soutien à Pique, la couleur à Cœur annoncée et le désir d'aller au chelem. « 4 Cœurs » promet l'As ou la chicane, et le splinter répété à « 5 Carreaux » montre la coupe d'entrée à Carreau.

Philippe Brugnion

**RENCONTRES** Les Rencontres européennes du livre ont commencé le 25 septembre à Sarajevo. Jusqu'au 2 octobre, la cité bosniaque, hier encerclée par les forces serbes,

accueillera débats, lectures, projections de films, expositions, sans frontières entre genres littéraires et nations. Imaginées par Michel Le Bris, créateur du festival Etonnants

Voyageurs à Saint-Malo et organisateur de la manifestation avec Francis Bueb, directeur du Centre André-Malraux de Sarajevo, elles accueillent deux cents écrivains de

tous horizons. ● POUR MICHEL LE BRIS, « Sarajevo est évidemment la ville symbolique entre toutes pour réinventer une Europe culturelle, conjuguer la culture particulière des écri-

vains des Balkans et la culture européenne ». ● NOUS PUBLIONS un texte de l'écrivain serbe Vidosav Stevanovic, auteur considéré comme anti-socialiste par le régime yougoslave.

## Deux cents écrivains célèbrent à Sarajevo la victoire de la littérature

Imaginées par Michel Le Bris, créateur du festival Etonnants Voyageurs de Saint-Malo, les Rencontres européennes du livre se tiennent du 25 septembre au 2 octobre dans la ville martyre pour rappeler que la culture fonde l'identité de l'Europe

LES RENCONTRES européennes du livre qui ont commencé à Sarajevo le 25 septembre célèbrent une victoire : celle, dit Michel Le Bris, organisateur de la manifestation avec Francis Bueb, directeur du Centre André-Malraux, « des livres contre les fusils ». Jusqu'au 2 octobre, la cité bosniaque hier encerclée par les Serbes accueillera débats, lectures, projections de films, expositions, sans frontières artificielles entre genres littéraires et nations. Et surtout deux cents écrivains, de tous horizons. Cette « fête » est née de la volonté du créateur du Festival Etonnants Voyageurs de Saint-Malo, Michel Le Bris, et relayée par Francis Bueb – celui qui, en 1995, concrétisa la solidarité des intellectuels et des artistes occidentaux en installant une bibliothèque à Sarajevo, lieu de résistance, repaire de culture, carrefour de l'amitié franco-bosniaque. Elle est, en même temps qu'un défi, l'expression d'un engagement, l'occasion de perpétuer une certaine image de la France, de participer à une reconstruction de l'Europe. André Malraux en est le parrain posthume, qui écrivait : « Je cherche la région cruciale de l'âme, où le mal absolu s'oppose à la fraternité. »

Au départ, les intentions de Michel Le Bris étaient modestes : rassembler quarante écrivains, essentiellement issus des Balkans, afin qu'ils puissent se parler. Il reprenait là une idée de Günter Grass qui, lors de la Foire de Francfort, avait créé « le groupe 99 » afin de tenter le même pari. En vain. La guerre des Balkans avait provoqué crimes, incompréhensions, silences, exils... Le temps était venu de permettre aux intellectuels et aux artistes, dont certains devenus des apatrides, de réaffirmer ensemble ce qui les unit, de clamer

« l'urgence de cette utopie que reste la littérature », de dire que ce qui fonde l'identité de l'Europe, c'est la culture. L'Europe, rappelle Michel Le Bris, fut « la patrie élective d'artistes cosmopolites par nécessité et par goût, mais qui, pour autant, ne reniaient rien de leur culture propre, y trouvant au contraire un ton, un grain de voix, des inflexions singulières, conjuguant à travers cette européanité revendiquée le singulier et l'universel ».

Reste aujourd'hui à perpétuer cette tradition, à ressusciter l'idée d'écrivains responsables, capables d'« inventer la parole vive » : « Nous croyons que les grandes œuvres naissent de cette tension, de ce rapport d'incandescence entre le réel et le virtuel. »

Ils sont donc finalement deux cents à venir dialoguer sur les enjeux de l'esthétique, de Jorge Semprun et Juan Goytisolo à Jean Rolin et Edgar Morin, du Serbe Vidosav Stevanovic (lire ci-dessous) à l'Algérien Boualem Samsal. « Je viens à Sarajevo, dit ce dernier, avec les seuls bagages que je possède : un panier plein à craquer de douleurs à un bras et dans l'autre une petite bourse plate et fatiguée dans laquelle je trimbale cet espoir originel, viatique pour toujours, que la vie nous offre le jour de notre venue en ce monde bizarre, si prodigieux de désespoirs. Sarajevo a atteint un tel niveau dans l'échelle de la symbolique des lieux qu'on ne sait s'il faut y aller à genoux en priant, ou si au contraire on y va en courant comme on pénètre au Paradis un jour de kermesse, tambour et trompette en tête. Je viens voir comment l'espoir, si petit fût-il, vient à bout des plus immenses désespoirs. J'ai besoin d'apprendre cela sinon je vais passer ma vie à écrire des livres noirs. »

J.-L. D.



ENKI BILAL

## Sonnet gravé sur la hache du bourreau

LE CENTRE André-Malraux de Sarajevo et le festival Etonnants Voyageurs de Saint-Malo, qui organisent, du 25 septembre au 2 octobre, la première édition des Rencontres européennes du livre de Sarajevo, ont demandé à l'écrivain Vidosav Stevanovic de rédiger un texte sur le thème « Pourquoi venir à Sarajevo aujourd'hui ? » Né en Serbie en 1942, Vidosav Stevanovic, considéré par le régime comme antisocialiste, abandonne en 1988 ses activités d'éditeur pour protester contre le régime de Milosevic. Exilé en France depuis 1998, il a publié plusieurs romans, et, tout récemment, Milosevic, une épitaphe (Fayard, « Le Monde des livres » du 15 septembre).

Sarajevo est un symbole vibrant et un thème important de notre grand siècle, qui a su être à la fois si petit et si inhumain. Evoquer Sarajevo, c'est soulever la question de la responsabilité non seulement des politiciens, des militaires, des nations et des principaux maîtres d'œuvre, mais aussi celle des artistes et de l'art, cet univers qui se meurt et auquel j'appartiens. Cependant, gardons-nous de pleurer ceux qui ne pleurent pas autrui.

Jadis, les bourreaux imploraient le pardon de leurs victimes. En tuant le corps, ils étaient convaincus de sauver l'âme du condamné. Le public s'amusait et jouissait du spectacle de la mort et de l'éternité. Les bourreaux modernes n'implorent pas le pardon : ils exigent d'être absous et récompensés pour leur sale travail. Le public s'amuse mais ne se réjouit plus. Notre civilisation n'a pas su trouver les moyens efficaces pour s'opposer à cette insensibilité et endiguer les flots de violence qui coulent en son sein. Si ce travail doit être celui des générations futures, la nôtre n'en est pas pour autant libérée de ses responsabilités.

Le meurtre de Sarajevo fut long, bien trop long. Cette agonie se déroula face aux caméras, au vu et au su des représentants internationaux et du monde entier. Les gouvernements hésitaient, les diplomates ne se hâtaient guère, les soldats tardaient. Lorsque, enfin, la paix des-

cendit sur la ville meurtrie, le silence, entrecoupé parfois d'un murmure de regrets, s'abattit sur l'opinion et les médias occidentaux. Cet assassinat public ne suscita ni condamnation collective ni indignation morale. Ne demeure qu'une seule compétence digne de respect : aujourd'hui, les habitants de Sarajevo ne propagent pas la haine et n'appellent pas à la vengeance.

Que firent les artistes durant cette sinistre période ? Chacun de nous devrait se poser cette question : qu'ai-je fait à cette époque ? Si je me suis tu, pourquoi ce silence ? Si j'ai parlé, qu'ai-je dit et à qui cela a-t-il servi ? Je crains que personne n'ait tenté de répondre à ces interrogations.

Au moment précis où les pires des hommes commettaient les pires des crimes et où les autres, au nombre desquels je figure, ne trouvèrent ni les moyens ni le courage pour les empêcher, voici ce que je notais dans mon journal : « Il fut un temps où je croyais l'esthétique capable de tout remplacer : l'amour, la religion, la politique, la morale, la réalité, la vie... Aujourd'hui, je pense différemment. L'esthétique peut tout ou presque tout remplacer à condition de se poser une question essentielle : celle de la souffrance des innocents, des enfants, celle de notre humanité, cette capacité à créer et accueillir l'esthétique. »

Dans la trilogie *La Neige et les Chiens*, rédigée lors de mon premier exil en Grèce, j'ai tenté de répondre à cette question. J'ai quitté mon pays afin de protester contre le régime de Slobodan Milosevic qui provoquait sa troisième guerre, celle contre la Bosnie. Dans *L'île des Balkans*, second tome de cette trilogie écrite dans la fièvre, à Athènes, au cours de l'été et de l'automne 1992, j'ai tenté de répondre à la question soulevée par Sarajevo. Mes compatriotes tiraient sur la ville assiégée tandis que certains de leurs commandants et de leurs maîtres spirituels se considéraient comme des écrivains, comme mes collègues. Je n'ai pas pu le tolérer. En condamnant leur folie nationaliste, j'ai souhaité nettoyer cette fange de ma

conscience mais aussi de ma langue. Ainsi suis-je devenu apatride.

Les apatrides cherchent un pays sans passeport ni douanier. Les apatrides cherchent des villes où la nation n'est pas le seul et unique souci, où les différences entre les hommes sont une richesse et une raison de vivre ensemble. Les apatrides sont nombreux, leurs persécutions encore plus. Doit-on y voir l'équilibre fragile de notre monde ? Je suis un apatride. Mais je suis

Le « modernisme » est une fiction tardive : c'est pourquoi le « postmodernisme » n'existe pas, non plus que l'amoralité qu'il dissimule

aussi un écrivain. Pour un homme comme moi, il existe une patrie éternelle que je peux toujours, contrairement à la vraie patrie, porter en moi et qui jamais ne me pourchassera. Cette patrie, c'est ma langue. Son éclat et sa beauté suffisent à remplacer tout ce que j'ai perdu et que je ne trouverai jamais.

La littérature est une étincelle de l'esprit, un jeu de l'imagination dans lequel participent aussi bien l'auteur que l'écrivain. C'est un effort pour saisir la liberté. Elle est débarrassée de toutes contraintes et de tous devoirs extérieurs, qu'ils soient idéologiques, partisanes, nationaux ou religieux. Cependant, elle ne peut se soustraire – et personne ne saurait l'en libérer – ni à son devoir de s'adresser aux hommes ni à la nécessité, au moins dans les moments difficiles, de se trouver du côté des victimes. Elle doit s'efforcer d'échapper au piège dangereux dans lequel sont tombés bien des

artistes de l'ex-Yougoslavie et de l'Europe en proclamant le bourreau victime et la victime son propre bourreau.

« La tour d'ivoire » n'a jamais existé. « L'art pour l'art » n'a jamais rien signifié, si ce n'est un simple prétexte. Le « modernisme » est une fiction tardive : c'est pourquoi le « post-modernisme » n'existe pas non plus que l'amoralité qu'il dissimule et que certains écrivains revendiquent aujourd'hui. Dans la vie véritable, tout a une cause et une conséquence : l'esthétique, la morale ainsi que les enfants qui meurent sous les bombes, les hommes qui souffrent dans un monde de richesses et d'abondance, la mort silencieuse des animaux sur les tapis roulant des usines et la sonde spatiale qui se rapproche de Jupiter. Ainsi doit-il en être également dans la littérature.

Je reviens encore une fois à mon journal : « L'engagement en littérature ? Oui, évidemment. Non, certainement pas. Une seule question valable : pourquoi et contre quoi. » « S'engager pour » est dangereux : on court toujours le risque de choisir le mauvais camp. Aujourd'hui, l'inverse me semble plus important : s'engager contre quoi. Toutefois, là aussi le risque de se fourvoyer est grand. Ceux d'entre nous qui portent le nom d'artiste, un nom toujours plus insignifiant dans un monde tapageur et vide, doivent assumer ce choix en interrogeant leur esthétique et parfois leur conscience.

Si elle ne respecte pas l'infinie souffrance des hommes, si elle ne compatit pas avec l'indicible douleur des victimes, alors la littérature n'est pas seulement un non-sens commercial semblable à un nouveau shampooing. Dans ce cas, elle n'est qu'un sonnet gravé sur la hache du bourreau. Peu importe alors que ce sonnet soit l'œuvre d'un bourreau ou d'un artiste.

Vidosav Stevanovic

★ Traduit du serbe par Angélique Ristic.

L'affiche des Rencontres européennes du livre à Sarajevo a été réalisée par le dessinateur Enki Bilal.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL LE BRIS

1 Pourquoi les Etonnants Voyageurs font-ils escale à Sarajevo ?

J'avais monté les rencontres de Saint-Malo avec le souci de promouvoir une littérature qui témoigne du monde où nous vivons. Sarajevo, après nos escapades à Missoula et à Dublin, est une nouvelle offensive pour encercler la vieille dame qu'est la littérature française. Quand on voit, encore cette année, les débats autour de la rentrée littéraire, on a des motifs d'agacement. Moi, je préfère une littérature, telle que la concevait André Malraux, qui dise la condition humaine. En 1999, Saint-Malo recevait trente-deux jeunes francophones du Centre André-Malraux de Sarajevo pendant quinze jours, et, dans l'enthousiasme, j'avais lancé : « L'an prochain, c'est nous qui viendrons chez vous. » Ils nous ont pris au mot !

2 Qu'attendez-vous de ces rencontres, commencées le 25 septembre ?

D'ores et déjà, j'ai perçu une extraordinaire mobilisation des écrivains. Nous en attendions quarante, et nous en aurons deux cents, chez lesquels j'ai senti la volonté, non pas de venir se montrer, mais de participer à un dialogue. Sarajevo est évidemment la ville symbolique entre toutes pour réinventer une Europe culturelle, conjuguer la culture particulière des écrivains des Balkans et la culture européenne. La paix revenue, il fallait redonner un sens au travail des écrivains. Et nous en profitons pour y créer aussi les Rencontres de la traduction. Il se pourrait que se scelle là l'acte de naissance du premier grand festival de la littérature européenne.

3 Quelle sera la prochaine étape de votre périple ?

Bamako, en février 2001. Avec la même intention de redéfinir une responsabilité de l'écrivain face à la réalité du monde, cette fois autour de la littérature africaine.

Propos recueillis par Jean-Luc Douin

## XX<sup>E</sup> BIENNALE DES ANTIQUAIRES

Antiquités. Beaux-arts. Joaillerie



PARIS  
CARROUSEL  
DU LOUVRE

DU 15 SEPTEMBRE AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2000

Tous les jours de 11h à 20h,  
nocturnes :  
lundi, mercredi, vendredi (23h).

Organisation : Syndicat National des Antiquaires.  
Tél : 01 44 51 74 74 . Internet : www.antiquaires-sna.com

# Baden Powell, guitariste vagabond en quête de ses racines musicales

Grand métisseur de styles, le compositeur brésilien s'est éteint à l'âge de soixante-trois ans

**MAIGRE, EFFILÉ,** étonnamment discret, Baden Powell portait une moustache et de grosses lunettes cerclées de noir, puis, sur le tard, de métal fin. Le Brésil le couvait comme une préciosité, la France, où il a longtemps vécu et beaucoup travaillé, l'aimait. Sur sa guitare, il jouait de tout : de la bossa nova, bien sûr, puisqu'il appartenait à la bande des enfants terribles qui inventèrent le genre au début des années 60 à Rio de Janeiro. Mais il y saupoudrait du Bach – le *Prélude en ré mineur* était l'un de ses ingrédients préférés –, du chôro du port de Rio, des cirandas du Nordeste, de la musique militaire, du berimbau ou des battements lancinants du candomblé (le vaudou) bahianais.

Indien, noir, érudit, guitariste unique au style sauvage, Baden Powell est mort des suites d'une septicémie le 26 septembre au matin à Rio de Janeiro. Il était âgé de soixante-trois ans. Diabétique, le musicien était entré fin août à la clinique Sorocaba, dans le quartier de Botafogo, à Rio de Janeiro,

où son état n'avait depuis cessé de se dégrader.

Né le 6 août 1937 à Varre Sai, ville du sud de l'Etat de Rio de Janeiro, il avait cultivé une luxuriance qui en fit l'un des guitaristes et compositeurs les plus étonnants de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cette exubérance, cette recherche sans concession des recoins les plus perdus de la conscience brésilienne – et ce, jusque dans le corpus des œuvres européennes – ne doivent rien au hasard. Baden Powell portait en lui une obligation quasi familiale d'éclaircissement de l'histoire sud-américaine.

Baden Powell de Aquino avait pour grand-père Vicente Thomas de Aquino, fondateur au XIX<sup>e</sup> siècle de l'Orquestra Negra, le premier orchestre noir, formé par des esclaves. Abolitionniste convaincu, le musicien, qui avait étudié à l'université d'Ouro Preto (Mines générales) avant d'épouser une Indienne, profitait des tournées pour prêcher contre l'esclavage, définitivement aboli au Brésil en



GUY LE QUERRÉ/MAGNUM

1888, fort tardivement. Une génération plus tard, le père de Baden Powell, Lilo de Aquino, musicien populaire, guitariste joyeux surnommé « Tic », fut chef des scouts de Varre Sai. A la naissance de son fils, il désira lui donner pour prénoms le nom de son héros, Robert Stephenson Smyth Baden Powell, général britannique et fondateur du scoutisme. Puis, raconte la journaliste française Dominique Dreyffus dans sa biographie *O violão vadio de Baden Powell* (éd. Editora 34, en portugais), s'avisant de la longueur de l'appellation, il consentit à la réduire au strict nécessaire.

Cordonnier de profession, « Tic » vint s'établir à Sao Cristovao, un faubourg populaire de Rio, proche du morro (le morne) de Mangueira, lieu privilégié de la samba. Les banlieues de Rio étaient alors un incroyable creuset de musiques de rue et de cabaret. Baden Powell y grandit entre carnaval et Saint-Jean, samba et chorinho, le style « pleuré » et semi-érudit des employés du port – on ajoutera au catalogue les grands orchestres de jazz et *La Marseillaise*, que jouait chaque matin la montre réveil de ses parents, un cadeau de mariage.

Ce gaucher contrarié, fumeur et

buveur invétéré, laissant fumer délicatement une cigarette entre l'annulaire et l'auriculaire tandis qu'il jouait, impressionnait. « *Après l'avoir entendu jouer, j'avais l'impression d'avoir des tours Eiffel à la place des doigts* », avouait le chanteur et (bon) guitariste Sacha Distel. A huit ans, Baden apprend ses classiques brésiliens, Pixinguinha, Garoto, mais aussi les compositeurs espagnols avec son professeur Jaime Florense, avant d'intégrer l'Ecole nationale de musique de Rio de Janeiro. Pour gagner l'argent qui manque au foyer, à quinze ans, il se produit dans un cabaret du quartier alors mal famé de Lapa. Il accompagne la chanteuse Alaíde Costa, élevée comme lui à Sao Cristovao. Il joue également dans l'orchestre de la Radio nationale.

En 1953, Baden Powell intègre le trio Ed Lincoln, qui anime le bar de l'Hotel Plaza, à Copacabana, plage de la zone sud et riche de la ville, haut lieu des amateurs de jazz et des branchés du moment. Il y croise Joao Gilberto, Tom Jobim, Tom Zé, mais aussi Dizzy Gillespie ou Nat King Cole, qui viennent écouter le jeune prodige. Après avoir longtemps accompagné les stars du moment, dont Eliseth Cardoso ou Dolores Duran, Baden Powell, désormais compositeur, livre son premier succès en 1956, *Samba triste* (paroles de Billy Blanco).

## « CHEMINS PARALLÈLES »

Pendant ce temps, la bossa nova prend son essor, mais, plus écorce d'arbre que formica, Baden Powell s'identifie peu à ce symbole de la modernité (blanche) du Brésil. « *Baden, constate Dominique Dreyffus, ne s'est limité à aucun genre.* » Tout au plus, accepta-t-il de participer « à l'effervescence bossa-noviste », dont il esquisse « *des chemins parallèles* », notamment avec Vinicius de Moraes, qu'il rencontre en 1961, année où il publie son premier disque, *Um violão da madrugada*. Avec Vinicius de Moraes, poète, diplomate et auteur, Baden Powell compose bien des classiques de la musique brésilienne, tel *Samba da Benção* ou *Berimbau*, cent fois traduits et adaptés.

Baden Powell vient à Paris pour la première fois en 1963, pour y rejoindre Vinicius de Moraes, en poste à l'ambassade. Il y rencontre un jeune passionné de musique brésilienne, Pierre Barouh, qui convainc les promoteurs de l'émission « *Musicorama* », présentée à l'Olympia, d'y inclure le guitariste carioca. Eddie Barclay est séduit et publie en 1964 un album, *Le Monde musical de Baden Powell*, où figurent certaines de ses nouvelles compositions, mais aussi le *Prélude* de Bach et l'*Adagio* d'Albinoni, joués de son style unique, soyeux et tendu.

Deux ans plus tard, sort le film de Claude Lelouch, *Un homme et une femme*, dont Pierre Barouh et Francis Lai composent la musique. Pierre Barouh y adapte en français *Samba da Benção* (Baden

*Baden Powell en concert, en 1975. Maigre, effacé derrière ses moustaches et de grosses lunettes, ce petit homme timide révélait sur scène la virtuosité et la luxuriance qui en on fait l'un des guitaristes et compositeurs les plus étonnants de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.*

Powell/Vinicius de Moraes), rebaptisée *Samba Saravah*. Avec l'argent gagné grâce au cinéma, Pierre Barouh fonde le label de disques devenu mythique, Saravah (qui publiera les disques de Brigitte Fontaine, Jacques Higelin, ou Maurane, avec qui collaborera Baden Powell).

C'est également en 1966 que Baden Powell enregistre avec Vinicius de Moraes, après des mois d'immersion en culture ioruba passés à Salvador de Bahia, l'album qui marquera le plus fortement sa carrière : *Os Afro-sambas*, dont le superbe *Berimbau* avait fixé les bases : allitérations dans le texte, voix grave de Vinicius, son du berimbau, l'arc musical afro-brésilien, fête et drame. Reprise en français par Claude Nougaro, la chanson s'appelle *Bidonville*.

Baden Powell entreprend une longue tournée avec Claude Nougaro – Eddy Louiss tient l'orgue, Maurice Vander le piano. Baden Powell s'installe en France, Claude Nougaro finit par épouser son ex-femme. Père de deux enfants

## Le metteur en son de la bossa noire

« *Sa mort n'est pas une surprise, on le savait malade, mais c'est un énorme choc* », nous a déclaré le chanteur, compositeur et écrivain Chico Buarque de Hollanda, de passage à Paris où il venait d'apprendre le décès de Baden Powell. « *Il n'était pas seulement un guitariste virtuose et un très grand compositeur, mais il a surtout permis à la bossa-nova, sorte de samba pour les Blancs, d'emprunter des chemins plus indigènes, et d'en élargir ainsi le champ. Il y a introduit la musique traditionnelle brésilienne et beaucoup d'éléments africains. La bossa a pu ainsi avoir d'un côté Joao Gilberto, et de l'autre, comme alternative, Baden Powell, deux pôles essentiels. De même, sa collaboration avec Vinicius de Moraes, commencée alors que ce dernier avait déjà beaucoup composé avec Antonio Carlos Jobim, a été déterminante. Elle a valu à la musique populaire brésilienne des titres comme Berimbau [enregistré en 1964].* »

nés à Paris en 1978 et 1982, Philippe et Louis-Marcel, Baden Powell multiplie dès lors les disques, les tournées et les récitals, buvant plus que de raison, sombrant parfois dans la maladie sans y succomber. Passant par l'Allemagne en 1983, il décide de vivre à Baden-Baden, pour le nom. En 1994, il rentre au Brésil.

Petit homme timide et presque guindé, « *il ressemblait à un géant dès qu'il montait sur scène* », remarque la chanteuse Miucha, comparse de Tom Jobim et de Joao Gilberto, avec qui Baden Powell donna ses derniers récitals à Rio de Janeiro en mars 2000, pour lesquels il avait invité ses deux fils musiciens à jouer. « *Il était infatigable, dit encore Miucha. Il ne savait pas accumuler : il n'avait rien gardé, ni profit ni charge, et devait travailler de-ci de-là pour arriver à vivre.* » Avant sa mort, Baden Powell, qui a publié près de quatre-vingts disques, en préparait un nouveau.

Véronique Mortaigne



## Quel est le prix à payer pour vos études ?

- vivre chez vos parents jusqu'à 30 ans
- rembourser un crédit sur 5 ans
- livrer 12 539 pizzas

Sur le site Internet [www.lemoneymag.fr](http://www.lemoneymag.fr), vous trouverez toutes les informations pratiques concernant l'argent dans votre vie quotidienne.

**Le Money Mag.fr**  
L'ARGENT DE LA VIE

FAMILLE VIE ETUDIANTE LOISIRS HABITATION FINANCES TRAVAIL MULTIMEDIA



## Discographie

- *De Rio à Paris* - décembre 1994 (Fremaux & Associés/Night & Day).
- *Live at Montreux 1995* (Fremaux & Associés/Night & Day).
- *Os Afro-sambas* (Kardum-Iris/Harmonia Mundi).
- *Samba de uma nota so* (Culture Press).
- *Ao Vivo* (DAM).
- *Swings with Jimmy Pratt* (DAM).
- *Baden Powell & Filhos* (Harmonia Mundi).

- *Mestre da MPB vol. 2* (DAM)
- *Solitude on Guitar* (Columbia/Sony).
- *Canto on Guitar* (Universal)
- *The Guitar Artist* (DOM)
- *Avec Tamba 4 : We And The Sea* (Universal).
- *Avec Toquinho : Primavera* (Musisof).
- *Avec le Trio Esperança : Nosso Mundo* (Philips/Universal).
- *Avec Jobim Carlos Antonio : No tom da Mangueira* (DAM).
- *Avec Astrud Gilberto : Look to the Rainbow* (Verve/Universal).

# Michel Aumont et Robin Renucci donnent force et émotion au dialogue d'un père et son fils

« Le Grand retour de Boris S. » parvient à mettre en scène cette figure impossible de la famille

Serge Kribus est l'auteur de la pièce présentée au Théâtre de l'œuvre à Paris. Le jeune Belge a déjà écrit près d'une dizaine de pièces (publiées

par Actes Sud-Papiers). En 1996, Jorge Lavelli avait monté son *Arloc* au Théâtre de la Colline. Michel Aumont y tenait l'un des principaux

rôles. Dans *Le Grand retour de Boris S.*, le grand acteur joue le père teigneux d'un fils buté. Leur cœur s'ouvre devant Marcel Bluwal.

**LE GRAND RETOUR DE BORIS S.**, de Serge Kribus. Mise en scène : Marcel Bluwal. Avec Michel Aumont et Robin Renucci. THÉÂTRE DE L'ŒUVRE, 55, rue de Clichy, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Place-de-Clichy. Tél. : 01.44.53.88.88. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; samedi, à 19 heures et à 21 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. De 100 F (15,24 €) à 240 F (36,59 €). Durée : 1 h 40.

Un grand soir : deux acteurs généreux jouent une pièce pathétique. C'est la rencontre, au sens fort, d'un père et d'un fils. Il faudrait mieux dire : du père et du fils, tant nous butons là sur une zone noire de l'être, et qui ne date pas d'hier (rappelez-vous le « Mon père, pourquoi m'as-tu abandonné ? »). La liberté de se confier, calmement ou pas, entre une fille ou un fils et leur mère se heurte très souvent à un mur s'il s'agit du fils et du père. Pour que ces deux-là parviennent, un jour, tard, à enfin se parler, se parler vraiment, longuement, de choses cruciales, personnelles, il faut qu'une brisure dans leurs vies se soit produite.

Encore n'est-ce pas souvent le cas. Toutes les hypothèses mythologiques, psychanalytiques, et autres, éclairent tel ou tel point de cet éternel empêchement. Mais elles ne le saisissent pas. Peut-être y a-t-il une raison simple. Mais nous ne la voyons pas. Et les pères, comme les fils, ne se disent que des choses quelconques, du tout-venant, et jamais, par la parole, ne s'étreignent le cœur, la conscience. Chez le père et le fils que nous fait entendre Serge Kribus, la brisure est là : le fils vient d'être quitté par sa femme, et, peu après, licencié ; le père, autrefois acteur de théâtre, vient de se retrouver sans logement : il dit qu'un théâtre, se souvenant de lui, lui propose de jouer *Le Roi Lear*, mais il se pourrait bien qu'il mente.

Et le père, impromptu, débarque chez le fils, avec sa valise. Le tête-à-tête commence mal : étonnements, reproches, insolences. Il y a, pendant quelques minutes, une querelle : ils sont juifs, le père ressasse les années de guerre (le peu que l'on sache est qu'enfant il fut caché), et le fils ne veut rien en savoir, ne voit que l'aujourd'hui, ne voit aucune dif-

férence entre un juif et un non-juif. Ils sont nous, ils sont tout pareils, ils font tout pareil. Cela se calme, nous avons eu le temps de nous demander si l'empêchement père-fils est le même chez les enfants d'Israël.

## SOUS LES MOTS

Puis le spectre des camps s'éloigne, et, pour la première fois de leur vie, le père et le fils « se parlent ». Tout y passe, la naissance, la mère morte depuis, les enfances de l'un et de l'autre, toutes les choses de leurs vies. On se serre, on se crie dessus, on se tait un peu, on en vient presque à se battre, on s'accroche l'un l'autre. Et c'est comme si, là, dans cette confiance père-fils qui jamais n'est atteinte - n'est permise -, les raisons de vivre, toutes les espérances et les tristesses de vivre émergent d'un coup. Et les souffrances et le bonheur sont là, sans cesse, sous les mots. Tout se passe comme si l'auteur, Serge Kribus, était l'objet d'une hantise : la réussite et le bonheur, entiers, n'existent chez personne et le père souffrirait de n'avoir pas donné cela à son fils, et le fils souffrirait de n'avoir pu le voir chez

son père. C'est le partage de cette gêne, de ce chagrin, de cette déception frisée de mésestime qui serait l'une des raisons, inavouables, de l'empêchement entre père et fils.

Quoi qu'il en soit, cette pièce nous touche au plus profond, et elle touche les mères et épouses aussi, puisque de cet empêchement, elles sont chaque jour les témoins. Ce n'est pas une pièce à la mode, elle est psychologique, elle met en jeu des personnages, elle est écrite franco, sans sous-texte. Les deux acteurs sont formidables, Michel Aumont et Robin Renucci sont si pris par la pièce, si frappés par la force du propos et de l'action, et ils sont si proches de nous, et vrais, que nous oublions que nous sommes au théâtre. Cette émotion est due, c'est évident, pour une très grande part à Marcel Bluwal, le metteur en scène, car c'est lui qui, pas à pas, a su écouter ces deux grands acteurs, les soutenir, leur faire confiance, les orienter librement. Il faut aller entendre cette pièce, elle sera l'une des heures marquantes de votre vie.

Michel Cournot

## INSTANTANÉ

### UN APATRIDE BROUILLE LES CARTES

Au lendemain de la guerre, quand l'Allemagne est coupée en deux, une belle grande villa à l'Est. Elle est vide. Une famille, Edwina et son mari Willy, s'y installe. Cinquante ans plus tard apparaît une jeune femme, Hanna, qui est la petite-fille de l'ancienne propriétaire. Elle arrive de l'Ouest. Elle vient récupérer sa maison de famille. Dans sa pièce, *Droit de retour*, Wladimir Yordanoff choisit une situation forte dans laquelle s'entrecroisent Histoire et vies privées, des choses qui nous touchent tous. Mais l'auteur saisit le propos d'un regard si large et si minutieux que tout et tous - c'est inattendu - deviennent incertains, flous. Les occupants actuels ont lutté contre l'oppression. Et qui sait si l'ancienne propriétaire allemande ne s'était pas emparée de

l'habitat d'une famille juive chassée ? Ce ne sont là que deux points parmi beaucoup d'autres. L'insistante mémoire suscite alors un goût d'oubli. Et la jeune femme, Hanna, repart, sans reprendre cette maison où elle-même n'est pas née.

Il y a, de la volonté de l'auteur qui refuse de prendre parti, une zone d'ombre. Il est vrai qu'il donne un grand rôle à un personnage évasif, apatride, qui brouille les cartes - il ressemble à *L'Indifférent*, de Watteau. Tout cela suscite une pièce singulière, inattendue, dissidente, présentée au Théâtre Hébertot (78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17<sup>e</sup>, tél. : 01-43-87-23-23, jusqu'au 30 octobre). Et fort attachante parce qu'elle est jouée par des acteurs de dimension : Anne Alvaro (Edwina), Christiane Millet (Hanna), Jean-Marc Bory (Willy), Daniel Martin (un ami) et, très fascinant, Jean-Pierre Darroussin (celui qui brouille le jeu).

M. C.

## L'Ensemble InterContemporain dialogue avec l'Orient

**ORIENT/OCCIDENT. UNSUK CHIN: Akrostichon-Wortspiel.** LOUIS ANDRIESEN: *Tao (De Weg)*. PETER EOTVOS: *Chinese Opera*. Kaoli Isshiki (soprano), Tomoko Mukaiyama (piano), Accentus-Axe 21, Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction). Cité de la musique, le 22 septembre.

De plus en plus souvent régie par le principe des vases communicants, la relation Orient/Occident constitue l'une des tartes à la crème de la musique contemporaine. Nombre de compositeurs guidés par l'exemple de Debussy, Messiaen ou Cage cherchent dans le gamelan balinaï, la rythmique hindoue ou le bouddhisme zen matière à renouvellement du langage tandis que leurs homologues asiatiques fixés en Europe ou aux Etats-Unis se font un devoir de conjuguer avec ostentation esprit d'avant-garde et mémoire ancestrale. Toutefois, le premier des quatre concerts proposés cette saison par l'Ensemble InterContemporain (EIC) a moins exposé les limites d'une telle démarche que ses éventuels bienfaits.

Seule a déçu la pièce à caractère ludique d'Unsuik Chin (née en 1961), Sud-Coréenne résidant à Berlin. *Akrostichon-Wortspiel* (1993) compose avec le concept d'acrostiche une musique nourrie de phonèmes (extraits notamment d'*A travers le miroir*, de Lewis Carroll) que déploie une soprano dans un environnement instrumental souvent précieux. Trop lisse en surface et trop sophistiquée en profondeur, cette suite de mouvements stylisés s'ap-

parente à une série de vignettes anonymes, sans portée. L'effet produit par *Tao (De Weg)*, du Hollandais Louis Andriessen (né en 1939), est autrement plus marquant. Cette œuvre, écrite d'après un texte de Lao Tseu pour une trentaine d'exécutants (dont quatre chanteuses assises parmi les instrumentistes), accompagne le parcours initiatique d'une soliste qui passe du piano universel au *koto* (cithare sur table) de la tradition nipponne. La musique semble littéralement s'incarner dans la personne de la soliste (et dédicataire de l'œuvre), Tomoko Mukaiyama.

### UNE ŒUVRE PRISMATIQUE

Dans l'interprétation très soutenue de David Robertson, elle nous apparaît avec plus d'éclat que dans celle de la création - disponible dans un coffret de 3 CD consacré par le label Col Legno au festival de Donaueschingen 1996 (*Le Monde* du 15 janvier). Pourtant, celle-ci était dirigée par Peter Eötvös, expert en inspiration extrême-orientale si l'on en juge par le superbe *Chinese Opera* (1986). Commandée pour les dix ans de l'EIC, dont le Hongrois était à l'époque le directeur musical, cette œuvre prismatique en trois grandes « scènes » jouant successivement avec la diffraction de la lumière, les lignes de fuite et la couleur locale (gongs chinois) entretient avec l'empire du Milieu des rapports aussi métaphoriques et peut-être visionnaires que ceux d'*Amériques*, d'Edgar Varèse, avec le Nouveau Monde.

Pierre Gervasoni

## SORTIR

### PARIS

**Sens de la visite, Citroën, une saga publicitaire.** L'exposition présente quatre-vingts ans de publicité chez Citroën. Le fondateur de cette marque, André Citroën, n'est en effet pas seulement à l'origine d'une grande révolution industrielle. Il est également un précurseur des techniques modernes de communication. Par la mise en place de grands raids en Afrique ou encore la commercialisation de jouets représentant ses véhicules, il lie en permanence construction automobile et création publicitaire. Suspendue par la mort de ce père fondateur, cette veine est reprise dans les années 60 et se poursuit depuis, liant des grands noms comme ceux de Raymond Savignac, Robert Doisneau ou Jean-Paul Goude à l'histoire de la marque. Dans une approche thématique, le Musée de la publicité retrace cette évolution, à travers des documents photographiques, des affiches, des films publicitaires et des films d'archives. *Musée de la publicité - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup>.* Tél. : 01-44-55-57-50. Du 20 septembre au 28 janvier 2001. Du mardi au vendredi de 11 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures ; nocturne le mercredi jusqu'à 21 heures, fermé le lundi. 35 F (5,34 €) et 25 F (3,81 €).

### LYON - CHINON

**Erik Dietman.** A Lyon, l'exposition *L'Image de l'image de l'image, des hommages à Rabelais*, consacrée à l'artiste d'origine suédoise Erik Dietman, est prolongée jusqu'au 11 octobre. Souvent qualifié de gargantuesque, tant par sa corpulence que par son désir boulimique de créer avec les éléments de la vie quotidienne, il rend hommage à Rabelais sous forme d'un ouvrage constitué de trente-deux gravures retravaillées de lithographies effectuées à Rabelais, présentées en 1993 au Centre international de l'estampe et agrémentées de commentaires. A cette occasion, la galerie A2M expose les originaux des dessins et des huit lithographies de l'artiste. Autre région, autre manifestation : Chinon, sous-préfecture d'Indre-et-Loire, organise une exposition de sculptures récentes d'Erik Dietman, *Grylles d'aujourd'hui*, à l'occasion de l'inauguration de la sculpture d'entrée du hall d'honneur de l'hôtel de ville. *Galerie A2M José Martinez, 28, rue Burdeau, Lyon (69).* Du mardi au samedi, de 15 heures à 20 heures, prolongée jusqu'au 11 octobre. Tél. : 04-78-28-07-72. *Hôtel de ville, place du Général-de-Gaulle, Chinon (37).* Du 15 septembre au 15 octobre, salle Olivier-Debré. Entrée libre. Tél. : 02-47-93-04-92.

## GUIDE

### FESTIVALS CINÉMA

**Les Cent Jours du polar** *La Chienne*, de Jean Renoir (1931). Le 28 septembre. *Action Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris 6.* Tél. : 01-43-29-11-30.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

**Le Kiosque Théâtre** : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse.* De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

### Les Pensionnaires

de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. *Théâtre de la Ville, 2, place du Chatelet, Paris 4.* Du 28 septembre au 28 octobre, 20 h 30 ; les 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 octobre, 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 70 F à 140 F.

### La Dernière Lettre

d'après Vassili Grossman, mise en scène de Frederick Wiseman. *Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup>.* Du mercredi au dimanche, 18 h 30. Tél. : 01-44-58-95-58. De 50 F à 85 F. Jusqu'au 5 novembre.

**Babel contes (en yiddish, anglais, japonais et français)** avec Mendy Cahan, Cat Weatherill et Yanagiya Sankyo.

*Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 5<sup>e</sup>.* Du 28 au 30 septembre, 19 h 30 ; le 1<sup>er</sup> octobre, 16 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. 110 F.

### Ballet Cristina Hoyos

*Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9<sup>e</sup>.* Les 28, 29 et 30 septembre, 20 h 30 ; le 1<sup>er</sup> octobre, 15 heures. Tél. : 01-53-32-32-00. De 50 F à 290 F.

### Maurizio Baglini (piano).

*Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1<sup>er</sup>.* Le 28 septembre, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. De 45 F à 60 F.

**Orchestre de l'Opéra national de Paris Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11<sup>e</sup>.** Le 28 septembre, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 255 F.

### Orchestre national de France

Hugh Wolff (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>.* Le 28 septembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 250 F.

### Meg Stuart

*Centre Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4<sup>e</sup>.* Les 28 et 30 septembre, 19 heures et 22 heures ; le 29 septembre, 20 h 30 ; le 1<sup>er</sup> octobre, 16 h 30 et 20 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. 90 F.

**Compagnie Antonio Marquez** *Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11<sup>e</sup>.* Les 28 et 29 septembre et les 2, 4, 6, 7 et 9 octobre, 20 heures ; jusqu'au 12 octobre. Tél. : 08-36-69-78-68. 160 F.

### Les Voyages de Benjamin III

de Mendele Mokher Sforim *Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, Hôtel de Saint-Aignan, 71, rue du Temple, Paris 3<sup>e</sup>.* Le 28 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-53-01-86-53. 50 F.

### Michaël Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano).

*Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4<sup>e</sup>.* Les 28, 29 et 30 septembre et les 3, 4, 5, 6, 7 et 10 octobre,

21 heures ; les 1<sup>er</sup> et 8 octobre, 17 heures. Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 70 F à 100 F.

**Orchestre Les Archets de France** *Christophe Guiot (violin, direction). Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1<sup>er</sup>.* Les 28, 29 et 30 septembre, 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.

**Christian Escoudé, Pierre Boussaguet** *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>.* Le 28 septembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.

### Angie Stone

*Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>.* Le 28 septembre, 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

**Le Cabaret de quat'sous** *Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris 5<sup>e</sup>.* Les 28, 29 et 30 septembre, 18 heures, jusqu'au 28 octobre. Tél. : 01-43-31-11-99. De 70 F à 90 F.

**Les Musiques du Khorassan** *Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10<sup>e</sup>.* Du 28 au 30 septembre et du 3 au 7 octobre, 20 h 30 ; le 1<sup>er</sup> octobre, 16 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. 160 F.

### Le Tazieh

*Parc de La Villette, Paris 19<sup>e</sup>.* Du 28 au 30 septembre, 20 h 30 ; le 1<sup>er</sup> octobre, 16 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. 110 F.

**Les Yiddish Mamas et Papas** *Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6<sup>e</sup>.* Les 28, 29 et 30 septembre, 20 h 30 ; le 1<sup>er</sup> octobre, 17 heures ; jusqu'au 5 novembre. Tél. : 01-44-07-37-43. De 90 F à 130 F.

### RÉGIONS

**Changmu Dance Company** *Le Toboggan, place Roger-Salengro, Décine (69).* Les 28 et 29 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 110 F à 130 F.

**Monochrome Circus** *Eric Lamoureux : Kyoto Scene. Centre Léonard-de-Vinci, 4, chemin Beauregard, Feyzin (69).* Le 28 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 80 F à 100 F.

**Le miel est plus doux que le sang** de Simone Chartrand et Philippe Soldevila, mise en scène de Philippe Soldevila. *Centre culturel Jean-Moulin, 76, rue de Sagnes, Beaubreuil, Limoges (87).* Le 28 septembre, 18 h 30 ; le 29 septembre, 20 h 30. Tél. : 05-55-79-40-58. 40 F et 80 F.

**Plus beau que jamais** de Christiane Vericel, mise en scène de l'auteur, avec des comédiens du Cameroun, de Centrafrique, de Palestine, du Brésil et de Kabylie. *Espace Noriac, 10, rue Jules-Noriac, Limoges (87).* Le 28 septembre, 19 heures ; le 29 septembre, 14 h 30. Tél. : 05-55-79-40-58. 40 F et 80 F.

**Mains vides contre Kalachnikov** de Célestine Atinkiemé, mise en scène d'Isidore Sossa Dokpa. *Centre culturel John-Lennon, 41<sup>er</sup>, route de Feytiat, Limoges (87).* Les 28 et 29 septembre, 20 h 30 ; le 1<sup>er</sup> octobre, 16 heures. Tél. : 05-55-06-24-83. 40 F et 80 F.

**Les Sept Vies de Julie Lalande** de Max Eyrolle, mise en scène de Max Eyrolle. *Théâtre Expression 7, 20, rue de la Réforme, Limoges (87).* Le 28 septembre, 20 h 30 ; les 29 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, 18 heures. Tél. : 05-55-77-37-50. 80 F.

**Cloud Gate Dance Theatre of Taiwan** *Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, Lyon (69).* Les 28, 29 et 30 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 130 F à 180 F.

CATHERINE DUSSART PRÉSENTE

**Cannes 2000**

**Prix d'interprétation pour l'ensemble des acteurs**



**La Moce**

Un film de Pavel Lounguine

**"Une énergie et une drôlerie inépuisables. Des acteurs magnifiques"**

Le Monde

**Aujourd'hui**

www.pyramidefilms.com

PYRAMIDE DISTRIBUTION

GALLOPÉ

## EN VUE

■ Grâce au livre sur les droits de l'enfant distribué par l'antenne régionale du parti pro-Kremlin Unité, les écoliers de Saint-Petersbourg apprendront à mieux connaître la vie de **Vladimir Poutine** : **Volodia** « n'a peur de rien, vole sur un avion de chasse et dévale les montagnes à skis » ; **Volodia** a travaillé dans les services secrets, mais « il rentrait toujours chez lui, car il aimait sa maison, sa famille, ses amis... ».

■ « Nous ne sommes pas responsables des erreurs de nos aïeux », estime **Gabor Demszky**, maire de Budapest, en décidant de maintenir le nom de **Staline** sur la liste des citoyens d'honneur de la capitale hongroise.

■ Des Belges spécialistes de la lutte antifongique volent au secours de l'armée en terre cuite de l'empereur **Qin Shihuang**, qui, à Xian, dans le nord de la Chine, se couvre de champignons.

■ Les eaux du Mékong bouillonnent aussi loin que porte le regard de **Nguyen Van Huynh**, péchant assis sur son toit depuis plus d'un mois avec sa femme et ses quatre enfants, au cœur du delta submergé.

■ Les enfants, qui roulent et tombent des toits en dormant, sont les principales victimes des inondations du Mékong.

■ Trente-huit intouchables ont été renvoyés d'une école du Rajasthan, en Inde, pour avoir demandé à boire l'eau d'un pot réservée aux élèves d'une caste supérieure.

■ A peine mariée avec **Mohammad**, Irani, quinze ans, **Maryam**, dix ans, demande le divorce : l'homme l'a battue parce qu'elle jouait à la poupée.

■ Un homme de Beauce-la-Rolande, écroué à Orléans, avait, au cours d'une dispute, déversé l'eau bouillante de la bassine sur sa belle-fille en compagnie de qui il plumait une dinde.

■ Les organisateurs d'Arthur Smith chante Leonard Cohen, comédie musicale prochainement à l'affiche à Londres, remplaceront **George**, le palmipède vedette qui leur coûtait trop cher, par un « intermittent du spectacle » déguisé en canard.

■ « Nous défendons notre image de précurseurs », a déclaré **Sabrina Azoulay**, directeur général adjoint de la chaîne Paris Première, en accueillant, lundi 25 septembre, **Vincent McDoom**, présentateur androgyne.

■ Une retraitée, récemment condamnée après avoir insulté un Camerounais qui refusait de changer de place dans un train, vient d'obtenir d'un médecin de Hambourg un certificat d'« allergie aux Noirs ».

Christian Colombani

**SELON** une enquête récemment réalisée en Angleterre, les Brésiliens seraient les champions du monde du sexe. Chez les hommes comme chez les femmes. A en croire le médecin anglais Judith MacKay, membre du Royal College of Physicians – qui vient de publier les résultats de ses recherches dans l'Atlas Penguin du Comportement sexuel humain –, le Brésilien est, dans ce sport, le meilleur athlète du monde. Non seulement par le plus grand nombre de rapports sexuels au fil d'une vie, mais également par le temps consacré à l'acte – de trente à quarante minutes en moyenne. « C'est un phénomène ! », annonce le *Jornal do Brasil*.

## DANS LA PRESSE

## RTL

Alain Duhamel

■ Le climat s'est brutalement assombri et dramatisé depuis qu'a éclaté l'affaire de la cassette Méry. Le président de la République a réagi violemment, apostrophant Lionel Jospin, le sommant de faire ouvrir une enquête. Le premier ministre n'accepte pas qu'on semble le mettre sur la sellette alors qu'il n'est pour rien dans cette affaire. Il sait bien que Jacques Chirac va désormais le harceler, faire agiter la muleta sous son nez par ses lieutenants pour tenter de le faire sortir de ses gonds. Lionel Jospin ne cédera pas là-dessus : il tient à son image d'intégrité personnelle, il n'accepte en aucun cas une banalisation et une généralisation des

## JORNAL DO BRASIL

responsabilités dans les affaires de financement politique. Il veut se distinguer de Dominique Strauss-Kahn, et plus encore de Jacques Chirac. C'est sur ce point que le bras de fer se localise.

## « ENFLAMMER UN ESQUIMEAU »

Pris à témoin, le gynécologue Nelson Vitellio, président de la Société brésilienne de sexualité humaine, qualifie le travail de sa collègue britannique de « fallacieux ». En se fondant sur des

recherches effectuées sous sa coordination, il estime que près d'un Brésilien sur trois et une Brésilienne sur deux souffrent d'un dysfonctionnement sexuel. Une autre enquête, effectuée par l'Institut de sexualité de Sao Paulo, apporte de l'eau à son moulin. Sur les deux cents étudiants interrogés, 83 % admettent une tendance plus ou moins prononcée à l'éjaculation précoce, 14 % confessent des difficultés d'érection, et 7 % sont atteints du « syndrome de la pre-

mière fois » (« défaillance » lors du premier rapport avec une nouvelle partenaire). D'autre part, la moitié d'entre eux ont, sans succès, consulté un spécialiste en vue d'un traitement salvateur.

Le pays de Ivo Pitanguy (le « pape » de la chirurgie esthétique), du bikini « fil dentaire », des motels spécialisés et des baigneuses callipyges aurait-il usurpé sa réputation de terre promise du sexe ? L'Institut Kaplan de sexologie, également basé à Sao Paulo, contribue en tout cas à l'entreprise de démythification.

Bien que les quelque dix mille entretiens que ses enquêteurs ont récemment enregistrés aux quatre

coins du Brésil ne soient pas encore totalement décryptés, les premiers résultats d'ensemble égratignent singulièrement l'image du latin lover à la brésilienne. « La plupart des femmes se plaignent de ne pas être sexuellement satisfaites. A tel point que beaucoup parmi celles âgées de plus de trente-cinq ans affirment avoir abandonné toute activité sexuelle », explique Maria Helena Gherpelli, la directrice de recherches de l'Institut. A la méconnaissance de la physiologie de l'autre s'ajoute l'ignorance de son propre corps. « Nombre d'adolescents des deux sexes, précise-t-elle, ne savent même pas ce qu'est un clitoris... ». Tout n'est cependant pas perdu. « Les Brésiliens, ajoute-t-elle, sont en train de prendre conscience que leurs performances au lit laissent souvent à désirer. Ils cherchent de plus en plus à donner du plaisir à leur compagne. »

Parmi les cent quarante-sept lecteurs du *Jornal do Brasil* qui ont apprécié le diagnostic du médecin anglais en transmettant leurs commentaires par courrier électronique, une certaine Ana approuve de tout cœur le verdict venu de Londres : « Les Brésiliens, dit-elle, ont le sexe dans la peau et sont des champions à l'heure de démontrer leur passion au partenaire. Je suis argentine et je sais de quoi je parle. » Le quinquagénaire Rui Simoes affirme, pour sa part, que « les qualités de la femme brésilienne sont capables d'enflammer même un Esquimeau ».

Jean-Jacques Sévilla

## www.ifrance.fr/webxclusion

Un ancien SDF, ancien taulard, raconte sa vie de galère avec un humour brutal et efficace

« L'EXCLUSION enfin à la portée de tous ! SDF, prison, asile de nuit, foyer d'hébergement, soupe populaire, petits boulots, solitude, aide médicale gratuite, éducateur spécialisé, fin de droit, RMI... Tous ces mots qui te font rêver feront bientôt partie de ton quotidien et n'auront plus de secret pour toi. » Pour raconter ses années de galère, l'auteur du site Webxclusion, qui a décidé de rester anonyme, a choisi l'humour grinçant et la dérision : son site se présente comme un guide pratique à l'usage des futurs exclus que la société française va continuer à produire...

La période d'apprentissage est courte : « Il suffit de trois jours pour devenir SDF convaincant, quel que soit ton point de départ. (...) Trois jours à craindre le sommeil et à éveiller la peur au ventre au moindre bruit. Trois jours pour découvrir que les petits matins sont frais, même en plein été. Trois jours sans te laver ni changer de linge. Trois jours à marcher pendant des heures. (...) Trois jours pour que les autres détournent le regard en te croisant. Trois



jours, et tu découvres que t'en as rien à foutre de puer le fauve. (...) Avec une obsession : manger-dormir. »

Puis, en une douzaine de chapitres (« As-tu déjà fait du camping ? », « As-tu déjà été enrhumé ? », « As-tu déjà croisé un agent de police ? »), il raconte l'horreur

humiliés le caractère exemplaire de leur sursaut. A l'intérieur et autour des urnes. (...) En déposant massivement son bulletin, la société civile de Serbie a lancé à tous un double message. Son désir de changement, bien sûr, son besoin d'oxygène après plus d'une décennie de forteresse assiégée, aux portes fermées et aux fenêtres occultées. Mais aussi le choix de sa réintégration dans la grande famille européenne, dans laquelle elle ne fera que retrouver la place, pleine et entière, qui reste la sienne.

## THE NEW YORK TIMES

■ Pendant ses dix ans au pouvoir, le président Slobodan Milosevic a perdu morceau après morceau de son propre pays. Son nationalisme serbe et sa démagogie ont abouti à l'indépendance

de la Slovanie, de la Croatie et de la Bosnie, dont les frontières ont été dessinées dans le sang. Aujourd'hui, la Macédoine est indépendante, le Kosovo est sous le contrôle de l'ONU et la République-sœur de la Serbie, le Monténégro, a procédé à une sécession de fait. Il ne restait à M. Milosevic que la Serbie, qui n'est plus à lui depuis les élections de dimanche. (...) M. Kostunica devrait rejeter toute tractation qui permettrait à M. Milosevic de rester au pouvoir en coulisse. Même si M. Milosevic décide d'accepter sa défaite, il négociera chaque étape de son départ du pouvoir. M. Kostunica ne devrait pas commencer en se livrant à des concessions. Cela ne ferait que saper son objectif de faire de la Serbie une nation moderne et démocratique.

## SUR LA TOILE

## INTÉRIM

■ La société Temp-One a ouvert un site consacré au travail intérimaire en France. Son ambition est de devenir « une place de marché commerciale indépendante mettant en relation entreprises, agences d'intérim et candidats, pour favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande ». [www.temp-one.com](http://www.temp-one.com)

## CIEL

■ La société Geoman, basée à Quimper (Finistère), a lancé un webmagazine consacré « à l'actualité du ciel et de l'espace ». Il est destiné au grand public et propose une rubrique spéciale pour les enfants. [www.geoman.net](http://www.geoman.net)

## PUBLICITÉ EN LIGNE

■ Pour lancer son nouveau modèle S60, Volvo a décidé de concentrer sa campagne publicitaire sur le service Internet America Online (AOL). En outre, les clients qui achèteront une S60 via AOL obtiendront des rabais sur certaines options, et les plus chanceux gagneront des voitures gratuites ou des voyages en Suède. Selon les responsables du marketing de Volvo, 85 % des Américains susceptibles d'acheter une de leurs voitures sont des utilisateurs d'Internet. – (AP.)

Yves Eudes

## Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : .....

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

\*Le Monde\* (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

## Parlons d'autre chose par Luc Rosenzweig

**ALORS** qu'à Paris la folie Mérycourt, nous avons décidé, du fond de notre province, et en commun accord avec notre conscience, de nous désintéresser des mésaventures de la gauche caviar et de la droite tête de veau. D'utiliser notre capital d'indignation, qui n'est pas illimité, à propos de vrais problèmes qui préoccupent les vraies gens, comme disent les patrons des instituts de sondages. La maltraitance des enfants dans la pub télé, par exemple. Est-il admissible d'humilier un gosse comme le fait une banque dont nous tairons le nom, en précisant cependant qu'elle a subi, il y a peu, des pertes farineuses ?

Pour vanter ses services en ligne, elle met en scène un quidam qui pianote sur son ordinateur. Son fils d'environ cinq ans s'enquiert des activités de son géniteur : « Je discute avec M. Bertin, mon conseiller financier », répond-il, et demande à son reje-

ton de lui ramener un jus de pomme. Le gamin s'exécute et, bon zigue, se penche vers l'ordinateur et crie : « Tu veux un jus de pomme, monsieur Bertin ? » Alors que tout le monde sait qu'un enfant de cinq ans est capable d'engueuler son père pour n'avoir pas pris de ligne Numéris et continuer à ramer comme un ringard devant sa bécaune poussive. Que fait Claire Brisset, notre Jeanne d'Arc des mômes en détresse ?

Autre cause qui nous tient à cœur : le harcèlement textuel à « Questions pour un champion ». Nous sommes depuis toujours un fan de ce jeu, au point de supporter sans broncher son animateur, Julien Lepers, qui est au divertissement télévisé ce que le ténor est à l'opéra. Bref, ce qui nous met en rage à propos de cette excellente émission, c'est l'idée stupide de mettre, en incrustation, des inditces censés nous aider à trouver aussi rapidement que les cham-

pions la réponse aux questions lepersiennes. C'est d'abord nous prendre pour des demeurés, et, ensuite, il se trouve que, le plus souvent, ce prétendu indice est une énigme plus compliquée à dénouer que celle proposée aux candidats. Genre mots croisés haut de gamme, casse-neurones comme pas possible. Si on s'y colle, on rate les questions à l'écran, et vice versa.

Nous demandons solennellement au Conseil supérieur de l'audiovisuel de faire cesser au plus vite ces pratiques indignes de la télévision d'un grand pays. Pendant qu'on y est, suggérons à notre instance régulatrice d'instaurer des contrôles antidopage à l'issue des jeux télévisés. Parfois, certaines performances de candidats nous semblent trop brillantes pour être honnêtes. Ils tapent plus vite que l'éclair sur le champignon à musique. Là aussi, nous voulons des jeux propres !

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.50 Ce qui fait débat. Prisons, comment s'en sortir ? **France 3**
- 21.55 Chagall ou la poésie des couleurs. **Forum**
- 23.00 Et l'Homo Erectus envahit la Terre. **Forum**

MAGAZINES

- 18.50 Nulle part ailleurs. Avec Raymond Forni ; Bernard Girardeau. **Canal +**
- 22.35 Ça se discute. A quel âge faut-il couper le cordon ? **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Ritaline, enfants en danger ! **Arte**
- 21.00 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [18/26]. **Histoire**
- 22.25 L'Affaire Spaggiari. **Planète**
- 23.10 Une semaine au planning familial. **Canal +**

SPORTS EN DIRECT

- 20.45 Football. Ligue des champions. Valence - Lyon. **TF 1**

DANSE

- 19.35 Le Chant du rossignol. Chorégraphie de Pavel Smok. Musique d'Igor Stravinsky. Par le ballet de chambre de Prague. **Muzzik**

MUSIQUE

- 21.45 Musica. *La Veuve joyeuse*. Par l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Armin Jordan. **Arte**
- 22.20 David Bowie en concert. New York 1997. **Paris Première**
- 22.55 Haydn. *Concerto pour piano et orchestre en ré majeur n° 11*. Avec Paul Badura-Skoda, piano. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Frans Brüggén. **Mezzo**
- 23.15 Schubert. *Impromptu n° 4, opus 90*. Enregistré en 1973. Arthur Rubinstein, piano. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 22.55 Le Faiseur. Pièce de Balzac. Mise en scène. Michel Galabru. **TMC**

TÉLÉFILMS

- 20.45 Au-delà de la décence. Jorge Montesi. **RTL 9**
- 22.30 L'homme que j'aime. Stéphane Giusti. **Téva**
- 20.40 Homicide. Simple strangulation. **Série Club**
- 20.45 La Part du diable. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 20.50 Le Lycée. Le plus beau métier du monde. Affaires de femmes. **M 6**
- 22.55 Ally McBeal. Je le connais par cœur. **M 6**
- 23.45 The Practice. Dans l'arène (v.o.). **Série Club**

SÉRIES

- 20.40 Homicide. Simple strangulation. **Série Club**
- 20.45 La Part du diable. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 20.50 Le Lycée. Le plus beau métier du monde. Affaires de femmes. **M 6**
- 22.55 Ally McBeal. Je le connais par cœur. **M 6**
- 23.45 The Practice. Dans l'arène (v.o.). **Série Club**

fr Monde TELEVISION

M 6

**20.50 Le Lycée**  
Cette nouvelle série, qui prend le relais de « Police district », a pour cadre un lycée de la banlieue parisienne. Contrairement aux séries pour adolescents (« Hartley cœurs à vif », « Dawson »), où les élèves sont au centre des intrigues, l'intérêt se focalise ici sur les enseignants. Malgré certaines scènes très réalistes, le tableau est tellement exagéré que l'ensemble perd en crédibilité.

CANAL+

**23.10 Une semaine au Planning familial**  
L'énorme travail effectué par les centres de Planning familial - association née clandestinement en 1956 sous le nom de La Maternité heureuse dans le but d'obtenir pour les femmes le droit de choisir d'avoir ou non des enfants -, est méconnu. Pendant une semaine, Marion Lary s'est intéressée au centre de Villepinte (Seine-Saint-Denis). Finement mené et utile.

SYDNEY

JO EN DIRECT

- 9.30 En alternance. Water-polo (1<sup>er</sup> tour M) ; Baseball (finale) ; Boxe (quarts de finale des poids Mouches, plumes, mi-moyen, moyen, lourd et super lourd) ; Taekwondo (3<sup>e</sup> place et finale dames et messieurs) ; Basket Féminin (quarts de finale dont France - Corée du Sud). **France 2**
- 11.30 Plongeon. 3 m dames (demi-finales). **Eurosport**
- 12.40 JO Sydney. Tennis (simple dames finale) ; Basket féminin (quarts de finale). **Canal +**
- 12.50 En alternance. Boxe (quarts de finale des poids Mouches, plumes, mi-moyen, moyen, lourd et super lourd) ; Taekwondo (- de 49 kg D et - de 58 kg M) ; Basket féminin (quarts de finale). **France 3**
- 13.30 Basket féminin. Quarts de finale. **Canal + vert**
- 23.10 En alternance. Equitation (saut d'obstacles par équipes mixte, 1<sup>er</sup> tour) ; Hockey messieurs (demi-finales) ; Canoë-kayak (séries du sprint K1 500 m M, C1 500 m M, K1 500 m D, K2 500 m M, C2 500 m M, K2 500 m D) ; Taekwondo (- de 49 kg D et - de 58 kg M, qualif.) ; Lutte libre (qualif. des - de 54 kg, - de 63 kg, - de 76 kg, - de 97 kg) ; Athlétisme (20 km marche dames finale). **France 3**
- 0.00 Canoë-kayak. Sprint. **Eurosport - Canal + vert**
- 1.05 En alternance. Athlétisme (20 km marche D) ; Plongeon (10 m dames finale) ; 3 m messieurs finale) ; Volley Masculin (quarts de finale) ; Voile ; Handball (quarts de finale D) ; Tennis (finales des simple messieurs et double dames) ; T aekwondo (repêchages) ; Basket (quarts de finale messieurs). **France 2**
- 1.30 Equitation. Saut d'obstacles par équipes mixte (1<sup>er</sup> tour). **Canal + vert**
- 1.45 Plongeon. Plongeon synchronisé. **Eurosport**
- 4.00 Tennis. Double dames (finale). **Canal +**
- 4.00 Athlétisme. **Canal + vert**

FILMS

- 14.10 **Chambre avec vue** ■■■ James Ivory (GB, 1985, 115 min) **O.** **Cinéma**
- 14.50 **Adieu ma concubine** ■■■ Chen Kaige (Hongkong, 1993, 165 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 14.50 **Les Démon de Jésus** ■■■ Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 15.05 **Deadline at Dawn** ■■■ Harold Clurman (EU, 1946, N., v.o., 85 min) **O.** **Ciné Classics**
- 16.15 **J'ai engagé un tueur** ■■■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1990, 80 min) **O.** **Cinéfaz**
- 18.05 **Charulata** ■■■ Satyajit Ray (Inde, 1964, N., v.o., 115 min) **O.** **Ciné Classics**
- 18.40 **La Prisonnière espagnole** ■■■ David Mamet (Etats-Unis, 1997, 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 20.30 **La Habanera** ■■■ Douglas Sirk (Allemagne, 1937, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.45 **Funny Games** ■■■ Michael Haneke. Avec Frank Giering, Susanne Lothar (Autriche, 1997, v.o., 110 min) **O.** **Cinéfaz**
- 21.00 **La Chatte** ■■■ Henri Decoin (France, 1958, N., 110 min) **O.** **Cinéma**
- 22.10 **Paramatta, bague de femmes** ■■■ Detlef Sierck (All., 1937, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 22.35 **Petits meurtres entre amis** ■■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 90 min) **O.** **Cinéfaz**
- 0.35 **Mais qui a tué Harry ?** ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, v.o., 95 min) **O.** **Cinéma**
- 1.20 **Sept ans de réflexion** ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 22.00 Pour l'amour des jardins. **Forum**

MAGAZINES

- 10.00 Arrêt sur images. Jolo, des caméras en otage. **La Cinquième**
- 14.35 La Cinquième rencontre... Santé - Science : Les prématurés. **La Cinquième**
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Jean-Jacques Debout. Mouloudji. **Paris Première**
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Miou-Miou ; le groupe Goldfrapp. **Canal +**
- 19.00 L'Or de Sydney. **France 2**
- 19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.55 Envoyé spécial. Violences conjugales. Pour une montagne de dollars. Le prix de la vie. P-s: Profession sommelier. **France 2**
- 21.00 Paris-Sydney. **Eurosport**
- 21.55 Le Club. Invité : Lou Castel. **Ciné Classics**
- 22.45 Zig Zag café. Zig Zag Zep : Les coups de cœur de Zep. Invités : Zep ; Antoine Duplan. **TSR**
- 23.45 Courts particuliers. Paris Première
- 0.20 Vol de nuit. L'amour à mort. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux. [13/13]. Yellowstone, l'œuvre des dieux. **La Cinquième**
- 18.35 L'Actors Studio. Danny Glover. **Paris Première**
- 19.00 Voyages, voyages. Le Tessin. **Arte**
- 19.15 La Dictature des colonels grecs. **Histoire**
- 19.20 Allô Moscou, ici Mir. **Odyssée**
- 20.00 Médecine traditionnelle en Asie. [6/7]. Thaïlande. **Planète**
- 20.15 Reportage. Le Bal des athlètes. **Arte**
- 20.30 US Air Force, son histoire. [2/5]. La Corée, le SAC et les missiles. **Planète**
- 21.05 Les Conflits verts. Guerre pour le vivant. **TV 5**
- 21.55 Turnim Hed. **Odyssée**
- 22.10 Les Légendes du blues. **Muzzik**
- 22.20 Thema. Peut-on manger sans danger ? Mort aux vaches ! **Arte**

- 22.30 Les Couples légendaires du XX<sup>e</sup> siècle. Franklin et Eleanor Roosevelt. Greta Garbo et John Gilbert. **TMC**
- 23.20 Le Grand Jeu, URSS / USA : 1917-1991. [4/6]. 1954-1964 : Printemps précoce. **Planète**
- 23.50 Légendes. Donna Reed. **Téva**

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Football. Coupe de l'UEFA (1<sup>er</sup> tour). Match retour. Nantes - Krivoi Rog. **Eurosport**
- 21.00 Football. Coupe de l'UEFA (1<sup>er</sup> tour). Match retour. Rayo Vallecano - Molde FK. **Pathé Sport**
- 21.00 Concerto for Double Strings Orchestra. Par l'Orchestre symphonique de la BBC et le BBC Choral Society, le London Symphony Chorus, dir. Andrew Davis. **Muzzik**
- 23.05 Le Crépuscule des dieux. Mise en scène de Yannis Kokkos. Dir. Riccardo Muti. **Muzzik**
- 23.10 « Sonatine en ré majeur ». *Sonatine en ré majeur*, op. 137 n° 1, de Schubert. Avec Pinchas Zuckerman, violon ; Marc Neikrug, piano. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.55 Les Amours oubliées. Jeff Bleckner. **O.** **TMC**
- 21.00 La Maison des bois. Maurice Pialat [7/7]. **O.** **Histoire**
- 22.40 La Captive. Roger Cardinal. **O.** **TF 1**
- 1.00 Le Miroir aux alouettes. Francis Fehr. **Arte**

SÉRIES

- 20.30 It's Like, You Know... Jours tranquilles à Los Angeles (v.o.). **O.** **Canal Jimmy**
- 20.40 Buffy contre les vampires. La maison hantée. **O.** **Série Club**
- 20.50 X-Files. Maleeni le prodigieux. **O.** **M 6**
- 20.55 Julie Lescaut. Destins croisés. **TF 1**
- 21.25 Outsiders. [2/2]. Episode pilote (v.o.). **O.** **Série Club**
- 22.15 Roswell. Le journal intime (v.o.). **O.** **Série Club**
- 23.25 Taxi. Bobby's Acting Career (v.o.). **O.** **Série Club**
- 23.45 The Practice. Coup de poker (v.o.). **O.** **Série Club**
- 23.55 Aphrodisia. Olga. **RTL 9**
- 0.55 Absolutely Fabulous. Saffy (v.o.). **O.** **Canal Jimmy**

fr Monde TELEVISION

FRANCE 2

**20.55 Envoyé spécial**  
Las Vegas : du 15 au 18 mai, 512 joueurs ont déboursé 70 000 francs chacun pour pouvoir disputer le championnat du monde de poker à l'issue duquel le vainqueur empochera près de 11 millions de francs. Layla Demary, Géraldine Giraud et Ludovic Place ont suivi quelques figures emblématiques de ce championnat. Le reportage est bien construit.

ARTE

**20.40 Peut-on manger sans danger ?**  
Une thema qui nous fait regarder d'un œil différent le contenu de nos assiettes. Trois reportages pour soirée d'épouvante qui nous emmènent au cœur du problème de la « vache folle » (*Mort aux vaches*) nous dissuadent de tout repli sur les légumes (*Main basse sur les gènes*) et enfin nous présentent les plats de synthèse de demain (*2001, l'odyssée de l'assiette*).

SYDNEY

JO EN DIRECT

- 5.00 Hockey sur gazon masculin. Demi-finales. **Canal + vert**
- 5.30 Handball féminin. Quarts de finale. **Canal +**
- 5.30 En alternance. Suite des épreuves olympiques. **France 2**
- 6.00 Basket-ball masculin. Quarts de finale. **Canal +**
- 6.45 Equitation. Saut d'obstacles par équipes mixte. 2<sup>e</sup> tour. **Eurosport**
- 8.00 Basket-ball masculin. Quarts de finale. France-Canada. **Canal + vert**
- 8.30 Equitation. Saut d'obstacles par équipes mixte (2<sup>e</sup> tour). **Canal +**
- 9.30 En alternance. Boxe (demi-finales) ; Gymnastique rythmique (concours multiple individuel dames) ; Handball (quarts de finales dames) ; Taekwondo (combats pour la 3<sup>e</sup> place et finale dames et messieurs) ; Basket-ball (quarts de finale messieurs) ; Plongeon (finale, 3 m dames). **France 2**
- 9.30 Volley-ball féminin. Demi-finales. **Canal + vert**
- 10.30 Handball féminin. Quart de finale. France-Danemark. **Canal + - Eurosport**
- 10.30 Boxe. Demi-finales. **Eurosport**
- 11.00 Basket-ball masculin. Quarts de finale. **Canal + Canal + vert**
- 11.30 Plongeon. Finale 3 m dames. **Eurosport**
- 12.30 Boxe. Demi-finales. **Eurosport**
- 12.30 Handball féminin. Quarts de finale. **Canal + vert**
- 12.40 Handball féminin. Quarts de finale. **Canal +**
- 13.00 Basket-ball masculin. Quarts de finale. **Canal +**
- 14.00 Boxe. Poids welters, moyens et lourds (demi-finales). **Canal + vert**
- 14.45 Volley-ball féminin. Demi-finales. **Canal + vert**
- 23.30 En alternance. Canoë-kayak (sprint, demi-finales) ; Taekwondo (57-67 kg dames, 68-80 kg messieurs) ; Basket-ball féminin ; Handball masculin ; Lutte libre (quarts de finale -54 kg, -63 kg, -76 kg, -97 kg ; 1<sup>er</sup> tour -58 kg, -69 kg, -85 kg, -130 kg) ; Water-polo masculin. **France 3**
- 23.30 Athlétisme. Relais 4 x 100 m messieurs (5 séries) ; Relais 4 x 100 m dames (4 séries). **Canal + vert**
- 0.00 Canoë-kayak. Sprint (demi-finales). **Eurosport**
- 1.05 En alternance. Equitation (dressage individuel) ; Plongeon (10 m messieurs, qualif.) ; Athlétisme (50 km marche messieurs) ; Hockey sur gazon ; Voile (épreuves dames et messieurs) ; Volley-ball ; Basket-ball (demi-finales dames) ; Handball (demi-finales messieurs) ; Taekwondo (qualifications et repêchages dames et messieurs) ; Water-polo (quarts de finale messieurs). **France 2**
- 1.45 Lutte libre. Quarts de finale -54 kg, -63 kg, -76 kg, -97 kg ; 1<sup>er</sup> tour -58 kg, -69 kg, -85 kg, -130 kg. **Eurosport**
- 3.00 Plongeon. 10 m messieurs, qualifications. **Eurosport**
- 4.15 Athlétisme. Relais 4 x 400 m messieurs (5 séries). **Canal +**

FILMS

- 13.00 **Les Gars du large** ■■■ Henry Hathaway (EU, 1938, N., v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**
- 14.25 **Les Démon de Jésus** ■■■ Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 14.35 **Sept ans de réflexion** ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 15.10 **Adieu ma concubine** ■■■ Chen Kaige (Hongkong, 1993, 170 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 15.15 **Spartacus** ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, 185 min) **O.** **Cinéma**
- 16.55 **Les Yeux sans visage** ■■■ Georges Franju (France - Italie, 1959, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 18.30 **La Habanera** ■■■ Douglas Sirk (Allemagne, 1937, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.30 **Céline** ■■■ Jean-Claude Brisseau (France, 1992, 85 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 20.30 **Uranus** ■■■ Claude Berri (France, 1990, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 20.50 **The Fisher King** ■■■ Terry Gilliam (Etats-Unis, 1991, 135 min). **Téva**



- 21.00 **Opening Night** ■■■ John Cassavetes. Avec Gena Rowlands, Ben Gazzara (Etats-Unis, 1977, v.o., 140 min). **Paris Première**
- 21.00 **La Prisonnière espagnole** ■■■ David Mamet (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**



- 22.50 **Les Tueurs** ■■■ Robert Siodmak. Avec Burt Lancaster, Ava Gardner (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min). **13<sup>ème</sup> Rue**
- 23.00 **Snake Eyes** ■■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**
- 23.30 **Charulata** ■■■ Satyajit Ray (Inde, 1964, N., v.o., 120 min) **O.** **Ciné Classics**
- 23.45 **Le Saut de l'ange** ■■■ Yves Boisset (France, 1971, 90 min). **Festival**
- 1.50 **Francisca** ■■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1981, v.o., 160 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 2.05 **Funny Games** ■■■ Michael Haneke (Autriche, 1997, 105 min) **O.** **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exclusif.
- 19.00 Etre heureux comme.
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper net.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.35 Football Ligue des champions. FC Valence - Lyon. 20.45 Coup d'envoi. En direct du Stade Gerland. 22.45 Les autres rencontres : Monaco - Sturm Graz ; Olympiakos - Heerenveen ; Galatasaray - Rangers ; Bayer Leverkusen - Real Madrid ; Spartak Moscou - Sporting ; Sparta Prague - Donetsk ; Arsenal - Lazio Rome.
- 0.30 Exclusif.

FRANCE 2

- 17.25 JAG **O.**
- 18.15 Les Marches olympiques.
- 18.55 Un gars, une fille.
- 19.00 L'Or de Sydney.
- 19.45 Boomerang.
- 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 L'Institut. Série. Menteur ! **O.**
- 22.35 Ça se discute. A quel âge faut-il couper le cordon ?
- 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal des Jeux.
- 20.50 Ce qui fait débat. Prisons, comment s'en sortir ?
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.10 JO de Sydney. En alternance. Equitation ; Canoë-Kayak.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.50 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Les Misérables. Film. Bille August **O.**
- 23.10 Une semaine au planning familial.
- 0.00 Surprises.
- 0.10 Celebrity ■■■ Film. Woody Allen (v.o.) **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.45 High Secret City.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.40 7 à la maison.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exclusif.
- 19.00 Etre heureux comme.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Julie Lescaut. Destins croisés.
- 22.40 La Captive. Téléfilm. Roger Cardinal **O.**
- 0.20 Vol de nuit. L'amour à mort.

FRANCE 2

- 15.00 Rex **O.**
- 15.50 Tiercé. A Vincennes.
- 16.00 La Chance aux chansons.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.20 Un livre.
- 17.25 JAG **O.**
- 18.15 Les Marches olympiques.
- 18.55 Un gars, une fille.
- 19.00 L'Or de Sydney.
- 19.45 Boomerang.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Point route.
- 20.55 Envoyé spécial. Violences conjugales ; Pour une montagne de dollars ; Le prix de la vie ; Post-scriptum : Profession sommelier.
- 23.05 Flirter avec les embrouilles Film. David Russel **O.**
- 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 15.00 C'est mon choix.
- 16.00 La croisière s'amuse, nouvelle vague.
- 16.40 MNK.
- 17.45 C'est pas sorcier. La Loire [1/2].
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal des Jeux.
- 20.50 Leçons de séduction Film. Barbra Streisand **O.**
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.30 JO de Sydney. En direct.

CANAL +

- 13.00 JO. Basket-ball. Tournoi masculin. Quarts de finale. 14.45 Football. Finale dames.
- 16.45 D'une vie à l'autre ■■■ Film. Richard LaGravenese **O.**
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.25 JO Soir.
- 18.50 Nulle part ailleurs.
- 20.40 A tout jamais, une histoire de Cendrillon Film. Andy Tennant **O.**
- 22.35 H **O.**
- 23.00 Snake Eyes ■■■ Film. Brian De Palma (v.o.) **O.**
- 0.35 Surprises.
- 0.40 Attila, fléau de Dieu Film. Pietro Francisci (v.o.) **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

- 19.00 Connaissance.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
- 21.45 Musica. « La Veuve joyeuse ». Opérette de Franz Lehár. Diffusé simultanément sur France-musiques.
- 23.55 Flash Back. BWV 170. 0.00 La Lucarne. La Vie, l'Automne.
- 0.35 Secrets et mensonges ■■■ Film. Mike Leigh (v.o.).

M 6

- 19.00 Charmed.



## LA CHRONIQUE

DE MICHEL DALLONI

### Cours toujours !

LE CÂBLE était daté de Sydney (Australie). Il nous parvint, formel : l'équipe de France d'athlétisme n'a pas la pêche. Stéphane Diagana en vrac, Marie-José Pérec en fuite, Christine Arron enrhumée, Eunice Barber en rade, Sébastien Levicq ankylosé : la revue d'effectif prenait des airs d'appel aux morts (vivants). Tombés pour le drapeau, certes, mais bien avant la ligne d'arrivée, ce qui est moins bien. On a beau vénérer la défaite - Azincourt (1415) Waterloo (1815), Dien-Bien-Phu (1954), Séville (1982) -, un petit succès de temps en temps ne nuit pas au moral de la troupe des téléspectateurs.

Dans un souci d'éclaircissement, un des grands manitous de cette sélection de portés pâles évoquait tout à trac, avec l'air d'y croire, les dégâts de « l'esprit de clan », la faillite du système des « groupes d'entraînement satellites » et l'égoïsme de ses ouailles. Bref, tout ce qui fait la force des Dieux du stade en béret depuis des lustres. Nous n'y comprenions plus rien. Un des adjoints de l'expert résuma : « Nous nous sentons trahis. » Il était dans le juste. Pour nous déprimer un peu plus, on révélait que la facture de la plaisanterie frôlait les 4 millions de francs.

Plus de doute, il y avait trahison, voire grivelerie. Nous étions colère. C'est que nous l'attendions depuis quatre ans notre *Marseillaise* en direct du stade olympique : tout le monde debout, vive la France, c'est déjà ça que les Anglais n'auront pas. Il semblait que nous pouvions toujours courir, ce qui n'était pas prévu. Mais bon, puisqu'il faut tout faire... Nous en étions là lorsque le poste retentit : « Nos deux Françaises, Nicole Ramalalanirina et Linda Ferga, sont en finale du 100 m haies ! » Dix minutes, quinze secondes et un ou deux centièmes plus tard, il explosait : « Medhi Baala en finale du 1 500 m ! »

Tout n'était donc pas perdu. Le rouge de la honte quittait notre beau visage las d'amateur de sport par correspondance. Le courroux était apaisé par l'odeur de médaille. Des témoins assurent que nous frétilions des naseaux. Nous nous apprêtions à redresser l'échine et à nous draper d'un rien de fierté gauloise. D'autant plus que les patronymes de nos nouveaux héros fleuraient bon la réduction de fracture sociale, l'union qui fait la force, les doux moments de fête d'après-Coupe du monde.

Comme par enchantement, l'esprit de clan devenait vertu, les groupes d'entraînement satellites devenaient modèles, l'égoïsme devenait qualité et les 4 millions de francs remise d'impôts pour créateur de mode. On nous dira versatiles, champions olympiques du retournement de veste par équipe. On nous dira bien ce qu'on voudra. Mais on nous le dira après la fin des retransmissions télévisées parce que là, pour le moment, y'a pas le temps. Désolé, mais nous avons un départ de finale sur le feu. Pour une fois.

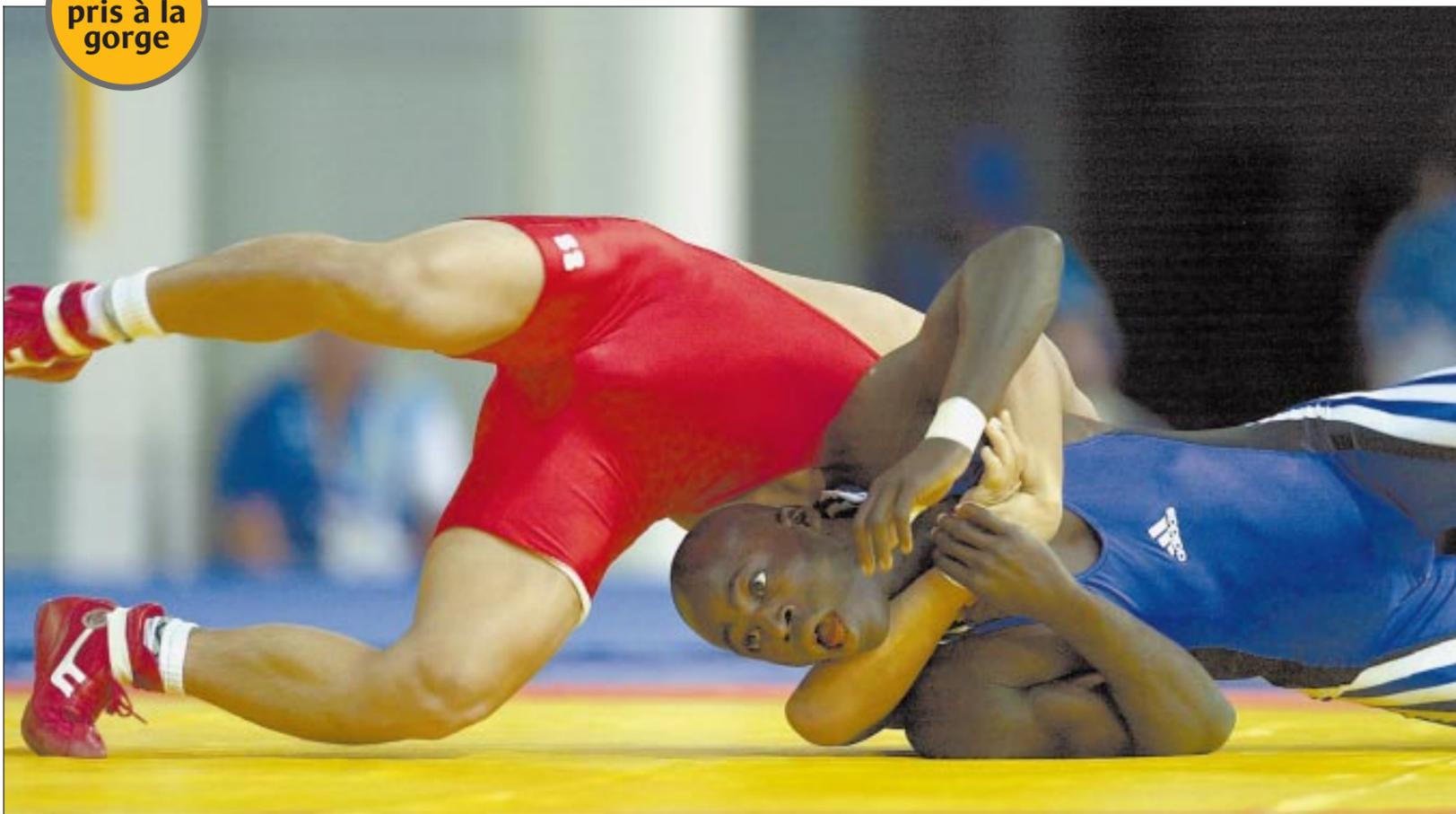


haltérophilie  
472,5 kg

L'Iranien Hossein Rezazadeh pulvérise le record du monde poids lourds, avec un total de 472,5 kg. Ancien record : 467,5 kg par l'Allemand Ronny Weller, deuxième.

lutte  
pris à la  
gorge

Le Coréen Sim Kwon-ho étrangle le Cubain Lazaro Rivas pour emporter la médaille d'or des moins de 54 kg en lutte gréco-romaine.



KAZUHIRO NOGI/AFP

LA PHRASE  
DU JOUR

« LES GENS pensent que la boxe, c'est du sang, mais ce n'est pas ça du tout. C'est un art et c'est ce que j'aime en elle. Regardez-moi, j'ai une belle gueule, pas de nez cassé, rien. Je suis mignon, a lancé le boxeur français Brahim Asloum, mardi 26 septembre, une médaille olympique en se qualifiant pour les demi-finales de la catégorie des mi-mouche. Je suis encore jeune. (...) Je me suis baptisé moi-même "Monsieur Spielberg" parce que je me fais des films. Et le plus étonnant, c'est que mes rêves deviennent réalité. »

**Brahim Asloum, à l'AFP**

DERNIERS RÉSULTATS  
Mercredi 27 septembre

## ATHLÉTISME

## Messieurs

## ● 800 m

1. Nils SCHUMANN (All)
2. Wilson KIPKETER (Dan)
3. Aïssa Djibir Said Guerni (Alg)

## ● 400 m haies

1. Angelo TAYLOR (Usa)
2. Hadi Souan SOMAYLI (Ara)
3. Llewellyn Herbert (Afs)

## Dames

## ● 100 m haies

1. Olga SHISHIGINA (Kaz)
2. Glory ALOZIE (Nga)
3. Melissa Morrison (Usa)

## ● 400 m haies

1. Irina PRIVALOVA (Rus)
2. Deon HEMMINGS (Jam)
3. Nouzha Bidouane (Mar)

## ● Disque

1. Ellina ZVEREVA (Blr)
2. Anastasia KELESIDOU (Gre)
3. Irina Yatchenko (Blr)

## BASEBALL

1. ETATS-UNIS
2. CUBA
3. Corée du Sud

## BASKET-BALL

## Dames

Quart de finale : Corée du Sud b. France 68-59.

## TAEKWONDO

## Messieurs

## ● 58 kg

1. Michail MOUROTSOS (Gre)
2. Gabriel ESPARZA (Esp)
3. Huang Chih-hsiung (Tai)

## Dames

## ● 49 kg

1. Lauren BURNS (Aus)
2. Urbia Melendez RODRIGUEZ (Cub)
3. Chi Shu-ju (Tai)

## Perche : Jean Galfione et Sergueï Bubka éliminés

La série noire continue pour les athlètes français. Jean Galfione, champion olympique sortant, n'est pas parvenu à se sortir des qualifications du saut à la perche, mercredi. Le Français souffrait de plus depuis quelques jours du tendon d'Achille, mais espérait encore un « miracle ». Il a échoué à trois reprises à 5,65 m. Romain Mesnil n'est pas davantage parvenu à se qualifier, pas plus que le recordman du monde, l'Ukrainien Sergueï Bubka. Par ailleurs, les Françaises Nicole Ramalalanirina et Linda Ferga ont pris les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> places de la finale du 100 m haies, remportée par la Kazakhe Olga Shishigina. Seule consolation pour les Bleus : les qualifications de Mehdi Baala et Driss Maazouzi pour la finale du 1 500 m, qui se déroulera vendredi.

LE CHIFFRE DU JOUR  
4 500

C'est le nombre d'autocars loués par le Comité d'organisation des Jeux de Sydney (Socog) afin d'assurer les déplacements entre les différents sites olympiques, parfois éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres. Tout cela, bien sûr, a un coût, 450 dollars (305 euros) par véhicule et par jour. Et l'investissement s'avère peu rentable : les bus mis à disposition sont boudés par les athlètes et les spectateurs – seulement « un, deux et parfois zéro » passagers par autocar, témoigne un chauffeur –, à cause de leur lenteur et de l'inorganisation du réseau.

L'Allemand Nils Schumann  
piège Wilson Kipketer

800 m. Le recordman du monde danois et les autres favoris ont été surpris par la lenteur de la course

**SUR LA LIGNE** d'arrivée, Nils Schumann tombe à terre, s'allonge sur le dos, incrédule. L'immense Allemand (1,92 m), au bras gauche chargé de lourds tatouages, est champion olympique du 800 m. La dernière ligne droite lui a paru interminable. Juste derrière, son idole, Wilson Kipketer, le Danois triple champion et recordman du monde de la spécialité, esquisse son éternel sourire. Il a tout tenté en passant à l'extérieur. « J'étais en bonne position, mais la course était un peu lente et nous étions tous regroupés », a expliqué le médaillé d'argent (1 min 45 s 14).

Kipketer doit se rendre à l'évidence. Il a trop attendu la victoire olympique pour qu'elle s'offre un jour à lui. Son heure est passée, bien qu'il se soit refusé à annoncer sa retraite. Dix ans qu'il s'est installé dans le petit royaume scandinave, six qu'il est devenu numéro un mondial du double tour de piste, quatre qu'il a obtenu la nationalité danoise. Mais le Kenya, son pays d'origine, lui en a tant voulu de l'avoir déserté qu'il l'a privé de Jeux olympiques en 1996 en lui refusant sa lettre de sortie, alors qu'il dominait sans partage la discipline.

## FREINÉ PAR LES MALADIES

En 1995, il devenait champion du monde. L'année suivante, il assistait, devant son poste de télévision, à la victoire du Norvégien Vebjorn Rodal. Les Jeux de Sydney devaient être les siens. Il a patienté mais ces quatre dernières années ont été interminables et semées d'embûches. Il a certes conservé son titre mondial en 1997, mais la malaria l'a frappé en janvier 1998, suivie d'une pneumonie. Sa saison s'est alors achevée à la mi-août après



PATRICK HERITZOG/AFP

**L'Allemand Nils Schumann peut exulter : il a résisté jusqu'au bout au Danois d'origine kényane Wilson Kipketer.**

un championnat d'Europe raté (8<sup>e</sup>) et de terribles douleurs au foie. Il a travaillé dur pour redevenir champion du monde l'an passé.

Ses années d'hégémonie ont sans doute entamé sa motivation. Pour préserver ses jambes vieillissantes – il aura 30 ans en décembre –, il a très peu couru cette saison. Des jeunes ont occupé le terrain, comme André

Bucher, l'instituteur suisse, et Aïssa Djibir Said-Guerni, le sergent de l'armée algérienne. Chaque fois cette saison, Kipketer s'est dérobé au moment de leurs quelques duels programmés, invoquant depuis le 20 juillet des problèmes de genoux. On attendait leurs retrouvailles australiennes avec impatience.

Mais mercredi 27 septembre, le Suisse a fait les frais d'une course

poussive et tactique. Bien calé aux avant-postes avec Andrea Longo, il a été envoyé dans le décor par un écart de l'Italien – finalement disqualifié – à 200 m de la ligne d'arrivée.

## RYTHME BRISÉ

Démobilisé par son rythme soudain brisé, il a dû se contenter de la 5<sup>e</sup> place (1 min 45 s 40). Said-Guerni, lui, s'est montré plus circonspect. Légèrement blessé aux ischio-jambiers au lendemain de la cérémonie d'ouverture, il n'a pas forcé son talent mais s'est adjugé la médaille d'argent (1 min 45 s 16), grâce à une ouverture à l'extérieur. Il rapporte ainsi sa deuxième médaille de la quinzaine à l'Algérie.

Schumann, lui, est resté en embuscade toute la course. Le cafoillage de Longo et Bucher lui a ouvert la route de sa victoire inattendue. L'Allemand aux yeux verts, aux favoris roussâtres et aux cheveux peroxydés, est un modèle de ténacité. La chance lui a donné un coup de pouce. Champion d'Europe du 800 m à Budapest en 1998, il n'était pas un complet inconnu, mais on n'attendait rien de lui. Tranquille, il est monté en puissance au fil des courses, établissant même un nouveau record personnel en demi-finale (1 min 44 s 22). Il se présentait aux Jeux olympiques comme 17<sup>e</sup> meilleur performeur de la saison, avec seulement le 44<sup>e</sup> chrono (1 min 44 s 87) réalisé à Dortmund le 8 juillet, avec pour toute passion « les siestes et la lecture » et sans autre ambition avouée que d'« avoir une vie sans problème ». Son titre olympique la rendra à coup sûr plus trépidante.

**Patricia Jolly, à Sydney**

## Marion Jones poursuit sa route

En dépit de l'affaire de dopage de CJ Hunter, son mari et entraîneur, l'Américaine s'est qualifiée pour les finales de la longueur et du 200 m

**ON LE PENSAIT** reclus dans une chambre d'hôtel de Sydney, occupé à préparer son impossible défense. Mercredi 27 septembre, peu avant 11 heures locales, C. J. Hunter, contrôlé positif à quatre reprises cet été à la nandrolone, a pris place – comme à son habitude – dans la tribune de presse du stade olympique. Seule différence avec l'homme qui se trouvait à la même place quatre jours plus tôt pour assister à la finale du 100 m remportée par son épouse, Marion Jones : son accréditation d'entraîneur lui a été retirée et a cédé la place à un vulgaire laisser-passer. C. J. Hunter a suivi avec attention la première série du 200 m, que Marion Jones a remporté sans difficulté et avec le sourire. Puis il a disparu comme il était venu.

Il a ressurgi le soir, dans la tribune opposée pour voir sa femme se relever en fin de course, céder la victoire dans sa série du 2<sup>e</sup> tour à l'Australienne Melinda Gainsford-Taylor, et décrocher sans difficulté son billet pour les demi-finales.

## LA JOURNÉE PLUS DIFFICILE

Dans la foulée, il a assisté à sa qualification pour la finale de la longueur, grâce à un premier et unique saut mesuré à 6,78 m. « Cela faisait longtemps que je savais que cette journée serait la plus difficile des Jeux », déclarait peu après la championne olympique du 100 m. Passer deux tours de 200 m ne devait pas me poser de difficultés, mais j'ai souvent connu des problèmes pour me qualifier en longueur. »

Marion Jones a franchi mercredi deux étapes décisives dans sa quête de cinq titres olympiques : ceux des 100 m, du 200 m – une épreuve dont la finale se disputera jeudi –, du saut en longueur et des relais 4 x 100 et 4 x 400 m. L'affaire

au centre de laquelle se trouve C. J. Hunter, aux côtés duquel elle s'était affichée mardi, ne semble pas l'avoir fait dévier de sa route. C'est une jeune femme souriante et apparemment décontractée qui s'est présentée sur le stade, où le public lui a réservé un accueil chaleureux. « Il se passe tellement de choses autour de moi ces derniers jours, il n'est pas facile de mettre tout cela de côté, dit-elle cependant. Mais le stade, c'est là où j'aime être... »

L'attitude ambiguë des instances sportives américaines sur les problèmes liés au dopage fait cependant se porter de plus en plus fréquemment, depuis le déclenchement de l'affaire Hunter, les regards hors de la piste d'athlétisme. La Fédération américaine d'athlétisme (USATF) et le Comité national olympique américain (USOC) ont été accusés par des responsables de la Fédération internationale d'athlétisme et du CIO d'avoir « couvert » un certain nombre de cas de dopage depuis 1988.

La Maison Blanche vient de s'en mêler, par l'intermédiaire de Barry McCaffrey, le responsable de la lutte contre la toxicomanie à Washington. Celui-ci a adressé lundi une lettre à Craig Masback, le président de l'USATF, dans laquelle il lui demande de rendre publics les résultats des contrôles antidopage positifs dont il aurait eu connaissance.

En réponse à cette lettre, Craig Masback a invoqué la présomption d'innocence. « La loi américaine, les précédents arbitrages du Comité olympique américain et nos propres règlements exigent que nous considérions nos athlètes comme innocents, tant qu'ils ne seront pas jugés coupables, et que nous préservions la confidentialité de nos procédures », déclare-t-il. Craig Masback a reconnu par ailleurs avoir eu connaissance de deux cas récents de dopage concernant des athlètes américains. Ceux-ci ne feraient pas partie de la sélection américaine pour les Jeux.

**Gilles van Kote, à Sydney**



ROMEO GACAD / AFP

**Marion Jones (au centre) a eu, mercredi, une journée bien remplie avec les qualifications sur 200 m et à la longueur.**

Arnaud Di Pasquale  
(bronze)  
premier médaillé  
français en tennis  
depuis 1924

**VENUE** en raz-de-marée, l'émotion se lit dans ses yeux et dans sa stupeur. Arnaud Di Pasquale verse quelques larmes. Après une semaine tonitruante au cours de laquelle il a battu trois têtes de série – Magnus Norman, Nicolas Kiefer et Juan-Carlos Ferrero – avant de s'incliner, mardi, contre Evgueni Kafelnikov, le Français a décroché la médaille de bronze du tournoi olympique, mercredi 27 septembre, en battant Roger Federer (7-6 [7/5], 6-7 [7/9], 6-3). Le match fut cyclothymique et accroché, le Suisse sauvant une balle de match dans le tie-break de la deuxième manche avant que son jeu n'achève de se découdre entièrement.

C'est la première fois qu'un Français est médaillé olympique depuis les médailles d'argent de Henri Cochet et de Diddie Vlasto dans les simple messieurs et dames, et le bronze de Jean Borotra et René Lacoste en double aux Jeux de Paris en 1924. Arnaud Di Pasquale s'est plongé avec délices dans les Jeux, saisissant au passage sa chance – très personnelle – de sauver une saison qu'il qualifie lui-même de « noire ». Contrairement aux féminines, l'équipe de France masculine a logé aux côtés de cœur de l'action.

Mercredi, la médaille d'or du tournoi féminin a été enlevée par Venus Williams, qui a battu la Russe Elena Dementieva (6-2, 6-4). L'Américaine, qui devait également disputer la finale du double, jeudi, aux côtés de sa sœur Serena, s'est déclarée presque aussi fière que lors de ses victoires à Wimbledon et aux Internationaux des Etats-Unis : « C'est l'événement d'une vie : on n'a pas tous les jours l'occasion de gagner une médaille olympique », a-t-elle déclaré. Une opinion très largement partagée par Arnaud Di Pasquale.

**B. M., à Sydney**

Les Bleues tombent  
dans le piège sud-coréen

Basket. En quart de finale, la vitesse des Asiatiques a eu raison de la défense tricolore (68-59)

**ELLES** ne toucheront pas de médailles olympiques. Le rêve des basketteuses françaises s'est brutalement interrompu. Il a sèchement rebondi sur les deux cercles oranges du SuperDome de Sydney, où les joueuses d'Alain Gardel affrontaient la Corée du Sud en quart de finale du tournoi olympique, mercredi 27 septembre. C'est là, sur ces cercles métalliques, que leurs espoirs de médailles se sont éteints, en même temps que l'immense majorité de leurs shoots. Etait-ce l'émotion de jouer pour la première fois dans une aussi grande salle (14 000 spectateurs) ? Les Françaises, invitées-surprises du grand rendez-vous mondial, ont fait preuve, pendant quarante minutes, d'une adresse très nettement insuffisante pour espérer atteindre le dernier carré de la compétition.

« Mes joueuses se sont fait peur toutes seules, reconnaît Alain Jardel. Elles étaient très crispées, elles manquent d'expérience ». Les Françaises, vexées et déçues, ont refusé d'aller saluer leurs adversaires après leur nette défaite (59-68). Leur coach a tenté de réparer l'outrage en rendant hommage au talent des Sud-Coréennes : « Une équipe composée de jongleuses, constate-t-il. Face à elles, nous n'avons pas su imposer notre basket de puissance et de force, et les petites guêpes asiatiques nous ont piqué là où il fallait ».

Les Françaises ont pourtant abordé ce match sans état d'âme, avec une confiance gonflée à bloc par leur belle série réalisée pendant leur période de préparation (18 victoires sur 20 matchs). Elles étaient certaines de pouvoir compter sur une défense de fer : à l'issue des matchs qualificatifs, ne présentaient-elles pas la deuxième meilleure défense

du tournoi olympique ? Alain Jardel avait demandé à ses joueuses de « tenir la raquette » pour maintenir à distance les Coréennes, qu'il jugeait « abordables ». Il avait insisté pour que Yannick Souvré et ses coéquipières jouent sous les panneaux et tirent le plus grand avantage possible de leur supériorité athlétique pour gêner les « petites » Coréennes : Ji-Sook Kang est la seule à mesurer plus de 1,90 m, contre cinq Françaises. Ensuite, disait-il, il suffirait de ralentir le tempo et de maîtriser la vivacité de la formation championne d'Asie en titre, dixième aux Jeux d'Atlanta (1996) et, bien sûr, de se méfier de leur jeu extérieur.

## « MENÉES EN BATEAU »

Les vice-championnes d'Europe ont parfaitement suivi ses consignes. D'emblée, elles se sont senties à l'aise sous les panneaux. Trop, sans doute, puisqu'elles n'ont pas su convertir les nombreuses munitions dont elles ont disposé. « Les Coréennes ont su imposer un jeu rapide et nous avons trop joué à l'intérieur. Elles nous ont menées en bateau », déplore Yannick Souvré. Sur son banc, l'entraîneur ne pouvait que regretter d'avoir oublié de prévoir un match contre une équipe asiatique pendant la longue préparation de son équipe. Peu à peu, les Coréennes se sont détachées après la mi-temps, grâce, notamment, à leur réussite dans les tirs à trois points. Elles devaient rencontrer les vainqueurs du match Etats-Unis-Slovaquie en demi-finale, vendredi 29 septembre. L'autre demi-finale devait opposer les Australiennes, victorieuses des Polonaises (76-48), aux Brésiliennes, qui ont écarté les Russes (68-67).

**Eric Collier, à Sydney**



A l'issue du 1 500 m, la Roumaine Gabriela Szabo espère rééditer le geste de victoire qu'elle a eu après l'arrivée du 5 000 m.

## Gabriela Szabo : maintenant le 1 500 m

**Athlétisme.** La Roumaine, déjà championne olympique du 5 000 m, rêve d'un doublé étonnant sur des distances qu'elle est seule à si bien apprivoiser, avec vitesse et endurance

**APRÈS SA VICTOIRE** sur 5 000 m (14 min 40 s 79), lundi 25 septembre, devant l'Irlandaise Sonia O'Sullivan et l'Éthiopienne Gete Wami, Gabriela Szabo ne s'est pas répandue en sanglots de joie. « Je ne peux vous écrire mon sentiment, c'est fantastique », a-t-elle simplement lâché avant de s'éclipser.

Gabi Szabo est ainsi faite : 1,58 m et 42 kg de détermination et pas de temps à perdre en palabres. « On me reproche souvent de ne pas manifester ma joie, de sourire trop peu, dit-elle, mais pour moi, ce qui est fait appartient au passé. Quand j'ai terminé une course, je pense déjà à la prochaine. » Les Jeux olympiques ne font pas exception à cette philosophie. Lundi soir, à peine sortie de la piste, la Roumaine s'inquiétait déjà des séries du 1 500 m dans lesquelles elle a réalisé le 3<sup>e</sup> temps (4 min 8 s 33), mercredi 27 septembre. « On y retrouve des athlètes de tous pays qui n'ont pas l'habitude des grandes compétitions ni des courses en peloton. On peut facilement se faire bouculer et tomber. »

En 1996, à Atlanta, elle avait surpris le stade olympique en gagnant, à vingt ans, la médaille d'argent du 1 500 m. Mais cette perfectionniste retient surtout qu'elle avait alors « complètement raté » son 5 000 m. « Les Jeux d'Atlanta ne sont pas un très bon souvenir, dit-elle. J'ai habité au village au milieu de gens qui riaient, pleuraient et buvaient au gré de leurs performances ou de leurs motivations. Sans Zsolt [Gyongyossy], j'étais un peu désorientée. »

### ENTRAÎNEUR ET MARI

Zsolt Gyongyossy est son entraîneur. Tous deux sont inséparables. Elle est aussi petite et menue qu'il est grand et costaud. Il l'a découvert enfant alors qu'il était un des jeunes entraîneurs-recruteurs mandatés par les instances sportives roumaines et ne l'a plus quittée. Il a conçu pour elle des projets dont il ne lui a pas parlé d'emblée. Il en a fait sans rien dire une demi-fondeuse hors pair, au sprint final ravageur, en l'obligeant à s'amuser. « A la base, je suis un hurdler, explique Gyongyossy, ancien cham-

pion national et des Balkans. Le secret du finish de Gabi, c'est que j'ai mis des méthodes de sprint dans sa préparation. » Plus jeune, dans les compétitions pour enfant, Gabi a fait du saut en longueur, du sprint, des haies ; tout, sauf des longues distances.

Championne du monde du 5 000 m en 1997 et 1999, championne du monde du 1 500 m et du 3 000 m en salle en 1999, championne d'Europe du 3 000 m en salle cette année, Szabo survole le demi-fond international. Son rituel est immuable. Elle gagne, boucle le traditionnel tour d'honneur et s'en va renseigner Zsolt sur ses sensations physiques et mentales. Leur osmose est telle qu'ils ont même fini par se marier l'an passé.

Szabo dure et ne se blesse pas. Gyongyossy est à l'écoute et aux petits soins. Il ne prévoit jamais un programme d'entraînement pour plus d'une semaine à l'avance. « J'ai toujours une solution de rechange. » Gyongyossy est aussi entraîneur national. Mais la Fédération roumaine, compréhensive, le

détache momentanément. On croise ainsi le couple en stage en Suisse, dans les collines d'Afrique du Sud ou encore au Maroc, à Ifrane, dans le Moyen-Atlas, le fief de Hicham El-Guerrouj, star mondiale du 1 500 m masculin. Gabi peut y courir en pleine nature jusqu'à 35 km par jour. « Je réduis au maximum les séances sur piste pour éviter les blessures », explique Zsolt.

A l'entraînement, Gabi utilise souvent les services de lièvres, hommes ou femmes. Elle les éreinte, mange comme un ogre et s'endort comme un bébé « jusqu'à 16 heures par jour ». « Le sommeil est ma drogue, dit-elle. Les massages ne suffisent pas à la récupération ». A la fin de chaque saison, elle fait trois semaines de cure au bord de la mer Noire. Au programme, bains de boue, douches spéciales. Le doublé convoité semble à sa portée. Pour ne pas renouveler l'erreur d'Atlanta, elle loge avec Zsolt à l'extérieur du village olympique.

Patricia Jolly, à Sydney

## Déconfit, l'athlétisme français règle ses comptes

La direction technique déplore les querelles entre entraîneurs et la faillite du système des groupes

**TOUT ÇA** pour ça. Quatre millions de francs investis par la Fédération française d'athlétisme pour l'opération Sydney. L'Académie des sports de Nouvelles-Galles du Sud, nichée au milieu des eucalyptus à Narabeen, à 30 kilomètres du centre de Sydney, louée pour presque un mois et transformée en camp de base de l'équipe de France d'athlétisme. Et, au bout du compte, une entrée en matière qui vire à la débâcle : le forfait de Stéphane Diagana, blessé, sur 400 m haies, le pathétique épisode Pérec, l'angine de Christine Arron, éliminée en demi-finale du 100 m, le renoncement d'Eunice Barber au beau milieu de l'heptathlon, et le fiasco des lanceurs, incapables (à l'exception de David Chaussinand, au marteau) de se qualifier pour les finales.

« Nous nous sentons trahis », constate Jean-Claude Vollmer, le directeur technique national (DTN) adjoint. Accusés ? Certains athlètes dénoncent leurs entraîneurs et la direction technique. La direction technique nationale estime que les athlètes n'ont jamais bénéficié d'aussi bonnes conditions de préparation et que les entraîneurs se complaisent dans de stériles querelles de clochers.

François Pépin, l'entraîneur de Patricia Girard, et Jacques Piasenta, celui du relais féminin, ne s'adressent plus la parole depuis des lustres. Jacques Piasenta évite Fernand Urtebise, l'entraîneur de Stéphane Diagana. La décision d'Eunice Barber, peu après son arrivée à Sydney, de mettre fin à sa collaboration avec François Pépin et de s'entraîner au moins temporairement avec Claude Monot a débouché sur une alterca-



Diminuée, Christine Arron n'a pu se qualifier pour la finale du 100 m. Une des grosses déceptions de Sydney.

tion entre les deux hommes. Richard Descoux, le DTN, a dû s'interposer pour qu'elle ne dégénère pas. « Il serait temps que l'athlétisme se débarrasse de son esprit de clans », reprend Jean-Claude Vollmer.

### « ÊTRE PLUS EXIGEANTS »

Richard Descoux reconnaît n'avoir pas imaginé que le contexte ferait voler en éclats l'apparente cohésion de ses troupes : « Je n'ai pas appréhendé correctement le phénomène. Mais il faudrait que les entraîneurs cessent de faire la compétition entre eux pour se préoccuper davantage de leurs athlètes. » Comment expliquer qu'Eunice Barber, la

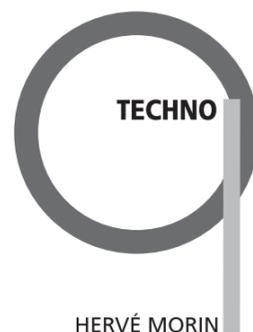
championne du monde d'heptathlon, ait attendu son arrivée en Australie pour régler un problème de relations avec son entraîneur qui, depuis des mois, l'a empêchée de se préparer sereinement ? « Nous assistons à la faillite du système des groupes d'entraînement satellites, assure Jean-Claude Vollmer. A l'avenir, il nous faudra être moins gentils et plus exigeants. » Cette année, par exemple, de nombreux athlètes ont obtenu le droit de ne pas participer aux championnats de France.

Mais la véritable cassure date de fin août et du rassemblement de Vittel, qui devait marquer le point de départ de la campagne olym-

pique : aucune des têtes d'affiche de l'athlétisme français ne s'y est présentée. Puis, arrivés à Narabeen, les responsables français se sont aperçus qu'un certain nombre d'athlètes, à l'image d'Eunice Barber ou du coureur de 110 m haies Jean-Marc Grava, étaient diminués physiquement.

« Ils ont l'air écrasés par l'événement, ils ne sont pas à la hauteur, constate Jean-Claude Vollmer. Je suis incapable d'avancer une explication. Nous allons tous subir les conséquences de cet échec, mais c'est en premier lieu l'échec des athlètes eux-mêmes. » Une partie de ceux-ci ont tenté de renvoyer les responsabilités de leurs contre-performances sur l'encadrement fédéral et sur le choix du site excentré de Narabeen pour effectuer la phase terminale de préparation. « La Fédération m'a bouillonné mes Jeux, assure Ronald Servius, éliminé en qualifications du saut en longueur. L'attente à Narabeen nous a tués. » Richard Descoux rejette l'argument : « Tous ceux qui sont allés au village ont demandé rapidement de revenir à Narabeen. Le problème est que les athlètes se mettent vite à tourner en rond. Soit ils ressassent leur compétition, soit ils en sortent avant même d'y être entrés. » Les espoirs de l'athlétisme français de ne pas rentrer bredouilles de Sydney reposent désormais sur les perchistes, sur les relais et sur Mehdi Baala, jeune espoir du 1 500 m. « Nos grosses pointures auraient dû insuffler une dynamique positive, constate le DTN. Au lieu de cela, leur défection fait peser un poids supplémentaire sur les épaules de nos jeunes. »

Gilles van Kote, à Sydney



HERVÉ MORIN

## Des chaussures inclinées pour négocier les virages

**CHACQUE SPRINT**er a son petit truc pour impressionner ses adversaires et fortifier son mental. L'Américain Michael Johnson, médaillé d'or sur 200 m (1996) et 400 m (à Atlanta et à Sydney), porté des souliers Nike incrustés de gouttelettes d'or 24 carats. D'autres comptent sur des combinaisons moulantes pour dessiner leur musculature avantageuse. La botte secrète d'Ato Boldon, médaillé de bronze à Atlanta sur 200 m et médaille d'argent du 100 m à Sydney, ce sont ses chaussures penchées, spécialement dessinées pour lui. Elles lui permettent de mieux négocier le virage, là où maints coureurs se désunissent.

« Il faut garder de l'énergie pour aborder la courbe, c'est pourquoi les spécialistes du 100 m ne sont généralement pas bons : ça demande de la patience », explique le Trinidadien. Car le 200 m, avec le 400 m, est l'épreuve qui se rapproche le plus de la chasse au dahu, le mythe animal des montagnes dont les pattes situées en aval seraient plus longues que celles placées en amont (il serait donc toujours contraint d'arpenter les pentes



dans le même sens). Pour les sprinters, l'idéal serait d'avoir la jambe extérieure plus longue, pour se pencher et compenser au mieux la force centrifuge.

La prothèse conçue par Adidas pour Ato Boldon consiste en une semelle épaisse de 7 millimètres du côté extérieur du virage, et de 1 millimètre seulement à l'intérieur. « L'optimum aurait été une différence de 12 millimètres, explique Marianne Schulz, « product manager » chez Adidas. Mais nous avons choisi ce compromis pour qu'Ato ne soit pas gêné dans la ligne droite. » Le sprinter s'entraîne depuis plus d'un an avec ce modèle exclusif dont l'avant de la semelle est en carbone, pour plus de légèreté et de rigidité. « C'est important pour ne pas perdre trop d'énergie lors du départ, indique Ato Boldon, qui se souvient de la leçon d'Atlanta ; j'ai mené pendant 80 m, avant de m'effondrer à court de jus. » Quatre pointes en forme de Z, offrant plus de légèreté, lui ont aussi permis de redresser ses pieds – « ils étaient à deux heures » – dans l'axe de la piste. Selon lui, ces chaussures pourraient bien cette fois l'aider « à faire la différence ».

## Les Américaines pour le plaisir, enfin

**Football.** Vainqueurs à domicile des Jeux 1996 et du Mondial 1999, elles affrontent la Norvège en finale

**LE MORAL** est bon, le plaisir intact et les performances semblables. Les footballeuses américaines devaient disputer la finale des Jeux olympiques, jeudi 28 septembre, à Sydney. Les tenantes du titre et championnes du monde, qui avaient battu le Brésil, dimanche 24 septembre, en demi-finale (1-0), devaient rencontrer la Norvège, vainqueur de l'Allemagne.

Expatriées à Melbourne ou à Canberra depuis le début des Jeux comme ce fut le cas de nombreuses équipes, les Américaines ont vécu comme recluses attendant avec impatience le retour auprès de la flamme olympique. A Sydney, lors de la finale, elles sont toutes là ou presque. Michelle Ackers, valeureuse et fameuse ancienne des Jeux d'Atlanta et de la Coupe du monde américaine de 1999, a pris sa retraite, laissant à ses consœurs le soin de poursuivre le mythe.

Des Jeux d'Atlanta, où le football féminin faisait son apparition, à la finale de Pasadena en juin 1999 et aux suites de leur triomphe lors de la Coupe du monde, les membres de la bande de Mia Hamm et de Brandi Chastain ont vécu en stars, jouant devant des foules en délire. Aujourd'hui encore, chacune d'entre elles se souvient de la fièvre extraordinaire déclenchée par leur succès.

avec les mêmes ambitions de victoire, mais avec le cœur plus léger. « Ici, personne ne nous attend vraiment, c'est une chance, explique la capitaine Julie Foudy. Quand nous ne sommes que des joueuses de football, nous laissons entièrement libre cours à notre enthousiasme et nous prenons un plaisir fou à jouer. »

« Nous savons aussi qu'en tant que championnes olympiques et du monde nous portons beaucoup de responsabilités sur les épaules, tempère Mia Hamm, l'attaquante toujours vedette de l'équipe qui a marqué le but de la qualification, dimanche, contre le Brésil. Nous sommes toujours les meilleures représentantes de notre sport, celles qui le vendent le mieux. » La discipline, en effet, reste incertaine dans l'avenir des Jeux car elle n'y a pas encore trouvé la légitimité suffisante. Sur leur sommet, les Américaines se sentent trop seules. Dans les autres parties du monde, le football féminin ne parvient pas à poindre et le niveau physique et technique reste en deça des progrès attendus. Seuls les pays scandinaves font exception. Un match accroché, jeudi, contre la Norvège sera le bienvenu.

Bénédicte Mathieu, à Sydney

### L'entraîneur des Brésiliens limogé

Battu en quart de finale du tournoi olympique de football par le Cameroun (2-1), le Brésil a donc été écarté de la finale masculine qui opposera samedi l'Espagne au Cameroun. Ce nouvel échec (le Brésil n'a jamais gagné les JO) a provoqué un vif émoi chez les supporters brésiliens et dans la presse. Wanderley Luxemburgo, l'entraîneur de la sélection nationale (en difficulté pour se qualifier pour le Mondial 2002) et de l'équipe olympique, a été limogé. Selon le quotidien *O Globo*, il serait remplacé par Luiz Felipe Scolari, entraîneur du club de Cruzeiro. Par ailleurs, le Sénat brésilien a souhaité la mise en place rapide d'une commission d'enquête parlementaire afin de rechercher les responsabilités dans cette élimination prématurée.

# L'équipe professionnelle allemande Telekom écrase l'épreuve en ligne de cyclisme

Jan Ullrich décroche l'or devant deux autres de ses coureurs : Alexandre Vinokourov et Andreas Klöden

**IL MANQUAIT** peu de choses. Les pavés, un peu de boue ou de poussière. Des petits riens qui ont fait que, mercredi 27 septembre, il n'a pas été nécessaire de se pincer trop longtemps pour se convaincre que l'on n'avait pas effectué un voyage spatio-temporel. Que l'on n'avait pas été repulsé en 1996. Que l'on ne se retrouvait pas sur ce Paris-Roubaix, au cours duquel trois coureurs de l'équipe italienne Mapei avaient ensemble faussé compagnie à leurs compagnons de route et bouclé, ensemble et aux trois premières places, le périple à travers « l'Enfer du Nord ».

D'enfer, il n'était pas question à Sydney. Le parcours de l'épreuve en ligne avait été tracé dans le Parc du Centenaire de la ville, où les routes ne rappellent en rien les sentes pavées du nord de la France. Mais le final de l'épreuve olympique aurait pu avoir des effets perturbateurs sur certains esprits. Car, à l'instar de la Mapei sur Paris-Roubaix, l'équipe professionnelle allemande a fait main basse sur la course, plaçant trois de ses coureurs sur le podium. Dans l'ordre, Jan Ullrich, Alexandre Vinokourov et Andreas Klöden.

A la différence de Paris-Roubaix, la course olympique se disputait par équipes nationales. Or, si Jan Ullrich et Andreas Klöden sont Allemands, Alexandre Vinokourov est Kazakh. Alors que la « logique » aurait voulu que ce dernier se ménage face à deux coureurs de la même équipe pour préserver ses chances de victoire, il n'en a rien été. Il n'a pas refusé de re-



Battu par Lance Armstrong sur le Tour de France, Jan Ullrich, ici en tête du peloton, a dominé la course en ligne des JO.

lais à ses compagnons lorsqu'il s'est retrouvé seul avec eux, à 27 kilomètres de l'arrivée. Et, quand Jan Ullrich a soudain accéléré le train, Alexandre Vinokourov n'a pas plus bronché qu'Andreas Klöden.

« Nous formons une seule et même équipe, Alexandre a été avec nous toute l'année, il est l'un des nôtres », a expliqué, après l'arrivée, Andreas Klöden. Alexandre Vinokourov, qui s'était « entraîné avec les Allemands » avant cette course, a assuré qu'il « ne pensait pas » que le déroulement de la compétition soit allé « à l'encontre de

l'esprit olympique ». Il a justifié son comportement en soulignant que « l'on savait qu'il y aurait une médaille pour chacun si l'on travaillait ensemble. Peu importe le métal ». « De nous trois, le plus fort, c'était Jan. Il est parti, nous n'avons rien pu faire », a-t-il assuré.

#### COURSE CONTRE LA MONTRE

Ce final a au moins eu le mérite d'être moins agité que celui de Paris-Roubaix en 1996, qui avait donné lieu à de longues tractations, sous l'œil des caméras, entre les coureurs, leur directeur sportif et le PDG de Mapei

lui-même, Giorgio Squinzi, joint au téléphone. Au cours des trente-trois dernières minutes de course, les trois coureurs de Telekom ont effectué une démonstration de force. A l'initiative de Jan Ullrich, auteur d'un démarrage dans la seule portion légèrement montante du circuit, qui a éparpillé le peloton, ils ont réalisé un véritable contre-la-montre par équipe. Longtemps talonnés par les deux Italiens Michele Bartoli et Paolo Bettini (Mapei), ils ont sans cesse accru leur avantage, leur avance passant de 6 s à 1 min 40 s avant que Jan Ullrich ne parte en solitaire.

L'automne apparaît souvent comme une période faste pour Jan Ullrich. L'an dernier, le jeune allemand (vingt-sept ans) s'était déjà adjugé, en octobre, la médaille d'or au championnat du monde dans l'épreuve du contre-la-montre individuel, après avoir gagné le Tour d'Espagne début septembre. Cette année encore, celui qui a emporté le Tour de France en 1997 n'a guère semblé à son avantage jusqu'au début du mois de juin. Ce qui ne l'a pas empêché de prendre la deuxième place de la Grande Boucle, derrière l'Américain Lance Armstrong. Mais le début du mois de septembre l'a vu – officiellement – mal en point : redoutant « d'arriver mort à Sydney », comme il l'a expliqué. Il a quitté la Vuelta à mi-parcours.

Aux Jeux olympiques, Jan Ullrich avait pour « objectif prioritaire » le contre-la-montre individuel. Samedi 30 septembre, il lui faudra sans doute batailler avec Lance Armstrong : 13<sup>e</sup> de la course en ligne. L'Américain est lui aussi venu à Sydney pour décrocher l'or dans cette épreuve.

Philippe Le Cœur



MON SOUVENIR OLYMPIQUE

YVES COPPENS

**EN FOUILLANT** dans ma mémoire, j'ai trouvé un très joli souvenir. Pas difficile à exhumer, d'autant que l'exhumation... c'est mon boulot. Après la guerre, nous habitons Vannes (Morbihan). Ma mère, qui était pianiste, m'avait inscrit à un cours de musique. Le professeur s'appelait M. Laroche et avait la particularité d'être l'oncle de Micheline Ostermeyer. Cette dernière, encore jeune pianiste, partageait son temps entre le piano – elle allait ensuite mener une grande carrière de concertiste – et l'athlétisme, sport dans lequel elle allait décrocher deux médailles d'or aux Jeux olympiques de Londres en 1948, au lancer du poids et au disque.

Micheline et ma mère avaient noué des relations amicales. Aussi, en 1948, nos regards s'étaient tournés vers les JO. Et surtout vers l'athlétisme. A cette époque, il n'y avait pas de télévision : nous ne suivions donc pas les épreuves en direct, mais j'ai tout de même gardé ce souvenir de la belle Micheline. Ensuite, je suis allée l'écouter en concert. Son succès aux Jeux lui avait assuré une certaine notoriété et lui valait un large public. Aussi, les salles où elle se produisait affichaient complet. J'avais quatorze ans et mes yeux d'enfant voyaient une silhouette mince. Elle m'impressionnait beaucoup. Depuis, j'ai eu maintes occasions de rencontrer des sportifs de haut niveau, mais je n'ai jamais revu Micheline. J'ai toutefois toujours à l'esprit son geste élégant au moment du lancer. Encore aujourd'hui, j'ai une préférence pour les sports individuels. Je suis frappé par l'effort solitaire. Je m'intéresse aux corps des athlètes : c'est peut-être mon côté anthropologue...

★ Yves Coppens est paléo-anthropologue, professeur au Collège de France.

#### DÉPÊCHES

■ **BOXE** : le Français Jérôme Thomas aura une médaille olympique dans la catégorie mouches (51 kg). Il s'est, en effet, qualifié pour les demi-finales en s'imposant aux points contre l'Américain Jose Navarro, mercredi 27 septembre. Jérôme Thomas a rejoint à ce stade de la compétition son compatriote Brahim Asloum, qui a battu le Coréen Kim Ki-Suk en quarts de finale des mi-mouches (48 kg), mardi 26 septembre.

■ **ÉQUITATION** : l'Allemagne a emporté, mercredi 27 septembre à Horsley Park, le titre olympique du dressage par équipes, après deux jours de compétition. Les Pays-Bas, deuxièmes, et les Etats-Unis, troisièmes, complètent le podium.

■ **VOLLEY-BALL** : la Chine sera opposée à l'Allemagne, en finale du tournoi olympique féminin, samedi 30 septembre. Mercredi, les Chinoises ont battu la Corée du Sud, 3 sets à 1, en demi-finales, tandis que les Allemandes sont venues à bout de la Croatie sur le même score. Côté masculin, la Russie a disposé de Cuba (3-2), mercredi, à l'occasion des quarts de finale.

## UN SPORT À LA LOUPE

### Courses de haies

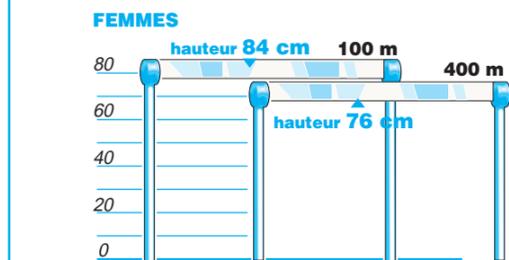
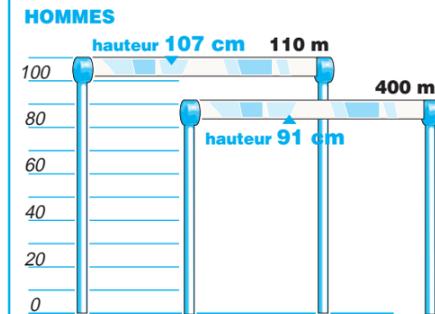
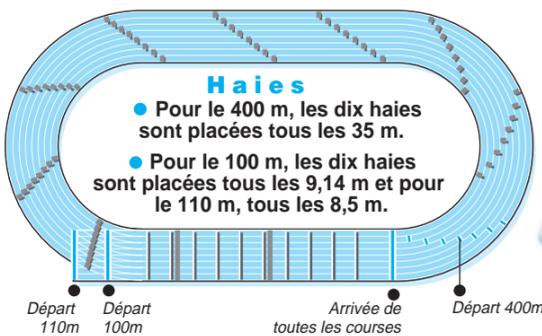
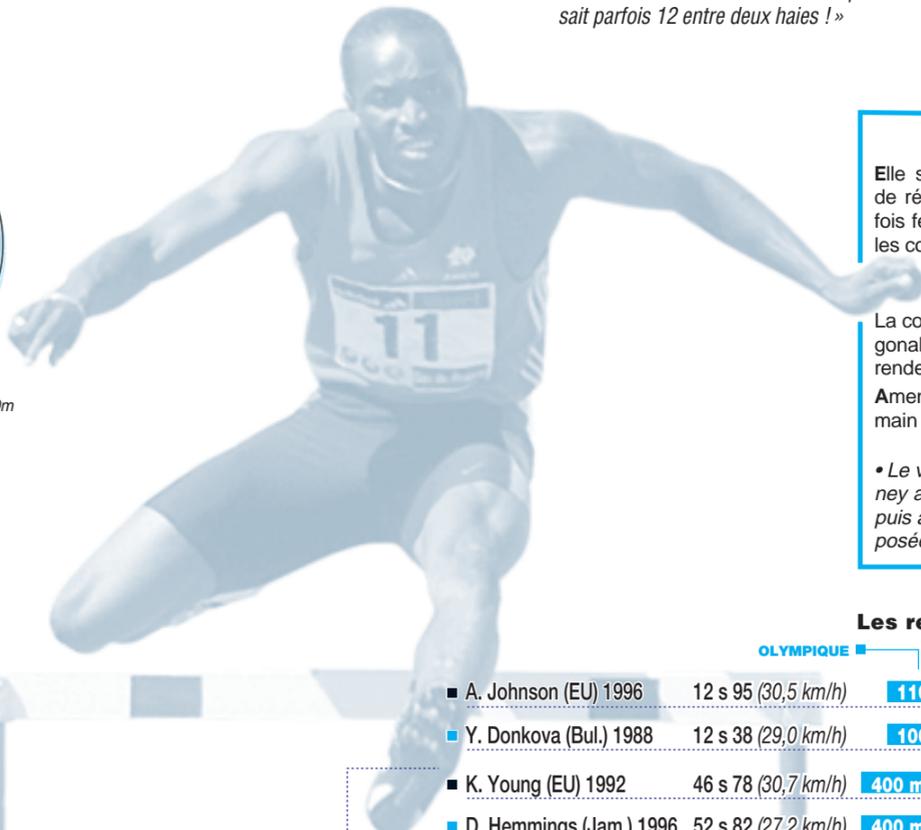


PHOTO AFP



#### Le "tempo", par Fernand Urtebise (entraîneur de Stéphane Diagana)

« Entre deux obstacles, les coureurs de 400 m haies comptent leurs foulées, ce qui donne lieu à un rythme de course, le "tempo". Stéphane Diagana fait, dans son schéma habituel, 13 foulées entre la 1<sup>re</sup> et la 6<sup>e</sup> haie, 14 entre les deux suivantes, et 15 sur les deux dernières. C'est avec cette option qu'il est devenu champion du monde. A l'entraînement, nous travaillons toujours cette version différente de 13 foulées jusqu'à la 8<sup>e</sup> haie et 15 sur les deux dernières. Cette tactique lui permet de garder la même jambe d'attaque, à savoir la gauche. Les coureurs savent aussi le nombre de foulées qu'effectuent leurs voisins de couloirs. Kevin Young en faisait parfois 12 entre deux haies ! »

Propos recueillis par Pierre Lepidi

#### La piste de Sydney

Elle se compose d'un caoutchouc vulcanisé fait de résines polyuréthanes. Elle essaie d'être à la fois ferme pour les sprinters et plutôt souple pour les coureurs du demi-fond.

Son épaisseur est légèrement inférieure à 13 mm.

La couche inférieure est construite en bandes diagonales (et non transversales) pour un meilleur rendement.

Amenée au stade en rouleaux, elle est posée à la main comme une moquette.

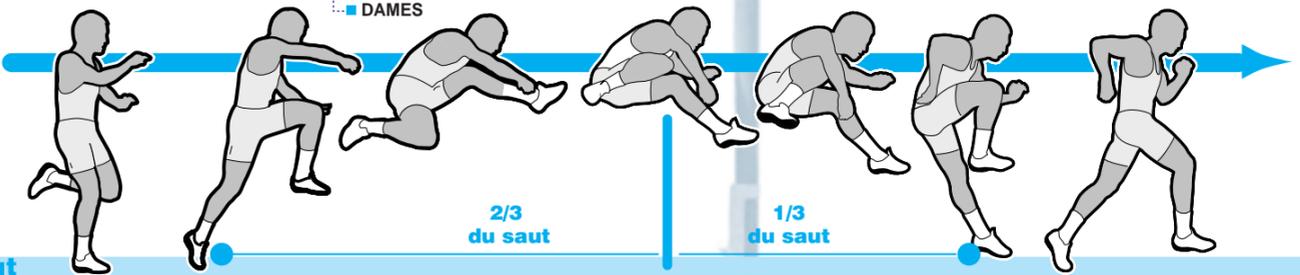
• Le vent tourbillonnant qui balaye la piste de Sydney a été parfois enregistré à 3m/s dans un sens puis à la même vitesse, mais dans la direction opposée, cinq minutes plus tard.

#### Les records

OLYMPIQUE ■ MONDE

■ A. Johnson (EU) 1996	12 s 95 (30,5 km/h)	110 m	12 s 91 (30,6 km/h)	C. Jackson (GB) 1993
■ Y. Donkova (Bul.) 1988	12 s 38 (29,0 km/h)	100 m	12 s 21 (29,4 km/h)	Y. Donkova (Bul.) 1988
■ K. Young (EU) 1992	46 s 78 (30,7 km/h)	400 m haies	46 s 78 (30,7 km/h)	K. Young (EU) 1996
■ D. Hemmings (Jam.) 1996	52 s 82 (27,2 km/h)	400 m haies	52 s 61 (27,3 km/h)	Kim Batten (EU) 1995

■ MESSIEURS  
■ DAMES



#### L'impulsion :

La jambe d'attaque, qui va franchir la haie en premier, se replie plus qu'à l'habitude et se détend très vite, sollicitant à fond les ligaments du genou. Le dernier appui va se chercher très en avant du corps.

#### Le franchissement :

Le centre de gravité s'élève peu. Il faut chercher une trajectoire rasante, qui frôle l'obstacle au maximum, pour conserver la vitesse horizontale sans risquer de se désunir en frappant trop fort la latte. Le buste se penche en avant et la jambe d'appui passe ensuite.

#### La reprise :

Tendue, la jambe d'attaque recherche très vite le contact avec le sol, en se repliant au minimum pour ne pas que le corps s'écrase et pour utiliser l'énergie du rebond sur la piste.

# Serpents, requins, crocos, les charmantes petites bêtes du Kimberley

Voyage sur l'île-continent

Il y a quelques semaines, la presse du coin se faisait l'écho d'une histoire... très australienne. Des pêcheurs de Cairns, qui avaient continué à pêcher malgré la chute tragique en mer d'un de leurs équipiers, attrapèrent une énorme morue qui, vendue deux jours plus tard à la criée, causa aux mareyeurs la frayeur de leur vie. Alors qu'ils découpaient l'animal, deux ouvriers aperçurent dans ses entrailles une toison noire qu'il prirent pour celle d'un petit chien avant, pétrifiés, d'appeler en urgence leur patron. « Venez voir ça ! » Une tête humaine – était logée dans la cavité de l'intestin. « Elle était assez fraîche, précisa le mareyeur, enfin, aussi fraîche qu'on peut l'être dans ces circonstances. » La police enquêta. Aucun doute : la tête appartenait au pêcheur disparu. Le reste du corps avait vraisemblablement été déchiqueté par les requins. Titre du journal : « Des pêcheurs attrapent la morue qui a mangé leur collègue ».



PHOTOS NETWORKRAPHO

On aurait presque oublié cette histoire morbide si la presse locale, en un suivi admirable, n'avait cru bon d'annoncer ce matin que la « morue monstre » allait être brûlée, contrariant le pro-

« Des pêcheurs attrapent la morue qui a mangé leur collègue », annonce la presse locale

jet du mareyeur d'empailler l'animal. Sans doute est-il compréhensible qu'il veuille un souvenir, déclarait la veuve, « mais peut-être une photo serait-elle plus appropriée ».

Les Australiens ont un drôle de rapport avec les histoires relatives aux dangers de la nature. Ils sont totalement fascinés, mais refusent de le reconnaître. Et à force de jouer les sans-peur, à force de dramatiser les faits divers atroces dont ils suivent pourtant, avec passion, le moindre développe-

ment, à force de vous répondre, d'un ton très détaché, que « vraiment, il n'y a pas de quoi s'inquiéter », ils laissent leurs visiteurs dans la plus grande confusion. C'est agaçant.

Des serpents dans la région ? « Très peu ! Enfin, nombreux, mais pas agressifs, voyez ? » Pas venimeux ? « Si, mortels. Mais si vous ne les attaquez pas, vous ne risquez rien. » Et les requins ? La question fait tant rire un plongeur qu'on se sent Bécassine. « On en voit à l'occasion, mais faut pas s'affoler. » Sans doute, mais peuvent-ils attaquer ? « Un collègue a été dévoré il y a quelques années. Mais il paraît qu'il pêchait du poisson, alors... » Bref, c'était un peu sa faute. Deux surfeurs, en deux jours, viennent pourtant bien de disparaître dans une eau rouge de sang en Australie-Méridionale. Et les crocodiles ? Là, franchement, ils se marrent. Ce vieux cliché des crocodiles ! « Vous avez cent mille fois plus de chance d'être tué en voiture ! » On n'a pourtant pas rêvé. Ils attaquent ! « Quelquefois. On a tous des histoires... »

Alors là, s'ils s'y mettent, et c'est terrible. On ne les arrête plus. On pourrait faire un festival d'histoires atroces avec compétition et palmarès. L'évêque de Broome aurait d'ailleurs sa

chance. Alors qu'on lui faisait part de notre perplexité devant ce phénomène, il en profita pour nous livrer deux ou trois récits à faire se dresser les cheveux sur la tête. Du genre, « j'étais sur le canoë, quand j'ai croisé le regard du crocodile et compris qu'il envisageait sérieusement d'attaquer de front l'embarcation ». Il se rappelait aussi un fait divers très connu dans lequel

une jeune Américaine se baignant dans une cascade du Kimberley, avait vu venir vers elle un énorme crocodile, et avait été happée sous les yeux de ses amis, en tentant de nager pour lui échapper. « Sans doute serait-elle encore en vie si elle n'avait pas bougé, il ne faut pas paniquer. » Il en a de bonnes...

La presse n'a pas la fausse retenue que professent nos interlo-

cuteurs. Aujourd'hui, un seul titre à la une. Enorme : « Croc attack ». Un petit garçon de douze ans crève les yeux d'un crocodile marin pour lui échapper...

L'avantage, à Broome, c'est qu'on n'est pas obligé de risquer sa vie dans les rivières ou les rivages du Kimberley, région sauvage du nord-ouest de l'Australie, pour apercevoir l'animal préhistorique. Malcom Douglas y veille. Dans un souci d'éduquer le public sur les richesses de la nature, cet aventurier, ancien chasseur de crocos, a réuni dans un parc un grand nombre de crocodiles. « Cet animal a traversé quelques centaines de millions d'années pour venir jusqu'à nous ! Ça mérite le respect, non ? Il est affreux et dangereux, d'accord. Ce n'est pas le koala. Quand j'ai voulu les protéger, dans les années 70, alors qu'on les tirait comme des rats, on m'a ri au nez ! Mais ils allaient disparaître de la Terre ! J'ai commencé à les collectionner et le gouvernement a adopté une législation très stricte. Interdiction absolue de les tuer. Sauf en cas de légitime défense. Et si vous dérogez, ça peut vous coûter entre 10 000 dollars et deux ans de prison.

– Mais que fait-on si on repère l'horrible créature sur la plage ?

– Reportez la baignade, et appelez-moi. Si c'est un petit crocodile,

des bêtes de plus grand format. « On les sépare pour qu'ils ne se battent pas. Leur peau est destinée au marché européen, notamment à la France vers laquelle vont les plus belles. » Le fameux chic français.

Dans cet autre bassin, croupit un monstre de cinquante ans dont le moindre soubresaut asperge les environs. « On l'appelle Maniaque, il a attaqué une Aborigène du Kimberley. » Et de ce large plan d'eau, voici qu'émerge un cauchemar ambulante de 70 crocos qui, entendant la voix du propriétaire, rampent vers le grillage – et nous – en espérant manger. Chaque année, Malcom Douglas produit ici mille peaux et 10 tonnes de viande (cuit dans la noix de coco, elle nous a semblé délicieuse, mais c'était peut-être la sauce...)

« Les colons ont été si stupides ! Ils arrivaient dans un pays extraordinaire, avec plus d'espèces

LES PHOTOGRAPHIES DE MIKE ABRAHAMS

Non loin de Broome, Malcolm Douglas possède une ferme où prospèrent cinq mille crocodiles destinés à finir en peaux ou à être mangés. Ci-contre, des petits crocos marins âgés de deux ans et demi. Il élève aussi des émeus, qu'il destine à la boucherie (ci-dessous).



UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE

ALAIN MERCIER

## Patrick Johnson, sprinter pour suivre ses amis

SON NOM semble avoir été choisi pour le destiner à la vitesse. Johnson. Comme Ben, comme Michael. Un nom de sprinter. Un nom pour vivre à cent à l'heure, dans un couloir de piste d'athlétisme, le regard accroché sur la ligne d'arrivée. Il le sait. Mais le détail l'amuse à peine. « Le sprint, dit-il, j'en ignorais tout jusqu'à l'âge de vingt-trois ans. Je n'avais jamais vu de starting-blocks. Et je n'avais même jamais rêvé de participer un jour aux Jeux olympiques. » Aujourd'hui âgé de vingt-sept ans, Patrick Johnson a pourtant gagné sa place dans l'équipe australienne, sur 100 m, 200 m et 4x100 m. Mais il lui arrive encore, parfois, de se demander si tout cela est bien réel.

Sa première course, l'Australien s'en souvient comme d'une bonne plaisanterie. « C'était en septembre 1996 », précise-t-il. Alors étudiant, il accepte de suivre quelques amis engagés aux Jeux universitaires, une compétition organisée à l'Institut des sports de Canberra. Il hésite un moment sur la meilleure distance, puis opte pour la plus courte, le 100 m. « J'avais fait un peu de rugby, jusque-là. Et de la musculation, dans une salle de gym. Mais seulement pour la forme, sans la moindre arrière-pensée. »

On lui prête une paire de chaussures d'athlétisme, trop grandes de trois pointures. On lui explique les règles, les ordres du starter, la nécessité de tout donner dès le départ. Il écoute en souriant. « Le coup de pistolet m'a effrayé, raconte-t-il. J'ai vu les autres s'élancer, j'ai hésité un moment, puis je me suis dit que je ferais mieux d'y aller moi aussi. » Cent mètres plus loin, le débutant s'est changé en vainqueur. En 10 s 47, avec un vent légèrement favorable. « J'étais un peu surpris de l'emporter, explique-t-il. Et je n'avais aucune idée de la valeur de ma performance. »

Esa Petola, l'un des entraîneurs d'athlétisme de l'Institut des sports, a observé la course par la fenêtre de son bureau. Il a vu la fine silhouette de Patrick Johnson partir bon dernier, puis remonter tous ses adversaires sans même ser- rer les poings ou grimacer. Il a attendu l'annonce du temps. Et foncé au grand galop vers le bout de la piste. « Il est venu me voir en m'expliquant, le plus sérieusement du monde, que je pouvais devenir un sprinter de classe internationale, raconte aujourd'hui l'athlète. Je l'ai écouté sans l'interrompre. Mais la première chose que j'ai pensée, c'est que ce type devait être dingé. »

Avec Esa Petola, un Finlandais débarqué quatre ans plus tôt à Canberra, Patrick Johnson découvre les gestes du coureur à pied. Il s'applique à épurer son

style, accepte de s'entraîner quotidiennement, transforme son allure par un solide programme de musculation. Les progrès l'oublie un moment, mais le début de l'année olympique renforce la conviction de l'entraîneur. A la mi-janvier, il profite d'une réunion nationale du circuit estival australien pour boucler un 100 m en 10 s 15. En mai, il gagne sa place dans l'équipe olympique. Esa Petola avait vu juste.

Depuis, l'histoire de Patrick Johnson a fait le tour du pays. Les médias en raffolent. Ils s'en disputent les meilleurs morceaux, creusent dans son passé, le questionnent sur tout. Et l'Australie ne se lasse pas de l'entendre. « Je n'ai encore rien gagné, mais on s'intéresse vraiment beaucoup à moi, remarque le jeune homme dans un étroit sourire. C'est mon passé, je crois. Il n'est pas très commun. » Son passé ? Une merveille de singularité, tellement captivant qu'on le croirait écrit pour le cinéma. Et pas seulement l'épisode sportif, les débuts tardifs, les chaussures trop grandes...

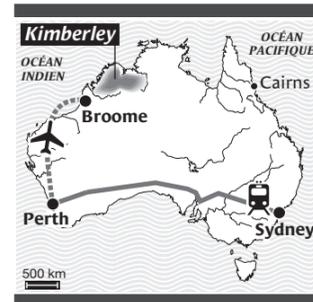
Né d'une mère aborigène et d'un père irlandais, Patrick Johnson a connu le drame avant de savoir prononcer son nom. Il a deux ans le jour du décès de sa mère, tuée dans un accident de voiture. Son père est alors pêcheur, sur la côte du Queensland, entre Cairns et Brisbane : « Il m'a embarqué sur son bateau et j'y ai passé les dix-sept premières années de ma vie. » Enfant, son quotidien n'obéit à aucune règle écrite. Il pêche, nage, court sur la plage avec ses chiens, traîne sur le sable des heures entières. « Quand on jetait l'ancre près d'une île, mon père me laissait partir l'explorer, seul, du matin jusqu'au soir », raconte-t-il. L'école ? Il s'en souvient à peine : « J'y allais par intermittence, seulement lorsqu'on restait assez longtemps dans un même port. »

En 1990, le père vend son bateau, met au clou ses tenues de pêcheur et s'installe à Canberra. L'année suivante, l'adolescent pousse la porte de l'université. Mais le sport ne fait toujours pas partie de son existence. « Ma priorité, à l'époque, était de réussir mes études, avoue-t-il. Je voulais un métier, j'avais beaucoup d'ambition. » Son diplôme en poche, il décroche un emploi aux affaires étrangères. Il l'a laissé en suspens, ces douze derniers mois, pour accomplir son œuvre de coureur. « Mais je reprendrai ma carrière après les Jeux. Je veux être diplomate. »

RETROUVEZ CHAQUE JOUR "UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE" SUR L'EQUIPE TV

je vous dirai de l'effrayer en lui faisant passer un mauvais quart d'heure. S'il fait plus de 4 mètres, il m'intéresse et j'essaierai de le prendre dans un piège pour l'amener à la ferme. En cas de panique, j'ai la permission de le tuer. »

Fin, donc, le commerce de peaux illégal. Les cuirs de crocodile viennent désormais des fermes habilitées à élever et exploiter les reptiles. Et Malcom Douglas est de l'aventure. A 16 kilomètres du parc, il dispose d'un



Voici qu'émerge un cauchemar ambulante de 70 crocos, qui rampent vers nous et le grillage

immense terrain sur lequel se situe sa ferme. Cinq mille crocodiles y cohabitent. C'est totalement hallucinant. Là, dans ces bacs immenses dont il soulève le couvercle, grouillent près de 300 petits crocos marins âgés de deux ans et demi. « D'ici six mois, leur peau sera à point. » Ici, dans des mares individuelles, paraissent

d'animaux et de plantes que partout ailleurs sur le globe. Et qu'on ne les fait ? Au lieu de s'adapter, ils ont recréé l'Europe, apportant dans leurs bagages les plantes et animaux qu'ils connaissent. Cela a fait des ravages. En deux cents ans, ont disparu dans ce pays plus d'espèces que nulle part ailleurs. Jouons la carte Australie, bon sang ! Cessons de nous obstiner à élever des moutons quand nous avons ici des milliers de kangourous ! Elevons nos émeus ! Mangeons du croco ! »

Le dimanche après-midi, les Douglas aiment prendre le thé au milieu de leur ferme, entourés de paons, de faisans, d'émeus, et d'une soixantaine de kangourous rescapés d'accidents... et élevés au biberon.

Annick Cojean

PETITES  
HISTOIRES  
DES JEUX

JEAN DURRY

1968 (Mexico)

En vélo, Trentin lance la moisson des médailles

À MEXICO, l'altitude (2 250 m) pose des problèmes inédits à nombre des 5 531 athlètes (dont 781 femmes), de 112 pays, qui prennent part aux 172 épreuves d'un programme toujours plus étoffé.

La France s'est dotée d'atouts en conséquence. Les très faibles résultats de Rome, en 1960, avaient entraîné la nomination par Maurice Herzog, alors haut-commissaire à la jeunesse et aux sports, d'un délégué général à la préparation olympique, le colonel Marceau Crespin.

Ce solide Lozérien a secoué les habitudes. Il a donné au sport français les moyens logistiques et techniques de sa réussite. Les Jeux de Tokyo ont déjà témoigné d'un frémissement, malgré une seule médaille d'or, celle du cavalier Pierre Jonquères d'Oriola, remportée le dernier jour de la compétition, alors que le ministre avait déjà dressé le bilan face à la presse.

Avant Mexico, Crespin fait construire par l'architecte Roger Taillibert (plus tard créateur du Parc des Princes et du stade olympique de Montréal) le Centre de préparation en altitude de Font-Romeu. A Mexico, un attaché olympique spécifique, Roger de Grootte, s'est installé sur place de longue date. Il adresse en France les renseignements les plus précis, prenant toutes dispositions pour que les athlètes aient le meilleur accueil possible.

Le vélodrome de Mexico va devenir un véritable fief tricolore. La montée en puissance des pistards tricolores a commencé quatre ans plus tôt : bronze pour Pierre Trentin sur le kilomètre, et en sprint pour Daniel Morelon, lequel, en 1966 et 1967, prend peu à peu l'ascendant sur son compère, qu'il devance en finale du championnat du monde de vitesse.

#### PIERROT-DE-LA-BORNE

Au Mexique, sur le kilomètre départ arrêté, qu'on appelle « la borne », c'est à « Pierrot » d'ouvrir le bal. Le rusé « Toto » Gérardin a parfaitement préparé l'équipe, alors qu'en France il n'y a plus ni Vel'd'Hiv', ni vélodrome comparable à ce très bel anneau en bois.

Ce 17 octobre 1968, la concurrence est plus que sévère : l'Italien Sartori, en 1 min 40 s 65, abaisse de plus de deux secondes et demie le record olympique, puis Niels Fredborg, le Danois, fait mieux de 4 centièmes. Le puissant et compact Pierre Trentin, tenu par Gérardin, domine son tumulte intérieur. Coup de feu. Il démarre à bloc, lançant son 52x15 (7,40 m par coup de pédale) dans le style athlétique qui le caractérise. La poitrine brûle, les cuisses s'alourdissent. Pourrait-il aller au bout ? Ses deux cents derniers mètres sont extraordinaires. Il franchit la ligne et, courroies de cale-pied serrées, va s'écrouler presque inconscient dans les bras de Gérardin, déjà là. Le speaker annonce... 1 min 03 s 91 !

Champion olympique avec ce nouveau record du monde, le coureur de l'US Créteil vient de réussir son chef-d'œuvre, inoubliable pour ceux qui eurent le bonheur d'être présents au bord de la piste. Le signal est donné d'une véritable moisson : poursuite individuelle avec la révélation de Daniel Rebillard, le 18 ; vitesse, le 19, pour Daniel Morelon, dont le règne se confirme ; tandem enfin, le 21, grâce à Trentin et Morelon.

Deux décennies plus tard, Florian Rousseau et Arnaud Tournant sont les dignes héritiers de « Pierrot-de-la-borne ».

# 1948 à Londres, Micheline Ostermeyer fait ses gammes à Wembley

Destin olympique



KEYSTONE « L'ILLUSTRATION »

**D**ES coupures de presse rassemblées en un gros volume annoté par son père ; un vase de Sèvres, cadeau du président Vincent Auriol ; un ouvrage sur Pierre de Coubertin dans la bibliothèque, et... trois pianos à queue. Le salon de Micheline Ostermeyer résume les passions de sa vie, apparemment si contradictoires : le sport de haut niveau et la musique de haut niveau. Double championne olympique du lancer du poids et du disque, médaillée de bronze au saut en hauteur, et surtout, avant toute chose, pianiste.

A soixante-dix-huit ans, elle se produit toujours régulièrement. Elle joue à deux pianos, en

« A Tunis, on n'avait pas la place de lancer le disque. Je m'y suis mise seulement un mois avant les Jeux »

compagnie de l'un des meilleurs concertistes français, François-René Duchâble. D'elle, celui qui fut le protégé d'Artur Schnabel, dit : « J'apprécie son assise rythmique, l'unité de tempo, l'enchaînement des passages qui font que nous allons dans la même direction. Elle est dotée d'une énergie, d'une puissance physique hors du commun, même comparée à mes jeunes collègues. Elle est capable de jouer des programmes comme peu de jeunes sont capables de le faire. Je ne vois guère que Martha Argerich qui ait ce potentiel. » Et puis, changeant de registre, Duchâble, qui est aussi un fou amoureux de la petite reine, et qui escalade le Tourmalet à vélo, ajoute : « J'ai retrouvé en elle ce que j'aurais souhaité être, un champion sportif, beaucoup plus, peut-être, qu'un musicien... »

Micheline Ostermeyer fut les deux à la fois, ce qui n'est pas banal, surtout pour une femme, à cette époque-là, de l'immédiat après-guerre. A Tunis, où elle est née, sa mère, Odette, lui enseigne le piano. Si bien qu'à treize ans, Micheline débarque à Paris pour entrer au Conservatoire, dans la classe de Lazare Lévy. Mais la guerre arrive et l'adolescente doit interrompre ses études pianistiques. Elle rentre en Afrique du Nord rejoindre ses parents. C'est là qu'une camarade de lycée lui propose de jouer au basket dans son club. Le sport d'équipe, et l'esprit de camaraderie qui l'habite, rompt avec la pratique solitaire du piano et devient une seconde vie pour la musicienne. « A l'époque, l'entraînement sportif n'avait rien de commun avec ce qu'il est aujourd'hui. C'était surtout une question d'aptitude physique naturelle. C'est pour cela, alors que j'étais déjà en pleine carrière pianistique, que j'ai pu faire de la compétition. C'était parfois un peu épique de mener les deux de front, mais j'ai tenu grâce à ma robustesse. »

Il faut peu de temps aux professeurs de gymnastique pour remarquer les aptitudes de la jeune femme. Ils l'orientent vers l'athlétisme. En 1941, elle participe aux championnats de Tunisie et emporte cinq titres. En même temps, elle se produit toutes les semaines à Radio-Tunis, et bientôt dans toute l'Afrique du Nord. L'armistice signé, elle n'a qu'une hâte, retrouver son professeur. Frappé par les lois antijuives de Vichy, Lazare Lévy, réfugié en zone libre, a regagné Paris. Il retrouve avec joie celle qu'il appelait sa « grande élève ». Elle a changé. Désormais, c'est une professionnelle. « Mes enfants, déclare-t-il à ses élèves, nous avons enfin une pianiste parmi nous ! »

Pas question pour autant d'arrêter la compétition. « Je me suis rendue à la Fédération française d'athlétisme et me suis présentée. Ils n'étaient pas au courant de mes performances à Tunis. Je leur ai rappelé que j'avais battu le record de France du poids, et que j'avais presque égalé celui du saut en hau-

**Micheline Ostermeyer au lancer du poids, sa deuxième médaille d'or après le disque. Elle remportera aussi le bronze au saut en hauteur, dans le stade olympique de Wembley, devenant une des grandes figures des Jeux de Londres.**

teur. Déjà, le poids et la hauteur, ça n'allait pas ensemble. Mais quand je leur ai annoncé, en plus, que j'étais pianiste ! Ils étaient tellement estomaqués que je n'ai pas osé leur dire que je courais aussi très vite... » En 1945, aux championnats de France, elle bat le record de France du poids. Désormais, on la prend au sérieux.

La double carrière sportive et artistique de la jeune femme bat son plein pendant les deux années qui suivent. En 1946, elle obtient son premier prix de piano du Conservatoire de Paris et participe aux championnats d'Europe d'athlétisme. En 1947, elle enchaîne les concerts, remporte les titres de championne de France du poids, du saut en hauteur, du 60 m et du pentathlon, prépare les Jeux universitaires mondiaux et le Concours international de piano de Genève. Désormais, elle s'entraîne chaque matin sur les pistes. Et l'après-midi : cinq heures de piano.

**A**RRIVE 1948. La Grande-Bretagne, ruinée par les années de guerre, accueille les Jeux de la XIV<sup>e</sup> olympiade, placés sous le signe de l'austérité, mais aussi de l'espoir. L'Allemagne, qui ne dispose pas de gouvernement officiel, n'est pas conviée ; le Japon ne répond pas à l'invitation du CIO ; l'URSS n'est pas affiliée au mouvement olympique. Dans le stade de Wembley, le 29 juillet 1948, pénètrent 4 468 participants, dont 438 femmes, issus de 59 nations. « J'étais un peu préoccupée, j'ignorais tout ou presque de mes adversaires. J'avais fait beaucoup de

choses en même temps en 1947 et j'avais manqué d'argent pour me nourrir correctement. »

Elle maîtrise mal la technique du lancer du disque qu'elle pratique depuis peu. « A Tunis, on n'avait pas la place de lancer le disque. Je m'y suis mise un mois seulement avant les Jeux. Je ne sais pas trop comment j'ai réussi à acquérir la technique, à tourner dans le cercle sans tomber et à envoyer le disque dans la bonne direction ! »

Pourtant, essai après essai, elle s'approche de l'Italienne Cordiale Gentile, et, à son dernier lancer, le disque s'envole pour atterrir à 41,92 m : championne olympique ! « J'étais tellement ahurie de tout gagner, je trouvais ça tellement extraordinaire, que j'en avais perdu le sommeil. Du coup, lors de l'épreuve suivante, je n'ai pas battu le record du monde du poids, alors que j'en étais capable. » Elle n'en emporte pas moins sa deuxième médaille d'or, et une autre encore, de bronze, au saut en hauteur.

**D**E ces Jeux, dont elle fut l'une des grandes figures, elle garde toutefois un souvenir mitigé. « Certes, ce fut formidable sur le plan sportif. Mais, sinon, ce n'était pas réussi du tout. Les garçons, par exemple, on ne les a jamais vus. Ils étaient pourtant tellement de vie, de gaieté, d'entrain, et d'humour... Et puis je n'ai pas pu assister à beaucoup d'épreuves. Nous n'étions pas autorisées à sortir la veille d'une compétition. C'était un peu triste de ce côté-là... »

A son retour, les tournées reprennent, mais la pianiste, qui n'a pas de soutien dans le milieu musical parisien, a du mal à s'imposer, et Lévy n'est pas le genre de personne à placer ses élèves. Micheline Ostermeyer décide alors d'organiser un concert par ses propres moyens. Elle réunit, salle Gaveau, l'Orchestre des cadets du Conservatoire. Afin de ne pas passer inaperçue, elle décide de jouer trois concertos lors de la même soirée : le Concerto en ré mineur de Brahms, les Variations symphoniques de Franck et le Concerto en mi bémol majeur de Liszt. Le succès est au rendez-

vous et le public, ravi, acclame l'athlète du piano.

Elle n'abandonne pas pour autant sa carrière sportive. En 1950, elle se lance dans une nouvelle discipline, la course de haies. « Ça a été une passion dévorante, parce que la course est plus amusante que les lancers ou les sauts, mais avec les haies, en plus, il y a un rythme, et c'est palpitant d'avoir ce stimulus. J'ai fait une saison, c'est là que j'étais le plus douée. C'était un regret de ne pas pouvoir continuer. »

Car Ostermeyer, atteinte d'une malformation de la colonne vertébrale, doit cesser la compétition. Puis, devenue mère de famille, la mort prématurée de son mari la laisse seule avec ses deux enfants, ce qui l'oblige à se retirer de la scène musicale. Mais aujourd'hui,

« Aujourd'hui, je baigne dans la musique, je travaille six ou sept heures par jour. C'est vraiment mon existence »

plus que jamais, elle se consacre à la musique. « J'ai eu la chance, dit-elle, de faire les choses à fond, des choses formidables. J'ai connu aussi d'épouvantables chagrins. J'ai beaucoup vécu. Aujourd'hui, je baigne dans la musique, je travaille six ou sept heures par jour. C'est vraiment mon existence, ça l'a toujours été, mais là, vraiment, il n'y a que ça. » Preuve en est : elle enregistre en 1999 un disque avec au programme Fauré, Brahms, Debussy, Scriabine et Rachmaninov. Age quod agis lui répétait son père. Fais bien ce que tu fais. « C'est, conclut-elle, la règle de ma vie. »

Pierre Rubenach

★ A lire : « Micheline Ostermeyer ou la vie partagée », Michel Bloit, L'Harmattan, 1996.

# Alexandre Kareline n'est plus invincible

**Lutte gréco-romaine. Le géant russe, invaincu depuis 1987, a été battu en finale par l'Américain Rulon Gardner**

ALEXANDRE KARELINE est entré sur le tapis de lutte et a planté ses cent trente kilos au centre du cercle rouge. Il a ébroué ses membres, sa musculature se mettant alors à onduler comme de la gélatine. On s'est alors cru obligé de relire la biographie du personnage. Parlait-elle bien du même homme, en évoquant un être raffiné qui aime les sonates de Jean-Sébastien Bach et les romans de Somerset Maugham ? Décrivait-elle vraiment ce Mino-taure, mi-homme mi-bête, qui s'avancit sans la moindre expression pour massacrer son opposant, ce mercredi 27 septembre, dans l'Exhibition Center de Sydney.

Lorsque l'arbitre lui en a donné la permission, le Russe a tenté de se saisir de son adversaire, Rulon Gardner, pour le broyer dans l'étau de ses bras comme il l'avait fait de tant d'autres auparavant. Mais il n'est pas parvenu à affermir sa prise. En face, l'ancien footballeur américain résistait. Il était le seul à croire pouvoir renverser la montagne. Il l'a fait d'ailleurs. Sur une pénalité, le Russe perdait un point. Il ne l'a jamais repris.

Le Russe n'est pas devenu pour la quatrième fois champion olympique de sa catégorie, en lutte gréco-romaine. Treize années d'in-

vincibilité ont également pris fin. Son compatriote Rostorotski, alors champion du monde en titre, avait été le dernier à le battre, en 1987.

## 6,8 KG À LA NAISSANCE

Alexandre le Grand est le seul lutteur de sa catégorie capable de porter son adversaire dans les airs comme un enfant le fait d'un cerf-volant. « C'est un phénomène, doté de qualités physiques exceptionnelles », constate Daniel Emelin, chef de la délégation française de lutte à Sydney. A la naissance, le petit Sacha pesait 6,8 kg. Il n'a cessé de pousser depuis pour aboutir à ce poupon de 193 cm dont la musculature déliée tranche avec celle de ses victimes, souvent enrobée de graisse inutile. Certains adversaires s'interrogent d'ailleurs sur la masse physique de l'ancien représentant soviétique. L'homme préfère raconter que le seul adversaire à sa mesure qu'il ait jamais trouvé fut un énorme frigo de deux cents kilos qu'il lui fallut monter au huitième étage.

Cette incommensurable force l'a toujours dispensé de minauderies sur le tapis. Alors que la lutte a, depuis l'Antiquité, codifié une trentaine de manières distinctes de mettre son vis-à-vis à terre,



Kareline, en haut, échoue dans son pari d'obtenir un quatrième titre consécutif.

l'homme a fait l'essentiel de sa carrière sur une seule technique, l'arraché à rebours. Elle consiste à saisir son adversaire à la taille, à le déraciner en se renversant pour ensuite le faire passer cul par-dessus tête. Contre Gardner, Kareline a eu deux fois cette opportunité. Mais il lui fallait porter le poids de ces trente-trois ans, en plus des 130 kg de son adversaire. C'était trop.

Les combats ne valaient donc jusque-là que par un seul suspense concernant le faire-valoir qui tombait entre ses pattes : volera ou ne volera pas. Agacés de

jouer ainsi les Jumbo involontaires, ses souffre-douleur ont appris avec le temps à se méfier. Ainsi, l'Américain a mis l'essentiel de son ardeur à se prévenir de l'emprise des énormes paluches, jouant les vierges effarouchées repoussant un séducteur trop empressé.

## UN POÈTE MUTIQUE

Colonel des douanes, Alexandre Kareline, sociétaire du club de l'armée de Novossibirsk, reste le seul lutteur à avoir remporté trois médailles d'or dans trois Jeux. Il est devenu une légende vivante en Russie où la lutte est un sport chéri. Il a été élu sans opposition à la Douma. L'homme s'était vu proposé naguère un mirobolant contrat par la Fédération américaine de catch afin de divertir les foules outre-Atlantique. Hollywood lui avait également pressenti quelques rôles de méchant qu'il a déclinés. Refusant de jouer les monstres de foires sur les routes, ce grand casanier préfère rester au calme dans sa Sibérie natale. L' amoureux de la nature dit entretenir sa condition en ramant sur les immenses lacs des environs ou en remontant en courant des pentes enneigées. Ce Derzou Ouzala à la carrure de bûcheron rechigne même à venir à Moscou, trouvant la ville trop violente.

Quand il quitte sa tenue de lutteur, le géant passe en effet pour un être doux comme une fourrure de vison. Et donc pour un esprit cultivé. Outre les deux artistes déjà cités, il apprécie la littérature

classique, le jazz, les opéras, notamment ceux de Gershwin, et, comme tout bon Russe, se débrouille devant un échiquier. Ce taciturne, moins bavard qu'un bouleau de la taïga, aime également coucher sur le papier ses sentiments quand il n'épale pas ses adversaires. « Ma lutte est de la poésie », assure-t-il. La médaille d'argent obtenu par le Maïakovski de l'arraché à rebours n'ajoutera rien à sa gloire. Sa défaite en a simplement refait un homme.

Benoît Hopquin, à Sydney

## La longue lutte judiciaire de Matt Lindland

MATT JAMES LINDLAND est un battant. L'Américain a les arcades sourcilières froncées des gens têtus et des oreilles en chou-fleur qui signalent son sport : la lutte. Sa combativité y excelle. Elle a conduit l'homme, mardi 26 septembre, à Sydney, en finale de la catégorie des moins de 76 kg, où il a finalement trouvé plus teigneux encore, en la personne du Russe Mourat Kardanov. Mais, pour participer à ces Jeux et glaner cette médaille d'argent en gréco-romaine, le sportif a dû batailler d'abord sur un terrain peu approprié : un tribunal.

L'affaire débute à l'intérieur du cercle rouge où se mesurent les lutteurs. Le 23 juin à Dallas, se déroulent les sélections américaines. Lindland affronte un sergent de l'US Army, Keith Sieracki. Le combat tourne de justesse à l'avantage du militaire. Le vaincu conteste alors la décision, arguant que la prise comptabilisée à son adversaire était illégale. Le jury des arbitres lui donne raison. Le combat est rejoué. Lindland emporte la revanche. Le comité olympique des Etats-Unis (USOC) décide cependant de sélectionner Sieracki, sur la base du premier match.

L'histoire quitte alors le tapis. A trente ans, Lindland ne peut accepter de voir s'envoler ainsi son rêve olympique. Il conteste la procédure devant un juge fédéral, à Chicago. Ce dernier ordonne au comité américain d'intégrer le plaignant dans la sélection. Une cour d'appel confirme le jugement, à la fin du mois d'août. L'USOC demande finalement l'arbitrage de la Cour suprême, qui statue dans le même sens, le 6 septembre, deux jours avant que la sélection ne s'envole pour l'Australie.

Durant ces deux mois de corps à corps judiciaire, le lutteur a subi les pressions de ceux qui voyaient d'un mauvais œil ce précédent. Son adversaire a menacé de le traîner à son tour devant un tribunal, affirmant avoir été mordu à l'oreille lors du premier combat. Le procédurier s'est obstiné. « Je suis désolé d'être arrivé dans l'équipe de cette façon. Je regrette ce bazar, mais j'étais meilleur que Keith », a expliqué Matt Lindland avec, autour du cou, cette médaille qui concluait son parcours du combattant.

B. H., à Sydney

## Pas de podium pour les hommes de Costantini

**Handball. Méconnaissables, les Bleus ont été battus en quarts de finale par les Yougoslaves (26-21)**

SES DIX PREMIÈRES minutes de match ont été tonitruantes : obtention d'un penalty d'entrée de jeu et deux buts inscrits dans la foulée. Plus tard, en seconde mi-temps, c'est encore lui qui, l'espace de quelques instants, a remis en selle l'équipe de France de handball masculine, inscrivant coup sur coup deux buts qui ont réduit le retard sur la Yougoslavie à un but à environ neuf minutes de la fin de la rencontre. Mais la hargne et la combativité de Grégory Anquetil n'ont pas suffi. Mardi 26 septembre, l'aïlier droit des Bleus et ses coéquipiers ont été dominés par les Yougoslaves (26-21) en quarts de finale du tournoi olympique. « Greg, ce n'est pas un pompier, il faut qu'il n'ait que son travail à faire », a relevé Daniel Costantini, l'entraîneur des Bleus, qui, « catastrophé par la manière » dont a joué son équipe, a estimé que bon nombre de ses joueurs n'ont « pas été à la hauteur ».

Grégory Anquetil a eu des mots plus durs : « Avec le trouillomètre à zéro, on ne peut pas gagner. Les Yougoslaves sont peut-être tricheurs, mais ils jouent, n'hésitent pas à se mettre la tête par terre. Nous, on a joué comme des vierges effarouchées. J'ai senti la peur chez certains et il n'y avait pas d'envie de s'arracher. Si on a peur, il ne faut pas jouer en équipe de France. »

Jouer en équipe de France, Grégory Anquetil, lui, sait à l'évidence ce que cela représente. Il en a été

privé durant trois années. Par la faute – déjà – d'une prestation olympique des Bleus « indigne » de leur titre de champions du monde de 1995, pour paraphraser Daniel Costantini. C'était à Atlan-

ta, en 1996. « Tant que je serai là, il ne reviendra jamais en sélection », avait décrété l'entraîneur à l'issue des JO. Mais, comme « il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis », ainsi qu'il s'est plu à le

rappeler, le technicien a fini, à l'été 1999, par rappeler ce gaucher qui évolue en club à Montpellier. S'il dit espérer que le match contre les Yougoslaves, médaillés de bronze au Mondial 1999, « servira de leçon », Grégory Anquetil avoue que « cela me fait peur pour la suite », notamment « pour le Mondial 2001 », qui se déroulera en janvier en France.

Quant à Daniel Costantini, il ne sait plus trop quoi faire : « On peut changer d'entraîneur, cela ne dépend pas de moi. Changer de joueurs ? Je suis prêt à étudier, mais si ce n'est pas eux-là, je ne vois pas ceux qui pourraient être meilleurs qu'eux. Quant à reprendre le travail à la base, on n'a pas le temps. » Si la perspective d'une médaille, qui était l'objectif fixé par la Fédération française de handball, s'est évanouie, les Bleus peuvent encore caresser l'espoir d'achever le tournoi olympique dans les cinq premiers. Pour cela il leur faudra d'abord venir à bout, vendredi, de la Slovénie (corrégée en quarts de finale par la Russie, 33-22), puis s'imposer face au vainqueur du match qui opposera l'Allemagne (battue 27-26 par l'Espagne) à l'Égypte (battue par la Suède 27-23). « Je ne sais pas si l'on sera capable de resserrer les boulons, mais cinquième, ce serait un pis-aller », assure Daniel Costantini.

Philippe Le Cœur, à Sydney



Le goal yougoslave, Arpad Sterbik, a fait un grand match.

## QUESTION INSOLITE

WILLIAM BEUVE-MÉRY

## Taekwondo : à qui sert la cuirasse ?

UN CASQUE, une coquille, des protections cubitales et tibiales, un plastron..., la tenue obligatoire du taekwondoïste ressemble à s'y méprendre à celle d'un CRS. Exception parmi les sports de combat, le taekwondo « est le seul sport de contact à protéger la partie frappée », explique Philippe Bouedo, le directeur technique national français. Moctar Doumbia, vice-champion du monde des poids lourds en 1999, assure que les neuf minutes de combat, où les coups de poings et de pieds sont portés au-dessus de la ceinture, peuvent être d'une extrême violence. « Les protections évitent de nombreux traumatismes, mais il m'est arrivé une fois de me rendre compte en enlevant mon plastron que j'avais des côtes brisées », dit-il. Les protections facilitent aussi la compréhension du combat pour les spectateurs. « Elles permettent d'identifier les compétiteurs grâce aux couleurs des plastrons [l'un bleu et l'autre rouge] et rendent le combat plus accessible aux néophytes, précise Moctar Doumbia. Elles permettent aussi à l'arbitre d'estimer l'intensité des coups au son produit par leur impact, et d'accorder des points en conséquence. »

## Inventeur de champion : Gilbert Masson

### Ce policier avait prévu le destin de la handballeuse Sandrine Mariot

« C'ÉTAIT une petite boule noire. Elle avait les cheveux noirs, coupés courts à la Jeanne d'Arc. Elle shootait, elle donnait des ballons... J'ai été subjugué par ce que j'ai vu. J'ai dit à Jacques Mariot : "Ta fille, si on ne la casse pas, si on ne lui met pas la grosse tête, ce sera une grande joueuse de handball". » Nul besoin de le pousser à fouiller dans sa mémoire. Gilbert Masson se souvient de la découverte de Sandrine Mariot comme si c'était hier. « C'était en 1987, un match de championnat à Chaussin, dans le Jura. Sandrine avait douze ans, elle jouait en minimes à l'ASPTT Besançon. »

S'il admet bien volontiers que Jacques Mariot, père et premier entraîneur de la capitaine de l'équipe de France de handball, « a su lui donner une formation » et en faire ce qu'elle est devenue, Gilbert Masson tient à son statut : « A l'époque, Sandrine avait une bonne tête et demi de moins que les autres. Elle était plus jeune d'un an. Mais elle compensait par sa rapidité, elle bondissait partout, d'où son surnom de "Petit Crapaud". Elle était joueuse, teigneuse. Mais Jacques était plus subjugué par Laetitia Pirot, qui dépassait les autres physiquement. Elle était sa "capi chérie", comme disaient les autres filles. Jacques voulait gagner tout le temps. Sandrine ne restait pas beaucoup sur le terrain. » Jusqu'à ce match à Chaussin.

## AGENDA BIEN REMPLI

Le handball, Gilbert Masson n'y connaissait pas grand-chose. Ce brigadier-chef dans la police s'intéressait plus volontiers au football, qu'il pratiquait en corps – « J'ai été vice-champion de France lorsque j'étais en poste à Dijon. » – ou encore au cross et au cyclisme : « J'ai participé à plusieurs championnats régionaux de la police et même deux ou trois fois au cross national où je me souviens avoir rencontré Alain Mimoun, c'était sur l'ancien hippodrome au Tremblay. »

C'est par l'intermédiaire de sa fille que Gilbert Masson a débarqué dans l'univers du handball. « Elle faisait de l'athlétisme et du hand. Mais elle était un peu mala-



Sandrine Mariot, capitaine de l'équipe de France de handball féminine.

droite sur le terrain. Un jour, Jacques Mariot, que je connaissais comme ça, est venu parce qu'il cherchait une gardienne de buts. Ma fille s'est dit : pourquoi pas. » Gilbert Masson a fait de même.

Il a d'abord joué le rôle d'« accompagnateur ». Impressionné d'emblée par le potentiel de cette équipe de filles. Minimes, cadettes, juniors... les filles, qui, entre-temps, avaient quitté les rangs de l'ASPTT pour rejoindre ceux de l'Etoile sportive de Besançon féminine, ont grandi. A 17-18 ans, elles sont entrées en équipe première. Gilbert Masson a suivi. « Depuis 1992, je suis dirigeant de l'équipe première. Les jours de match à Besançon, je suis au chronométrage. A l'extérieur, je fais office de secrétaire de table. »

Ce fils de militaire, né à Mascara (Algérie) en 1940, mais de racines franco-comtoises, est aussi devenu le trésorier du club en 1995. Deux ans plus tôt, il avait quitté la police. Depuis, l'agenda de ce jeune retraité ne désemplit pas. Ou presque. Parce qu'« il va à la pêche », lance, taquin, Jacques Mariot.

« C'est vrai et je continue aussi à faire du sport. Du vélo, environ 5 000 kilomètres par an », relève Gilbert Masson. Et il y a surtout le handball. « Comme je suis retraité, le président [Jacques Mariot] me dit toujours : "Tu es retraité, tu peux bien faire ça". » Pour autant, Gilbert Masson n'a rien du martyr. « C'est un grand plaisir. Depuis le départ, assure-t-il. Le club est convivial. Et puis, il y a cette satisfaction de voir certaines de ces filles que l'on suit depuis les minimes aller aux JO. » Lui n'est pas à Sydney. Il regarde les Jeux à la télévision.

Ph. L. C.

ECHOS  
DU VILLAGE

GILLES VAN KOTE

## C'est le bouquet

FAE LYNETTE GILL est la fleuriste du village olympique. Cette honorable dame travaille chez Lynch Flowers, le premier fournisseur de fleurs des supermarchés australiens. Pendant les JO, elle est chargée de diriger la boutique que son employeur a ouverte dans la zone commerciale du village, en face du coiffeur et de l'agence de voyages.

Ses meilleurs clients ? Le Japon et la France. A chaque podium français, le consul général à Sydney lui passe commande d'un bouquet à livrer sur le champ à l'heureux médaillé. Les commandes arrivent du monde entier, via Interflora ou Internet.

Evidemment, Cathy Freeman a été l'une des plus gâtées et n'a même pas eu besoin d'attendre sa victoire sur 400 m pour se retrouver couverte de fleurs par ses admirateurs. Certains pensionnaires du village, moins célèbres, viennent s'acheter eux-mêmes un bouquet, histoire de mettre un peu de couleur dans leurs chambres monacaes.

Au palmarès des fleurs les plus populaires, les iris et les lis l'emportent haut la main. Quant aux roses, elles connaissent un succès croissant au fur et à mesure que s'achèvent les compétitions et que se font plus légères les préoccupations. Même aux Jeux olympiques, le romantisme trouve sa place.

PROGRAMME  
(heure française)  
Jeudi 28 septembre

## ATHLÉTISME

A partir de 0 heure : 110 m haies et disque décathlon, finale 20 km marche (D)  
A partir de 6 h 30 : perche et javelot décathlon, finale longueur (M), finale 200 m (D et M), finale poids (M), 1 500 m décathlon

## BASKET-BALL (M)

6 heures : quart de finales Italie-Australie  
8 heures : Canada-France  
11 heures : Yougoslavie-Lituanie  
13 heures : Etats-Unis - Russie

## BOXE

A partir de 10 h 30 : demi-finales mi-mouche (48 kg), coq (54 kg), légers (60 kg), welters (67 kg), moyens (75 kg), lourds (91 kg)

## ÉQUITATION

23 h 30 le 27 et 6 h 45 : finale saut d'obstacles par équipes

## HANDBALL (D)

5 h 30 : quarts de finale Corée du Sud - Brésil  
7 h 30 : Autriche-Hongrie  
10 h 30 : France-Danemark  
12 h 30 : Norvège-Roumanie

## FOOTBALL (D)

8 heures : match pour la 3<sup>e</sup> place Brésil-Allemagne  
11 heures : finale Etats-Unis - Norvège

## PLONGEON

1 h 10 : finale haut vol synchronisé (D)  
2 h 35 : finale tremplin synchronisé (M)  
11 h 10 : finale tremplin (D)

## TAEKWONDO

11 h 30 : finales 49 kg (D) et 58 kg (M)

## TENNIS

4 heures : finale simple (M) : Kafelnikov (Rus) - Haas (All) ; finale double (D) : V. Williams/S. Williams (Usa) - Boogert/Oremanis (Pbs)

## Vendredi 29 septembre

## ATHLÉTISME

A partir de 23 heures le 28 : finale 50 km marche (M)  
A partir de 9 heures : finales marteau (D), perche (M), longueur (D), 3 000 m steeple, 1 500 m (M)

## BASKET-BALL

5 h 30 et 7 h 30 : demi-finales (D)  
10 h 30 et 12 h 30 : demi-finales (M)

## BOXE

A partir de 10 h 30 : demi-finales super-légers (63,5 kg), super-welters (71 kg), mi-lourds (81 kg), super-lourds (+91 kg), mouche (51 kg), plume (57 kg)

## ÉQUITATION

1 heure : début du dressage individuel

## FOOTBALL (M)

11 heures : match pour la 3<sup>e</sup> place : Chili - Etats-Unis

## HANDBALL

5 h 30 : demi-finale (M) Russie-Yougoslavie  
7 h 30 : demi-finale (M) Suède-Allemagne  
10 h 30 et 12 h 30 : demi-finales (D)

## HOCKEY SUR GAZON (D)

8 h 30 : match pour la 3<sup>e</sup> place  
11 heures : finale

## NATATION SYNCHRONISÉE

7 h 45 : finale ballet par équipes

## TAEKWONDO

11 h 30 : finales 67 kg (D) et 80 kg (M)

## VOILE

A partir de 3 heures : dernières régates en Europe et Laser

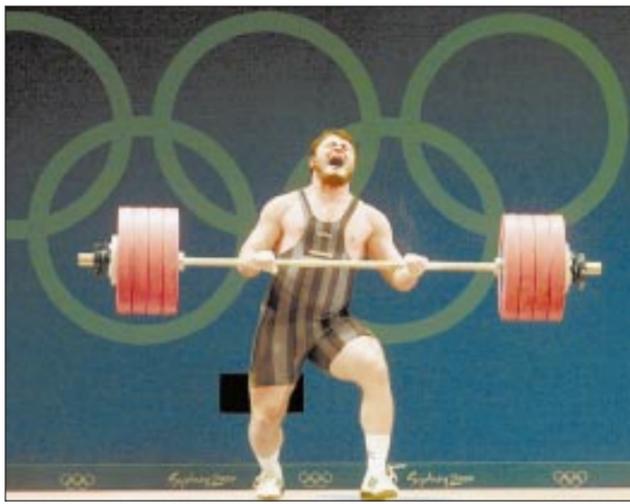
## Tribunal arbitral du sport, la justice des Jeux

Contestations. Basé habituellement à Lausanne, le TAS s'est installé à Sydney durant les JO

À SYDNEY, l'immeuble situé au 66, Harrington Street ne paie pas de mine. Pourtant, au premier étage de ce petit building, certains athlètes ont vu leur carrière olympique se briser ou se relancer. A deux pas de l'Hôtel Regent, près du siège temporaire du Comité international olympique (CIO), c'est ici, dans le quartier touristique des Rocks, que le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne a élu domicile pendant la durée des Jeux. Après les expériences réussies d'Atlanta (1996) et de Nagano (1998), le TAS a décidé de dépêcher, pour la troisième fois de son histoire, une nouvelle chambre ad hoc à Sydney pour résoudre tout litige juridique relatif au sport. Composé d'une présidente, d'un coprésident et de douze arbitres indépendants spécialisés en droit du sport (avocats, professeurs, juges), ce tribunal arbitral ambulatorio a déjà résolu, depuis le 5 septembre dernier, une dizaine de cas.

## TOUTES SORTES DE LITIGES

« La chambre ad hoc du TAS peut entamer des procédures pour tous les litiges qui résultent des Jeux ou qui les affectent, explique Matthieu Reeb, le secrétaire général du TAS. Cela inclut les problèmes résultant de décisions prises par des organisations sportives telles que les fédérations internationales ou les comités olympiques nationaux, à condition bien sûr que les voies de recours internes de ces organisations aient été épuisées. » En ce début d'après-midi, vendredi 22 septembre, Matthieu Reeb jongle d'un téléphone à l'autre. Le TAS vient tout juste de rendre sa sentence sur le cas du de-



Le TAS a finalement autorisé l'haltérophile bulgare Alan Tsagaev (2<sup>e</sup> chez les moins de 105 kg) à participer aux JO.

mi-fondeur allemand Dieter Baumann. Contrôlé positif à la nandrolone, suspendu deux ans par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), mais blanchi par la suite par sa Fédération nationale (DLV), le CIO avait décidé, le 18 septembre dernier, de lui retirer son accréditation. Le jour même, les avocats du champion olympique du 5 000 m à Barcelone déposaient une requête devant les arbitres du TAS, requête finalement rejetée.

« Habituellement, pendant les Jeux olympiques, le TAS doit statuer en vingt-quatre heures, souligne Matthieu Reeb. Mais le cas Baumann fut légèrement plus long à traiter, car ses implications juri-

diques étaient complexes. » Pour l'instant, les juristes internationaux se sont surtout penchés sur des contestations de sélection et des litiges de nationalité. Exemples : un kayakiste né à Cuba, devenu citoyen américain, qui ne peut pas participer aux Jeux à cause des blocages du Comité olympique cubain ; un haltérophile samoan qui s'oppose à certaines sanctions de sa Fédération internationale ; le cas d'un boxeur congolais qui a été un crève-cœur pour les membres du TAS.

## JUSTICE GRATUITE

Arrivé en Australie l'avant-veille de la compétition, ce boxeur, Jesus Kibunde, était effectivement arrivé

en retard à la pesée. Etourdi par le décalage horaire, ce malheureux puncheur africain n'a pas entendu son réveil sonner. Quand il est sorti de son sommeil, il était trop tard. Conséquence : les officiels de la Fédération internationale de boxe (IABF) l'ont éjecté du tournoi olympique. Un drame pour cet athlète infortuné. « Les membres du TAS ont noté les implications humaines de ce cas, admet Matthieu Reeb, mais il était impossible de demander à tous les autres boxeurs de monter à nouveau sur la bascule, deux heures seulement avant le premier combat, pour procéder à un nouveau tirage au sort. C'est malheureux mais il était trop tard. » Après une semaine de voyage entre la République du Congo et l'Australie, Jesus Kibunde n'a donc vu de Sydney que la salle d'audience du TAS.

Depuis le début des Jeux olympiques, le TAS a traité en moyenne une affaire tous les deux jours. Par souci d'équité, l'attention a été portée sur les frais de procédure, généralement élevés. « Pour permettre aux athlètes des pays en voie de développement d'avoir accès à la justice sportive internationale, il faut lever tous les obstacles financiers, estime Matthieu Reeb. C'est la raison pour laquelle, pendant la durée des JO, la procédure est totalement gratuite. » Parallèlement, le barreau de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud a mis à la disposition des potentiels « utilisateurs » du TAS une cinquantaine d'avocats locaux. Gratuitement.

Paul Miquel, à Sydney

## Mardi 26 septembre

## BASE-BALL

Demi-finale : Etats-Unis b. Corée du Sud.

## FOOTBALL

## Messieurs

Demi-finales : Espagne b. Etats-Unis 3-1 ; Cameroun b. Chili 2-1.

## HALTÉROPHILIE

## Messieurs

● Plus de 105 kg

1. Hossein REZAZADEH (Ira)
2. Ronny WELLER (All)
3. Ashot Danielyan (Arm)

1. Rezazadeh (Ira), 472,5 kg ; 2. Weller (All), 467,5 ; 3. Danielyan (Arm), 465,0 ; 4. Tchemerkine (Rus), 462,5 ; 5. Salem (Qat), 460 ; 6. Kim (Cds), 460 ; 7. Scerbathis (Let), 452,5 ; 8. Najdek (Pol), 425.

## HANDBALL

## Messieurs

Quarts de finale : Suède b. Tunisie 27-23 ; Yougoslavie b. France 26-21 ; Espagne b. Allemagne 27-26 ; Russie b. Slovaquie 33-22.

Yougoslavie b. France 26-21. Arbitres : MM. Jan Boye et Bjarne-Munk Jensens (Dan). Buts : Yougoslavie : Knezevic (2), Jovanovic (7), Butulija (1), Lapcevic (5), Matic (2), Djukanovic (1), Skrbic (7), Golic (1). France : Fernandez (4 dont 4 pen.), Burdet (4), Gille (3), Gille (1), Kervadec (1), Anquetil (5), Golic (3). Les demi-finales : Suède-Allemagne et Russie-Yougoslavie.

## HOCKEY SUR GAZON

## Messieurs

Grande-Bretagne b. Allemagne 2-1 ; Pologne et Inde 1-1.

## LUTTE GRÉCO-ROMAINE

● 97 kg

1. Mikael LJUNDBERG (Sue)
2. Davyd SILDADZE (Ukr)
3. Garrett Lowney (Usa)

## PLONGEON

## Messieurs

## ● Tremplin

1. Xiong NI (Chn)
2. Fernando PLATAS (Mex)
3. Dmitri SAOUTINE (Rus)

1. Ni (Chn), 708,72 pts ; 2. Platias (Mex), 708,42 ; 3. Saoutine (Rus), 703,20 ; 4. Haijiang (Chn), 671,04 ; 5. Pullar (Aus), 647,40 ; 6. Dumais (Usa), 642,72 ; 7. Ruiz (Usa), 638,22 ; 8. Terauchi (Jap), 634,47.

## SOFTBALL

1. ETATS-UNIS
2. JAPON
3. Australie

Finale : Etats-Unis b. Japon 2-1.

## VOLLEY-BALL

## Dames

Quarts de finale : Etats-Unis b. Corée du Sud 3-2 ; Brésil b. Allemagne 3-0 ; Russie b. Chine 3-0 ; Cuba b. Croatie 3-0.

Les demi-finales : Brésil-Cuba et Etats-Unis-Russie.

## WATER-POLO

## Messieurs

Hongrie b. Etats-Unis 10-9 ; Russie b. Espagne 8-5 ; Grèce b. Pays-Bas 10-7 ; Kazakhstan b. Slovaquie 9-5 ; Croatie et Yougoslavie 4-4 ; Australie b. Italie 6-5.



Mercredi 27 septembre, le Français Gaël Pencreach a réussi à passer le cap des séries du 3 000 m steeple et à se qualifier pour la finale qui aura lieu vendredi 29.

## Mercredi 27 septembre

## ATHLÉTISME

## Messieurs

## ● Décathlon

Classement général après trois épreuves (100 m, longueur, poids) : 1. Huffins (Usa), 2 773 pts ; 2. Nool (Est), 2 729 ; 3. Macey (Gbr), 2 671 ; 4. Dvorak (Tch), 2 662 ; 5. Sebrle (Tch), 2 646 ; 6. Busemann (All), 2 611 ; 7. Lobodin (Rus), 2 610 ; 8. Pappas (Usa), 2 596.

## BASEBALL

Match pour la 3<sup>e</sup> place : Corée du Sud b. Japon 3-0.  
BASKET-BALL

## Dames

Quarts de finale : Australie b. Pologne 76-48 ; Brésil b. Russie 68-67.

## CYCLISME ROUTE

## Messieurs

## ● Course sur route

S	Y	D	N	E	Y
2	0	0	0	0	0

Sur jo.lemonde.fr  
des animations,  
tous les résultats,  
commentaires  
et photos en direct,  
7 jours sur 7.

1. Jan ULLRICH (All)
2. Alexandre VINOUCOUROV (Kzk)
3. Andreas Klöden (All)

1. Ullrich (All) 5 h 29 min 8 s ; 2. Vinokourov (Kaz), à 9 s ; 3. Klöden (All), 12 s ; 4. Bartoli (Ita) à 1 min 26 s ; 5. Jalabert (Fra) ; 6. Hoj (Dan) ; 7. Wadecki (Pol) ; 8. Hincapie (Usa), tous m. t.

## ÉQUITATION

## ● Dressage par équipes

1. ALLEMAGNE
2. Pays-Bas
3. Etats-Unis

1. Allemagne (Werth/Gigolo, Capellmann/Farbenfro, Salzgeber/Rusty, Simons de Ridder/Chacomo), 5632 pts ; 2. Pays-Bas (Bontje/Silvano, van Grunsven/Bonfire), Teeuwissen/Golliath, van Baalen/Ferro), 5579 ; 3. Etats-Unis (Blinks/Film Flam, Dover/Ranier, Seidel/Foltaire, Traurig/Etienne), 5166 ; 4. Danemark (Thomsen/Gay, van Olst/Any How, Jorgensen/Kennedy, Pedersen/Espirit de Valdemar), 5149 ; 5. Espagne (Lucio/Aljarafe, Soto/Invasor, Ferrer-Salat/Beauvalais, Jimenez/Guizo), 5011 ; 6. Australie (Downs/Aphrodite, Hanna/Limbo, Oatley-Nist/Wall Street, Macmillan/Crisp), 4925 ; 7. Suisse (Ramseier/Raili Baba, Stueckelberger/Aquamarin, Bottani/Diamond, Cantamessa/Sir S), 4924 ; 8. Grande-Bretagne (Davison/Askari, Faurie/Rascher Hopes, Mephram/Dikkiloo, Hester/Argente Gullit), 4898.

## HOCKEY SUR GAZON

## Dames

Match pour les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> places : Pays-Bas b. Espagne 2-1 ; match pour les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> places : Corée du Sud b. Afrique du Sud 3-0

## LUTTE GRÉCO-ROMAINE

● 58 kg

1. Armen NAZARIAN (Bul)
2. KIM In-sub (Cds)
3. Sheng Zetian (Chn)

Finale : Nazarian (Bul) b. Kim (Cds), tombé ; Zetian (Chn) b. Yildiz (All), 2-0.

● 69 kg

1. Filiberto AZCUY (Cub)
2. Katsuhiko NAGATA (Jap)
3. Alexei Glouchkov (Rus)

Finale : Azcuay (Cub) b. Nagata (Jap), 11-0 ; Glouchkov (Rus) b. Nikitine (Est), 5-0.

● 85 kg

1. Hamza YERLIKAYA (Tur)
2. Sandor BARDOSI (Hgr)
3. Mukhran VAKHTANGADZE (Geo)

Finale : Yerlikaya (Tur) b. Bardosi (Hgr), décision ; Vaktangadze (Geo) b. Aanes (Nor), 4-0.

● 130 kg

1. Rulon GARDNER (Usa)
2. Alexandre KARELINE (Rus)
3. Dimitry DEBELKA (Blr)

Finale : Gardner (Usa) b. Kareline (Rus), 1-0.

## TENNIS

## Messieurs

## ● Simple

Match pour la 3<sup>e</sup> place : Di Pasquale (Fra) b. Federer (Sui), 7-6 (7-5), 6-7 (6-8), 6-3.

## ● Double

1. LAREAU-NESTOR (Can)
2. WOODFORDE-WOODBRIDGE (Aus)
3. Corretja-A. Costa (Esp)

Finale : Lareau-Nestor b. Woodforde-Woodbridge (Aus), 5-7, 6-3, 6-4, 7-6 (7-4) ; match pour la 3<sup>e</sup> place : Corretja-A. Costa (Esp) b. Adams-Laffnie De Jager (Als), 2-6, 6-4, 6-3.

## Dames

## ● Simple

1. Venus WILLIAMS (Usa)
2. Elena DEMENTIEVA (Rus)
3. Monica Seles (Usa)

Finale : V. Williams (Usa) bat Dementieva (Rus), 6-2, 6-4.

## VOLLEY-BALL

## Messieurs

Quarts de finale : Russie b. Cuba 3-2.

## Dames

Demi-finales : Chine b. Corée du Sud 3-1 ; Allemagne b. Croatie 3-1.

## WATER-POLO

## Messieurs

Yougoslavie b. Hongrie 10-9 ; Russie b. Slovaquie 21-5 ; Croatie b. Pays-Bas 11-7 ; Italie b. Kazakhstan 13-7.

## Une nouvelle athlète roumaine suspendue pour dopage

MIHAELA MELINTE, la record-woman du monde du lancer du marteau (76,07 m), a quitté le stade olympique sans avoir pu disputer les qualifications, mercredi 27 septembre. Lorsqu'elle s'est présentée sur l'aire de lancer, Sandro Giovanni, le directeur de la compétition de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), lui a expliqué qu'elle ne pouvait participer à la compétition car elle avait été suspendue par l'IAAF à la suite d'un contrôle antidopage positif à la nandrolone. La Roumaine, championne du monde en 1999, n'avait, semble-t-il, pas été avertie par sa fédération, pourtant prévenue par l'IAAF de ce contrôle positif le 25 septembre. Elle avait été interrogée en France au début de l'été dans le cadre d'une affaire de détention de produits dopants qui avait conduit en garde à vue, son agent, Silvio Hodos, et l'épouse de ce dernier, Carmen, impliquée en 1987 dans une affaire similaire alors qu'elle entraînait des athlètes français spécialistes des épreuves combinées.

## APPEL DE RADUCAN

Par ailleurs, la gymnaste roumaine Andreea Raducan, contrôlée positive à l'éphédrine, après son titre olympique du concours général individuel, devait comparaître, mercredi, devant le tribunal arbitral du sport où elle comptait défendre sa bonne foi – le produit incriminé aurait été consommé sur prescription médicale pour soigner un rhume – afin de récupérer la médaille d'or dont le Comité international olympique l'avait aussitôt dépossédée.

## Les pays titrés

BILAN AU MERCREDI 27 SEPTEMBRE à l'issue de la lutte gréco-romaine 130 kg à 10 h 00

	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Etats-Unis	27	15	25	67
Chine	22	14	15	51
Russie	17	16	21	53
Australie	12	21	12	45
France	12	13	8	33
Italie	11	6	11	28
Roumanie	10	4	4	18
Pays-Bas	8	6	3	17
Allemagne	7	11	17	35
Gr.-Bretagne	6	8	5	19
Corée du Sud	5	7	8	20
Japon	5	7	4	16
Bulgarie	5	3	2	10
Cuba	4	6	2	12
Pologne	4	4	1	9
Suède	4	3	1	8
Ukraine	3	7	5	15
Hongrie	3	2	1	6
Espagne	3	0	3	6
Turquie	3	0	0	3
Grèce	2	4	1	7
Canada	2	1	5	8
Rép. tch.	2	1	3	6
Finlande	2	1	1	4
Autriche	2	1	0	3
Lituanie	2	0	2	4
Slovaquie	2	0	0	2
Iran	2	0	0	